Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12444 – 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 1er FÉVRIER 1985

Nostalgies et politique à Vienne

Le chancelier autrichien peut se féliciter d'avoir évité une crise politique majeure en refusant de sanctionner un membre de son gouvernement dont le comportement à l'égard d'un ancien nazi a fait scandale la semaine dernière. Mais, bien que des excuses aient été tardivement présentées par le ministre de la défense, il a accepté de passer l'éponge sur l'insulte faite à la mémoire de mille huit cents hommes, femmes et enfants massacrés, en 1945, dans un petit village du nord de l'Italie et à celle de toutes les autres victimes du nazisme. Voilà qui réduit à néant les efforts précédemment déployés par M. Sinowatz pour convaincre le monde, et en particulier la communauté juive internationale, que son peuple était disposé à porter sur sept années de son histoire un *regard autocritique enfin* dépourvu de toute trace de nostalgie.

Le criminel de guerre Walter Reder n'a pas été libéré pour des causes humanitaires. Le geste *du ministre de la défense*, M. Frischenschlager, allant l'accueillir avec tous les égards dus à un officier lors de son arrivée à Graz, a apporté un spectaculaire démenti aux motifs officiellement invoqués par Vienne pour obtenir du gouvernement italien la libération de l'ancien nazi. Le retour de Walter Reder, à quelques mois du terme normal de sa détention en Italie, alors qu'il n'est pas en mauvaise santé, et de surcroît deux jours avant l'ouverture, dans la capitale autrichienne, de la session du Congrès juif mondial, n'est dû qu'à des considérations étroitement politiciennes, relayées par les plus hautes instances du gouvernement de Vienne et de l'Eglise catholique et auxquelles M. Bettino Craxi, pour des raisons diplomatiques sans doute, a fait droit.

L'antisémistisme et le pangermanisme persistent, on le sait, dans toutes les mentalités autrichiennes. Leurs adeptes n'ont pas désarmés. Le péché originel de la République autrichienne est d'avoir intégré à la fin de la guerre sept cent mille membres du Parti national socialiste (NSDAP), dont beaucoup furent inévitablement réemployés dans les nouvelles administrations et qui constituaient, de plus, une masse électorale que les nouveaux partis cherchèrent à se concilier.

Outre les formations ouvertement néo-nazies, le Parti libéral, auquel appartient le ministre de la défense, regroupe bon nombre de nostalgiques, ainsi que d'anciens SS notoires comme M. Friedrich Peter, qui dirigea cette formation pendant vingt ans. En allant accueillir Walter Reder, M. Frischenschlager voulait donner des gages à cette aile dite « nationale » (c'est-à-dire pangermaniste) de son parti qui avait mal accepté, en 1983, la coalition avec le Parti socialiste. En pardonnant à son ministre, M. Sinowatz a fait *passer la survie de son* gouvernement avant toute considération morale et a flatté sans doute le *fort courant d'opinion qui ne* tient pas pour scandaleuse la réception de Graz.

Rien ne dit toutefois que M. Sinowatz soit de la sorte parvenu à écarter *durablement la crise. Des voix se sont élevées* dans l'opposition et dans son propre parti (socialiste) pour condamner *cette attitude, et une* motion de défiance sera présentée vendredi au Parlement. Le *spectacle offert ces derniers* jours par les dirigeants autrichiens incitera sans doute une large partie de la jeunesse à se tourner aux prochaines élections vers les nouveaux partis écologistes et alternatifs, vierges au moins de ce genre de compromissions. Phénomène bien gênant pour la « politique politicienne », mais seul élément rassurant dans ce bien piètre tableau.

Le débat sur les frontières affaiblit la cohésion du gouvernement de Bonn

Le porte-parole du gouvernement de Bonn, M. Peter Boenisch, a réaffirmé, le mercredi 30 janvier, que la République fédérale d'Allemagne entendait aller de l'avant « sur la voie de la compréhension » *avec les autorités polonaises. Cette déclaration était devenue nécessaire à la suite du débat sur la question des anciens territoires allemands devenus polonais après la guerre qui s'est développé ces dernières semaines en RFA.*

Le ministre des affaires étrangères, M. Genscher (libéral), a été vigoureusement pris à partie par certains membres de la démocratie chrétienne et des associations de réfugiés, qui lui reprochent une politique trop conciliante à l'égard des pays de l'Est. L'attitude hésitante, du chancelier Kohl, qui doit assister au mois de juin prochain à l'assemblée des réfugiés de Silésie, n'est pas de nature à calmer un débat qui affaiblit la cohésion de la coalition gouvernementale.

De notre correspondant

Bonn. – La célébration de la libération par les troupes soviétiques du camp de concentration d'Auschwitz a donné le coup d'envoi, dimanche 27 janvier, aux manifestations qui auront lieu un peu partout cette année en Europe pour marquer la chute du nazisme et qui culmineront le 8 mai prochain, quarantième anniversaire de la capitulation allemande. La RDA fêtera avec éclat la « *libération* » de l'Allemagne par l'armée rouge. Partagée entre un passé qui ne se laisse pas si facilement oublier et la volonté de bâtir l'avenir, la RFA *préfère, en accord* avec ses alliés occidentaux, insister sur la réconciliation des peuples. La controverse sur les frontières de l'Allemagne déclenchée ces dernières semaines en République fédérale par l'Association des Allemands originaires de Silésie semble, dans ce contexte, totalement paradoxale. Elle a accentué le malaise auquel aucun Allemand de l'Ouest n'échappe vraiment en cette année du souvenir.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 3.)

Rigueur accrue pour les agriculteurs européens

Les propositions de prix agricoles faites par la Commission de Bruxelles pour la campagne 1985-1986 vont être douloureusement *ressenties par les agriculteurs européens. Si l'on y ajoute l'inquiétude* que suscite la future adhésion de l'Espagne à la Communauté, ce sont les producteurs méditerranéens qui seront particulièrement touchés. A *Montpellier, plusieurs milliers de viticulteurs ont manifesté leur* opposition à l'accord de Dublin.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Baisse des prix des céréales, du colza et de plusieurs fruits et légumes, gel de ceux du vin et du porc, augmentation très limitée du prix du lait : les aménagements de *la grille des prix agricoles* (1) *que* la Commission de Bruxelles vient de proposer aux gouvernements membres pour la campagne 1985-1986 confirment que l'heure est toujours à la rigueur. Si les ministres, qui doivent statuer en principe avant le *1er avril, suivent la Commission, il en* résultera, en moyenne pondérée, une baisse des prix en ECU de 0,3 % et une hausse des prix en France de 0,8 %.

Compte tenu des ajustements de nature monétaire et de la répartition de la production dans chacun des Etats membres, la France est, en effet, relativement moins malmenée que la plupart des pays partenaires.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 36.)

(1) Il s'agit de prix « indicatifs » qui orientent le marché, ou de prix d'intervention qui garantissent un prix plancher pour certains produits et non des prix de marchés effectivement perçus par les agriculteurs et qui sont généralement au-dessous des prix décidés à Bruxelles.

Le numéro deux de l'ETA militaire arrêté près de Bayonne

Celui que les policiers considèrent comme le numéro deux de l'ETA militaire a été arrêté au Pays basque français, le mercredi 30 janvier. Juan Lorenzo Santiago Lasa Michelena, âgé de vingt-neuf ans, qui est, *selon la police espagnole, le responsable* de l'appareil militaire de l'organisation indépendantiste basque ETA militaire, *a été interpellé*, mercredi dans la soirée, près de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques).

Sept autres personnes, de nationalité espagnole ou d'origine basque espagnole, toutes membres, d'après la police, de l'ETA militaire, ont été également appréhendées dans une grande villa d'Anglet qui servait de base arrière aux commandos de cette organisation. Des armes et des munitions, en quantité importante, ainsi que des projets d'attentats en Espagne, ont *été* trouvés dans cette cache. C'est la première fois, affirme-t-on de source policière, qu'on *découvre en France une* officine de fabrication d'explosifs de cette ampleur.

Santiago Lasa Michelena, surnommé « Txikierdi » (« *le petit* »), est présenté par la presse espagnole *comme le chef de file* des irréductibles de l'ETA, opposés à toute négociation avec l'Etat espagnol. Arrivé en France en 1975, il avait bénéficié du statut de réfugié politique, qui lui fut retiré en 1979. Il vivait, depuis, dans la clandestinité. Selon la police espagnole, il serait impliqué dans de nombreux attentats, et notamment accusé – tout comme l'a été Jose Carlos Garcia Ramirez, un des trois membres de l'ETA extradés par la France en septembre 1984 – d'avoir participé à l'assassinat le 20 septembre 1980, de quatre gardes civiles en Biscaye.

Cette arrestation importante sera évidemment suivie d'une demande d'extradition de l'Espagne. A la *chancellerie, on confirme que*, dès 1983, Madrid avait demandé au gouvernement français l'arrestation de Santiago Lasa Michelena. Celui-ci devrait, de plus, être poursuivi pour plusieurs délits commis en France, notamment le port d'arme de première catégorie.

LA BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE

Une bonne nouvelle pour l'économie

Neuf des treize membres de l'OPEP ont *annoncé, le 30 janvier, une baisse du prix de leur* pétrole. L'arabe léger saoudien revient de 29 à 28 dollars le baril et la moyenne des prix officiels *devrait être réduite d'un demi-dollar. (Lire page 35, l'article de Véronique Maurus.)*

par FRANÇOIS RENARD

Toute baisse des prix du pétrole est bénéfique pour l'économie mondiale, en dépit des difficultés que pourraient éprouver les producteurs de brut les plus endettés à rembourser leurs emprunts. Ce serait une véritable perversion intellectuelle que d'affirmer le contraire, sauf si, bien entendu, ces prix chutaient vertigineusement. Même en ce cas, toutefois, l'effet serait « globalement positif » pour la planète. Il ne faut tout de même pas oublier la situation dramatique dans laquelle l'augmentation vertigineuse de leur facture pétrolière a plongé certains pays en voie de développement, gonflant leur dette extérieure et absorbant le plus clair de leurs recettes d'exportation (80 % pour le Bangladesh, déjà si misérable). Quant aux pays développés, les conséquences directes des chocs pétroliers sont encore dans toutes les mémoires.

Pour la France, on sait à quel point la balance commerciale a pu être déséquilibrée, toute variation d'un dollar au baril représentant 4,5 à 5 milliards de francs. Selon l'OCDE, le premier choc pétrolier, à la fin de 1973, a provoqué, pour l'Amérique du Nord, une « perte » de PNB de 8,5 %, au Japon de 10 % et en Europe de 6 %. Le deuxième choc, celui de 1978-1980 (de 13 à 34 dollars le baril), aurait coûté 6 % de PNB à l'Amérique du Nord, 5,5 % en Europe et 3,75 % au Japon.

Les effets sur l'inflation ont été catastrophiques. L'ascension vertigineuse du prix du brut a, par contagion, entraîné une hausse générale des cours des matières premières et, surtout, entretenu des anticipations sur des hausses ultérieures. Elles ont, notamment aux Etats-Unis et jusqu'en 1982, nourri une psychose spéculative qui a entraîné les prix intérieurs dans une spirale incontrôlable. A cet égard, il est frappant de constater que la diminution spectaculaire du rythme de l'inflation outre-Atlantique a coïncidé avec la première baisse du prix du pétrole (5 dollars par baril en mai 1983). Compte tenu de toutes ces données, on peut donc affirmer *que tout recul du prix du pétrole* ne peut que favoriser l'économie mondiale. Quant aux problèmes posés par la diminution des ressources des pays producteurs de brut lourdement endettés, comme le Mexique et le Nigéria, on estime qu'ils pourraient devenir aigus seulement si la baisse du prix du baril dépassait 5 dollars pour revenir aux environs de 22 dollars à 23 dollars.

L'effet bénéfique d'une baisse serait, néanmoins, sérieusement tempéré par une série de facteurs qui ont contribué, avec le temps, à amortir en partie les deux chocs pétroliers, celui de 1974 et celui de 1979-1980, auxquels il faut ajouter un troisième choc et non le moindre, celui provoqué par l'ascension du dollar depuis 1980.

(Lire la suite page 35.)

Avec nos excuses...

Le Monde n'a pas paru hier. Il risque de vous parvenir aujourd'hui et dans les prochains jours avec quelque retard, comme c'était déjà le cas la semaine dernière.

La raison en est simple : notre journal n'a pu jusqu'à présent verser au personnel le treizième mois de salaire prévu par les conventions collectives. Pour leur part, les ouvriers en ont touché la moitié – conformément à l'usage – en juin 1984. Mais ils considèrent qu'ils ne sont pour rien dans les difficultés actuelles de l'entreprise puisque, comme l'ensemble du personnel, ils ont renoncé à la prime annuelle et accepté en novembre dernier les grandes lignes d'un plan de redressement impliquant le « gel » provisoire de l'une des deux imprimeries du *Monde*. Et le syndicat CGT du Livre, auquel ils appartiennent tous, a déclenché le 30 janvier une grève de vingt-quatre heures pour réclamer leur dû. Il a indiqué par la même occasion son intention de prolonger ce mouvement par des arrêts de travail de courte durée jusqu'au règlement de cette question, auquel, bien entendu, nous nous employons.

Nous ne pouvons que vous demander, chers lecteurs, de bien vouloir nous excuser de la gêne qui vous est ainsi causée. La spontanéité, la chaleur, la franchise aussi, des réponses que nous avons reçues et recevons encore à l'appel que nous vous avons lancé dans *le Monde* du 22 janvier, la bonne grâce avec laquelle vous avez accepté l'augmentation du prix du journal que nous avons décidée, la semaine dernière, dans les limites autorisées par les pouvoirs publics, prouvent que vous êtes extrêmement nombreux à nous accorder votre confiance. Nous sommes déterminés à la mériter.

A. F.

AU JOUR LE JOUR

Sympa

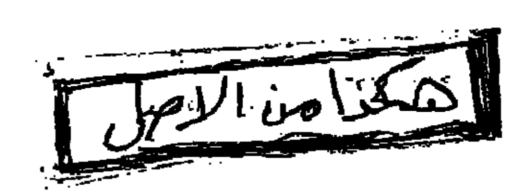
La France vient de franchir le cap des cinquante-cinq millions d'habitants. On pourrait craindre une augmentation correspondante des sujets de mécontentement, comme aurait dit Rochefort. Mais tous les Français ne sont pas des grincheux, et il y a, dans l'Hexagone, des réserves inexploitées de sympathie.

Ainsi un sondage publié par l'Evénement du jeudi *nous révèle-t-il le nom du Français « le plus sympathique ». Aux yeux de trois personnes sur quatre, il s'agit du commandant Cousteau.*

Le sondeur des mers plébiscité : c'est, à vrai dire, la moindre des choses que notre océanographe national soit le héros de la France profonde.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE



débats



ETHNOGRAPHIE DU PS ET DU RPR
de William R. Schonfeld

Genèse de la monarchie républicaine

ASSISTER à toutes les réunions des instances dirigeantes des partis politiques tenues à huis clos, n'est-ce pas le rêve impossible de tout journaliste politique ? Celui-ci a pourtant été réalisé par un professeur de sciences politiques qui, il est vrai, avait de surcroît la qualité particulière d'être américain.

M. William R. Schonfeld, doyen de la faculté de sciences sociales de l'université de Californie (Irvine) a pu ainsi pendant deux ans suivre de l'intérieur toutes les délibérations du RPR et du Parti socialiste. Son investigation a été davantage aidée dans le parti de M. Chirac que dans celui de M. Mitterrand. On peut seulement regretter que son expérience se soit déroulée en 1977 et 1978 à une époque où M. Chirac n'étant plus au gouvernement, son parti n'était pas vraiment dans l'opposition et où le PS était encore assez loin du pouvoir. Son étude publiée fin 1984 n'a donc plus qu'un caractère historique.

De politologue, M. Schonfeld a préféré se transformer en ethnologue étudiant le comportement des membres de cette peuplade restreinte composée des dirigeants des deux grands partis politiques français. Il a ainsi pu vérifier « scientifiquement » ce que les journalistes politiques avaient déjà constaté. Si les deux leaders du RPR et du PS ont des rôles comparables, la prise de décision est plus centralisée au PS. Cela peut paraître en contradiction avec la base structurelle des deux partis. Le Parti socialiste est en effet un rassemblement de groupes divers ayant chacun son histoire, son identité et son chef de file alors que le RPR *« ne possède pas de composantes que l'on puisse qualifier de frations »*.

M. Schonfeld dégage quatre facteurs qui accentuent les différences entre le PS et le RPR. Si les gaullistes ont en commun un *« système de croyances »*, chez les socialites, en revanche, *« l'idéologie est sujette à discussion »* entre les courants. Alors qu'au RPR les principes de la Ve République fondée par de Gaulle ont valeur de dogme, au PS l'hostilité à celle-ci demeure très vivace. La carrière politique de M. Mitterrand s'est toujours déroulée dans des coalitions aux idéologies opposées alors que M. Chirac s'est toujours trouvé dans des mouvements étroitements unifiés. Enfin, selon notre auteur, la différence d'âge entre les deux leaders pose depuis longtemps au PS la question de *la succession de M. Mitterrand* alors qu'au RPR *« il n'y a pas d'alternative au rôle dirigeant de Chirac »*.

Ces facteurs conduisent M. Schonfeld à opposer *« la nature fragmentaire du PS au caractère unitaire du RPR »*. Malgré cela, la façon de diriger le parti est plus centralisée, plus présidentialisée, plus personnalisée dans les mains de M. Mitterrand que dans celles de M. Chirac. L'ethnologue note au passage que le maintien du mode de scrutin majoritaire pour les législatives est une garantie pour la cohésion du PS. Mais il souligne aussi tout au long de son exploration que, au-delà des idéologies antagonistes et des luttes internes, le dernier mot revient toujours au leader. Sans *l'écrire littéralement*, M. Schonfeld décrit en fait la genèse et l'exercice de la monarchie républicaine telle qu'elle se pratique, selon lui, depuis 1981.

ANDRÉ PASSERON.

★ *Ethnographie du PS et du RPR*, de William R. Schonfeld. Economica, 150 p., 69 F.

La France statufiée

Nos concitoyens se sont lancés dans la course aux statuts pour se protéger des turbulences. On risque la paralysie par ankylose.

par PHILIPPE ROBERT (*)

LA démarche de la gauche procède à l'inverse de celle de Condillac : au lieu de transformer une statue en homme, elle fait de la France une statue. Et M. Mitterrand, qui aime les comparaisons flatteuses, a tout lieu d'être satisfait : jusqu'ici, seul Jéhovah avait le pouvoir de changer un être vivant en statue de sel.

C'est la conjonction du corporatisme et de l'étatisme socialistes avec l'esprit de système, côté pervers du rationalisme français, qui aboutit à la pétrification de notre société. *Devant la crainte de l'incertitude* – la peur est toujours mauvaise conseillère, dit la sagesse populaire – et pour se protéger des turbulences qui les menacent, les Français se sont lancés à corps perdu dans la course aux statuts, chacun s'efforçant d'arracher, tant qu'il en est encore temps, quelque avantage réglementaire qui réduise ses risques et perpétue ses situations acquises. Le phénomène est général et s'étend du secteur privé au secteur public.

L'économie fut la première atteinte de cette sclérose. La multiplication des nationalisations entraîna la multiplication des statuts. Par ailleurs la nationalisation confère aux grandes entreprises une rigidité qui leur rend difficiles les ventes, achats, fusions, prises de participations et restructurations qui constituent l'un des processus essentiels du progrès économique par recherche de synergies. A tel point que des dispositions sont à l'étude pour autoriser les entreprises nationalisées à vendre et à acheter des filiales ; mais les entreprises publiques n'auront jamais à cet égard la souplesse des entreprises privées.

La politique de l'emploi et les « avancées » sociales ont créé d'autres rigidités. L'échec des négociations sur la flexibilité a montré qu'elles avaient la vie dure. Les obstacles aux licenciements, le traitement social du chômage, la congélation d'activités moribondes comme les charbonnages ou les chantiers navals, l'extension de la protection sociale, le monopole syndical accru par les lois Auroux, tout va dans le même sens de la protection des « travailleurs » et de la rigidité croissante de nos structures économiques. Précisément à un moment où la crise exige souplesse et flexibilité pour réduire les coûts et réaliser les adaptations indispensables au maintien de notre compétitivité. En surprotégeant les individus on « fragilise » la collectivité.

D'autres fossiles

Le même phénomène de fossilisation s'est produit dans l'administration. Les agents des collectivités locales ont reçu le même statut que les fonctionnaires de l'Etat. La loi Le Pors sur la fonction publique a titularisé tous les contractuels et limite strictement désormais pour l'Etat la possibilité de recruter par contrat, ce qui plonge certaines administrations dans un abîme de difficultés, leur enlevant souplesse et possibilité d'adaptation.

Dans l'enseignement, ce n'est que grâce à la très vigoureuse réaction de l'opposition, suivie par la majorité des Français, qu'on a échappé de justesse à la chape d'un grand service public laïc.

La paralysie par ankylose et ossification a gagné l'Université, sans parler du CNRS où de nombreux chercheurs-fantômes ont cessé même de faire la moindre apparition. Dans un premier temps, et sous la pression des syndicats d'enseignants de gauche, le gouvernement s'abandonna à une politique laxiste : tous les assistants et tous les enseignants faux vacataires, c'est-à-dire ceux qui n'exerçaient aucune autre activité professionnelle, ont été titularisés en bloc. Très fermée et menacée de sclérose, l'Université conservait une porte ouverte sur l'extérieur par l'institution des enseignants « associés » qui permettait à des professionnels et à des étrangers d'apporter leur savoir et leur expérience et de renouveler les disciplines. Elle est en voie d'être fermée, alors que le présent ministre, comme son prédécesseur, ne cesse de discourir sur les liens qu'il convient de multiplier entre l'enseignement et la profession !

Déjà, en 1978, Mme Saunier-Seïté, mal inspirée par un corporatisme mandarinal, avait limité à quatre ans la durée de fonction des associés. Passant d'un extrême à l'autre et troquant le laxisme pour l'excès de rigueur, le gouvernement actuel entend la réduire à deux ans, ce qui aura pour effet de n'attirer que les laissés-pour-compte de la profession, en abandonnant les éléments de valeur aux établissements privés. Bien plus, le gouvernement socialiste, si exigeant des entreprises en faveur de leur personnel, s'apprête à licencier quelque 1 500 enseignants associés sans indemnité et sans préretraite. On savait les socialistes experts dans l'art de changer de politique, mais à ce point ! (1).

Ainsi fossilisée, la société française s'apprête à affronter l'accélération vertigineuse, les grandes mutations et les bouleversements qui caractérisent l'approche du vingt et unième siècle. Il faudra évidemment briser cette chrysalide pour permettre au papillon du renouveau de s'épanouir et de s'envoler. Peut-être sera-ce moins difficile qu'il n'y paraît, puisque certaines des dispositions législatives qui viennent d'être prises s'avèrent déjà lettre morte : il n'y a pas lieu de discuter chaque année du niveau des salaires dans les entreprises comme le stipulent les lois Auroux lorsque le gouvernement en fixe la norme d'augmentation à un niveau minimum ; quant à la loi Le Pors, les cabinets de nos présents ministres ne cachent pas leur intention de s'asseoir dessus. Ainsi l'énorme travail législatif et réglementaire de ce demi-septennat tombera comme une vieille carapace de notre corps social dont il gêne la mue.

Mais le plus grave réside sans doute dans la mentalité que traduit ce réflexe généralisé de protectionnisme social chez nos concitoyens : un peuple qui, face au défi de l'histoire, recherche avant tout sa sécurité est un peuple sans avenir.

(1) Nous pensons comme Alain Touraine et Michel Crozier que la véritable solution pour l'Université se trouve dans la création d'universités libres, seules capables de satisfaire aux exigences du pluralisme démocratique, de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement supérieur et de la liberté de l'esprit (Alain Touraine : « Créons des universités libres », *le Monde* du 21 décembre 1984, Michel Crozier : « J'approuve Alain Touraine », *le Monde* du 27 septembre 1984).

(*) Professeur associé en sciences de gestion à l'université Paris-V.

COURRIER DES LECTEURS

« Sur le seuil de sa maison... »

Le général Audran a été tué à *l'italienne*, sur *le seuil de sa maison* », disent TF1, Antenne 2 et la presse de droite (le Figaro).

Quel besoin avaient-ils, les Français, toujours les premiers de la classe, d'aller prendre ailleurs des leçons ?

Jusqu'à présent, on tuait, ici, en France et surtout à Paris, à l'arménienne, à la turque, à la corse, à la basquaise ou tout simplement à la française : voir les nombreux diplomates tués sur le seuil de leur maison, les vieilles dames du XVIIIe, les juifs, etc.

Le système fonctionnait, les gens mouraient quand même...

RÉMIGIO GRILLO
(Paris).

Un mythe statistique : les chômeurs CVS

J'ignore qui a inventé le chômage « corrigé des variations saisonnières ». Mais, s'il ne l'a pas déjà reçue, il faut sans tarder remettre la Légion d'honneur à ce génial esprit. Nul autant que lui n'aura soutenu les pouvoirs publics dans leur politique de l'emploi.

Tout... *le Monde* a fini par s'habituer à cette imposture. Je lis en effet le 16 janvier qu'il y a en France 2 400 800 demandeurs d'emploi fin 1984. Indiqué dans l'article, mais pas dans le titre qui cite le nombre précédent, figure le nombre réel : 2 524 900 demandeurs d'emploi. Une belle différence (125 000 personnes). (...)

Faut-il rappeler que la correction *des variations saisonnières fournit* un utile indicateur de tendance ? On peut dire qu'en données CVS le chômage a « évolué » de telle ou telle manière. En revanche, il est abusif de prétendre, comme cela devient la règle, indiquer un nombre total de chômeurs en données CVS. Cela relève, bien évidemment, des données brutes et réelles, et pas d'autre chose.

Les 125 000 chômeurs CVS gommés grâce à cette argutie intellectuelle forment un intéressant mythe statistique. Une fiction. Ou alors, qu'on nous dise qui sont, parmi les 2 524 900 chômeurs dûment recensés, ces 125 000 heureux élus...

Je m'étonne de ne pas voir fleurir des indices CVS de l'inflation ou du commerce extérieur. Il faudrait y penser.

JEAN-FRANÇOIS BAZIN,
vice-président du conseil régional de Bourgogne.

Les familles de « Châteauvallon »

Hosanna, alléluia et tralala, nous avons un Dallas français ! Pendant des jours et des semaines, nous avons été préparés à recevoir dignement l'événement, à découvrir les héros du feuilleton qui allait enfin montrer à ces péquenots texans de quel fin bois l'on se chauffait en doulce France...

« Châteauvallon » me gêne et m'irrite : voilà une série censée narrer l'histoire de deux riches familles françaises. Elles auraient pu s'appeler, ces familles, Dupont et Durand, *voire même Martin et Duval. Non.*

Les scénaristes ont trouvé mieux, et de loin : Berg et Kovalic. C'est que l'argent, monsieur, ne saurait être dans les mains des bons Français, à qui cette chose-là répugne. L'argent, chez nous, ce sont les métèques qui en disposent.

Et puis d'abord, Berg, c'est français, ça ? Ça vous a un petit goût de juif parvenu, style « français d'origine israélite » du meilleur effet. Kovalic, alors là, c'est clair, ils ne viennent pas de Clermont-Ferrand, c'est du ferrailleur enrichi, magouilles et compagnie, en droite ligne *de quelque roulotte gitane.*

Mais bien sûr, moi, petit juif immigré, je suis paranoïaque. Qui d'autre que moi avait relevé ce point obscur, sans aucune importance ? Et puis la France, aujourd'hui, roule au mélange, alors qu'est-ce que j'ai à pinailler sur le choix des noms dans un stupide feuilleton. N'empêche que lorsqu'on demande à la télé de présenter des richards, c'est encore et toujours de mon côté que l'on lorgne, et j'aimerais bien qu'à la fin on me foute un peu la paix.

FIDEL DI PAZ
(Paris).

A quoi servent les sciences sociales ?

Dans son article « A quoi servent les sciences sociales ? A rien » *(le Monde* du 21 janvier), M. Jean Malaurie, en regrettant que ses connaissances soient si peu utilisées par le pouvoir, nous donne involontairement la réponse à sa question. Les sciences sociales, selon lui, doivent servir le pouvoir, d'abord. Et de pleurer sur la « désinformation » des Français, sur le rôle silencieux de la presse, qui n'intervient qu'« après que le feu a embrasé un espace »... Et pour nous punir, nous, les lecteurs, de notre « désinformation stupéfiante », il refuse de nous éclairer sauf par ses livres interposés.

A quoi servent les sciences sociales ? Elles doivent servir à informer le grand public. Elles doivent nous servir, à nous, qui n'avons pas toujours le temps ni les moyens de lire des livres « académiques ». Au *lieu de donner des leçons au pouvoir* et aux médias, M. Malaurie devrait relire les interventions dans la presse et à l'Assemblée nationale d'Alexis de Tocqueville qui, inlassablement, *suppliait « à genoux » de ne plus* traiter des hommes (les Algériens) comme des bêtes. Sait-on que le général Bugeaud est passé dans la mémoire algérienne comme l'« ogre qui mange les enfants désobéissants » ?

Non, M. Malaurie ! Les livres des chercheurs ne nous révèlent rien, car comme le dit si clairement André Fontaine, ce n'est pas informer que de *« n'écrire que pour les initiés » ;* ce n'est pas informer que de dépersonnaliser l'affaire algérienne en la résumant, comme vous le faites, à un « multiculturalisme » (...).

NADINE DE BUCH,
documentaliste (Paris).

A contre-sens de la décentralisation

Dans votre édition du 18 janvier, M. François Grosrichard souligne L'*« encombrement des chambres régionales des comptes ».* La raison n'est-elle pas que la création de ces chambres a été faite à contre-sens de la réforme décentralisatrice ?

Oubliant que le jugement des comptes des collectivités locales était en fait jusqu'alors (et depuis plus d'un demi-siècle) exercé en sa plus large part par les cent trésoriers-payeurs généraux, on a concentré au chef lieu de région ce *qui était départementalisé. Le juge* est désormais plus loin du justiciable, moins en mesure d'aider de ses conseils les magistrats municipaux, de prévenir leurs erreurs, comprendre leurs actions.

ANDRÉ NEURRISSE
(Paris).

Déontologie médicale et administration

L'article que vous avez consacré à la *« mise en place de la départementalisation. L'hôpital de la gauche* *(le Monde* du samedi 5 janvier 1985, page 9) a particulièrement retenu mon attention (...) Il se trouve justement que, au même moment, le fonctionnement du service dont j'ai la charge à temps plein depuis sa création en 1958 a dû subir les conséquences désastreuses d'une mise en application autoritaire et brutale des nouveaux principes d'administration hospitalière que vous évoquez précisément (...).

J'ai vécu avec mon équipe et mes malades les difficultés insupportables d'une « restructuration » de mon service de 60 lits de pneumophtisiologie à l'hôpital Jean Bouveri de Montceau-les-Mines, dont les critères d'activité étaient pourtant conformes à la norme nationale.

Après l'échec d'une procédure de soi-disant concertation consistant à ignorer tous arguments contraires au plan, même ceux donnés après expertise technique par le consultant régional de pneumophtisiologie, une opération style coup de poing a eu lieu par surprise le 4 janvier au pire moment. En hiver (surtout par –12°C et bientôt –24°C), la morbidité et la mortalité par affections respiratoires sont traditionnellement à leur plus haut niveau.

Le service de pneumologie a été victime d'une brusque amputation du tiers de ses lits d'hospitalisation active alors tous occupés, aboutissant à son asphyxie immédiate (admissions suspendues, liste d'attente pour la première fois depuis vingt-six ans) et d'un éclatement en trois sections écartées, facteur de déshumanisation et d'atteinte à la qualité des soins et à la sécurité des malades.

Quand j'aurai précisé que sur ordre du directeur, j'ai été relevé de mes responsabilités médicales à l'égard des pulmonaires encore soignés dans les lits repris par la médecine générale, j'aurai réussi à faire la preuve des réels dangers et du démembrement des services quand on n'en n'a pas mesuré les effets fâcheux pour les malades et le personnel, et du conflit entre déontologie médicale à l'hôpital et autorité du directeur.

Docteur PIERRE EZRA,
médecin chef du service de pneumophtisiologie (Montceau-les-Mines).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الاصل

étranger

EUROPE

Pologne

Un avocat évoque l'éventuelle responsabilité de l'URSS dans le meurtre du Père Popieluszko

L'éventuelle responsabilité de l'Union soviétique dans le meurtre du Père Popieluszko a été évoquée pour la première fois à Torun, mercredi 30 janvier, par l'un des avocats de la partie civile au cours du procès des quatre policiers accusés de l'assassinat du prêtre.

L'avocat, Me Jan Olszewski — un ancien conseiller de Solidarité spécialiste des droits civiques — a notamment déclaré : « *Je ne vois aucun groupe ou secteur de la société polonaise qui ait eu intérêt à faire de la Pologne un pays de misère, de désespoir et de terreur.* » Sans nommer directement l'Union soviétique, Me Olszewski a poursuivi dans un silence pesant : « *La faiblesse d'un pays fait la force d'un autre. Tout écolier qui a appris l'histoire de la Pologne sait à qui profite l'affaiblissement de notre pays. Je n'ose pas en dire davantage.* » Se tournant ensuite vers les quatre fonctionnaires du ministère de l'intérieur accusés du meurtre du Père Popieluszko, l'avocat a ajouté : « *Je frémis à l'idée que ces hommes, qui sont nés dans ce pays, aient pu agir en toute connaissance de cause.* »

Mardi, le procureur Leszek Pietrasinsky avait requis la peine de mort par pendaison pour le capitaine Piotrowski et des peines de vingt-cinq ans de prison pour les trois autres inculpés. Au terme d'une plaidoirie très politique, le procureur a trouvé des circonstances atténuantes aux deux complices de Piotrowski, les lieutenants Waldemar Chmielewski et Leszek Pekala. Les trois hommes avaient enlevé, sur la route de Bydgoszcz à Torun (Nord), l'aumônier de Solidarité qu'ils avaient ensuite battu, bâillonné et ligoté avant de le jeter dans une retenue d'eau de la Vistule, un sac de pierres ataché aux pieds. Le procureur estime que le colonel Adam Pietruszka, quarante-sept ans, ex-vice-directeur du département des cultes au ministère de l'intérieur, était bien coupable « *d'instigation et d'assistance* » au crime. Il a requis vingt-cinq ans de prison contre le colonel, qui, a-t-il dit, ne peut être considéré comme le « *co-auteur* » de l'assassinat, dans la mesure où il n'y a pas participé directement.

Sur un ton emphatique, le procureur a chargé le capitaine Piotrowski, « *caméléon qui change de couleur pour faire croire à son honnêteté (...), qui a manipulé ses subordonnés* » Chmielewski et Pekala. Les deux lieutenants, a-t-il dit, « *étaient jeunes, intelligents et travailleurs. Chmielewski est un bon père de famille (...), mais ils étaient dépendants de Piotrowski, ils craignaient qu'un refus de leur part n'entraine une punition* ».

Le colonel Pietruszka « *est le plus cynique de tous* » a poursuivi le procureur : « *Il a menti a ses co-inculpés, tenté ensuite de les couvrir pour se protéger lui-même, a essayé en vain de rejeter la responsabilité sur le général Zenon Platek* (son supérieur au ministère de l'intérieur), *mais il a été démasqué* ». Si « *l'on parle d'une instance supérieure au ministère de l'intérieur* » impliquée dans l'affaire « *cette instance supérieure était Pietruszka* ».

Le procureur a ensuite longuement développé la thèse du « *complot contre l'Etat socialiste* », dont tous les ingrédients se trouveraient réunis dans l'affaire Popieluszko. Prononçant un réquisitoire étonnant contre la victime, il a assimilé le Père Popieluszko à ses assassins : « *Ceci est une affaire à part, elle réunit en elle-même des forces qui luttent contre la ligne de l'entente. Le Père Popieluszko semait la zizanie, montrait de la haine à l'Etat socialiste, et il a été victime de personnes qui estimaient comme lui qu'elles pouvaient violer la loi* ».

Le procureur Pietrasinski n'a pas totalement écarté l'existence d'un instigateur à l'étranger. Restant dans le flou, il a fait état d'une enquête « *parallèle au procès* » sur les contacts de Piotrowski avec un certain « *Grzegorz Suski qui mène des activités anti-polonaises en Allemagne fédérale* ». Lors de deux séjours en Pologne en 1981 et 1982, Suski aurait remis à Piotrowski deux voitures occidentales « *en échange de services non spécifiés* ».

Alors que M. Pietrasinski lançait ces accusations, le capitaine Piotrowski a secoué la tête en signe d'incrédulité. Et quand il a entendu que la peine de mort était requise contre lui, il s'est rejeté en arrière en poussant un long soupir. Les lieutenants Chmielewski et Pekala sont restés tout le temps tête baissée entre les mains, tandis que le colonel Pietruszka prenait sans cesse des notes.

Mercredi, avant la plaidoirie de Me Jan Olszewski, un autre avocat de la partie civile, Me Edward Wende, a vivement protesté contre le réquisitoire du procureur. « *Je ne savais pas que je devrais une nouvelle fois prendre la défense du Père Jerzy, au moment où lui-même ne peut plus le faire* », a déclaré Me Wende. « *Dans son réquisitoire,* a-t-il ajouté, *le procureur Pietrasinski a dressé un nouvel acte d'accusation : il a placé la victime et ses bourreaux sur un pied d'égalité. Cela dépasse les limites de la bienséance et ne connaît pas de précédent dans les annales judiciaires du monde entier.* »

« *Jamais dans cette salle,* a poursuivi l'avocat, *les idées du Père Jerzy n'ont été exposées honnêtement. On n'a employé, à son égard, qu'invectives et calomnies. Or, le Père Jerzy détestait la violence et était un adversaire de la peine de mort.* »

« *Le Père Jerzy énervait,* a-t-il ajouté, *parce qu'il disait la vérité sans avoir peur. Des centaines de milliers de Polonais sont venus à ses funérailles. Jusqu'à aujourd'hui, les foules viennent se recueillir sur sa tombe. On érigera des monuments à sa mémoire, et cela prouve qu'il était une grande valeur de la nation.* »

Me Edward Wende et Me Jan Olszewski ont souligné, tous les deux, l'opposition de l'aumônier de Solidarité à toute forme de violence et, notamment, à la peine capitale. « *Je sais,* a dit Me Wende, *que si le Père Popieluszko se trouvait dans cette salle d'audience, il demanderait la grâce pour ses assassins.* »

« *Depuis hier,* a renchérit Me Olszewski, *je me trouve dans une situation difficile car l'ombre de la peine de mort plane dans cette salle, et le Père Jerzy était formellement opposé à la peine capitale.* »

Le verdict du procès est attendu pour la fin de la semaine. — (*AFP, Reuter.*)

MM. Adam Michnik et Bogdan Lis ont été inculpés

Varsovie (*AFP*). — M. Adam Michnik, trente-huit ans, historien et cofondateur du KOR (Comité d'autodéfense sociale) et Bogdan Lis, trente-deux ans, ancien responsable de Solidarité, ont été inculpés mercredi 30 janvier par la justice polonaise pour avoir participé à une réunion de la direction clandestine de Solidarité (TKK). Inculpés de « *participation à une organisation illégale* », les deux hommes qui risquent trois ans de prison, ont été laissés en liberté, selon la télévision polonaise.

Ces deux dirigeants de l'opposition avaient bénéficié de l'amnistie octroyée à la quasi-totalité des prisonniers politiques en juillet dernier. M. Adam Michnik était sorti de prison en août après avoir été détenu pendant plus de deux ans et demi sans procès. M. Bogdan Lis, arrêté en juin alors qu'il était le « *numéro deux* » de la TKK, avait été accusé de « haute trahison » et avait dû attendre début décembre pour être libéré à la suite d'interventions provenant notamment de l'Eglise polonaise.

La réunion de la TKK à laquelle MM. Michnik et Lis ont participé le 21 janvier s'est terminée par un appel à une grève d'un quart d'heure à l'échelle nationale pour le 28 février, afin de protester notamment contre la hausse des prix alimentaires.

L'appel à la grève est cosigné par le prix Nobel de la paix et ancien président de Solidarité, Lech Walesa, qui n'est pas mentionné parmi les participants à cette réunion animée par Zbigniew Bujak, « numéro un » de la direction clandestine de Solidarité. C'est le premier mot d'ordre de grève lancé par la TKK et M. Lech Walesa depuis octobre 1982.

Au cours de la même réunion, la TKK a adopté un texte, également signé par M. Lech Walesa, sur le procès des policiers assassins du Père Popieluszko. Les dirigeants de Solidarité y dénoncent « *la campagne des médias officiels contre l'Eglise* » et appellent « *tous les membres de Solidarité à garantir la sécurité des prêtres* » car « *s'attaquer à l'Eglise c'est s'en prendre à l'identité de la nation* ».

Grande-Bretagne

UN CAMOUFLET SANS PRÉCÉDENT

Mme Thatcher ne recevra pas le titre de docteur « honoris causa » de l'université d'Oxford

De notre correspondant

Londres. — 29 janvier 1985 : la date restera dans les annales d'Oxford. Ce jour-là, ayant pour un temps délaissé leur collège aux voûtes gothiques, les vieux maîtres s'étaient réunis sous la coupole baroque du Sherltonian Theater, et l'on a senti souffler le vent de la subversion. Drapés dans leur toge noire, les dignes représentants de la très vénérable université avaient des airs de conjurés. Ils votèrent. Par 738 voix contre 319, à plus de deux contre un donc, les *dons* (professeurs) et les *fellows* (leurs assistants) prononcèrent un véto retentissant qui fit courir dans toute l'Angleterre un frisson de satisfaction ou d'indignation, c'est selon : Mme Thatcher ne recevra pas le diplôme honoraire de droit civil traditionnellement accordé aux premiers ministres anciens d'Oxford.

Depuis la guerre, tous les autres chefs de gouvernement, travaillistes ou conservateurs — à l'exception de M. James Callaghan qui n'était pas d'Oxford, — ont reçu cet honneur peu après leur accession au pouvoir. Déjà, Mme Thatcher, ancienne étudiante en chimie à Oxford, avait attendu cinq longues années. Et voilà qu'on lui oppose, selon le mot d'un des protestataires, « *un refus poli* », en fait, un véritable camouflet.

La raison de ce veto ? « *Les dommages causés par ce gouvernement à l'ensemble de l'enseignement et plus particulièrement à la recherche scientifique.* » La « dame de fer » paie les coupes claires auxquelles elle se livre avec application dans les dépenses publiques.

En novembre, au Parlement, des conservateurs s'étaient joints à l'opposition pour obliger le ministre de l'éducation à faire marche arrière alors qu'il prétendait réduire les subventions aux étudiants. Ce qu'il faut bien appeler la conjuration d'Oxford survient quelques jours après la publication par le gouvernement d'un Livre blanc prévoyant une diminution de 5 % du budget de l'éducation et des sciences pour le prochain exercice 1985-1986.

La rebuffade a donné lieu à un communiqué au ton pincé du 10 Downing Street : « *C'est l'affaire de l'université. Si elle ne souhaite pas conférer cet honneur à Mme Thatcher, celle-ci est la dernière à désirer le recevoir.* »

FRANCIS CORNU.

RFA

Le débat sur les frontières affaiblit la cohésion du gouvernement de Bonn

(*Suite de la première page.*)

Vendredi 25 janvier, *Der Schlesier* — l'organe officiel de l'Association — publiait une fiction racontant la « *libération* » de la Silésie, aujourd'hui polonaise, par la Bundeswehr. L'article, signé par un jeune chrétien-démocrate, Thomas Finke, racontait comment les troupes allemandes étaient accueillies en libératrices dans les anciennes provinces du Reich, sans avoir pratiquement à livrer combat. Il a suscité une réprobation générale dans tout le pays. L'auteur a été sur-le-champ renvoyé de l'association, ainsi que de la Jeunesse chrétienne-démocrate. Mais ces mesures n'ont pas suffi à désarmer les critiques dont fait l'objet le président de l'association, le député démocrate-chrétien Herbert Hupka, et les pressions s'accentuent sur le chancelier Kohl pour qu'il se désolidarise clairement de cet homme qui a fait beaucoup parler de lui ces dernières semaines.

En décembre dernier, M. Hupka avait annoncé que le prochain congrès de son association, qui doit avoir lieu au mois de juin à Hanovre et auquel le chancelier avait annoncé sa participation, se déroulerait sous le slogan « *La Silésie reste nôtre* ». L'émoi des milieux politiques et l'insistance amicale du chancelier ont fini, non sans mal, par faire revenir M. Hupka sur sa décision.

L'attitude de M. Helmut Kohl suscite dans les milieux politiques et diplomatiques des commentaires acerbes. En prenant la parole devant la Fédération des associations de réfugiés, en septembre dernier, M. Kohl avait renoué avec une ancienne pratique des chanceliers démocrates-chrétiens. Au nombre de vingt, ces associations représentent les Allemands chassés des régions appartenant aujourd'hui à la Pologne et à l'Union soviétique (Poméranie, Prusse-Orientale, Silésie, notamment). Elles regroupent environ deux millions et demi des dix millions de réfugiés que compte officiellement la RFA. Leurs dirigeants avaient joué un rôle important au moment de la négociation des traités avec l'Est, veillant jalousement à ce que la question des frontières ne soit pas tenue pour définitivement réglée.

En renouant avec ces associations, le chancelier, qui se veut par ailleurs le continuateur de l'Ostpolitik menée avant lui par les sociaux-démocrates et les libéraux, prétendait maintenir vivant l'héritage d'une nation allemande dont une partie ne saurait, selon lui, être abandonnée purement et simplement à son sort sous la coupe de l'URSS. En tant que représentant de la première génération d'Allemands à ne pas avoir eu de responsabilité dans le nazisme (il avait quinze ans en 1945), M. Kohl se veut le chancelier d'une démocratie qui refuse désormais de recevoir des leçons de morale, surtout de l'Union soviétique. Le quarantième anniversaire de l'exécution des conjurés du 20 juillet 1944 avait été pour lui, l'année dernière, l'occasion d'affirmer que l'Allemagne fédérale se reconnaissait davantage aujourd'hui dans la résistance à l'hitlérisme que dans les crimes commis « *au nom du peuple allemand* » par le régime nazi. Lors de sa visite en Israël en février 1984, il avait provoqué quelques grincements de dents en déclarant que, s'il comprenait les souffrances endurées par le peuple juif, il ne s'en sentait pas directement responsable.

M. Helmut Kohl n'a pas jugé nécessaire de condamner M. Hupka, même s'il a implicitement admis, dans une lettre qu'il lui avait adressée la semaine dernière, que l'association des réfugiés de Silésie était allée trop loin. Il préfère insister sur le respect scrupuleux des traités par son gouvernement, et ne veut voir dans la campagne des pays de l'Est contre le « *revanchisme* » ouest-allemand qu'une opération de propagande. Malgré les attaques de l'opposition et les critiques d'une partie de sa majorité, il a pris la défense des réfugiés, qui, estime-t-il, ont plus que d'autres souffert des suites de la guerre et autant que d'autres pris part à la reconstruction de la RFA.

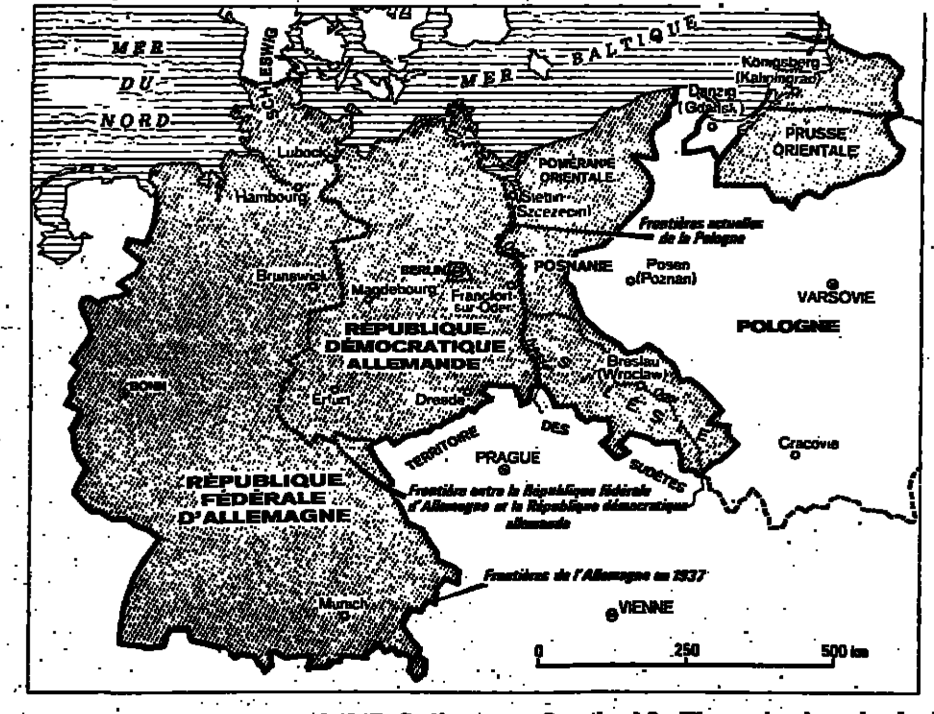
Cette position le place en totale contradiction avec son ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, le président du Parti libéral, de plus en plus isolé au sein du gouvernement. Le départ de M. Philip Jenninger, devenu président du Bundestag, a privé M. Genscher d'un des derniers soutiens dont il disposait à la chancellerie. Le ministre des affaires étrangères avait déclaré, dès le début janvier, que la discussion sur les frontières de l'Allemagne n'avait aucun sens et qu'elle allait à l'encontre des intérêts de la RFA. Il a estimé, vendredi, que la publication de l'article de *Der Schlesier* dépassait les bornes et dénoncé l'irresponsabilité d'une poignée de « *fonctionnaires* » appartenant aux associations de réfugiés. Face à une partie de la droite de l[a] Démocratie chrétienne, qui prôn[e] une ligne dure à l'égard de l'Es[t], M. Genscher a, jusqu'à présen[t] tenté de maintenir les orientatio[ns] de l'Ostpolitik de l'ancienne coal[i]tion. Les derniers rebondissemen[ts] de l'affaire des Silésiens vont lui re[n]dre la tâche plus difficile encore, [et] il semble peu probable qu'il puis[se] désormais compter se rendre en P[o]logne, comme il l'espérait encore il a quelques semaines.

M. Genscher sait que la résu[r]gence d'un débat sur les frontière[s] est dangereuse.

Le risque n'est pas tant, dans l'im[médiat] du moins, de réveiller de[s] sentiments nationalistes qui ne s'e[x]priment que dans des franges marg[i]nales de la population, que de susc[i]ter un raidissement à l'Est, et mêm[e] à l'Ouest. Les gouvernements fra[n]çais et britannique sont eux aus[si] placés dans une position embarra[s]sante. Ayant accepté de faire d[u] 8 mai 1985 une journée consacrée [à] la réconciliation des peuples eur[o]péens, ils vont désormais devoi[r] compter avec une surenchère idéol[o]gique entre les deux superpuis[s]sances. Alors que les Soviétique[s] cherchent à mettre l'accent sur l[e] danger des forces revanchardes alle[]mandes appuyées par l'OTAN, l[e] président Reagan vient lui-même d[e] faire savoir qu'il s'agissait de célé[]brer la victoire de la liberté. Le che[f] de l'exécutif américain, qui effec[]tuera une visite officielle en RFA e[n] mai prochain à l'occasion du som[]met des pays industrialisés, a confirmé dimanche qu'il ne se ren[]drait pas à Dachau, comme il e[n] avait d'abord eu l'intention.

HENRI DE BRESSON.

Les frontières de l'Allemagne en 1937



Après la capitulation allemande (8 mai 1945), Soviétiques, Britanniques et Américains définissent « provisoirement », à Postdam, les frontières de l'Allemagne et réduisent de près d'un tiers sa superficie par rapport au territoire du Reich. L'équivoque subsiste cependant quant à la délimitation de la frontière occidentale de Pologne.

En 1949, sont créées la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande (précédemment zone d'occupation soviétique).

La question des territoires situés à l'est de la ligne Oder-Neisse (Poméranie-Orientale, Posnanie, Silésie) demeurera une pomme de discorde entre la Pologne et la République fédérale d'Allemagne jusqu'à l'arrivée de M. Willy Brandt à la chancellerie et la mise en œuvre de l'Ostpolitik. En décembre 1970 le traité de Varsovie est signé entre la RFA et la Pologne. Il y est dit que la ligne Oder-Neisse constitue la frontière occidentale de la Pologne.

On estime à 9 millions environ le nombre des Allemands qui ont été transférés de ces anciens territoires de l'Est à la fin de la guerre ou après, et à trois millions environ ceux qui ont été expulsés de la région des Sudètes. Beaucoup ont péri en cours de route. La grande majorité des autres se sont installés en République fédérale, où on leur a accordé en 1950 un statut particulier, celui de « Heimatvertriebenen » (expulsés de leur patrie) qui leur donne droit à des avantages matériels visant à faciliter leur réinsertion. Curieusement, ce statut s'applique également à leurs descendants, ce qui explique le nombre encore élevé (9,6 millions) de personnes qui en jouissent actuellement. Ce statut ne s'applique pas, en revanche, aux personnes qui viennent de RDA.

Les associations de réfugiés des territoires de l'Est comptent environ 2,2 millions d'adhérents. Les Allemands originaires de Silésie constituent le groupe le plus important (300 000), avant ceux des Sudètes (140 000) et de Haute-Silésie (125 000) notamment.

AMÉRIQUES

LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN AMÉRIQUE LATINE ET LA THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION

« Il faut faire l'impossible pour empêcher que l'abîme entre riches et pauvres ne s'agrandisse »

déclare le pape en Equateur

Jean-Paul II, qui poursuit son voyage en Amérique du Sud, est attendu, vendredi 1er février au Pérou, où il doit rester jusqu'au 5 février. Le président Belaunde a exprimé l'espoir que cette visite papale permettrait une *« trêve politique »* entre les partis qui préparent déjà les élections générales d'avril. Toutes les précautions de sécurité ont été prises et près de trois mille arrestations « préventives » ont eu lieu à Lima avant l'arrivée de Jean-Paul II. Le pape termine, ce jeudi 31 janvier, son séjour en Equateur par une visite de Guayaquil, sur la côte du Pacifique. En Equateur comme au Venezuela, Jean-Paul II a beaucoup parlé des relations de l'Eglise avec le monde du travail. Il a peu fait référence, en revanche, aux questions posées par la théologie de la libération, une « doctrine » dont les principaux représentants sont péruviens.

De notre envoyé spécial

Quito. – Jean-Paul II avait rarement reçu un accueil aussi intense que celui que lui a réservé la population de Quito : émotion et spontanéité, une foi chaleureuse témoignant de la profonde religiosité des Equatoriens. Cette religiosité, qui s'exprime, par exemple, dans ces images pieuses que l'on voit dans les plus humbles maisons, s'est manifestée dès l'arrivée de Jean-Paul II mardi 29 janvier. Jusqu'à la cathédrale, dans la nuit tombante, une foule immense s'était assemblée brandissant de modestes croix de bois et créant, parfois, une confusion inquiétante pour le service de sécurité. La même foule, silencieuse et recueillie, s'est retrouvée, mercredi, au parc Carolina où le pape a célébré une messe en plein air. On la retrouvait, quelques heures plus tard, dans les rues de la vieille ville aux façades blanches, avec des arcades et des églises aux colonnes torsadées, qui se dirigeait vers la magnifique basilique San-Francisco au cœur de la cité.

Le pape a tenu à souligner ce qu'enseignait le *« langage muet des pierres »* de la place principale : *« C'est le fruit de l'effort et de la sueur de tant de travailleurs qui construisirent une église, un couvent et une place »*, a-t-il déclaré. Le rôle de la culture comme expression de la fraternité entre les hommes, quelle que soit leur origine sociale, est un thème que le pape venait de développer en s'adressant aux intellectuels dans l'église de la Compagnie de Jésus, un joyau de l'art baroque colonial. *« La foi qui ne se convertit pas en culture est une foi qui n'est pas pleinement accueillie, intégralement pensée et vécue. (...) La culture équatorienne ne pourra, sans se trahir, oublier les valeurs religieuses et chrétiennes qu'elle porte au fond d'elle-même »* a dit Jean-Paul II, qui a ajouté que cette culture ne peut que *« s'enrichir des principes de la doctrine sociale de l'Eglise. (...) Il faut faire tout ce qui est possible, et jusqu'à l'impossible, pour que l'abîme entre riches et pauvres ne s'agrandisse pas, mais aille en diminuant, au profit d'une plus grande égalité sociale. »* Il a de nouveau souligné la dignité des travailleurs : *« La société doit reconnaître en vous, en votre travail, l'un des fondements de sa prospérité et de son avenir, »* et encouragé *« toutes les initiatives visant à compléter dans toutes ses dimensions la réforme agraire »*. Le pape a enfin invité les évêques, les prêtres, les religieuses et les laïcs à *« faire cause commune, s'inspirant des principes de la doctrine sociale de l'Eglise afin que le monde du travail réussisse à trouver les voies de la justice, de la liberté et de la fraternité »*.

Un appel attendu par certains de ces prêtres et de ces religieuses qui partagent cette pauvreté quotidienne. Il y a de profondes différences de « perception » entre la base de l'Eglise, immergée dans la réalité sociale, et une hiérarchie qui en vit moins intensément les problèmes. L'Eglise équatorienne affronte un prosélytisme protestant vigoureux et une offensive des nouvelles « sectes », riches et actives, qui prêchent le renoncement et un spiritualisme désincarné. Ce nouvel *« opium du peuple »*, disent certains prêtres, n'est pas exempt de visées politiques encourageant la passivité des populations.

La dernière escale au Venezuela

Ces offensives et les défis lancés par la marginalisation de vastes couches sociales (en particulier les Indiens et les immigrants attirés par les villes) ont contribué à ressouder une Eglise qui a connu dans un passé récent divisions et tensions. *« Il y a certes des prêtres qui adhèrent à certaines thèses de la théologie de la libération, mais ils n'ont pas pour autant coupé les ponts avec leurs évêques »*, affirme Mgr Jose Vicente Eguiguren, qui dirige Radio-Catholica.

Jean-Paul II devait se rendre ce jeudi à Latacunda, une ville de la Sierra. Un dessin du journal *El Comercio* (indépendant) illustre l'attente du message de Jean-Paul II : il représente un Indien regardant le pape arriver avec cette légende : *« Enfin, nos chemins se croisent. »*

Avant l'Equateur, Jean-Paul II a fait une dernière étape au Venezuela, à Ciudad-Guayana le mardi 29 janvier. Des routes en ligne droite à travers la maigre végétation et des terres d'argile ocre, le puissant Orénoque et son affluent, le rio Caroni, charriant leurs eaux mêlées vers le large delta : c'est le décor de Ciudad-Guayana, une cité industrielle et nouvelle. Elle est située au cœur de cette Guyane où naguère les Espagnols poursuivaient les chimères des trésors de l'Eldorado et où aujourd'hui on exploite activement les gisements de fer.

A Ciudad-Guayana, ville sans racines, Jean-Paul II a choisi de s'adresser au monde ouvrier. La presse locale avait annoncé un *« discours révolutionnaire »*. En fait, l'homélie prononcée par le pape rappelait surtout les principes bibliques et les thèmes de l'encyclique *Laborem Exercens*. Jean-Paul II a souligné le principe de la dignité des travailleurs, dénonçant le *« terrible déséquilibre existant entre une minorité jouissant des richesses et une majorité qui en est privée »*. Mais il a aussi insisté sur la situation des paysans : *« Je désire réaffirmer*, a-t-il déclaré, *la grande dignité de votre mission et de vos personnes qui ne sont en rien inférieures à celles des autres catégories sociales. »*

Au cours d'un déjeuner avec une centaine d'ouvriers (choisis par leurs chefs d'atelier en fonction de l'ancienneté et de la bonne conduite au travail) de la Sidor, le plus important complexe sidérurgique du pays employant dix-sept mille salariés, Jean-Paul II a souligné la *« communion fraternelle »* qui l'unit au monde du travail.

« Don du Bon Dieu ou du diable, le pétrole a été la grande illusion du Venezuela : il a apporté au pays une richesse tombée du ciel, non pas comme résultat du développement, mais comme une sorte de rente qui a été gérée sans souci de justice sociale », déclare le Père jésuite Arturo Sosa, directeur de la revue *Sic*. *« Assurément, personne ne peut dire que le pays vit aujourd'hui plus mal qu'il y a trente ans, mais la disparité des conditions sociales est infiniment plus grande qu'auparavant. »*

PHILIPPE PONS.

● *Le pape Jean-Paul II se rendrait de nouveau au Zaïre en août.* – On a annoncé à Kinshasa, le mercredi 30 janvier, que Jean-Paul II, qui s'est déjà rendu au Zaïre en mai 1980, pourrait de nouveau visiter ce pays en août prochain. Le Vatican n'a pas encore confirmé.

● *Rectificatif.* – Une erreur matérielle a rendu peu compréhensible le texte sur la Vierge de Coromoto, patronne du Venezuela (*le Monde* du 29 janvier). C'est bien en 1652 (et non en 1952) que la « belle dame » de Coromoto est apparue à une tribu indienne. La Vierge est la patronne du Venezuela depuis 1942.

Querelle idéologique ou contestation de l'Eglise ?

La visite de Paul VI à Bogota en 1968 était sans précédent. C'était la première fois, dans l'histoire de l'Eglise, qu'un pape foulait le sol du Nouveau-Monde. Depuis, les voyages du pape se sont banalisés, surtout sous le pontificat actuel. Si la tournée actuelle de Jean-Paul II en Amérique du Sud – la sixième qu'il entreprend sur ce continent – revêt une importance particulière, c'est en raison des graves problèmes que l'Eglise affronte.

Ces problèmes s'appellent misère, famine, chômage, ignorance, superstition, dictatures, injustice, torture... Et, face à des situations souvent dramatiques, beaucoup de chrétiens s'engagent dans une lutte sociale, politique, mais aussi religieuse, pour libérer le peuple de pauvres et d'opprimés et lui rendre la dignité humaine. Or cette lutte de libération a donné lieu, chez certains, à une systématisation intellectuelle et à un courant de pensée qui, en dépit de sa grande diversité, est connu sous le nom de « théologie de la libération ».

Une lecture « marxiste » de la Bible

Des expressions extrémistes de cette théologie – notamment une politisation à outrance, avec des emprunts au marxisme, une certaine justification de la violence révolutionnaire et une contestation de l'Eglise officielle – ont fini par inquiéter une fraction de la hiérarchie catholique en Amérique latine, qui a fait part de ses craintes aux congrégations romaines et au pape, dont l'aversion pour l'activité politique des prêtres est connue. Cela donne tout son sens au choix du Pérou – la prochaine étape du pape après l'Equateur – comme point culminant de ce voyage, car c'est ce pays qui a vu naître la théologie de la libération.

C'est, en effet, lors de la première assemblée des épiscopats latino-américains à Medellin (Colombie), en 1968, qu'un jeune théologien péruvien, Gustavo Gutierrez, présente un rapport sur la « théologie du développement ». Par la suite, il raconte : *« J'ai compris qu'il était plus biblique et plus théologique de parler d'une théologie de la libération. »* L'appellation – fort peu contrôlée ! – a fait son chemin depuis...

L'offensive romaine, relayant celle menée depuis le début contre cette théologie par les éléments les plus conservateurs des Eglises latino-américaines autour du cardinal Alfonso Lopez Trujillo, président du CELAM avant de devenir archevêque de Medellin, a commencé, en mars 1983, en prenant justement pour cible le théologien Gustavo Gutierrez. Le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, avait adressé, à cette date, à l'épiscopat péruvien un document en dix points sur la théologie de Gutierrez.

Le théologien péruvien y est accusé notamment d'opérer une lecture *« sélective »* et *« marxiste »* de la Bible et d'opposer *« l'Eglise des pauvres, l'Eglise de la base, qui est l'authentique peuple de Dieu »*, à l'Eglise hiérarchique. L'épiscopat péruvien est divisé.

Devant son incapacité à prendre position d'une manière concertée sur les dix points litigieux de la théologie de Gutierrez, le cardinal Ratzinger décide d'intervenir personnellement. D'abord, il réunit, en mars 1984 à Bogota, les présidents des commissions doctrinales de toutes les conférences épiscopales latino-américaines.

Ensuite, il convoque une autre des têtes pensantes de la théologie de la libération, le Brésilien Leonardo Boff, à comparaître devant l'ex-Saint-Office, à Rome, pour défendre l'orthodoxie de ses écrits. Enfin, le cardinal rend publique une *« Instruction sur quelques aspects de la théologie de la libération »*, qui met en garde contre *« les déviations et les risques de déviation, ruineux pour la foi et pour la vie chrétienne, que comportent certaines formes de théologie de la libération, qui recourent, d'une manière insuffisamment critique, à des concepts empruntés à divers courants de la pensée marxiste »*.

Prêtres déviationnistes

Ce document, qui ne nomme personne mais jette le soupçon sur tout le monde, provoque de nombreuses réactions, la plupart pour soutenir et défendre les théologiens de la libération. Un exemple parmi cent, et non le moindre, puisqu'il s'agit du cardinal Godfried Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles, qui ne passe pas pour un contestataire.

Retour d'une tournée en Amérique latine, le cardinal Danneels a déclaré : *« Si j'étais là-bas, je ferais sans doute la même chose que ces gens que j'ai vus à la base et qui sont en train de renouveler l'Eglise. Ce serait une catastrophe si on les décourageait ! Cette instruction romaine présente une théologie de la libération qui n'existe pas sous cette forme. »* En effet, toute la question est là.

Même la comparution de Leonardo Boff devant la congrégation romaine en septembre 1984 ne régla pas l'affaire, puisque, contre tous les usages, le théologien brésilien était accompagné par deux des représentants les plus prestigieux de l'épiscopat latino-américain : les cardinaux Paulo Evaristo Arns, archevêque de Sao-Paulo, et Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza.

Sans désarmer, le cardinal Ratzinger a profité de la visite *ad limina* des évêques péruviens, le mois suivant à Rome, pour essayer de les faire signer un texte commun critiquant la théologie de la libération. Après trois essais infructueux, à partir de textes à chaque fois édulcorés, les évêques ont signé un communiqué exprimant leur *« accord unanime »* avec le document romain, mais leurs divisions n'ont pas été surmontées pour autant.

Cela explique l'importance de l'étape péruvienne du voyage de Jean-Paul II. Déjà lors de son précédent voyage, dans les Caraïbes, en octobre 1984, il avait condamné ce qu'il qualifie d'*« Eglise populaire »*, dont le modèle est au Nicaragua. Pour le pape, cette Eglise, au nom de l'option « exclusive » en faveur des pauvres, considérés comme le seul et authentique « peuple de Dieu », défie la hiérarchie épiscopale et *« n'est pas l'Eglise du Christ »*.

Finalement, c'est la contestation de l'institution ecclésiastique, ainsi que de ses représentants hiérarchiques, qui inquiète le plus les autorités romaines. Ce n'est pas un hasard si le livre qui a valu à Leonardo Boff d'être convoqué devant l'ex-Saint-Office, *« Eglise, charisme et pouvoir »*, est une analyse critique de l'Eglise catholique, dans ses instances dirigeantes, en tant qu'institution.

C'est surtout en cela que le courant latino-américain de la théologie de la libération constitue un défi pour l'autorité ecclésiastique. Moins sur le plan des idées – le danger marxiste n'étant le plus souvent qu'un prétexte – qu'en tant que critique de l'exercice de l'autorité dans l'Eglise. Jean-Paul II en est bien conscient et, dans des interventions, il se garde de condamner la théologie de la libération ou de remettre en question *« l'option préférentielle en faveur des pauvres »*, définie à la conférence de Puebla en 1979. En revanche, il souligne la nécessaire unité autour des évêques et dénonce la création d'une Eglise populaire, coupée de la hiérarchie, ainsi que l'action politique des *« prêtres déviationnistes »*, comme il vient de le faire à Caracas.

ALAIN WOODROW.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

Ambassadeur aux Nations unies

MME KIRKPATRICK A PRÉSENTÉ SA DÉMISSION AU PRÉSIDENT REAGAN

Washington *(AFP)*. – Mme Jeane Kirkpatrick, ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, a confirmé mercredi 30 janvier, sa démission et déclaré qu'elle allait reprendre son poste de professeur à l'université Georgetown à Washington.

Mme Kirkpatrick, dont la fermeté en politique étrangère est vivement appréciée des républicains les plus conservateurs, a démenti, après un entretien avec le président Reagan, avoir jamais souhaité obtenir un poste important au sein du gouvernement ou à la Maison Blanche, comme la presse américaine l'a affirmé à plusieurs reprises depuis quelques mois. Dans une courte déclaration à la presse, Mme Kirkpatrick a annoncé qu'elle avait présenté sa démission au président américain le 11 décembre dernier et qu'elle compte quitter ses fonctions vers le 1er mars, lorsque son successeur aura été nommé. Selon un fonctionnaire de la Maison Blanche, le remplaçant de Mme Kirkpatrick serait M. Vernon Walters, actuellement ambassadeur itinérant et ancien directeur adjoint de la CIA.

Grande-Bretagne

● **LES POURPARLERS ENTRE DIRECTION DES CHARBONNAGE ET MINEURS AU POINT MORT.** – La reprise de contact qui a eu lieu le 29 janvier entre l'Union nationale des mines (NUM), présidée par M. Arthur Seargill, et l'administration des Houillères (NCB) n'avait donné aucun résultat le jeudi 31 janvier. La NBC, en effet, a continué d'exiger du syndicat, avant toute négociation sur le fond, un engagement écrit précisant qu'il admet le principe de la fermeture des puits considérés comme « économiquement non rentables ; la NUM, estimant que c'était là, précisément, l'objet du débat, s'y est refusée. Le contact, cependant, n'a pas été rompu entre les deux parties. – *(Corresp.)*

Pérou

● **LES ETATS-UNIS ENVISAGENT DE DOUBLER LEUR AIDE MILITAIRE AU PÉROU.** – L'administration Reagan a l'intention de demander au Congrès que l'aide militaire au Pérou soit doublée pour la prochaine année fiscale en réclamant 20 millions de dollars supplémentaires. C'est la Colombie qui reçoit actuellement l'aide militaire américaine la plus importante en Amérique du Sud. Il s'agit, selon Washington, d'aider les autorités péruviennes, accusées de violation des droits de l'homme dans la lutte contre la guérilla du Sentier lumineux, de *« mieux faire face à leurs difficultés »*. Un porte-parole du département d'Etat a exprimé l'espoir, mercredi 30 janvier, que le gouvernement démocratique péruvien *« saurait résoudre lui-même ce problème »*.

[Les accords de coopération militaire passés avec l'Union soviétique par le Pérou il y a quinze ans sont toujours en vigueur. L'armée péruvienne dispose de matériel lourd soviétique, en particulier des chars. L'aide militaire américaine accrue pourrait, selon Washington, permettre aux Péruviens de moderniser leur armement utilisé dans la lutte antiguérilla, en particulier les hélicoptères.]

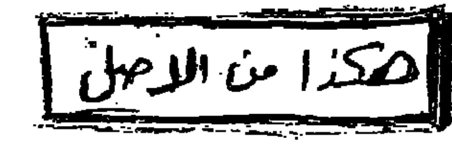
RFA

● **VINGT-SEPT DÉTENUS MEMBRES DE LA FRACTION ARMÉE ROUGE FONT LA GRÈVE DE LA FAIM.** – Selon des informations fournies par des autorités allemandes, vingt-sept prisonniers membres de la Fraction armée rouge, ainsi qu'un nombre non précisé de sympathisants, observaient encore, le mercredi 30 janvier, leur grève de la faim commencée en décembre. Trois détenus ont récemment arrêté leur jeûne. Un autre prisonnier, en revanche, M. Lutz Taufer, qui avait, le 29, été transporté à l'hôpital de Hanovre dans un état grave, est retourné le lendemain en prison après avoir, en raison des soins qui lui ont été administrés, recouvré sa pleine « volonté ». – *(AFP.)*

Sri-Lanka

● **UNE AMBULANCE SAUTE SUR UNE MINE.** – Une ambulance a sauté sur une mine près de Batticaloa, dans l'est du pays, le mercredi 29 janvier. Trois personnes ont été tuées et six autres sérieusement blessées dans l'attentat qui, selon les autorités, visait plutôt une patrouille des forces de sécurité. D'autre part, le gouvernement a imposé cette semaine une *« censure limitée »* sur la couverture par la presse locale de l'insurrection tamoule. – *(UPI.)*



DIPLOMATIE

RÉUNIE POUR UNE CINQUIÈME SESSION A STOCKHOLM

La Conférence sur le désarmement en Europe pourrait bénéficier du « dégel » Est-Ouest

La cinquième session de la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe (CDE) s'est ouverte mardi 29 janvier à Stockholm. Les pays membres de l'alliance atlantique y ont présenté, mercredi, un projet tendant à institutionnaliser les échanges d'informations militaires « élémentaires » entre l'Est et l'Ouest pour favoriser, selon les termes employés par le chef de la délégation américaine, M. Goodby, *« l'élimination de la méfiance engendrée par l'ignorance »*. La délégation soviétique en a pris note sans faire de commentaire.

A Strasbourg, M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a prononcé devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe un discours consacré à la réouverture du dialogue avec l'Est. *« Il est nécessaire de renforcer et d'approfondir notre coopération, dans tous les secteurs, avec les pays du pacte de Varsovie, y compris la RDA et la Pologne »*, a-t-il notamment déclaré. Ces pays, a ajouté M. Genscher, étudient actuellement la proposition finlandaise, reprise par la République fédérale, d'organiser le 1er août prochain, à Helsinki, une conférence réunissant les trente-cinq Etats signataires des accords qui portent son nom, et dont on célébrera alors le dixième anniversaire.

Une telle rencontre, a estimé le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, donnerait *« un élan nouveau »* au processus de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe).

Stockholm. — L'Union soviétique a présenté mardi, dès l'ouverture de cette cinquième session de la CDE, un projet de traité sur *« le maintien de relations pacifiques et sur le non-recours à la force pour régler les conflits »*. Ce texte reprend très largement les propositions faites en mai dernier à Budapest par les pays du pacte de Varsovie à ceux de l'alliance atlantique.

Mais, cette fois-ci, il est soumis aux trente-cinq nations représentées à Stockholm (les États-Unis, le Canada et tous les Européens sauf l'Albanie), et l'engagement de *« ne pas employer le premier les armes nucléaires ou conventionnelles »* s'appliquerait, selon la proposition soviétique, non seulement au territoire européen, mais aussi aux *« régions qui ne sont couvertes par aucune juridiction nationale »*, comme les eaux internationales et l'espace. L'obligation de ne pas user de la force serait applicable aux personnels militaire et civil des trente-cinq pays, *« où qu'ils se trouvent »*. Autrement dit, si l'on suit le raisonnement soviétique, même hors d'Europe.

Le chef de la délégation américaine, M. James Goodby, estime que ces propositions ne sont pas de nature à faire progresser les travaux de la conférence. *« Nous sommes prêts,* dit-il, *à confirmer le principe du non-recours à la force dans le cadre d'un accord global, sur des mesures concrètes de confiance et de sécurité, mais l'Union soviétique ne s'est toujours pas montrée disposée à discuter nos propositions en ce sens. »* Plusieurs pays neutres et non-alignés sont également sceptiques, et voient difficilement comment ils pourraient approuver un tel traité *« juridiquement contraignant »*, selon ses artisans.

De part et d'autre, on s'accorde à dire que la conférence doit enfin entrer dans une phase concrète, et bénéficier du relatif «dégel» actuel des relations Est-Ouest. Reste à savoir si cette volonté et l'optimisme affiché par de nombreuses délégations, notamment la soviétique qui affirme avoir reçu des instructions

De notre correspondant.

de Moscou pour signer un accord rapide, peut se traduire dans les faits. Il faut constater que les positions des Etats-Unis et de l'URSS, qui étaient jusqu'ici les deux principaux acteurs de la CDE, sont toujours très éloignées l'une de l'autre.

Il faudra attendre les réactions du pacte de Varsovie aux propositions concrètes de l'OTAN, qui seront présentées dans les semaines à venir, pour savoir si les discussions sérieuses peuvent réellement s'engager après un an de piétinement.

La conférence de Stockholm s'était ouverte le 17 janvier 1984 dans un climat international détestable. Les Soviétiques venaient de se retirer des pourparlers de Genève sur les missiles de moyenne portée, et les Américains commençaient à déployer leurs fusées en Europe. Leurs rapports sont cependant restés, dans l'ensemble, assez courtois à Stockholm, meilleurs même que prévu, mise à part une violente dispute suscitée par l'évocation du cas Sakharov par le délégué américain au cours d'une séance plénière. Le dialogue était donc maintenu, mais c'était un dialogue de sourds.

Les propositions soviétiques

Il a fallu attendre le début de la deuxième session, au printemps, pour connaître enfin les propositions soviétiques. Celles-ci sont toujours valables. *Elles* comprennent six points dont les principaux sont la conclusion d'un accord de non-recours à la force, un engagement de ne pas employer le premier l'arme nucléaire, l'interdiction des armes chimiques, la création de zones dénucléarisées, notamment dans les Balkans et en Europe du Nord, et une limitation des manœuvres des troupes terrestres. Seul ce dernier point avait été accueilli avec une certaine satisfaction par l'alliance atlantique. Pour le reste, les Américains estimaient que les suggestions de l'Est n'avaient aucun rapport avec le mandat de Madrid.

Après l'échec de la médiation des pays neutres, ce n'est qu'au terme de la quatrième session, donc au mois *de décembre, après la réélection du* président Reagan, que les trente-cinq pays participants sont parvenus à un accord sur la façon de travailler à Stockholm. De l'avis général, les diplomates finlandais ont fait preuve d'une grande habileté et joué ici un rôle déterminant. Deux groupes de travail ont été mis en place. Au sein du premier, les discussions porteront notamment sur la limitation de l'ampleur des manœuvres militaires et les moyens de communication en temps de crise. Dans le second groupe seront discutés un approfondissement du document final d'Helsinki, les mesures de confiance et de sécurité technico-militaires, ainsi que les échanges d'observateurs pendant les manœuvres.

ALAIN DEBOVE.

SUR RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

La crédibilité de la dissuasion nucléaire française n'est pas réduite par les armes spatiales à rayons

assure M. Védrine, le conseiller diplomatique de l'Elysée

M. Hubert Védrine, conseiller diplomatique de M. Mitterrand, a précisé, mercredi 30 janvier, au cours d'un entretien diffusé par Radio-France internationale, les conceptions françaises en matière de défense nucléaire et spatiale.

Après avoir rappelé que la France reste *« extrêmement attachée »* à l'équilibre de la dissuasion, *« système qui garantit la paix »*, M. Védrine a ajouté : *« Si un jour, on arrive à bâtir un système de défense fondé sur autre chose que l'équilibre de la menace, naturellement cela sera très bien et extrêmement intéressant. Et, par rapport aux opinions publiques, extrêmement réconfortant. Mais nous n'en sommes pas là. Donc la France est très attachée à cela et, à cet égard, nous trouvons très raisonnable le traité ABM de 1972 dans lequel les Etats-Unis et l'Union soviétique étaient convenus de limiter les armes offensives pour précisément ne pas mettre en cause cet équilibre de la dissuasion. C'est le point central que certaines opinions publiques dans les pays occidentaux (et je ne pense pas à la France, mais plutôt à d'autres pays) ont le plus de mal à admettre. Il faut bien comprendre que l'arme nucléaire est une arme qui est destinée à ne pas servir ; mais on ne doit pas avoir la certitude qu'elle ne servira pas. C'est dans cette incertitude que se joue le sort de la paix, précisément. Ce qui fait que si vous développez des armes qui sont susceptibles de rendre inefficace, ou extrêmement aléatoire, cette capacité de menaces ou de représailles, paradoxalement, vous ne progressez pas vers la paix, mais vers une situation d'incertitude dans laquelle le risque s'accroît. »*

Au sujet de l'« initiative de défense stratégique » du président Reagan en faveur des armes spatiales à énergie dirigée, le conseiller diplomatique de l'Élysée a estimé : *« La paix, au lieu d'être assurée par la capacité intacte de représailles, serait assurée par un système défensif empêchant les différents missiles éventuellement lancé, d'atteindre le territoire américain.* A priori, *c'est extrêmement sympathique comme perspective, et tout individu de bon sens devrait normalement approuver cet objectif. Et pourtant, il nous pose des problèmes. Le premier est qu'il paraît extrêmement aléatoire, extrêmement improbable, d'atteindre à vue humaine et même pendant plusieurs décennies, un système de ce type. Pour arriver à ce que l'on appelle un véritable bouclier il faudrait que pas un missile ne passe, pas un seul. Est-ce qu'une des deux grandes puissances pourrait confier sa défense uniquement à un système de bouclier, s'il restait le risque de voir passer un seul missile à sept ou huit têtes — je dirais même à une seule tête — qui pourrait détruire New-York ? L'arrivée d'une seule tête sur Moscou ou sur New-York est tout à fait intolérable, impossible. Et aujourd'hui, dans l'état actuel des connaissances scientifiques et militaires, on ne peut pas arriver à penser qu'un système de bouclier soit réalisable à 100 %. Par conséquent, on ne peut pas aujourd'hui arriver à penser que l'on puisse s'en remettre un jour uniquement à ce système défensif. »*

M. Védrine a, par ailleurs, repoussé l'argument selon lequel l'hostilité de Paris à l'égard des projets de défense spatiale du président américain pourrait être due au fait qu'un tel dispositif, s'il était adopté par les Soviétiques, ôterait toute portée à la stratégie française de dissuasion. *« Etant donné que nous sommes extrêmement sceptiques sur la possibilité d'arriver à un véritable bouclier,* a-t-il dit, *nous ne pouvons pas craindre les conséquences de sa mise en œuvre, indirectement. Cela serait complètement illogique. Nous ne pouvons pas craindre que les Etats-Unis s'enferment derrière leur bouclier et nous ne pouvons pas craindre que l'URSS, à son tour, se dote d'un bouclier qui rendrait notre capacité de menace — qui est faite, encore une fois, pour ne pas être mise en œuvre et donc servir la paix — nous n'avons pas à craindre que cette capacité de menace devienne caduque, puisqu'il ne semble pas possible d'arriver complètement à ce résultat. A cet égard, nous sommes très tranquilles. (...) Ce que nous craignons, ce sont des développements incontrôlés qui, sans arriver au bouclier, entraîneraient des déstabilisations ou des incertitudes ou des développements nouveaux dans cette course aux armements, et qui relanceraient, de façon générale, les dépenses en matière d'armement, l'addition de certains systèmes par rapport à d'autres systèmes. (...) Notre motivation n'est pas du tout que la France craigne que sa force de dissuasion ne devienne, du jour au lendemain, caduque. Cela ne nous paraît pas du tout une menace plausible à court et à moyen terme, précisément à cause des incertitudes considérables qui planent sur la mise en œuvre du bouclier lui-même. »*

PROCHE-ORIENT

Israël

La « victoire morale » de M. Sharon sur « Time » n'a pas fait remonter sa cote

De notre correspondant

Jérusalem. — On lui avait prédit un accueil en fanfare, avec chansons, fleurs et bousculades. Mais quand M. Ariel Sharon, enfin rentré au pays, mercredi 30 janvier, quitta l'aéroport de Tel-Aviv, la seule banderole qu'il put lire n'avait rien d'un joyeux calicot. brandie par une famille endeuillée, elle disait simplement : *«Sharon est coupable 610 fois»*. Autant de fois qu'il y a eu de morts israéliens au Liban.

Les bruyants disciples du *«roi Arik»* n'étaient pas au rendez-vous pour entendre leur héros célébrer l'*«importante victoire morale»* remportée sur l'hebdomadaire *Time*. Certes, le ministre du commerce et de l'industrie a perdu son procès contre le magazine américain. Il ne recevra pas les 50 millions de dollars destinés à une fondation contre l'antisémitisme. Il n'y avait d'ailleurs jamais sérieusement songé.

L'important est ailleurs : en jugeant que *Time* avait diffamé M. Sharon (*le Monde* du 18 janvier), le tribunal de New-York lui a moralement donné raison. *«J'ai prouvé,* a-t-il dit à son retour, *que* Time *avait menti. Cela est maintenant connu du monde entier. Aucun Israélien n'a été mêlé d'une quelconque manière aux massacres de Sabra et Chatila.»*

En allant guerroyer pendant près de trois mois dans un prétoire de Manhattan contre l'une des plus influentes publications mondiales, M. Sharon nourrissait plusieurs desseins : river son clou à un périodique très lu mais peu aimé des Israéliens, blanchir sa réputation gravement ternie par le rapport d'enquête sur les massacres, relancer sa carrière politique en vue d'atteindre un jour son objectif avoué : devenir premier ministre. Il fit de son procès une affaire martiale : *«Je suis un soldat qui part au front»*, déclarait-il en quittant Israël début novembre. Sa tactique était limpide : identifier sa cause à celle de l'Etat et du peuple juif, et se draper dans l'Étoile de David.

Les chefs du Hérout, MM. Begin et Shamir, se sont félicités publiquement du succès de l'ancien ministre de la défense. Ce dernier se sentira-t-il maintenant assez revigoré pour contester à M. Shamir sa place de chef d'un parti dont la base est à la fois orpheline de Begin et déçue par son successeur, qu'elle juge trop apathique ?

En fait, le procès « *Time* contre Sharon » ne devrait guère modifier le jugement que les Israéliens portent sur l'artisan de la guerre du Liban. Ses partisans resteront inconditionnels, ses adversaires tout autant. Un sondage publié mercredi par *Maariv* reflète la popularité croissante de M. Pérès — 42 % des Israéliens en font leur « meilleur candidat » au poste de premier ministre, — la cote déclinante de M. Shamir (18 %) et l'audience réduite de M. Sharon (6 %).

J.-P. LANGELLIER.

ASIE

Chine

Pékin annonce que l'armée chinoise est « prête au combat » à la frontière vietnamienne

Un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a déclaré, le mercredi 30 janvier, que *« les forces armées chinoises stationnées à la frontière* (sino-vietnamienne) *sont prêtes au combat pour repousser les agresseurs »*. Cet avertissement a été lancé vingt-quatre heures après que le chef de la diplomatie chinoise, M. Wu Xueqian, en visite à Singapour, eut déclaré que la Chine *« se réservait le droit de donner une seconde leçon au Vietnam »*, c'est-à-dire d'engager des opérations comparables à celles de février 1979, au cours desquelles les troupes chinoises avaient profondément pénétré en territoire vietnamien.

Notre *correspondant* à Pékin, Patrice de Beer, indique que les pressions actuellement exercées par la Chine à sa frontière avec le Vietnam sont destinées à alléger celles que les forces de Hanoï font peser de leur côté sur les résistants cambodgiens dans différents secteurs de la frontière khméro-thaïlandaise et qui ont été principalement dirigées jusqu'à présent contre les troupes du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK), fraction non communiste, dirigée par M. Son Sann, de la coalition antivietnamienne. Si Hanoï, observe notre correspondant, décidait d'étendre ses attaques aux bases des Khmers rouges (de M. Pol Pot) et des partisans du prince Sihanouk, au risque de provoquer des accrochages avec l'armée thaïlandaise, la Chine pourrait se trouver contrainte à une action militaire d'envergure contre le Vietnam sous peine de mettre en cause sa crédibilité auprès de ses alliés asiatiques.

Des incursions vietnamiennes *ont* déjà eu lieu ces derniers jours sur le territoire de la Thaïlande. Un porte-parole de l'armée thaïlandaise a indiqué mercredi que celle-ci était intervenue lundi, avec l'appui de l'aviation pour repousser les intrus en territoire cambodgien.

La mission de M. Perez de Cuellar

Sur le plan diplomatique cependant, le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, poursuivait ce jeudi à Bangkok — où il devait notamment rencontrer le prince Sihanouk — la mission qu'il a entreprise en vue de favoriser un règlement de la crise cambodgienne. Avant de quitter Hanoï, où il a eu plusieurs entretiens avec le chef de la diplomatie vietnamienne, M. Nguyen Co Thach, et le premier ministre, M. Pham Van Dong, M. de Cuellar a fait état de *« progrès modestes »* dans la recherche d'une solution pacifique. Il a qualifié d'*« extrêmement utiles »* les conversations qu'il a eues avec les dirigeants vietnamiens auxquels il a, d'autre part, transmis un message du gouvernement américain portant sur *« trois ou quatre questions »* — dont celle des soldats américains disparus en Indochine.

M. Nguyen Co Thach a, pour sa part, exprimé le souhait que Washington contribue à la recherche de la paix au Cambodge. *« Tout effort de la part des Etats-Unis,* a-t-il dit, *pour résoudre les questions de l'Asie du Sud-Est serait le bienvenu. »*

Philippines

LE CINÉASTE LINO BROCKA EN PRISON

Manille *(AFP)*. — Le plus connu des réalisateurs philippins, Lino Brocka, est emprisonné depuis le lundi 28 janvier pour avoir participé à une manifestation des travailleurs du transport philippins, a-t-on appris à Manille. Selon les organisateurs de la manifestation, cent cinquante et une personnes avaient été arrêtées à cette occasion. Quatre-vingt-quatre d'entre elles — dont Lino Brocka — étaient encore détenues mardi soir. La libération sous caution du cinéaste a été refusée, ont indiqué ses avocats.

[Opposant au régime de Marcos, Lino Brocka, âgé de quarante-quatre ans, a acquis une réputation internationale. Tous ses films — notamment *Insiang, Jaguar, Bona* et *Bayan Ko*, présentés en mai dernier au Festival de Cannes — évoquent la réalité sociale et politique de son pays.]

AFRIQUE

Tchad

N'DJAMENA ACCUSE LA LIBYE D'AVOIR FOMENTÉ UN ATTENTAT CONTRE LE PRÉSIDENT HABRÉ

Le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Gouara Lassou, a accusé la Libye, mercredi 30 janvier, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, d'avoir tenté de faire assassiner en septembre dernier le président Hissène Habré et ses ministres, au moyen d'une bombe télécommandée. Selon le ministre, la bombe avait été confiée par un agent libyen à un commerçant tchadiens afin de la déposer dans une salle de la chambre du commerce de N'Djamena où devait se tenir une réunion gouvernementale. Le *commerçant* avait été arrêté avant d'avoir pu exécuter sa mission.

M. Gouara Lassou a présenté aux quinze membres du Conseil de sécurité une *« mallette-émetteur »* ainsi qu'un document télévisé montrant une autre *mallette, bourrée de 15 kilos d'explosifs* de forte puissance. Le film, d'environ cinq minutes, s'est achevé sur l'explosion de la mallette piégée qui avait été placée dans un autocar en rase campagne, afin d'en démontrer la puissance. Le véhicule a été totalement pulvérisé.

M. Gouara Lassou, qui a aussi accusé la Libye de poursuivre ses ingérences dans les affaires intérieures du Tchad en occupant militairement une zone de 550 000 kilomètres carrés, a dénoncé *« le terrorisme international de Kadhafi »*. Le ministre tchadien a présenté au Conseil un Livre blanc contenant les détails de cette affaire, affirmant que *« plusieurs Libyens et techniciens expérimentés de nationalité étrangère »* avaient été impliqués dans cette tentative d'assassinat.

Le représentant libyen, M. Rajab Azzarouq, seul autre orateur durant le débat, a catégoriquement rejeté les accusations tchadiennes et démenti la présence de soldats libyens au Tchad. Déniant toute légitimité au gouvernement de N'Djamena, il a affirmé que *« Hissène Habré et sa clique »* étaient la cause de l'instabilité du pays, leur *« seul but étant de poursuivre la guerre civile »*, ce qui a poussé *« des dizaines de milliers »* de Tchadiens à trouver refuge en Libye. — *(AFP.)*

LE POLISARIO ADMET AVOIR ABATTU UN AVION DE TOURISME AU SAHARA OCCIDENTAL

(De notre correspondant.)

Alger. — Après la publication, mardi 29 janvier, d'un communiqué du Front Polisario annonçant la découverte du cadavre d'un homme de nationalité belge parmi les débris d'un avion abattu par ses forces, dans la région de Dakhla, le 21 janvier, il n'y a plus de mystère sur la disparition, une semaine plus tôt, d'un Piper belge, dont l'équipage de deux personnes disputait le rallye aérien Paris-Dakar, distinct du rallye automobile Paris-Alger-Dakar.

L'avion s'était écrasé quelque temps après avoir décollé de Dakhla, l'ancienne Villa-Cisneros, au Sahara occidental. Ce port de pêche, situé à l'extrémité de l'ancienne baie de Rio-de-Oro, dans le sud du territoire, est protégé par son propre mur de défense, distinct de ceux édifiés par les Marocains plus au nord. Le Front Polisario a annoncé à plusieurs reprises des combats dans cette région ces dernières semaines. Il avait revendiqué la destruction d'un avion marocain, OV-10, le 21 janvier.

Le communiqué du Polisario émet deux hypothèses : la première est que *« des mercenaires sont utilisés par le roi Hassan dans sa guerre contre notre peuple »*. La seconde est qu'il *« trompe des personnes qui ont des objectifs d'exploitation économique ou touristique en leur faisant croire qu'il contrôle militairement certaines zones de notre pays »*.

Le Polisario ajoute que l'avion abattu *« ressemblerait aux appareils utilisés par l'armée marocaine pour des missions de reconnaissance sur nos côtes »*. Même si le communiqué ne le dit pas explicitement, il est probable que les Sahraouis ont confondu l'avion civil belge avec un appareil militaire. Au demeurant, le communiqué est assorti du rappel d'une mise en garde publiée en 1975 à destination de l'étranger. Celle-ci insiste sur le fait que *« l'ensemble du territoire de la RASD, y compris ses eaux territoriales, constituent une zone de guerre »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

هكذا من الأصل

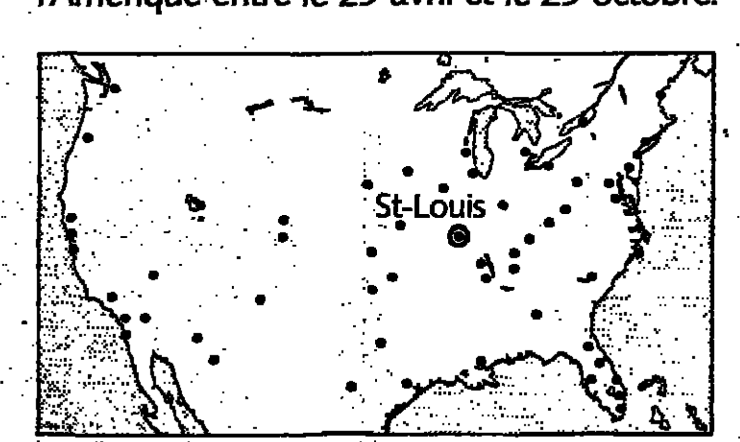
999F C'EST L'AMÉRIQUE !

Offre exceptionnelle jusqu'au 28 février : 8 villes U.S. pour 999 F du 29 avril au 29 octobre.

Vous cherchiez une affaire en or pour visiter les Etats-Unis ? La voici ! Du 1er au 28 février 1985, TWA vous offre l'occasion rêvée. Il vous suffit d'acheter votre billet transatlantique TWA aller-retour St-Louis, pour pouvoir bénéficier du Twairpass à 999 F.

Sous réserve d'approbation gouvernementale.

Après, vous êtes libre de partir à la conquête de l'Amérique entre le 29 avril et le 29 octobre.



Avec ce Twairpass, vous visitez jusqu'à 8 villes U.S. au choix parmi les 60 destinations desservies par TWA au départ de St-Louis. Vous profitez sur ses vols intérieurs du même service parfait que sur ses vols transatlantiques.

Choisissez votre itinéraire idéal en tenant compte des horaires TWA. En un seul voyage TWA vous offre tous les Etats-Unis. Ça c'est l'Amérique !

Allez vite voir votre agent de voyages ou TWA.

Validité du billet : 45 jours à partir du départ.



TWA ouvre la voie vers les USA.



politique

LA CRISE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

• Le scrutin d'autodétermination est prévu « autour du 1er juillet »
• M. Ukeiwé réclame le départ de M. Pisani

Le rapport définitif de M. Edgard Pisani sera à Paris *« vers le 15 mars »*, a affirmé mercredi 30 janvier dans un entretien accordé à TF 1 le haut commissaire. M. Pisani estime que le scrutin d'autodétermination aura lieu *« autour du 1er juillet »*. *« Je crois qu'il aura lieu*, a-t-il dit. *Ce sera autour d'une idée du type de celles que j'ai articulées que les choses se passeront. »*

Dans cet entretien, M. Pisani a d'autre part reconnu *« le rôle incontestable »* du discours de M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie, la semaine dernière au Sénat. *« A bien des égards, il dit la même chose que moi, mais en sens inverse. Les problèmes essentiels ne sont pas abordés dans son discours, mais la balle lancée par M. Ukeiwé peut provoquer des échos et des recherches qui peuvent être utiles dans l'élaboration du projet politique. »*

M. Pisani estime toutefois que la proposition de M. Ukeiwé *« est incompatible avec la Constitution française, qui ne prévoit pas de collectivités territoriales avec un tel degré d'autonomie »*.

C'est donc un rapport provisoire que le délégué du gouvernement, M. Pisani, a fait parvenir mercredi 30 janvier dans les délais convenus (il devait le faire avant le 1er février) au président de la République et au premier ministre. Ce rapport résume les conclusions qu'il tire des consultations menées avec les représentants politiques et socio-professionnels du territoire après la présentation de son plan, le 7 janvier dernier. Cette première présentation était, selon les termes de M. Pisani, *« à la fois une proposition et une provocation »*.

Aucune indication n'a été donnée à Nouméa sur le contenu du document. A Paris, où règne la même discrétion, on insiste dans l'entourage du délégué du gouvernement sur le caractère non définitif de cette version amendée du plan, qualifiée d'*« intermédiaire »*.

Le plan Pisani revu et corrigé

Outre le droit de regard et d'appréciation sur la suite à donner à ces propositions, qui appartient à MM. Mitterrand et Fabius, l'impossibilité où s'est trouvé M. Pisani de rencontrer tous les interlocuteurs possibles ces derniers temps explique cette prudence à propos de la destinée du plan Pisani revu et corrigé.

La présence à Paris de M. Ukeiwé et de M. Jean-Marie Tjibaou, responsable du FLNKS, a en effet privé M. Pisani de deux interlocuteurs de poids. M. Pisani va maintenant reprendre ses *entretiens* pendant un mois.

M. Ukeiwé demeure pour le moment à Paris, en principe jusqu'au mercredi 6 février. Il refuse du reste toujours publiquement tout dialogue avec le haut commissaire, mais souhaite être reçu par le chef de l'Etat, à qui il a demandé audience. M. Pisani, a expliqué en outre M. Ukeiwé mercredi 30 janvier, au cours d'une conférence de presse au Sénat, doit rentrer en France. Toute discussion avec le délégué du gouvernement est, selon lui, *« impossible »*.

Vingt-quatre heures avant M. Ukeiwé, M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, avait tenu des propos analogues : *« Il est temps de rapatrier M. Pisani et de tenir compte des réalités calédoniennes qui trouvent leur expression dans le plan de M. Dick Ukeiwé. »* Le bureau du groupe RPR a, d'autre part, approuvé à *l'unanimité* le plan du chef du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie.

M. Ukeiwé a participé ou doit assister avant son départ à des réunions publiques à Valenciennes, Bordeaux, Nîmes, Brest et Paris.

M. Tjibaou a quitté la métropole mercredi 30 janvier dans la soirée, après un séjour parisien d'une semaine surtout utilisé à transmettre son message indépendantiste par médias interposés, tandis que les personnalités de l'opposition refusaient catégoriquement tout dialogue avec lui.

« Homme de paix, ouvert au dialogue », comme il se définit lui-même, convaincu que son mouvement *« n'avait aucune raison d'engager de nouvelles actions sur le terrain »*, M. Tjibaou n'a pu que constater, de Paris, des signes d'impatience et de volonté de passage à l'action violente renaissant en Nouvelle-Calédonie chez certains militants du FLNKS, comme en témoigne l'attaque récente d'Européens de l'île de Maré.

Pour le reste, le seul fait notable, nous signale notre correspondant, a été la découverte, mercredi, par la gendarmerie d'une nouvelle détérioration de matériel minier sur le site de Poro (commune de Houaïlou, sur la côte est de la Grande-Terre), en sommeil depuis mars 1983. Surtout dans la localité de Pouébo (nord de la cote est), des familles de caldoches ont été informées par le comité local du FLNKS des conditions à remplir pour rester sur la commune : *prendre contact* avec l'Office foncier pour lui vendre leurs biens.

M. Tjibaou : « manœuvre »

Dans un entretien publié par le quotidien *Libération*, M. Tjibaou estime que la proposition, restée sans suite, de rencontre formulée par M. Ukeiwé n'est qu'une *« manœuvre par rapport à l'opinion »*. Du plan Pisani, M. Tjibaou dit : *« Nous ne nous y opposons pas. C'est déjà un beau cadeau, non ? »*

A la question : *« Si le référendum avait lieu demain, y participeriez-vous ? »* M. Tjibaou répond : *« Ça n'a pas de sens. Demandez-moi plutôt si je suis pour le suicide de mon peuple... »*

A Paris, des parlementaires du Parti républicain se sont réunis, mercredi, au Sénat, afin d'élaborer sous la direction de M. François Léotard, secrétaire général, une stratégie de soutien actif aux récentes propositions de M. Ukeiwé. Les instances du PR devraient préciser, samedi 2 février, la nature de ce soutien.

Enfin, selon un sondage réalisé par BVA pour l'hebdomadaire *Paris-Match*, du 25 au 28 janvier en Nouvelle-Calédonie auprès de 640 personnes, conformément à l'équilibre des diverses communautés, 66 % des Néo-Calédoniens interrogés choisiraient le maintien dans la République française et 25 % l'indépendance-association, si un référendum leur proposait ce choix. L'idée de l'indépendance-association suscite un rejet massif chez les Européens (90 % y sont hostiles) et recueille une courte majorité chez les Mélanésiens (52 % contre 34 % en faveur du maintien dans la France). Dans les autres *communautés, 81 % sont favorables* au maintien dans la République, 62 % des personnes interrogées sont hostiles au plan Pisani, contre 28 %. Mais une majorité – absolue ou relative – dans toutes les communautés pense que, *« dans une dizaine d'années »*, la Nouvelle-Calédonie sera indépendante.

M. K.

Un sondage contesté

De notre correspondant

Largement commenté jeudi 31 janvier à Nouméa, le sondage *réalisé par l'institut BVA pour Paris-Match* a aussitôt provoqué d'amples interrogations.

Les conditions de ce sondage, les particularismes extrêmes qu'il *doit intégrer doivent inciter* à la prudence quant à l'interprétation des résultats. Sur place, les spécialistes estiment que la faiblesse de l'échantillon entraîne déjà une marge d'erreur de l'ordre de 15 %. Pour toutes les études qu'il est amené à effectuer en Nouvelle-Calédonie, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) se fonde sur un « panel » de deux mille personnes, en prenant de grandes précautions sur la réelle représentativité des différentes composantes de la population calédonienne.

La Nouvelle-Calédonie n'est certes pas une région facile pour les sondages. Les enquêteurs sont fréquemment conduits, avant de commencer le travail, à *« faire la coutume »*, – dons *symboliques d'argent ou d'objets* – avec le conseil des anciens, afin d'être sûrs d'enquêter avec le meilleur accueil possible de la part des familles canaques.

Il apparaît que la difficulté de pénétration des tribus les plus radicales a été écartée dans le cas présent tout comme ont été sélectionnées les zones géographiques les plus accessibles, que ce soit en milieu canaque ou en milieu caldoche, dont les propriétés sont parfois très isolées.

Enfin les statisticiens opérant en Nouvelle-Calédonie tiennent compte du caractère elliptique de la pensée mélanésienne, dont l'incidence sur les réponses à un sondage d'opinion peut influer sur la sincérité des propos.

M. Pisani souligne que ce sondage était *« scientifiquement incertain »*.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

• *Le FLNKS accuse les forces de l'ordre* de s'être livrées à des sévices sur cinq de ses militants, nous indique notre envoyé spécial Alain Rollat. Selon l'état-major indépendantiste, deux des compagnons d'Eloi Machoro arrêtés après la mort du *« chef de guerre »* du FLNKS auraient été *« passés à tabac »* dans une caserne de Nouméa *« pour leur faire dire qu'ils avaient tiré sur les gendarmes mobiles... »* Trois autres militants indépendantistes interpellés après le sabotage de la mine de Kouaoua auraient été maltraités.

• *Le procureur de la République à Nouméa*, M. Jacques Gauthier, a affirmé mardi 29 janvier qu'*« aucune perquisition ni inculpation n'a été envisagée »* en ce qui concerne M. Thierry Desjardins, envoyé spécial du *Figaro* en Nouvelle-Calédonie, après la publication dans ce journal de la transcription de documents prétendument trouvés sur le corps d'Eloi Machoro. *« M. Desjardins, entendu en qualité de témoin, a déclaré qu'il avait fait disparaître les deux feuillets remis sous forme de photocopies par son informateur, et a refusé de décliner l'identité de ce dernier »*, précise le procureur.

• *Le grand maître du Grand Orient de France en Nouvelle-Calédonie.* – M. Roger Leray, grand maître du Grand Orient de France, principal obédience maçonnique, se rendra en Nouvelle-Calédonie le 4 février. On précise, dans son entourage, que ce voyage, effectué pour des raisons maçonniques, vise également à *« essayer de rassembler ce qui est épars »*. Le grand maître rencontrera tous les acteurs politiques locaux et devrait tenir une conférence de presse à son retour à Paris, le 18 février.

Le délégué du gouvernement avec les maires de brousse

De notre correspondant

Nouméa. – Le délégué du gouvernement, M. Edgard Pisani, a réuni jeudi 31 janvier à Koumac (nord-ouest de la Grande Terre), l'Association des maires. Sur les trente-deux communes du Territoire, seize étaient représentées. Les absents se comptaient aussi bien du côté des maires indépendantistes que du RPCR.

Durant toute la journée, élus locaux et administration ont échangé leurs points de vue sur différents aspects de la gestion des communes. Principal problème évoqué : le financement des municipalités. *« Le statut foncier est tel* [en Nouvelle-Calédonie] *qu'on ne voit pas comment on pourrait instituer un impôt foncier nécessaire à la vie des communes*, a dit M. Pisani, *sans remettre en cause le statut foncier tout entier. »* Pour le délégué du gouvernement ce problème essentiel est à discuter avec les responsables politiques mais aussi les chefs coutumiers. Des consultations, a-t-il indiqué, sont prévues pour savoir comment il sera possible d'imaginer un impôt qui pourrait soit être assis sur la propriété foncière (ce qui pose un problème *avec les réserves mélanésiennes*), soit sur l'exploitation du foncier.

Le deuxième grand sujet évoqué au cours de cette rencontre – que M. Pisani a *voulue* comme le symbole d'une reprise réelle et durable de la vie en brousse – a porté sur la rentrée scolaire et les problèmes d'encadrement qu'elle pose. Sur un total de mille enseignants environ, seuls une vingtaine de métropolitains ont souhaité quitter le territoire, mais un nombre plus important – le chiffre de cent quarante est avancé officieusement – d'enseignants du cadre local ont demandé leur changement d'affectation à l'intérieur du Territoire.

F. F.

L'Assemblée de la Polynésie française adopte le projet d'alliance entre les deux territoires

De notre correspondant

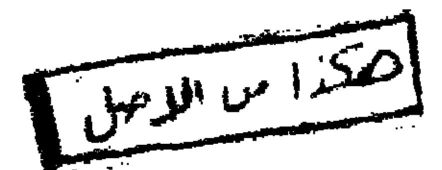
Papeete. – L'Assemblée territoriale de la Polynésie française a adopté, jeudi 24 janvier, par dix-huit voix et six abstentions le projet de délibération habilitant le président du gouvernement polynésien à signer prochainement à Nouméa une alliance des deux territoires français du Pacifique. *« Il existe entre les deux territoires une communauté d'intérêts fondée non seulement sur leur appartenance à la nation française, dont ils partagent la langue et la culture, mais aussi sur leur situation géographique et leur niveau de développement économique et social »*, déclare ce texte. L'alliance sera concrétisée par l'institution d'une conférence des présidents, d'une commission permanente composée de deux ministres ou deux conseillers territoriaux et d'un secrétariat commun. Enfin, divers comités techniques pourront être créés pour approfondir l'étude de problèmes particuliers. Une disposition prévoit que le territoire de Wallis-et-Futuna pourra également adhérer à la convention. Le protocole sera signé à Nouméa par les présidents Gaston Flosse et Dick Ukeiwé, dès que l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie l'aura aussi adopté.

Aucun membre de l'opposition n'a approuvé le texte. M. Jacky Drollet, du la Mana (socialiste et indépendantiste), a accusé le président du gouvernement, M. Flosse, d'être *« la caisse de résonance du RPR »* en Polynésie. *« Ce texte*, a-t-il dit, *est une provocation contre le gouvernement français qui vous soutient financièrement, et contre la population polynésienne. »* Il a demandé à M. Flosse pourquoi il n'avait pas proposé cet accord il y a deux ans, quand M. Jean-Marie Tjibaou était à la tête du gouvernement calédonien. M. Flosse lui a répondu que l'ancien statut n'autorisait pas le territoire à conclure des conventions avec d'autres pays.

Depuis deux mois, M. Flosse jette ainsi le poids de son autorité dans le débat calédonien avec une détermination qui a surpris tous ses adversaires politiques, ses prises de position dépassent même souvent en fermeté celles du gouvernement calédonien lui-même.

JEAN SCEMLA.





Le débat au sein de l'opposition

L'appel à une rencontre au sommet des chefs de file de l'opposition, lancé lundi 28 janvier par MM. Giscard d'Estaing et Chirac, puis l'interview de M. Raymond Barre — oui à l'union, mais *« sans spectacle, sans gadgets et sans arrière-pensées »* — publiée le lendemain par *France-Soir* ont relancé le débat sur le comportement de l'opposition avant les élections législatives et, en cas de victoire, après 1986.

A M. Chirac, partisan d'une cohabitation éventuelle entre une majorité de droite et M. Mitterrand, M. Barre répond : *« Ce ne sont pas les partis politiques qui déterminent le programme du gouvernement ; c'est le président de la République. »* M. Bernard Pons, ancien secrétaire général du RPR, estime pour sa part que M. Chirac sera *« condamné à accepter de devenir premier ministre »* de M. Mitterrand au lendemain du succès de l'opposition. Selon lui, le président de la République devra nommer premier ministre le responsable du parti qui disposera du groupe parlementaire le plus important.

M. Bernard Stasi, vice-président du CDS, *affirme que M. Mitterrand devra s'en aller si l'opposition remporte une « victoire cinglante »*. En revanche, si le succès n'est pas *« si net »*, M. Mitterrand devra permettre à la nouvelle majorité d'appliquer sa politique et, *dans ce cas, il n'est pas « souhaitable de rechercher l'épreuve de force pour le faire partir »*.

Les appels à l'union lancés par MM. Giscard d'Estaing et Chirac en direction de M. Barre continuent d'être interprétés par certains amis de ce dernier comme des opérations destinées à l'isoler ou à le priver de moyens d'expression. Mme Simone Veil ne paraît pas de cet avis et ne partage pas l'opinion émise par M. Chirac selon laquelle M. Barre pourrait *« gêner »* l'union. *« La compétition entre des hommes est normale*, estime-t-elle, *et ne fait pas obstacle à l'union »*.

DANS UNE INTERVIEW A « FRANCE-SOIR »

M. Barre souhaite l'union « sans gadgets et sans uniformité »

Dans l'interview qu'il a accordée à *France-Soir* du mercredi 30 janvier, M. Raymond Barre déclare notamment : *« Si, pour 1986, le gouvernement abaisse les impôts et si, simultanément, il réduit les déficits publics, je serai le premier à applaudir. S'il abaisse les impôts en aggravant les déficits publics, alors il n'aura fait qu'une coûteuse opération électorale. »*

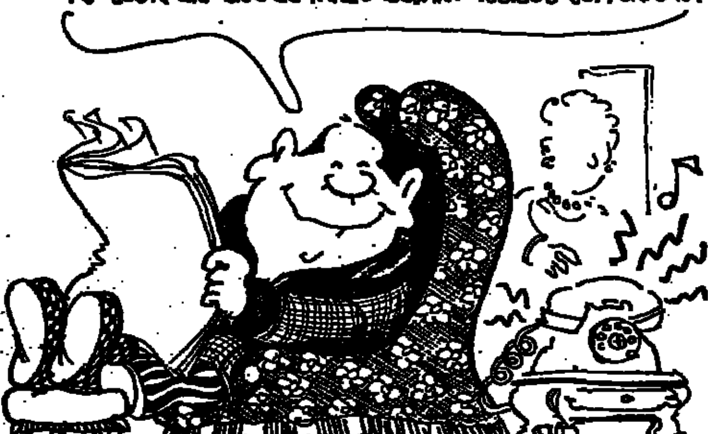
M. Barre ajoute : *« Le problème de notre endettement extérieur est, avec celui des déficits publics, le plus grave que nous ayons jamais connu depuis le début de la Ve République. La France est devenue le deuxième emprunteur mondial, derrière les États-Unis. La charge de remboursement atteindra de 120 à 150 milliards de francs en 1988 selon les prévisions. Avec un tel boulet, les Français seront contraints pendant de nombreuses années de restreindre leur niveau de vie pour que la France soit en état de faire face à ces échances. (...) La politique qui conduira la France au renouveau et au progrès doit reposer à mon avis sur quatre piliers : le rétablissement durable des équilibres économiques ; l'élimination des artifices qui masquent la réalité économique; la restauration du goût du travail et de l'esprit d'entreprise ; la formation des hommes.*

» Si nous voulons engager rapidement la lutte contre le chômage et rendre à l'économie sa vitalité, il y a à mon avis une méthode et une seule : libérer l'entreprise, libérer le travail. »

Pour « l'alternance totale »

Le député du Rhône, évoquant les propositions de l'opposition, déclare : *« Peut-on faire croire aux Français que, grâce à l'alternance, ils pourront obtenir une large satisfaction de leurs aspirations, surtout si l'action gouvernementale est dominée par l'échéance à deux ans d'une élection présidentielle ? Sans doute deux ans de plus seront perdus pour la France ! On ne peut séparer économie et politique. C'est l'alternance totale — et non une demi-alternance — qui créera le contexte politique et le climat psychologique favorable à l'effort des Français. Il importe d'éviter les positions et promesses excessives qui ne trompent personne et qui obligent parfois certains auteurs de programmes à battre précipitamment en retraite. Quant à un programme de gouvernement, libre aux aspirants au poste de premier ministre de le faire ! Mais je rappelle que, sous la Ve République, ce ne sont pas les parties politiques qui déterminent le programme du gouvernement. C'est le président de la République qui donne les directives d'ensemble conformes au programme sur lequel il a été élu, le premier ministre et le gouvernement qui les mettent en œuvre avec le soutien de la majorité parlementaire qui les soutient. Dernière observation : ce n'est pas un programme qui crée la confiance, c'est la crédibilité des hommes qui incite les électeurs à leur faire confiance*

Mais, laissons cela. Je souhaite l'union et je pratique l'union : l'union dans le pluralisme et la loyauté, l'union sans spectacle et sans gadgets, l'union sans arrière-pensées. Mais je ne me laisserai pas



Dessin de PLANTU.

pour mettre en œuvre les principes qu'ils incarnent et la politique nécessaire au pays. »

L'ancien premier ministre précise son rôle pour les élections législatives de 1986 : *« Je participerai activement à la campagne. Je demanderai aux électeurs d'infliger au pouvoir un désaveu franc et massif qui ne laisse au président d'autre issue que de constater que le contrat de confiance entre le peuple et lui est rompu et qu'il doit en tirer les conséquences. C'est notre seule chance d'éviter le retour à l'immobilisme politique et à la faiblesse de nos institutions. J'apporterai mon appui personnel aux candidats qui me le demanderont selon un principe très simple : je suis l'ami de mes amis et l'allié de mes alliés. »*

Interrogé sur le rapprochement entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac, M. Barre répond : *« J'observe les tentatives d'intimidation et d'intoxication à l'égard de ceux qui me témoignent une sympathie active. Tout cela n'est pas pour m'étonner ; tout cela est « microsconien »* par essence et ne rencontre de ma part qu'une totale indifférence. L'opinion publique, pour sa part, jugera. Je continuerai à suivre la ligne de conduite que je me suis fixée depuis 1981 : indépendance, dignité, loyauté. Je m'abstiendrai de toute gesticulation médiatique et d'agitation en tous sens. »

Interrogé sur l'accusation selon laquelle il diviserait l'opposition par son attitude, M. Barre répond : *« Depuis que je suis entré dans la vie politique active en 1976, quand ai-je été un diviseur ? Quand ai-je trahi qui que ce soit ? Je suis prêt à ouvrir, si besoin est, le dossier. Mais, laissons cela.*

enfermer dans une uniformité et un monolithisme qui ne correspondent pas aux aspirations profondes des Français et qui risquent de conduire demain au succès de l'actuelle majorité. »

A propos de son éventuelle candidature à l'Elysée en 1988, il estime : *« Le moment venu, s'il m'apparait que je peux compter sur la confiance des Françaises et des Français, je prendrai ma décision. Je peux simplement vous dire aujourd'hui que les manœuvres ou les combinaisons en tou genre ne m'intimideront pas et ne me dissuaderont pas. »*

● *M. Destrade (PS) : comportement mensonger.* — M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS, a estimé, mercredi 30 janvier que *« le comportement mensonger de certains leaders de la droite, dont M. Barre, commence à lasser l'opinion »*. Au moment, souligne M. Destrade, où les résultats économiques du gouvernement *« sont reconnus, y compris par des membres de l'opposition (...), M. Barre dénonce tout de go « l'héritage du socialisme à la française »*. Pour M. Destrads, M. Barre *« voudrait effacer le souvenir de l'échec total de sa politique »*.

« L'objectif de M. Barre, continue M. Destrade, *est d'abord d'ordre électoral. C'est la compétition, à droite, avec Giscard d'Estaing et surtout avec Chirac qui dicte ses attitudes. » « Assez, M. Barre*, conclut M. Destrade, *personne ne souhaite plus s'attarder aux jeux compliqués d'un politicien sans principes. »*

INDÉPENDANCE OU SOUMISSION A L'ÉTRANGER

Le CERES propose à l'opposition une stratégie de « résistance » républicaine

Où est passé le CERES ? L'entrée de M. Jean-Pierre Chevènement dans le gouvernement de M. Laurent Fabius comme ministre de l'éducation nationale a eu pour effet de réduire l'expression publique de ce courant du PS. M. Chevènement et ses amis se contentent, maintenant, dans les instances du parti comme à l'extérieur (notamment à l'occasion de la discussion budgétaire), de *« prendre date »* avec une relative discrétion.

Ce demi-silence masque une activité interne importante. Le CERES est engagé dans une phase de réflexion qui devrait trouver son aboutissement avec un colloque au mois d'avril. La première réunion nationale de préparation a eu lieu au début du mois de janvier.

Cette réflexion politique sur le moyen et le long terme s'organise sur le thème suivant : la France et les socialistes doivent choisir entre l'intégration dans une *« normalisation mondialiste »* autour d'un axe nippo-américain et l'indépendance nationale. L'indépendance et la démocratie, selon le CERES, sont intimement liées : la perte de la première entrainerait la disparition de la seconde par transfert des centres réels de décision hors de l'Hexagone.

Dès lors les socialistes doivent procéder à un renversement de la hiérarchie de leurs objectifs. Le clivage principal n'est plus entre la droite et la gauche, mais sépare ceux — de droite et de gauche — qui veulent résister et défendre l'indépendance nationale et la démocratie — donc la République — et ceux qui choisissent, par intérêt, fatalisme ou aveuglement, de se « coucher ». Le CERES cherche donc à rallier à cette thèse une partie de la droite. Comme l'exprime un élu membre du CERES, *« toute notre réflexion des années 70 s'est faite sous l'égide de la construction du socialisme. Aujourd'hui, nous la plaçons sous le signe de l'approfondissement des idéaux républicains et démocratiques. »* La perspective est la *« société mixte »* dans laquelle l'Etat — *notamment* grâce à l'extension du secteur public industriel — peut tenir toute sa place dans l'affirmation économique et politique d'une France souveraine au milieu d'une Europe renforcée qui constituera elle-même un *« front de résistance »* essentiel.

Sur la base de ce « sursaut » français et européen, le CERES estime qu'un rassemblement qui dépasserait les frontières de la gauche est possible. Toute la question est de savoir si le PS peut en devenir la clé. C'est la préoccupation qu'exprime M. Chevènement, lorsqu'il souhaite que la gauche effectue une *« révolution intellectuelle et morale »* pour faire du Parti socialiste ce que le Parti radical a été à la IIIe République.

Les échecs du pouvoir socialiste, le poids toujours plus lourd de la puissance « nippo-américaine », la rupture de l'union de la gauche et l'affaiblissement du PCF, l'idée qu'il n'existe pas en France de classe ou de groupe social qui puisse prétendre à une vocation « hégémonique », tous ces éléments montrent, pour le CERES, que s'ouvre, pour la France, une nouvelle période.

Cette réflexion ne va pas sans difficultés. Il importe d'abord, pour les amis de M. Chevènement, de faire passer le message selon lequel le parallèle fait avec le Parti radical de la IIIe République ne signifie pas que le PS doive se cantonner à la gestion, une fois réalisée une nouvelle « synthèse républicaine ». Il ne s'agit donc pas de renoncer à de nouvelles avancées sociales, conçues comme un prolongement des valeurs républicaines.

Laboratoire d'idées

Reste aussi à attendre l'accueil que fera, d'abord la base du CERES, puis l'ensemble du PS à cette approche, encore que ces idées ne soient pas entièrement nouvelles.

Vis-à-vis du reste du parti, le CERES entend jouer de nouveau, à partir des thèses qui sortiront du colloque d'avril, le rôle de « laboratoire d'idées » du PS. La préparation du congrès, celle du nouveau « contrat » que les socialistes proposeront au pays en 1986, lui donneront autant d'occasions de développer ses thèmes.

Pour s'adresser à l'opinion, M. Chevènement a créé le club République moderne (*le Monde* du 27 janvier 1984), qui ne fait pas expressément référence au socialisme, et est largement tourné vers les non-socialistes, notamment les gaullistes. République moderne a pour vocation de donner des formes concrètes, dans chaque secteur de la société, aux idées exposées par M. Chevènement dans le manifeste qui, il y a un an, annonçait la création de ce club et les premiers « cahiers » de République moderne devraient voir le jour vers le mois de juin prochain.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. Jean Poperen : l'objectif du PC est de « renverser le gouvernement »

Synthèse-Flash, le bulletin de M. Jean Poperen, numéro deux du PS, écrit, dans son numéro daté 29 janvier que le *« choix stratégique »* du PCF *« est clair »* et *« vise un double objectif : d'une part, affaiblir, couler le Parti socialiste (...) d'autre part aboutir au renversement du gouvernement à direction socialiste, quelques puissent être les conséquences sur les travailleurs, dans l'espoir que le PC retrouvera alors sa fonction tribunicienne d'opposant dans une France livrée à la droite »*.

A propos de l'attitude du PC pour les cantonales, M. Poperen estime qu'il *« ne refusera sans doute pas le principe du désistement, mais en ne mobilisant pas ses électeurs il facilitera la victoire de la droite, y compris dès le premier tour »*. M. Poperen déclare qu'à l'issue des travaux du congrès du PC, les socialistes sauront *« si leur parti (...) va demeurer ou non à lui seul le pôle de rassemblement de tous ceux qui veulent empêcher le retour de la droite au pouvoir »*. Pour M. Poperen, les socialiste *« entendent bien ne pas rester l'arme au pied dans le combat pour l'union qu'ils vont poursuivre »*.

M. Poperen note à ce propos, dans le numéro daté 8 février de l'hebdomadaire *Paris-Match*, que *« sur le terrain, la masse des électeurs et des militants communistes, même s'ils sont critiques à l'égard du gouvernement, n'imaginent pas l'avenir hors de l'union de la gauche »*.

Par ailleurs, M. Poperen, dans la même interview à *Paris-Match*, écrit à propos de M. Michel Rocard et de ses amis *« autant je trouve légitime et sain qu'ils développent leurs idées (...) autant je pense qu'il ne sertait pas bon que leurs idées dirigent le Parti socialiste »*.

Propos et débats

PCF : le cynisme de M. Fabius

Les socialistes conduisent une politique « en faveur du capital », *recherchant* « le consensus de la « *fatalité* » de la crise » *et poussent* « avec le CNPF à la résignation et à la collaboration de classe », *affirme M. Gaston Plissonnier, secrétaire du comité central du PCF dans* l'Humanité Dimanche. *Le quotidien* l'Humanité *accuse pour sa part M. Fabius de* « cynisme » *parce que le premier ministre a affirmé, jeudi dans son émission mensuelle* « Parlons France » *que le niveau de vie augmente lorsque les prix baissent.*

M. Bérégovoy : mince

Le programme de M. Chirac est « mince », *estime M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, s'il s'agit seulement de rassembler* « autour d'une table » *MM. Giscard d'Estaing, Barre et Lecanuet. M. Bérégovoy pense que* « les Français ne voudront pas la restauration du passé ».

PSU : M. Le Scornet secrétaire national

M. Jean-Claude Le Scornet a été confirmé dans ses fonctions de secrétaire national du PSU par la direction nationale de ce parti, réunie samedi 26 et dimanche 27 janvier. M. Le Scornet a obtenu trente-trois voix. Le courant Bouchardeau vingt et une et le courant Salvator, quinze voix. M. Le Scornet a rappelé que « le PSU veut rester un partenaire à part entière au sein de la gauche tout en rappelant sont autonomie par rapport au gouvernement ».

LES RÉFLEXIONS DE M. LAIGNEL

M. André Laignel, membre du secrétariat national du PS et député de l'Indre, a diffusé, mercredi 30 janvier, le premier texte émanant du club Renouveau socialiste, dont il est le fondateur (*le Monde* du 12 décembre 1984).

Les réflexions de ce groupe s'orientent autour de deux axes : *« La relance sélective de l'économie pour l'emploi ; la réforme de la fiscalité »* et de quatre réformes : *« Suppression des cumuls emploi-retraite au-delà de deux fois le SNIC ; liberté d'adhésion aux ordres professionnels ; réforme de la taxe d'apprentissage pour donner toute sa place à l'enseignement technique public ; réduction par étapes du service militaire, la première étape pouvant être à dix mois. »*

Il s'agit, pour M. Laignel, par *« la réflexion et l'action »*, de faire avancer ces différents points *« aussi rapidement que possible »* — avant 1986 — afin de *« remobiliser la gauche »*.

Selon M. Laignel, le club Renouveau socialiste compte 250 à 300 membres, dont près d'une trentaine de parlementaires, et *« plusieurs dizaines »* de hauts fonctionnaires et de membres de cabinets ministériels, qui en tant que tels garderont l'anonymat, ainsi que de nombreux syndicalistes.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES DANS LE VAL-DE-MARNE

La désunion de la gauche serait « suicidaire »

estiment les socialistes

C'est une gauche bien désunie qui se présentera aux élections cantonales du Val-de-Marne le 10 mars prochain. Vendredi 25 janvier, communistes et socialistes se sont succédé dans la salle du conseil général à Créteil pour présenter leurs candidats.

De notre correspondant

M. Jean-Claude Lefort, secrétaire fédéral du Val-de-Marne et membre du comité central du PCF, s'est montré particulièrement dur pour les socialistes, qui sont pourtant des alliés indispensables au sein de l'actuelle majorité du conseil général : *« La situation du Val-de-Marne ne pourra pas s'abstraire de la situation nationale. Il y a dans notre département quarante-huit mille sans emploi, dont 36 % de jeunes. On peut comprendre la désillusion de ceux qui attendaient le changement de 1981. Il fut un temps où, à nos côtés, on évoquait la rupture avec le capitalisme. Aujourd'hui, ces temps sont révolus, on essaie de jeter le trouble en parlant de gouvernement de gauche et de politique de gauche, mais maintenant la politique est socialiste et le gouvernement est socialiste. Il faut appeler un chat un chat. »*

Pour M. Roger Grevoul, président du groupe communiste au conseil général, le bilan que les conseillers communistes ont à présenter est positif : *« Nous avons fait ce que nous nous étions engagés à faire »*. Il cite notamment l'emploi (*« 1,5 milliard de centimes ont été dégagés pour relancer l'activité »*), les conditions de vie (*« les dépenses par habitant pour la famille en font dans ce domaine le premier département français »*) et la jeunesse. Toute la stratégie du Parti communiste est là : se démarquer le plus possible du Parti socialiste et s'appuyer sur un bilan.

Les socialistes eux aussi comptent bien s'appuyer sur les réalisations des années précédentes pour résister à la poussée de l'opposition et tenter d'obtenir une représentation plus en rapport avec leur audience électorale. M. Patrick Sève, premier secrétaire de la fédération du Val-de-Marne du Parti socialiste, souligne : *« Avec environ le quart des suffrages, nous n'avons que le huitième des sièges. Avec un score électoral voisin, le Parti socialiste dispose de trois fois moins de conseillers généraux que le Parti communiste. »* Le but est clair : gagner de nouveaux cantons et le soir du 17 mars *« être en position de gagner la présidence »*. Dans ce cas, qui paraît peu probable (1), M. Laurent Cathala, conseiller général sortant et maire de Créteil, s'il était réélu dans son canton, serait candidat. Pour arriver à ses fins, le PS semble compter plus sur les divisions de l'adversaire (l'union RPR-UDF sera attaquée sur sa droite par le Front national et les candidats du Mouvement villageois du maire de Saint-Maur, M. Jean-Louis Beaumont) que sur ses propres forces. Sa stratégie est simple : agiter le spectre de l'extrême droite et à gauche jouer l'union malgré tout. Ce sera bien difficile. A M. Sève (PS) qui se prononce pour le *« soutien au candidat de gauche le mieux placé au deuxième tour »*, M. Lefort répond sèchement, comme en écho : *« Nous verrons cela en temps utile. »* Ce qui fait dire au responsable socialiste : *« Nous regrettons vivement que le Parti communiste français refuse actuellement de se prononcer d'autant qu'un comportement* [de désunion] *serait suicidaire dans le Val-de-Marne. »*

FRANCIS GOUGE.

(1) Le conseil général du Val-de-Marne est présidé par M. Michel Germa (PC). *Il comprend actuellement* 39 membres (16 PC ; 5 PS ; 18 conseillers d'opposition).

Une nouvelle vague du découpage cantonal

Le *Journal officiel* du 30 janvier a publié une nouvelle série de décrets portant modifications et créations de cantons dans sept départements. Vingt cantons sont créés : un dans les Alpes-de-Haute-Provence et la Corrèze ; trois dans la Loire-Atlantique et en Guyane ; six dans la Charente-Maritime et en Guadeloupe. Deux cantons (un dans les Alpes-de-Haute-Provence et un en Guadeloupe) sont supprimés. On compte donc dix-huit cantons supplémentaires.

Cette série de décrets est la cinquième. La première liste créant cinquante-deux cantons et en supprimant un, dans vingt et un départements, a été publiée dans le *Journal officiel* du 30 décembre (*le Monde* du 3 janvier) ; la deuxième, créant quatorze cantons, et concernant sept départements a été publiée dans le *Journal officiel* du 23 janvier ; la troisième, créant treize cantons et concernant cinq départements a été publié, dans le *Journal officiel* du 24 janvier ; la quatrième, relative à la création de sept cantons dans l'Isère, a été publié dans le *Journal officiel* du 25 janvier (*le Monde* daté 27-28 janvier).

Au total, depuis la première vague, on compte jusqu'à présent cent trois cantons supplémentaires.

● **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE** : le canton d'Allos est supprimé. Les limites des cantons de Digne-Est et Digne-Ouest sont modifiées. Trois cantons (Manosque-Nord ; Manosque-Sud-Est ; Manosque-Sud-Ouest) remplacent les deux cantons de Manosque-Nord et Manosque-Sud.

● **CHARENTE-MARITIME** : Six cantons sont créés. Les six cantons de La Rochelle-I, II, III, IV, V et VI sont remplacés par dix cantons : La Rochelle-I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX et Aytré. Les deux cantons de Rochefort-Nord et Rochefort-Sud sont remplacés par trois cantons : Rochefort-Centre, Rochefort-Sud et Rochefort-Nord. Les deux cantons de Saintes-Nord et Saintes-Sud sont remplacés par trois cantons : Saintes-Est ; Saintes-Nord ; Saintes-Ouest.

● **CORRÈZE** : le canton d'Ussel est scindé et donne naissance à deux cantons : Ussel-Ouest et Ussel-Est. Les limites des cantons de Brive-Sud-Ouest et Brive-Nord-Ouest sont modifiées sans qu'aucun canton supplémentaire ne soit créé.

● **LOIRE-ATLANTIQUE** : trois cantons supplémentaires sont créés : Vertou-Vignoble, par modification du canton de Vertou ; La Baule-Escoublac, par modification du canton de Guérande ; Nantes-XI, par modification du canton de Nantes-V.

Les limites des cantons de Saint-Nazaire Centre et Saint-Nazaire-Ouest, d'une part, de Nantes-VI et VII, d'autre part, sont modifiées.

● **GUADELOUPE** : cinq cantons — Les Abymes-I, II, III, IV, V — remplacent les cantons des Abymes-I et II. Le canton de Capesterre-Belle-Eau est scindé et donne naissance à deux cantons (Capesterre-Belle-Eau-I et II). Le canton de Gosier est également scindé en Gosier-I et Gosier-II. Il est créé le canton de Goyave par modification du canton de Petit-Bourg et le canton de Gourbeyre par modification du canton de Saint-Claude. Un des quatre cantons de Pointe-à-Pitre est supprimé.

● **GUYANE** : les quatre cantons de Cayenne-Nord-Ouest, Cayenne-Nord-Est, Cayenne-Sud-Est et Cayenne-Sud-Ouest sont remplacés par six cantons : Cayenne-Nord-Ouest, Cayenne-Nord-Est, Cayenne-Sud-Ouest, Cayenne-Centre, Cayenne-Sud et Cayenne-Sud-Est. Le canton de Rémire-Montjoly-Matoury est scindé et donne naissance à deux cantons : Rémire-Montjoly et Matoury.

● **INDRE** : aucun canton supplémentaire n'est créé, mais les limites des cantons de Châteauroux-Ouest, Centre, Sud, Est, d'Ardentes, de Levroux, d'Issoudun-Nord et Sud sont modifiées.

MORT DE JEAN DESHORS ANCIEN DÉPUTÉ INDÉPENDANT PAYSAN DE LA HAUTE-LOIRE

M. Jean Deshors, ancien député indépendant paysan de la Haute-Loire, est décédé le 22 janvier.

[Né en 1901, à Blanzac (Haute-Loire), il milita dans les années 30 pour la mise en place des mutualités agricoles dans les communes, avant de devenir, de 1952 à 1967, président de la chambre d'agriculture de la Haute-Loire. Candidat malheureux aux élections législatives de 1936, il avait été élu à la constituante de 1945. Il était resté député du groupe indépendant paysan jusqu'en 1962, hormis une courte interruption de deux ans. Il fut aussi, dès 1928, conseiller municipal de Blanzac, dont il fut maire de 1933 à 1949, et conseiller général du canton de Saint-Paulien de 1949 à 1967.]

RECTIFICATIF. — Dans l'article de Jean Malaurie publié dans nos éditions datées 20-21 janvier, il fallait lire, à la fin de l'avant-dernier paragraphe : *« C'est en vain que les écologistes annoncent la pollution dramatique des mers et des océans, la montée du SO_2 »* et non CO_2 comme nous l'avons imprimé par erreur.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 30 janvier sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● L'AMÉNAGEMENT DES AIDES AU LOGEMENT

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres un projet de loi *portant aménagement* d'aides au logement.

Ce projet comprend celles des dispositions arrêtées au conseil des ministres du 23 janvier dernier pour soutenir l'activité et l'emploi dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, qui relèvent du domaine législatif :

— Relèvement des plafonds des réductions d'impôts relatives aux intérêts des emprunts immobiliers et aux travaux d'économie d'énergie ;

— Extension des prêts d'épargne-logement à l'acquisition d'une résidence secondaire, lorsque l'intéressé ne bénéficie pas d'un tel prêt pour une résidence principale.

● LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES DE SERVICES

Madame le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres une communication sur le développement des exportations françaises de services.

Avec une balance des échanges excédentaires de près de 33 milliards de francs en 1983, la France est, dans ce secteur, appelé à connaître une forte croissance, un partenaire majeur du marché international.

Pour renforcer le potentiel français dans ce domaine, le gouvernement a décidé d'adapter aux diverses activités de services, en liaison avec les professions concernées, les procédures existantes de soutien au commerce courant et d'incitation à une politique dynamique d'implantation à l'étranger.

En outre, les mesures spécifiques suivantes ont été arrêtées :

1) Ingénierie. — Le Fonds industriel de modernisation fera de l'ingénierie un axe de développement privilégié ; le comité permanent des exportations d'ingénierie coordonnera l'action des différents ministères, notamment pour l'offre de pré-études à l'étranger ; pour faciliter l'émission des cautions à l'exportation, le fonds de garantie mis en place auprès de la Société française pour l'assurance du capital risque des petites et moyennes entreprises (SOFARIS) pourra intervenir au profit de l'ingénierie ; un programme sectoriel de recherche-développement pour l'ingénierie sera élaboré.

2) Assurances. — Les entreprises d'assurances seront incitées à créer des structures d'accueil pour les risques internationaux.

— Les banques seront encouragées à promouvoir l'assurance française à l'occasion des opérations d'exportation.

3) Transports. — La France appuiera la démarche de normalisation internationale dans le domaine des transports terrestres.

— La mise en place de magasins francs dans les ports maritimes sera poursuivie.

4) Télécommunications et services informatiques. — La France veillera à maintenir, et si possible à améliorer, la compétitivité de ses tarifs internationaux de télécommunications et à développer ses *capacités actuelles de transmission* (satellite Telecom I, câbles sous-marins de grandes capacités, réseau Transpac).

— Une action particulière sera entreprise pour le développement de la coopération et des exportations dans le domaine des services informatiques et des logiciels, où les *entreprises françaises qui ont créé* quinze mille emplois en cinq ans occupent déjà, avec un chiffre d'affaires de 13 milliards de francs, le troisième rang dans le monde.

5) Industries de la communication. — La France cherchera à améliorer sa balance des paiements dans ce domaine par le développement des ventes de programmes et des systèmes français de satellites de diffusion.

6) Distribution. — Les entreprises françaises de distribution pourront bénéficier des prêts spéciaux à l'investissement pour l'exportation (PSI-export).

— Les pouvoirs publics soutiendront la création d'une structure commune aux fédérations professionnelles et aux chambres de commerce et d'industrie pour la promotion de la distribution, et notamment des enseignes françaises à l'étranger.

● LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DU TOURISME

Le ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme a présenté au conseil des ministres une communication sur le développement des activités touristiques.

Ce secteur occupe une place très importante dans l'économie nationale (10 % du produit intérieur brut et 1,5 million d'emplois en 1984). Il *est en pleine expansion sur un marché* international très concurrentiel (27,7 milliards de francs d'excédent en 1984 contre 22,4 milliards de francs en 1983).

Les actions décidées par le gouvernement s'orientent dans deux directions :

1) La promotion des produits touristiques français. — Pour faciliter la prospection des marchés extérieurs et leur implantation à l'étranger, les entreprises touristiques bénéficieront désormais des procédures de soutien aux exportations : assurance, prospection, prêts spéciaux, déductions fiscales.

— Une meilleure promotion de l'image de la France à l'étranger sera recherchée par le développement de l'information touristique, par une campagne sur l'accueil et par la modernisation des services officiels du tourisme à l'étranger.

— La réglementation du chèque-vacances sera simplifiée et assouplie. *Le principe de l'élargissement* de sa diffusion a été retenu.

2) La modernisation du secteur touristique. — La modernisation du parc hôtelier sera encouragée par des financements privilégiés, dans le cadre de l'enveloppe de 2,2 milliards de francs de prêts spéciaux à l'investissement au taux de 9,25 % consacrés en 1985 au commerce et au tourisme.

— Le cadre législatif et réglementaire des activités touristiques sera adapté aux conditions économiques et sociales actuelles : simplification des normes de classement des hôtels, statut juridique de la multipropriété.

— L'accord collectif du 3 mai 1983 sur la durée du travail, qui prend en compte la spécificité de la profession hôtelière, sera étendu dans un délai de trois mois.

— Le ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, en liaison avec le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et le délégué du premier *ministre chargé des nouvelles formations*, proposera un ensemble de mesures tendant à améliorer la formation initiale et continue.

● L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

Le secrétaire d'Etat chargé de l'énergie a présenté au conseil des ministres une communication sur l'indépendance énergétique.

Le taux d'indépendance énergétique de la France, qui était tombé à 22,5 % à la veille de la crise de l'énergie, est passé de 27 % en 1980 à 42 % en 1984. La France est donc en voie d'atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé pour 1990 : couvrir la moitié de ses besoins énergétiques par sa production nationale.

Ce résultat a été acquis :

— Par la poursuite d'une politique de maîtrise de l'énergie, qui a permis d'économiser au cours de l'année 1984 plus de 30 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) par rapport à la tendance antérieure à la crise de l'énergie ;

— Par la progression de la production d'énergie nationale. Certes, malgré certains développements significatifs, la part revenant aux hydrocarbures et au charbon reste limitée par la géologie. *La production* nucléaire, en revanche, a connu un accroissement spectaculaire en passant de 105 milliards de kWh en 1981 à 190 milliards de kWh en 1984, soit 59 % de notre production d'électricité. Le parc nucléaire civil français est désormais le deuxième du monde, et la France, qui maîtrise *l'ensemble de la filière nucléaire*, est à la pointe des technologies dans ce domaine.

La facture énergétique du pays a atteint 187 milliards de francs en 1984, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente. Cette reprise des consommations est imputable pour 9 % au renchérissement du dollar et pour le surplus à la reprise d'activité dans les industries fortement consommatrices. Elle démontre la nécessité de persister dans notre effort d'indépendance énergétique, en développant la production nationale d'énergie, en valorisant l'utilisation de l'électricité nucléaire et en poursuivant la *politique visant à limiter* la consommation d'énergie, notamment celle d'énergie importée.

L'INGÉNIEUR GÉNÉRAL ÉMILE ARNAUD SUCCÉDERA A RENÉ AUDRAN

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 30 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **TERRE.** — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Olivier Le Taillandier de Gabory.

Sont promus : général de division, le général de brigade Daniel Billot ; général de brigade, le colonel Yann Rousseau-Dumarcet.

Est nommé chef du bureau des officiers généraux, le général de brigade Max Gayral.

● **MARINE.** — Sont promus : *vice-amiral, le contre-amiral* Alain Coatanea, nommé commandant les forces sous-marines et la force océanique stratégique ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jacques Aveline.

Sont nommé : major général à l'état-major des armées, le vice-amiral d'escadre Bernard Louzeau ; commandant l'escadre de l'Atlantique, le contre-amiral Jean Bertemier ; chef du cabinet du chef d'état-major des armées, le contre-amiral Dominique Lefebvre.

● **ARMEMENT.** — Est nommé directeur des affaires internationales à la délégation générale pour l'armement, l'ingénieur général de première classe Émile Arnaud.

[Né le 3 décembre 1934 à Valreas (Vaucluse) et ancien élève de Polytechnique, Émile Arnaud a été notamment chargé des programmes de missiles mer-sol balistiques stratégiques destinés aux sous-marins nucléaires. En juin 1983, il a été nommé conseiller technique au cabinet de M. Charles Hernu, où il s'occupait des problèmes d'armement et des questions nucléaires. Il succède à l'ingénieur René Audran assassiné à Paris lors d'un attentat le vendredi 25 janvier.]

Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe, Yves Bonnet ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Jean-Paul Parenteau.

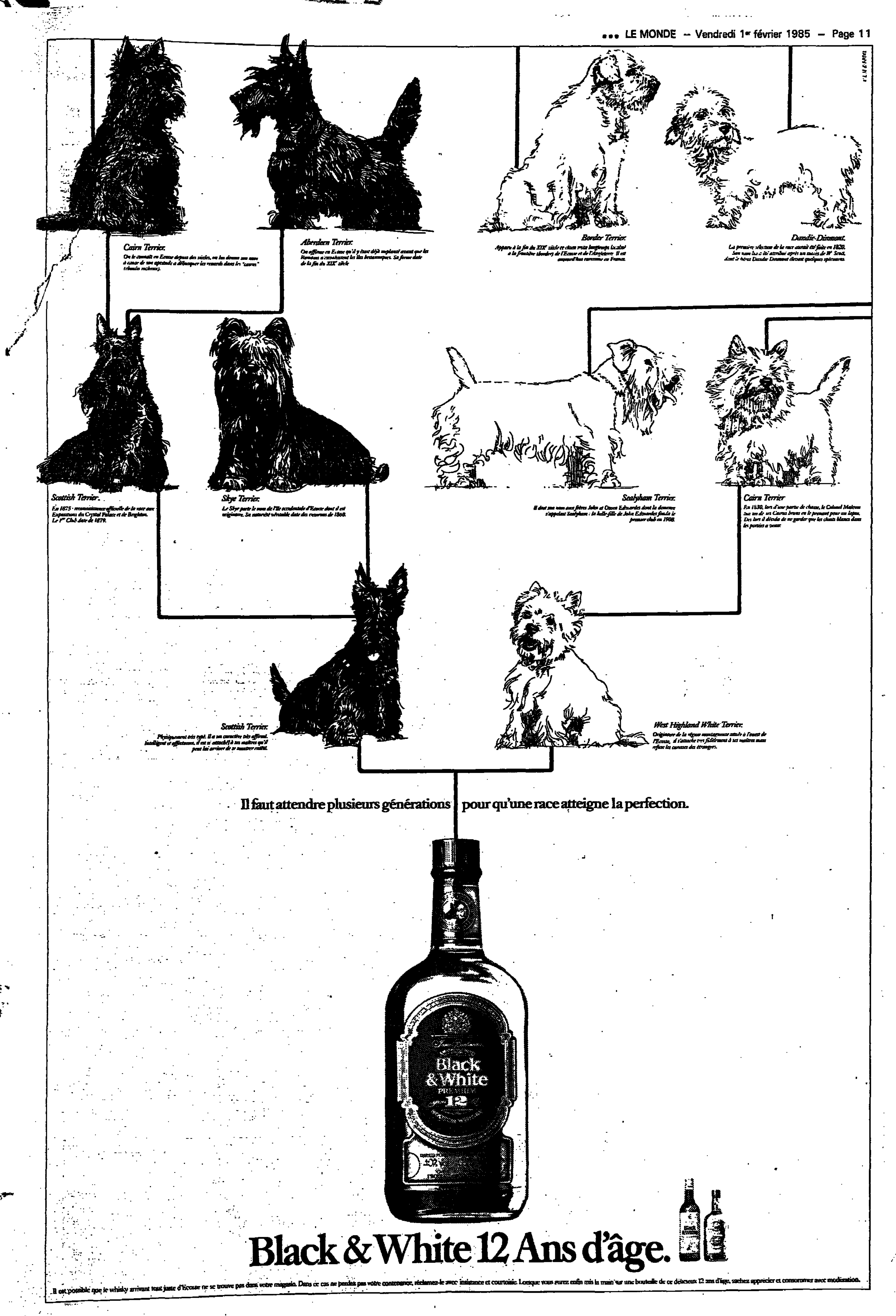
MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Patrice Cahart, inspecteur des finances, est nommé directeur, chef du service de la *législation fiscale*.

Sur proposition du ministre *du redéploiement industriel* et du commerce extérieur, M. Bernard Pache est nommé président-directeur général de la société Pechiney.

هكذا من الأصل


Cairn Terrier.
Aberdeen Terrier.
Border Terrier.
Dandie-Dinmont.
Scottish Terrier.
Skye Terrier.
Sealyham Terrier.
Cairn Terrier
Scottish Terrier.
West Highland White Terrier.
Il faut attendre plusieurs générations pour qu'une race atteigne la perfection.
Black & White
Black & White 12 Ans d'âge.
Il est possible que le whisky arrivant tout juste d'Ecosse ne se trouve pas dans votre magasin. Dans ce cas ne perdez pas votre contenance, réclamez-le avec insistance et courtoisie. Lorsque vous aurez enfin mis la main sur une bouteille de ce délicieux 12 ans d'âge, sachez apprécier et consommer avec modération.

société

ACTION DIRECTE REVENDIQUE PAR ÉCRIT L'ASSASSINAT DE L'INGÉNIEUR GÉNÉRAL AUDRAN

Une voix à l'accent allemand

Action directe a revendiqué par écrit l'assassinat de l'ingénieur général René Audran, dont les obsèques sont célébrées, jeudi 31 janvier, à 14 h 30 aux Invalides en présence de M. Laurent Fabius, premier ministre. Cette revendication écrite, qui confirme la revendication téléphonique reçue *vingt-cinq minutes* après le crime, le 25 janvier, est parvenue, jeudi matin, au bureau parisien de l'agence ouest-allemande DPA.

L'enveloppe porte le cachet d'un bureau de poste du XIIe arrondissement, daté du 30 janvier. La lettre se présente sous la forme de deux textes : l'un en allemand, rédigé, selon les premières constatations policières, par quelqu'un qui maîtrise parfaitement cette langue, tandis que l'autre, en français, semble une traduction du premier.

Ce nouvel élément vient à l'appui de la thèse d'une collaboration terroriste franco-allemande pour la réalisation de cet assassinat. L'un des deux *éléments tangibles en la possession du SRPJ de Versailles* chargé de l'enquêtre et de M. Guy Ripoll, juge d'instruction chargé de l'information judiciaire, va en effet dans le même sens.

Le premier élément de l'enquête, qui semble progresser, concerne le profil du tueur de René Audran. Les spécialistes en balistique de la préfecture de police ont établi, après l'autopsie, qu'il était armé d'un colt 45, arme qui a longtemps équipé les officiers de l'armée américaine. Il a tiré huit balles alors que le chargeur en comprend normalement sept. Le tueur aurait donc « bourré » son automatique, introduisant une balle dans le canon. Le calibre utilisé, 11,43, le plus puissant des armes de poing, très meurtrier, sert à de nombreux réglements de comptes dans *le milieu*. Les tueurs à gages savent que trois projectiles maximum tirés à bout portant ne laissent guère de chances à la victime. De ce point de vue, le tir du tueur de René Audran — huit balles dont deux dans la tête — peut laisser douter de son « expérience professionnelle »...

Le second élément est un coup de téléphone anonyme au domicile de René Audran, reçu par sa fille, Marie-Hélène, vers 20 heures, le 25 janvier, soit cinquante minutes avant l'assassinat de son père. *« Allo, mademoiselle Audran, votre père est-il là ? »*, aurait demandé une correspondante à l'accent allemand. La fille de René Audran aurait répondu innocemment que son père rentrait entre 21 heures et 21 heures 30. La revendication de l'assassinat, aux alentours de 21 heures 15, par un canal qui semble exclure toute utilisation « frauduleuse » *du sigle* d'Action directe, fut cependant faite par une correspondante parlant un français sans accent.

Les enquêteurs en déduisent que cette action terroriste a pu être réalisée par un commando mixte, composé de terroristes français et allemands, après l'annonce spectaculaire, le 15 janvier, de la fusion d'Action directe et de la Fraction armée rouge ouest-allemande. Il ne s'agit cependant que d'une hypothèse, et les milieux policiers restent très prudents devant les multiples rumeurs qui entourent l'enquête. Ainsi ont été catégoriquement démenties les informations fantaisistes selon lesquelles l'Iran aurait *été à l'origine de l'assassinat* de René Audran. En revanche, on confirme qu'un fait nouveau dans certaines des enquêtes en cours sur Action directe avait amené les policiers à prévoir une action plus violente du groupe terroriste français.

Cinq détenus d'Action directe observent actuellement une grève de la faim : outre Régis Schleicher et Jean Asselmayer, déjà signalés, Nicolas Halfen, Helyette Besse et Vincenzo Spano, un Italien. Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, a répondu, mercredi 30 janvier, aux propos du ministre italien de la défense, M. Giovanni Spadolini, accusant la France *« d'abriter une multinationale du terrorisme »*. (*le Monde* du 30 janvier). « *Il est bon que chacun soit responsable dans son propre pays*, a déclaré Mme Dufoix. *En matière de police, ce ne sont pas les bavardages qui comptent, mais les actes, et, en ce domaine, ils sont réels. La France fait des efforts considérables dans la lutte contre le terrorisme.* »

LA PREMIÈRE « GRANDE AFFAIRE » DE M. GUY RIPOLL

[Né le 17 octobre 1957 à Bône (Algérie), M. Ripoll est titulaire d'une maîtrise de droit. Après sa sortie de l'École nationale de la magistrature de Bordeaux, il a d'abord été nommé, en janvier 1982, juge des enfants au tribunal de Charleville-Mézières (Ardennes), poste où il est resté jusqu'à juin 1984. C'est en juillet 1984 qu'il a été nommé juge d'instruction au tribunal de Versailles, l'assassinat de René Audran est sa première « grande affaire ».]

AVALANCHES DANS LES ALPES : TROIS MORTS DEUX DISPARUS

Maurice Hannart, président du Comité social et économique du Nord-Pas-de-Calais, parmi les victimes

(De notre correspondant)

Grenoble. — Une vingtaine de skieurs ont été emportés par les avalanches à Val-d'Isère, à Tignes, à Méribel ainsi qu'à Chamonix, mardi 29 janvier. Trois personnes sont mortes et deux autres sont portées disparues.

Parmi les trois victimes figure Maurice Hannart, soixante-trois ans, président du comité économique et social du Nord-Pas-de-Calais, ainsi que deux moniteurs, l'un de Val-d'Isère, Albert Boson, quarante-six ans, l'autre de Tignes, Marc Andouin, vingt-six ans.

C. F.

[Né le 21 avril 1921, à Hem (Nord), Maurice Hannart était ancien élève de l'Ecole polytechnique. Président-directeur général de l'entreprise familiale de teinture et d'apprêts qui fermera ses portes en 1958, il est nommé, en 1954, président du syndicat patronal textile de Roubaix-Tourcoing. Porté à la tête du GRIT (Groupement régional des industries textiles), il devient en 1965 le « patron des patrons » de la région, assurant, jusqu'en 1981, la présidence du comité interprofessionnel social et économique, antenne régionale du CNPF. Maurice Hannart a été également membre du bureau du Conseil national du patronat français et de celui de l'Union des industries textiles.

En décembre 1982, il était élu à la présidence du comité économique et social régional, assemblée où il allait, en dépit d'une élection difficile, s'imposer par sa courtoisie, sa compétence, son pragmatisme et sa volonté de développer le dialogue (même si celui-ci était parfois rude) avec tous ses partenaires.

Maurice Hannnart était un passionné de montagne et un alpiniste confirmé. Il avait réussi l'été dernier, au Pamir, l'ascension d'un sommet de 7 546 mètres, le Muztagata, et effectué une bonne partie de la descente à skis.]

EN BREF

● ***Plainte en diffamation du docteur Diallo contre le professeur Mériel.*** — Les avocats du docteur Bakari Diallo, l'un des deux médecins inculpés d'assassinat après la mort de Nicole Berneron, trente-trois ans, à l'hôpital de Poitiers, ont indiqué qu'ils avaient déposé, dans l'après-midi du mardi 29 janvier à Poitiers, une plainte en diffamation avec constitution de partie civile contre le professeur Pierre Mériel.

Cette plainte vise les déclarations faites le 8 octobre dernier, au cours d'une conférence de presse, par le professeur Mériel, qui avait accusé nommément les docteurs Diallo et Archambeau d'être les auteurs du sabotage d'un respirateur et d'avoir ainsi provoqué la mort de l'opérée.

● ***« Le Canard enchaîné » condamné pour diffamation envers M. Pauwels.*** — *Le Canard enchaîné*, et son directeur, M. Roger Fressoz, viennent d'être condamnés par le tribunal de Paris, pour diffamation envers le directeur du *Figaro-Magazine*, M. Louis Pauwels et son épouse.

L'hebdomadaire a été condamné à verser 25 000 F à titre de dommages et intérêts par le tribunal, estimant que, le 4 juillet 1984, il avait « publié un article qui, notamment par son titre (« Pour Louis Pauwels, le porno est une affaire de famille ») et son texte de présentation, revêt un caractère diffamatoire ».

● ***Une femme pilote de transport militaire.*** — Agée de vingt-deux ans et précédemment contrôleuse de défense aérienne, le lieutenant Isabelle Boussaert a reçu, mercredi 30 janvier à Avord (Cher), des mains du ministre de la défense, son brevet de pilote militaire d'avion de liaison et de transport. C'est la première femme, en France, à détenir un tel brevet qui lui interdit, toutefois, de piloter des appareils de combat. Déjà, dans l'armée de terre française, des femmes pilotent des hélicoptères de liaison et d'évacuation sanitaire. Les armées françaises, leurs services et la gendarmerie comptent aujourd'hui 18 065 cadres féminins.

L'ASSASSINAT DE GRÉGORY VILLEMIN

Après la confrontation entre Muriel et les gendarmes les avocats de Bernard Laroche demandent sa mise en liberté

De notre correspondante

Epinal. — Dans l'affaire de l'assassinat de Grégory Villemin, retrouvé noyé dans la Vologne le 16 octobre dernier, c'est le *statu quo*. Après avoir longuement entendu, mardi 29 janvier, les gendarmes de la brigade de Bruyère, le juge d'instruction, M. Jean-Michel Lambert, a confronté, durant plus de quatre heures, Muriel et les enquêteurs qui avaient recueilli les déclarations de la jeune fille, ayant abouti à l'inculpation de Bernard Laroche, le 5 novembre dernier.

Cette confrontation portait essentiellement sur la garde à vue, les 3 et 4 novembre, de la jeune belle-sœur de l'inculpé. Muriel n'a cessé d'affirmer qu'elle avait alors menti en accusant Bernard Laroche, et cela sous la pression des gendarmes, par lesquels elle dit avoir été manipulée. Au terme de la confrontation, les avocats de la défense, qui ont demandé la mise en liberté de leur client, exprimaient, dans un communiqué, leur satisfaction sur trois points :

1) Le juge d'instruction, qui a refait lundi le parcours tel que décrit dans les propos prêtés à Muriel, a pu constater lui-même que cet itinéraire était impossible à réaliser dans les temps compatibles avec l'enlèvement et l'assassinat de Grégory.

2) Muriel, confrontée mardi successivement à huit gendarmes, a confirmé l'innocence clamée depuis trois mois par Bernard Laroche.

3) Selon la défense, l'un des gendarmes entendus a, semble-t-il, reconnu être l'auteur d'un des croquis produits comme émanant de la main de Muriel.

Le juge d'instruction ne prendra pas de décision avant d'avoir eu connaissance des expertises graphologiques, vers le 10 février.

CLAUDINE CUNAT.

Les doutes du juge Lambert

De notre envoyé spécial

Epinal. — Hériter, pour son premier poste de juge d'instruction, d'une affaire criminelle qui sensibilise autant l'opinion publique — le meurtre d'un enfant de quatre ans, Grégory Villemin — n'impressionne pas outre mesure M. Jean-Michel Lambert, même s'il considère que la tâche est lourde.

Certes, il convient, en toute honnêteté, que la solution ou non de cette douloureuse énigme peut avoir, selon les cas, des influences diamétralement opposées sur la suite de sa carrière, commencée à Epinal le 1er février 1980, à l'âge de vingt-sept ans. Certes, il admet aussi que les pugnaces avocats de Bernard Laroche, qu'il a inculpé d'assassinat, ont marqué des points contre lui, en obtenant l'annulation, pour vice de forme, des diverses expertises figurant au dossier et en arguant de nouvelles erreurs de procédures, essentiellement dues à des « bavures », commises par des gendarmes chargés de l'enquête (*le Monde* des 21 et 25 décembre 1984).

Mais, calme et ténacité dominent chez lui. Les apparences pourraient être trompeuses : il ressemble trait pour trait — enfin presque — au bouillant Guy Bedos et le fait d'être un enfant du Sud-Ouest laisserait supposer, de prime abord, un caractère prompt à s'enflammer. C'est tout le contraire. *« Dans ma famille, on dit que je possède un flegme britannique. C'est vrai : il est exceptionnel que je m'énerve. C'est une pure question de tempérament. »*

Maîtrise de soi : il en faut beaucoup, précisément, pour instruire ce dossier, qui recèle une histoire quasi moyenâgeuse, avec ses strates de haines ancestrales, ses décors à la Jacquou le Croquant, ses personnages prébalzaciens, empoisonnés de passions. Il faut un sang-froid à toute épreuve, face — modernité de la communication oblige — à ce que l'on appelle ici la *« meute »* des médias, qui accourt au moindre élément jugé nouveau. Il y a de quoi « craquer », quand quarante journalistes tambourinent à la porte. Or, excepté une ou deux déclarations imprudentes au début du drame — *« mais je n'ai jamais dit que cette affaire n'irait pas en cour d'assises »*, — le jeune juge a pris *la* distance de l'information, surtout audiovisuelle, et *ses* distances avec elle.

« Sur le terrain »

C'est évidemment un hasard si M. Lambert, né le 19 mai 1952 à Jarnac (Charente), peut prendre, comme modèle de placidité, son illustre « pays » — M. François Mitterrand — et s'il s'est engagé dans la voie universitaire (le droit), qu'avait choisie l'actuel premier magistrat de France. Son milieu familial ne le prédisposait pas à une telle carrière : des grands-parents d'origine modeste (garçon de café, boucher), un père publicitaire aujourd'hui directeur d'une agence à Tours. Une vocation donc : *« J'avais neuf ans et demi*, se souvient-il, *quand j'ai dit à mes parents : je serai juge d'instruction. Je n'avais même pas employé le terme général de magistrat. Mais, peut-être aussi, avais-je été influencé par un propos ou une lecture. »*

L'adolescence le fait, pourtant, rêver à d'autres métiers, comme chimiste, et même journaliste après l'obtention d'un bac littéraire. Mais, au moment de se déterminer, son aspiration première le ramène dans le chemin du droit.

Etudes à Amiens, concours de la magistrature réussi en 1976, quinze mois de stage à Angers — après le service militaire, aspirant dans les transmissions. — et nomination à Epinal, dont se réjouit ce grand marcheur devant l'Eternel : mieux que sa Charente natale, mieux que la Touraine parentale, trop plate à son goût, les vallées vosgiennes lui paraissent appropriées aux longues randonnées pédestres qu'il affectionne, et qui lui permettent également de réfléchir plus « sainement » à ses dossiers que dans l'air confiné d'un bureau. M. le juge aux bois...

C'est aussi que M. Lambert, silhouette d'amoureux de Peynet et célibataire *« heureux »*, selon son mot, fait partie, professionnellement cette fois, de cette nouvelle génération de magistrats instructeurs qui, beaucoup plus que leurs aînés, ont le goût d'aller *« sur le terrain »*. Même pour un vol à la tire ou presque. Surtout ne pas se contenter de... juger sur pièces. *« On m'a souvent conseillé, pourtant, de rester au chaud dans mon bureau. »*

Naturellement, l'emploi du temps s'en allonge d'autant. Car, s'il accorde la priorité au cas de Bernard Laroche, M. Lambert a, actuellement, entre deux cent quinze et deux cent vingt dossiers à instruire, dont il faut bien s'occuper pareillement. Or, il convient de savoir que, de septembre 1984 (Grégory a été jeté, poings et pieds liés dans la Vologne le 16 octobre) au 11 janvier 1985, il a été le seul juge d'instruction en exercice à Épinal. *« Juge d'instruction, l'homme le plus puissant de France »*, sourit-il sans amertume.

« Connaître la vérité » est le souci premier du magistrat spinalien. Devoir évident ? M. Lambert entend par là, pour tordre le cou à certaines médisances, qu'il *« ne s'acharne pas »* sur Bernard Laroche, pas plus que sur tout autre inculpé dans d'autres affaires. Le fait d'avoir entendu à plusieurs reprises la mère du petit Grégory a, du reste, suffisamment fait jaser et, révèle-t-il, les avocats de la défense l'ont remercié par écrit de ne négliger aucune piste, aucune hypothèse. *« Mon intime conviction est toujours et uniquement basée sur des faits. »*

On a voulu établir, concernant le drame d'Épinal, certaines analogies avec d'autres affaires, qui ont défrayé la chronique au cours des dernières décennies : l'affaire Dominici, en raison de la saga des Villemin — mais à Lurs, il s'était agi du massacre d'une famille anglaise et non d'une vengeance tribale — et surtout de Bruay-en-Artois, avec un accusé clamant son innocence, une volonté de politisation, des vices de procédure, un juge d'instruction qui allait être dessaisi.

Sur le fond du dossier, M. Lambert a été conforté par ses pairs, en l'occurrence la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, et la tentative de politisation — on vote généralement à gauche chez les Villemin, et l'on a classé hâtivement le juge à droite — a été étouffée dans l'œuf, faute de sérieux.

Ancien partisan de la peine de mort

Non syndiqué, le magistrat d'Épinal garde ses opinions politiques pour l'isoloir et l'urne. Mais il s'exprime sur le secret de l'instruction, dont il déclare *« n'être pas un farouche défenseur » — « à notre époque il existe trop de sources d'indiscrétions possibles »* rendant irréaliste le secret absolu — et sur la peine de mort. Non sans courage, M. Lambert avoue qu'il a été longtemps partisan de la sanction suprême, même en étant l'élève de Me Robert Badinter, qui donnait alors des cours de droit commercial à Amiens. *« Je ne croyais pas à l'exemplarité de la peine de mort. Simplement, je voyais, dans l'exécution capitale, l'élimination des bêtes malfaisantes. »* S'il a radicalement changé d'avis, c'est à la lumière de ses fonctions. *« On est obligé de penser différemment, lorsque l'on a un homme devant soi, les yeux dans les yeux, même si c'est la pire des crapules. »* M. le juge n'est pas passé du rigorisme au laxisme. Il conclut sobrement : *« Parlez de mes doutes, pas de mes certitudes. »*

MICHEL CASTAING.

M. ANDRÉ BERGERON (FO) LES PRISONS ET L'INSÉCURITÉ

« Pas tout noir tout blanc »

M. André Bergeron aime surprendre. Ayant rassemblé, lundi 28 janvier, devant la presse, les divers syndicats de sa confédération implantés dans la justice, la police et l'administration pénitentiaire, le secrétaire général de Force ouvrière (FO) a livré ses réflexions personnelles sur l'insécurité. Un discours que ne renieraient ni M. Pierre Joxe ni M. Robert Badinter.

« Il y a coupable et coupable, explique-t-il. *Les hommes restent des hommes, même s'ils ont fait une « connerie ». Le crime et la petite délinquance ne sont pas de même nature. Dans la petite délinquance, chaque cas est un cas à part, que l'on ne peut séparer des problèmes d'environnement, de grands ensembles, de cadre de vie. Ce n'est pas de la poésie, c'est une réalité : des jeunes qui n'ont rien à faire... Je comprends les réactions des gens qui subissent l'insécurité. Mais ce n'est pas tout noir tout blanc. J'admire ceux qui ont des positions catégoriques en la matière. Ce n'est pas codifiable. Il ne faut pas de maximalisme. »*

Tel est le cadre dans lequel s'inscrit la réflexion de FO, qui se vante d'être la seule confédération syndicale à pouvoir établir *« une liaison police-justice »*, entre personnels des deux institutions traditionnellement opposées. De fait, FO représente 82 % des personnels de direction de l'administration pénitentiaire, 15 % des corps en civil de la police nationale, 8 % des corps en tenue, 47 % des personnels de surveillance des établissements pénitentiaires...

En raison même de cette représentativité, le cri d'alarme lancé par FO concerne d'abord les prisons qui, selon la confédération, sont *« au bord de l'explosion »*. Les chiffres se passent de commentaire : 45 000 détenus pour 32 000 places, près de 52 % de prévenus (en attente d'être jugés), 5 852 condamnés à des peines de plus de cinq ans (contre 3 177 en 1975), 389 condamnés à la perpétuité (contre 185 en 1975). En conséquence, FO, qui regrette que les contraintes budgétaires (un lit de prison revient à 400 millions de centimes) et les réticences des municipalités entravent la construction de nouveaux établissements, fait quelques propositions concrètes.

Pourquoi, *« à l'exemple de ce qui a été fait en Belgique et en Angleterre, ne pas envisager des mesures exceptionnelles destinées à réduire la population carcérale, notamment par la grâce des petits délinquants n'ayant commis aucune atteinte contre les personnes » ?* Pourquoi, afin d'éviter la promiscuité entre détenus fort différents, ne pas regrouper la centaine de détenus *« très dangereux »* dans quelques centrales à effectifs limités ? De plus, FO s'oppose aux *« peines incompressibles »* proposées par certains hommes politiques, estimant qu'elles seraient invivables et menaceraient la sécurité des personnels comme des autres détenus.

Les responsables police-justice de FO sont des *« humanistes »*, a dit M. Bergeron en conclusion, qui estiment qu'en ce domaine *« les passions sont nuisibles qui entraînent à la démesure »*.

Procès Barbie : *les difficultés du parquet général de Lyon*

Alors que M. Christian Riss, juge d'instruction chargé du dossier Barbie, a terminé ses investigations (*le Monde* du 8 janvier) et achève le « règlement » de cette procédure afin de la transmettre au procureur de la République en avril prochain, le parquet général de la cour d'appel de Lyon étudie la préparation du procès de l'ancien SS.

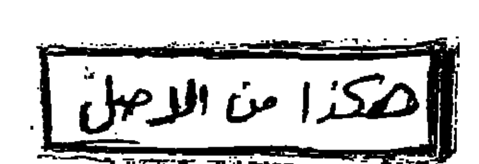
Ce procès pourrait, en effet, s'ouvrir à la fin de l'année 1985 — ou au début de 1986 — dans la salle de la cour d'assises du Rhône, juridiction compétente en l'état des choses. Mais cette salle exiguë et incommode demande des aménagements particuliers. D'abord, il conviendra d'y assurer la sécurité. Verra-t-on au jour de son procès Klaus Barbie dans une « cage » de verre blindée comparable à celle qui fut conçue à Jérusalem en 1961 pour juger Adolf Eichmann ? C'est une éventualité. Ce qui est sûr, c'est que seront mis en place des « portiques » de contrôle par lesquels devront passer toutes les personnes, avocats compris, admises dans la salle.

Il est sûr aussi que l'on devra refuser du monde. Alors que plusieurs centaines de journalistes sont attendus, une centaine seulement pourront trouver place dans le prétoire, où devront accéder les parties civiles — il y en a cent huit — et leurs avocats.

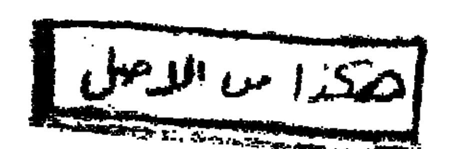
De toute façon, la date du procès Barbie ne peut pas être fixée avant que devienne définitif l'arrêt de la chambre d'accusation qui renverra l'ancien SS devant les assises et énumérera les inculpations et les faits dont il aura à répondre. Cet arrêt peut, en effet, faire l'objet d'un pourvoi devant la chambre criminelle de la Cour de cassation. Me Jacques Vergès, défenseur de Barbie, a indiqué qu'il souhaitait maintenant le procès. Mais on n'exclut pas, à Lyon, l'éventualité d'une requête en suspicion légitime tendant à obtenir pour l'inculpé une comparution devant une autre cour d'assises que celle du Rhône.

● ***Me Vergès inculpé de complicité de diffamation envers trois résistants.*** — Me Jacques Vergès, le défenseur de Klaus Barbie, a été inculpé mardi 29 janvier à Paris, par Mme Martine Anzani, juge d'instruction, de complicité de diffamation envers trois grands résistants.

Mes Yves Jouffa et Henri Noguères, avocats de Raymond et Lucie Aubrac et du général Pierre de Bénouville, avaient déposé plainte, au nom des trois résistants, le 28 juin 1984, lorsqu'ils eurent connaissance de la teneur du film de Claude Bal intitulé *Que la vérité est amère*. Ce film est une longue série d'entretiens avec René Hardy, et Me Vergès y intervient pour dialoguer avec le réalisateur sur les circonstances de l'arrestation de Jean Moulin.







(Publicité)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

NOUS AVONS A VOUS PARLER DE L'ÉTHIOPIE.

Ce qui se passe là-bas, à quelques heures de Paris, est hallucinant.
Hallucinant. Les images et les descriptions rapportées par les médias, cette dimension rarement atteinte dans l'horreur, jamais nous n'aurions pu les penser autrement que comme les illustrations définitivement abolies des lointains cataclysmes qui jalonnent les parties oubliées des livres d'histoire.
Pourtant, elles sont là, toutes proches de nous et de la fin du XXe siècle, nous qui les regardons le ventre plein et la conscience à peine troublée.

Au douloureux défi qu'elles nous jettent, qu'est-il répondu ? L'aide publique que la France a décidé d'octroyer aux Éthiopiens est atrocement insignifiante. Deux avions, quelques milliers de tonnes de céréales*, nous dit-on, avec l'air en même temps satisfait et modeste de qui termine un devoir laborieusement rempli. Une aumône d'une portée infinitésimale, tant à l'échelle de la souffrance de millions d'êtres humains qu'à celle de l'élémentaire dignité d'un pays riche. Une insulte à l'insoutenable.
Peu importe que ce soit davantage, autant, ou un peu moins que d'autres pays. Peu importe la sinistre arithmétique qui constate que la contribution volontaire moyenne par Français à la lutte contre la famine est de 7 F et qu'elle est de 15 F ailleurs. Le dérisoire se passe d'être mesuré : simplement, il nous fait honte.

La charge d'affronter l'hécatombe est laissée aux aléas de la charité individuelle et aux mains — éminemment secourables mais combien démunies — des organisations non gouvernementales.
Alors qu'elle devrait susciter un engagement immédiat et massif de la nation tout entière et l'action de ses pouvoirs publics, nous n'entendons à ce niveau que balbutiements, hésitations, jugements sommaires.
Pendant ce temps-là, chaque jour, des milliers de personnes souffrent, tombent et meurent. Et la passivité de notre pays, celui des Lumières et des Droits de l'Homme, nous consterne.

Nous vous demandons, monsieur le président, par-delà les clivages idéologiques, par-delà les embûches de la politique intérieure, par-delà les débats sur le tiers-mondisme, avant même les projets d'aide au développement, de mettre un terme à cette absence pour y substituer l'élan et la volonté qui doivent naturellement surgir du cœur de l'urgence.
Nous serions fiers de voir la France abandonner un temps ses querelles intestines et se mobiliser sur le devant de la scène internationale pour y prendre toutes les initiatives qui pourraient conduire à l'existence d'un mouvement réel et concerté de solidarité, unissant les pays donateurs pour une cause qui ne tolère pas de réserve. Nous voulons que notre pays mette en œuvre des moyens financiers, matériels, et humains significatifs qui permettront d'une part de sauver le maximum de vies humaines, d'autre part d'éviter à des centaines de milliers d'enfants de devenir à tout jamais des êtres diminués, porteurs d'une fatale répétition de leur actuelle tragédie.
Nous vous le demandons, monsieur le président, parce que nous sommes convaincus que l'Histoire vous en voudrait de n'avoir pas tout tenté pour refermer les portes de l'enfer, et que le regard des moribonds, sans qu'ils le sachent eux-mêmes, déjà nous accuse.

Nous invitons les médias, les forces politiques, tous ceux qui ont quelque audience dans ce pays à relayer notre appel et à vous faire savoir qu'ils le soutiennent, sous les formes qu'ils ou elles jugeront appropriées.

**QUATRE FRANÇAIS QUI ONT DÉCIDÉ
DE ROMPRE UN SILENCE
QUI NE PEUT PLUS ÊTRE LE LEUR.**

Association NOUS, B.P. 205, 78140 Vélizy

* La production française de céréales a été en 1984 de 57 millions de tonnes, en augmentation de 24 % par rapport à l'année précédente. « Dans l'histoire de l'Europe, 1984 restera l'année où aura été décidée la limitation des productions pour les adapter aux débouchés solvables ». *Le Monde, Bilan économique et social 1984, p. 54.*

MÉDECINE

MAL DE VIVRE ET MÉDICALISATION SYSTÉMATIQUE

Sept millions de français dépressifs

Les Français sont-ils de plus en plus déprimés ? Ou une intolérance croissante à toute souffrance morale les conduit-elle à médicaliser peu à peu tous les aléas de l'existence ? Quelques chiffres incitent à se poser cette question, qui se trouvait au cœur des débats organisés successivement à Paris, sur le thème La dépression, deuil ou mélancolie, par l'Association française de psychiatrie, sous la présidence du docteur Charles Brisset, puis à l'hôpital Sainte-Anne, à l'initiative du professeur Deniker, les 28 et 29 janvier.

De 4 300 000 d'ordonnances en 1977, les prescriptions d'antidépresseurs sont passées à 7 300 000 en 1982... La population française ne s'est certes pas accrue en cinq ans de trois millions de déprimés, remarque le professeur Guy Maruani, mais elle compte vingt-cinq mille médecins de plus, et ce sont les généralistes qui, dans les trois quarts des cas, prescrivent des antidépresseurs. *« De façon trop systématique,* souligne le docteur Bernard Jolivet (Paris), *ce qui conduit à un camouflage chimique de la douleur, du deuil, de l'inquiétude ».*

Alors que les psychiatres américains ont pour règle de ne donner aux dépressifs qu'un seul médicament à la fois, il est rare qu'un déprimé français s'en tire à moins de trois ou quatre psychotropes à prendre chaque jour, dont un antidépresseur, un anxiolytique, un somnifère et un stimulant pour contrebalancer...

Une enquête – la première du genre, – conduite dans le Val-de-Marne par le docteur Jean-Marie Angleraud (enseignant à l'université Paris-VI) et qui concerne tous les malades ayant fait l'objet d'un accord de la Sécurité sociale pour soins psychiatriques d'une durée égale ou supérieure à six mois, montre que 10 % seulement des femmes et 17,5 % des hommes n'ont reçu aucun médicament, tous les autres « bénéficiant » de prescriptions massives et multiples de neuroleptiques, d'anxiolytiques, d'hypnotiques et d'antidépresseurs.

Dès lors que les troubles ainsi reconnus appellent un traitement de longue durée, ce sont les psychiatres qui, en majorité, assument ce traitement jusqu'alors prescrit par un généraliste dans près de la moitié des cas. Or le nombre des psychiatres a plus que quadruplé en France, passant de mille cinq cents en 1970 à six mille six cents en 1984, alors que le chiffre de quatre mille avait été retenu comme le maximum souhaitable.

Le nombre des élèves en formation indique qu'il y aura sept mille cent psychiatres en 1988; soit une densité de 13,15 pour cent mille habitants, faisant ainsi de la France le pays le plus psychiatrisé du monde avec les Etats-Unis! L'étude menée par le docteur J.-M. Angleraud montre que cette explosion démographique s'est accompagnée d'une très forte féminisation (les femmes représentent actuellement 33 % des psychiatres), d'un amoindrissement des revenus moyens individuels (267 000 francs par an en 1982, 404 000 francs pour les neuropsychiatres) et d'une multiplication prévisible des consultations, des visites, des prescriptions, des actes techniques et des arrêts de travail (1). De tous les médecins, les psychiatres sont les plus forts prescripteurs d'arrêts de travail... et il est légitime de penser que l'inflation de leur nombre a joué un rôle dans la psychiatrisation des maux existentiels et dans l'inflation actuelle des névroses dépressives.

C'est le public qui baptise « dépression » les tristesses, les difficultés, les deuils, les angoisses et les fatigues de la vie quotidienne. Mais les médecins le confortent, qui prescrivent médicaments et cures diverses et masquent ainsi, et parfois, d'autres pathologies, réelles celles-là. Y compris les vraies dépressions, *« qui ne guérissent vraiment,* dit le docteur S. Geier (Paris), *que lorsque l'on a pu obtenir la réunion de deux processus, l'un biologique et médicamenteux, l'autres individuel, psychologique et psychothérapique ».*

Les améliorations spectaculaires obtenues en une dizaine de jours, par de simples substances chimiques (en l'occurrence l'athymil) sur les quatre signes cardinaux de la dépression (tristesse, trouble du sommeil, ralentissement des idées, anxiété) démontrent à l'évidence qu'il existe pour cette affection un substrat biologique sur lequel la pharmacopée moderne permet d'agir avec une rare efficacité ; comme l'ont notamment montré les docteurs M. Marie-Cardine (Lyon), et le professeur H. Loo à Sainte-Anne.

DE LA PLÉTHORE AU DÉSERT

L'explosion démographique des psychiatres s'est très inégalement répartie sur le territoire national. D'une densité de deux ou trois psychiatres pour cent mille habitants, comme celle que l'on observe dans les Landes, les Ardennes, l'Orne ou le Lot, on passe ainsi à plus de quinze dans les régions ensoleillées de la Haute-Garonne, des Bouches-du-Rhône, du Var ou des Alpes-Maritimes, et au chiffre record de 56,4 psychiatres, pour cent mille habitants à Paris !

La thèse selon laquelle les grandes villes engendreraient plus de troubles psychologiques que les zones rurales pourrait, à la rigueur, se défendre. Mais elle ne tient guère pour les régions ensoleillées du Midi, et les statistiques de la Sécurité sociale montrent, en réalité, une inadéquation radicale de l'offre et de la demande en matière psychiatrique, plus encore que pour d'autres modes de pratique médicale.

Le terrain et l'environnement

Les rares études épidémiologiques visant à mieux cerner la personnalité des dépressifs avaient été entreprises jusqu'à présent en milieu hospitalier, ce qui en faussait, à l'évidence, la signification, car la grande majorité des dépressifs sont soignés en pratique libérale.

L'enquête, que vient de présenter *le docteur J.-M. Angleraud (Paris)* au congrès de l'Association française de psychiatrie, permet, pour la première fois, et grâce à la participation pendant une année des psychiatres libéraux du Val-de-Marne, de cerner le vrai visage de la dépression. Ses résultats, qui feront l'objet de publications successives et sont traités actuellement au centre de calcul de l'INSERM, indiquent déjà un certain nombre de faits frappants :

● *L'écrasante majorité des femmes :* elles représentent 83,7 % des dépressifs consultant les psychiatres, pour 16,3 % d'hommes, l'âge moyen des consultants étant de quarante-quatre ans (2).

● La très forte prédominance des malades appartenant à la catégorie socio-professionnelle des *cadres et professions libérales ;* prédominance due essentiellement, sinon uniquement aux cadres de la fonction publique (*enseignants* notamment). La catégorie des employés est également sur-représentée par rapport à leur nombre dans la population générale, alors que les ouvriers et les inactifs sont fortement sous-représentés.

● Cette indication concorde avec celle concernant le niveau scolaire des dépressifs, qui relève de *l'enseignement supérieur* beaucoup plus que la moyenne nationale ne permettait de le prévoir. *« Les études rendent-elles fou ? »* interrogent les sociologues. Et le fait que l'on ne retrouve pratiquement pas d'inactifs parmi les dépressifs en traitement signifie-t-il que *« le travail est à l'opposé de la santé mentale » ?*

● De même le constat selon lequel *« le célibat expose les hommes à la dépression, mais protège les femmes »*, observation déjà faite lors d'une enquête américaine, souligne-t-il l'influence du surmenage et des conflits psychologiques chez la mère de famille, alors que l'époux se verrait au contraire protégé ?

Il reste, *on le voit,* beaucoup à faire et à comprendre avant que soient mieux cernées les circonstances favorisant le déclenchement des dépressions, et que puissent être entreprises les actions de prévention qu'elles appellent (3).

Nombre des institutions, qui jouaient jadis un rôle de « régulation sociale » et qui offraient des possibilités de guérison ou d'adaptation à ceux que l'on traite chimiquement aujourd'hui, ont disparu. Il en est ainsi des couvents, de l'armée, de la légion, qui n'intègrent plus de psychopathes, et qui se voient irrésistiblement remplacés par des sectes, par des structures thérapeutiques « psy » plus fantaisistes les unes que les autres ou, au grand détriment des finances sociales, par une médicalisation croissante des difficultés d'être.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) *Psychiatrie française*, nº 5, octobre 1984. « Psychiatres : l'explosion démographique ».

(2) L'enquête portant sur l'ensemble des malades atteints de troubles mentaux dans le Val-de-Marne indique au contraire une forte prédominance masculine pour les psychoses alcooliques (5 hommmes pour 1 femme), les schizophrénies (3 hommes pour 1 femme), et les psychoses maniaco-dépressives (3,4 % d'hommes pour 2,4 % de femmes).

(3) La revue *Prospective et santé* a consacré sous le titre « Le sorcier et l'arpenteur » un numéro spécial remarquable au thème de la maladie mentale et des dépressions.

TOURISME

Des mesures pour relancer le tourisme en France

Mieux « vendre » la France à l'étranger et moderniser le secteur *du tourisme, ces questions* sont au centre de la communication de M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, au conseil des ministres du 30 janvier.

Les entreprises du tourisme bénéficieront désormais des procédures de soutien à l'exportation, ce qui facilitera leur prospection du marché extérieur et leur implantation à l'étranger. Ces mesures, accordées à d'autres secteurs économiques, étaient attendues par bon nombre de professionnels.

La promotion de l'image de la France à l'étranger sera en 1985 renforcée avec le lancement de plusieurs campagnes. De telles actions ont déjà été engagées dans le passé avec plus ou moins de succès. Mais M. Crépeau promet de les rendre plus efficaces en modernisant les bureaux de tourisme ouverts hors des frontières et qui sont particulièrement *« pauvres ».* Le ministre insiste sur *« un effort particulier de promotion en faveur des département d'outre-mer, de la Corse et du Pays basque... »*

L'avenir du chèque-vacances a évidemment retenu l'attention de M. Crépeau. Créé *en 1982* pour favoriser le départ d'un plus grand nombre de Français vers les plages et la montagne, le chèque-vacances n'a pas obtenu le succès escompté. L'Agence chargée de le distribuer connaît en effet des difficultés financières (*le Monde* du 31 octobre 1984). Pour relancer la machine, M. Crépeau envisage notamment d'étendre à d'autres réseaux que l'Agence nationale, où ils sont en vente uniquement, la « commercialisation » de ces chèques-vacances.

La rénovation du parc hôtelier sera également encouragée par des financements privilégiés. Ainsi, 2 milliards 200 millions de francs de prêts spéciaux à l'investissement seront affectés en 1985 *« au commerce et au tourisme ».* Ces prêts au taux de 9,5 % serviront, toujours selon M. Crépeau, à financer *« les réalisations du tourisme social et les investissements hôteliers en zone de montagne ».* Enfin, une révision des normes de classement des hôtels est à l'étude.

Pour conclure, le ministre du tourisme a annoncé la mise en place dans les régions de moyens d'observation des flux de vacanciers pour une meilleure connaissance de l'activité touristique nationale.

Ces mesures, sans être révolutionnaires, confirment la volonté de M. Crépeau de reprendre en main, ainsi qu'il nous l'a récemment déclaré (*le Monde* du 3 novembre 1984), un secteur en pleine mutation où la concurrence est particulièrement dure. Cest initiatives marqueront-elles la fin de l'improvisation qui est la marque de l'activité de ce secteur en France ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer, Mais l'enjeu est de taille. Le tourisme pèse en effet de plus en plus lourd dans l'économie nationale : 10 % du PNB, 1,5 million d'emplois et augmentation de 20,5 % de l'excédent de la balance touristique de 1983 à 1984, soit 27,7 milliards de francs contre 22,4 milliards de francs l'année dernière. M. Crépeau possède de bons arguments pour se faire entendre.

JEAN PERRIN.

SCIENCES

EN DISCUSSION A LA CONFÉRENCE DE ROME

Les programmes spatiaux de l'Europe représentent un investissement de 115 milliards de francs en dix ans

De notre envoyé spécial

Rome. – *« L'Europe ne peut pas laisser passer cette occasion historique. »* En ouvrant, mercredi 30 janvier à Rome, la conférence spatiale européenne à laquelle participent, sous la présidence du vice-premier ministre néerlandais, M. Gijs van Aardenne, les représentants de treize pays européens et du Canada (1), le ministre italien de la recherche, M. Luigi Granelli, a donné le ton. *« Nous avons,* a-t-il dit, *obtenu des résultats prestigieux »*, mais, a-t-il ajouté, *« sans une relance suffisante des engagements financiers européens, tous les avantages acquis au prix d'efforts considérables pendant la décennie 1973-1983 partiraient en fumée. »*

Le message est clair et aucune des délégations présentes n'en a contesté le contenu. Les enjeux sont connus (*le Monde* du 30 janvier). Pour passer la vitesse supérieure dans le domaine spatial, l'Europe *doit s'engager, dans les* dix ans à venir et, sans doute, au-delà, dans des programmes scientifiques (astronomie, géophysique) et des programmes d'application (télécommunications, technologie, expériences de microgravité). Mais elle doit aussi, pour affirmer son indépendance vis-à-vis des États-Unis, mettre en œuvre des programmes plus spectaculaires concernant : la réalisation d'un lanceur lourd européen des années 90 (*Ariane 5*) ; la *construction* d'une infrastructure orbitale (Columbus) qui pourrait être partie intégrante de la station spatiale américaine proposée par le président Reagan ; La mise en œuvre, enfin, peut-être d'une mini-navette spatiale (Hermès) que les Français soutiennent.

Or tout cela coûte cher. Ne parle-t-on pas, pour les dix ans qui viennent, de dépenser, au sein de l'Agence spatiale européenne (ESA) *quelque 115 milliards de* francs, soit un doublement du budget spatial européen par rapport à la période précédente ?

Sans doute ces chiffres ne seront-ils pas totalement atteints, même si ces mots *« autonomie, solidarité, cohérencte et coopération »* rythment les négociations de ces deux jours. Mais, plus prosaïquement, les intérêts en jeu divergent quelque peu et les efforts financiers des pays représentés n'ont pas toujours la même ampleur.

Question de principe

Ainsi, l'Allemagne fédérale, qui paraît vouloir ignorer le projet Hermès, semble favorable à un accroissement de 7 % du budget alloué aux affaires scientifiques que d'autres, comme la France, souhaitent moins élevé, faute d'une réorganisation du contenu des programmes. Un consensus s'est dégagé, mercredi soir, sur une augmentation de ces programmes qui pourrait être comprise entre 3 % et 5 %. Dans le même temps, la Grande-Bretagne, qui s'apprête à se doter d'une sorte de centre national d'études spatiales, soutient Bonn sur la station spatiale Columbus, pour mieux défendre ses intérêts dans le domaine des plates-formes orbitales, et elle reconnaît à la France son leadership sur les lanceurs Ariane. L'Italie se partage entre les Deux Grands – la France et l'Allemagne, qui contribuent chacune pour un tiers au budget de l'ESA – et paraît accueillir favorablement les projets Columbus et Ariane 5. Les petits pays, quant à eux, défendent le principe de plus justes compensations (entre 90 et 95 %). Enfin, tous les États sont favorables à une participation, sous condition, à la construction de la station spatiale américaine.

La France, en position forte sur les lanceurs, acquiesce – sans dire jusqu'où – au programme Columbus, soutenu par les Allemands et les Italiens, et elle paraît faire une question de principe de la reconnaissance par ses partenaires du projet de navette Hermès. La partie française considère, en effet, que la conférence de Rome est l'occasion unique de *« faire passer dans le paquet ce qu'elle considère comme un élément essentiel de l'autonomie spatiale européenne ».* Mais aussi, au vu des démonstrations américaines avec la navette, elle ne voit guère comment l'industrie européenne pourrait vendre des satellites à la fin de ce siècle si elle n'est pas en mesure d'offrir à la clientèle le même service après vente que les Américains, à savoir le dépannage et la remise en route de satellites en fin de vie pour une nouvelle période de fonctionnement.

Dans ces conditions, la France attend, à propos de Hermès, moins un engagement massif pour ce « taxi de l'espace » (vraisemblablement 14 milliards de francs) qu'une marque d'intérêt réel et politique de la plupart des Etats pour ce projet. Et, qui sait, un ralliement, voire un financement symbolique d'une partie des 200 à 300 millions de francs d'études nécessaires à l'évaluation d'Hermès, se fera jour.

Le directeur de l'ESA, M. Reimar Lust, n'a-t-il pas dit qu'il n'avait pas noté *« d'opposition réelle sur Hermès ».*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) *Belgique, Grande-Bretagne, Danemark,* RFA, France, Italie, Pays-Bas, Irlande, Espagne, Suède et Suisse. Ces onze pays ont droit de vote. Trois autres, l'Autriche, la Norvège et le Canada, sont présents à titre d'observateurs.

SPORTS

LE RALLYE DE MONTE-CARLO

Vatanen a pris en chasse Röhrl

Au terme du parcours commun Grenoble-Gap-Monaco, l'équipage ouest-allemand Walter Röhrl – Christian Geistdörfer sur Audi Quattro Sport occupait, mercredi 30 janvier, la tête du Rallye de Monte-Carlo devant le Finlandais Ari Vatanen et l'Irlandais Terry Harryman sur Peugeot 205 turbo 16. Ces derniers avaient été frappés d'une pénalisation de 8 minutes, dans la nuit de mardi à mercredi, pour s'être présentés avec 4 minutes d'avance au contrôle du parc fermé de Gap. La 205 s'était alors trouvée en deuxième position avec 4 mn 22 s de retard sur l'Audi Quattro Sport. Après les cinq « spéciales » de mardi, elle ne comptait plus que 1 mn 58 s de retard avant le départ du parcours final Monaco-Monaco (onze épreuves chronométrées) dont l'arrivée doit être jugée vendredi matin 1er février.

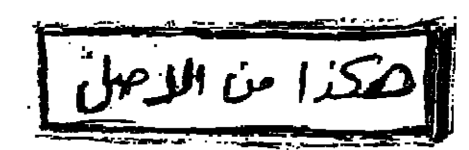
De notre envoyé spécial

Monaco. – Le coup a été durement ressenti par l'écurie Peugeot. Le Finlandais Vatanen et l'Irlandais Harryman, qui étaient en tête du rallye avec plus de 2 minutes d'avance sur les Allemands de l'Ouest Röhrl et Geistdörfer, venaient d'être frappés d'une pénalisation de 8 minutes. Depuis le début de l'épreuve monégasque, Vatanen avait *manifesté une supériorite* si écrasante que personne n'imaginait sa défaite. Au volant de sa 205, petite bombe révolutionnaire avec ses quatre roues motrices, son moteur turbocompressé placé en position centrale qui permet une meilleure répartition des masses et une tenue de route exceptionnelle, le pilote finlandais avait joué au chat et à la souris avec tous ses adversaires. Et surtout avec le seul capable de lui tenir tête dans ce rallye : Walter Röhrl, quatre fois vainqueur du Monte-Carlo sur des voitures aussi différentes que la Fiat Abarth, l'Opel, la Lancia et l'Audi Quattro. L'Allemand de l'Ouest a dû se contenter, jusque-là, de quatre succès dans les « spéciales » et jouer les seconds rôles.

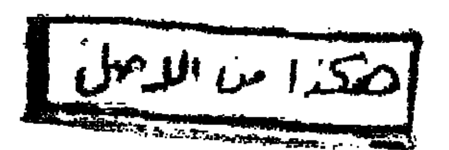
Après avoir gagné toutes les épreuves chronométrées des deux dernières journées, à l'exception d'une seule remportée par l'Italien Massimo Biasion, Vatanen s'est révélé, sur les routes tantôt sèches tantôt verglassées de l'Isère et des Hautes-Alpes, de la même trempe que son rival. Sans complexe, il a même, sur terrain sec, donné la leçon à celui qui est un maître en la matière. Mais il a aussi fait preuve d'une grande force nerveuse : pénalisé de 8 minutes pour s'être présenté en avance au parc fermé de Gap en raison d'un arrêt de route mal rempli, il a entrepris de grignoter son retard alors que bien d'autres se seraient découragés. Entre Gap et Monaco, il a réussi à ramener son retard à 1 mn 58 s. Aucune des six épreuves chronométrées ne lui a échappé. Pour arriver en vainqueur à Monaco vendredi matin, il lui fallait reprendre 0,5 seconde par kilomètre à l'Allemand de l'Ouest sur les 256 kilomètres de « spéciales » restant à courir.

GILLES MARTINEAU.

● **Classement général provisoire.** – 1. Röhrl-Geistdörfer (Audi Quattro Sport), 6 h 55 mn 12 s; 2. Vatanen-Harryman (Peugeot 205 T16), à 1 mn 58 s; 3. Salonen-Harjanne (205 T16), à 5 mn 4 s; 4. Blomqvist-Cederberg (Audi Quattro), à 13 mn 18 s; 5. Toivonene-Piironen (Lancia Abarth 037), à 16 mn 59 s; etc.






هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Dames

Philippe Venet, Ted Lapidus, Ungaro, Chanel, Lecoanet Hemant, Guy Laroche, Yves Saint Laurent, Givenchy, Paco Rabane... Le tout en quarante-huit heures, d'un palace à l'autre, dans les salons Napoléon III accueillent les défilés haute couture. Les décorateurs de l'époque ne lésinaient pas sur les miroirs, les allégories au plafond, les colonnes cannelées, les dorures en torsades. Aujourd'hui, les lignes droites des podiums et des poutrelles métalliques qui soutiennent les projecteurs contrastent violemment avec les *surcharges du style pompier*. Aujourd'hui, la surcharge est dans le public, on s'écrase. On vogue sur l'irréel du luxe. La haute couture, c'est l'inaccessible, les dames qui passent, hautaines, coulées dans la soie.

Des images restent : partout, toutes les combinaisons possibles de drapés ; et puis les roses, du plus pâle au plus flamboyant, seuls ou sur du vert, du violet, du noir avec du blanc, des imprimés acides à fleurs géantes, des fleurs ton sur ton en relief, des bustiers, des dentelles, des lamés brodés de perles, de paillettes, de diamants. Chez Ungaro, on se croirait dans un palais arabe, tant ça brille, tant les couleurs brutes se heurtent.

Philippe Venet, au contraire joue les pastels, les gris changeants de la mousseline. Les robes de cocktail s'évasent, s'ouvrent pudiquement sur les jambes, les robes d'après-midi sont droites et souples. C'est le chic discret de la bonne éducation, parfait pour les courses en limousine, pour marcher sans bruit sur des tapis précieux.

La dame de Ted Lapidus, dans ses teintes gaies, ses bleu marine et blanc, se déguise en sportive bien nette. La taille aux hanches *allonge et amincit*. Le plus joli, c'est, pour une robe du soir, le ruban de diamants, qui court le long du bustier plissé et se prolonge en collier.

Lecoanet Hemant, lui aussi, pense aux dames plus potelées que les *mannequins*. Il les aide avec des tailles décintrées, des robes à godets ramassés par une ceinture, mais on peut la retirer. Le fluide chez lui est beau. En revanche, les jupes de cuir drapées aux hanches et ramassées dans le dos ont des couleurs affreuses. Si ce n'était pas la haute couture, on jurerait du plastique.

Les drapés, les boléros, l'orientalisme à paillettes, la dentelle brodée et rebrodée, on n'en sort pas. Guy Laroche travaille la dentelle avec du taffetas et du crêpe de Chine, pour des « ensembles lingerie », c'est-à-dire des robes à bretelles et empiècements, dans les verts, les grèges, plutôt ternes, et les robes à grands volants façon années 30 qui enveloppent les genoux en courbe et couvrent les mollets. Pour les tuniques et les vestes, longues et courtes devant, l'effet d'asymétrie est nettement affirmé.

Et puis, avec Givenchy, c'est la grande tradition brillante, le triomphe de l'équilibre entre les ampleurs, les longueurs, les couleurs. Tout est harmonie, les imprimés chatoient, les tailleurs fabriquent des corps de danseuses. Des vêtements faits pour les mouvements mesurés de dames persuadées de leur beauté. On apprivoise la fantaisie, on entre dans la légende.

La légende, avec Chanel, on y est. Pas seulement parce que Lagerfeld continue à travailler les jerseys et fétichise les chaînettes d'or qui font ceintures et bandoulières de sacs. Il maintient la luxueuse simplicité des matières et des formes, l'image chasseresse, le raffinement du confort, la perversité du strict — les ensembles de cuir à pastilles d'or, on les volerait.

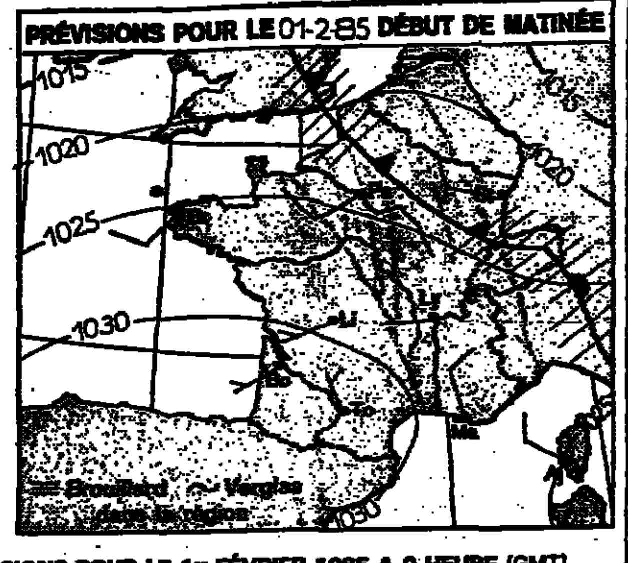
Chanel c'est la ligne, Yves Saint Laurent la couleur. Assemblages de safran et de brun, de fuchsia avec du vert pâle et foncé, de carmel avec du bleu vif, et les multitudes de gris somptueux... Et la théâtralisation de la large cape mauve sur une blouse rose et un pantalon turquoise — ensemble dédié à Christian Bérard.
Le défilé Saint Laurent, c'est une fresque mouvante ininterrompue d'insectes étincelants, de déesses pensives, d'oiseaux enchaînés par des bijoux multicolores. Spectacle immuable et toujours fascinant, dans une chaleur d'enfer : la télévision était là avec ses projecteurs. Le défilé était filmé par une camerawoman, jolie, en battledress, ceinture cartouchière pour les piles, t-shirt kaki de la Nouvelle-Orléans. Contraste bien étudié.

En sortant à l'air libre, on se disait que la haute couture c'est ça : mannequins, bijoux, chaussures, coiffures, accessoires, vêtements forment un tout indissociable, une entité appelée élégance. Et Paco Rabane est venu brouiller les cartes avec ses femmes-sandwichs prises entre deux losanges grèges gansés de caoutchouc rouge, de spirales en toile, de bandes circulaires asymétriques en tissu métallisé, très paquet-cadeau, avec ses tissus bizarres qui ressemblent à des stores en bois ou à des paillassons, coupés en bustiers ou en cols marins géants, avec les cuirasses posées sur le buste ou moulant les fesses entre des bouillonnements de soie noire, avec les odalisques en boléros de grosses perles rouges et jaunes... Il y a même des robes qu'on aurait envie de porter — la tunique longue, noire, brodée d'un alphabet en strass... Paco Rabane, malgré ses cheveux gris, reste un franc-tireur, le sorcier de la démesure.

COLETTE GODARD.

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 31.01.85 A 0 h G.M.T.


PRÉVISIONS POUR LE 01-2-85 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps prévue en France entre le jeudi 31 janvier à 0 heure et le vendredi 1er février à 24 heures.

L'anticyclone centré sur le nord de l'Espagne protège la France de la partie active du flux perturbé atlantique qui circule à latitudes élevées.

Vendredi matin, un temps doux, brumeux et souvent nuageux prédominera, excepté près de la Méditerranée, où le ciel sera dégagé ; quelques bancs de brouillard se formeront de l'Aquitaine au Massif Central ; les nuages risquent d'être accompagnés de faibles pluies ou bruines des côtes de la Manche au nord du Bassin Parisien et aux régions du Nord-Est.

Au cours de la journée, un temps doux avec éclaircies s'établira sur les régions au sud de la Loire ; plus au nord, les nuages resteront abondants et le vent d'ouest soufflera modérément.

Les températures resteront élevées pour cette époque de l'année. Le matin, elles seront voisines de 4 à 8 degrés. Les températures maximales atteindront 9 à 16 degrés du Nord-Est au Sud-Ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 31 janvier, à 7 heures, de 1 023,5 millibars, soit 767,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31 janvier) : Ajaccio, 13 et 3 degrés; Biarritz, 15 et 7; Bordeaux, 13 et 6; Bourges, 11 et 11; Brest, 10 et 9; Caen, 9 et 7; Cherbourg, 10 et 7; Clermont-Ferrand, 12 et 2; Dijon, 9 et 1; Grenoble-St-M.-H., 9 et -2; Grenoble-St-Geoirs, 8 et 0; Lille, 11 et 6; Lyon, 6 et 3; Marseille-Marignane, 16 et 2; Nancy, 12 et 2; Nantes, 11 et 8; Nice-Côte d'Azur, 14 et 6; Paris-Montsouris, 11 et 2; Paris-Orly, 11 et 7; Pau, 16 et 6; Perpignan, 19 et 8; Rennes, 10 et 9; Strasbourg, 11 et 1; Tours, 11 et 7; Toulouse, 15 et 4; Pointe-à-Pitre, 23 et 18.

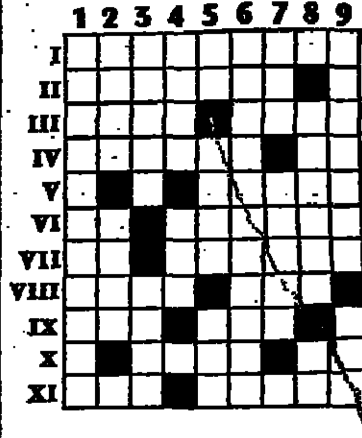
Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 3; Amsterdam, 8 et 5; Athènes, 8 et 4; Berlin, 6 et 2; Bonn, 10 et 2; Bruxelles, 8 et 6; Le Caire, 22 et 11; îles Canaries, 21 et 16; Copenhague, 4 et -2; Dakar, 21 et 16; Djerba, 15 et 10; Genève, 7 et -2; Istanbul, 5 et 2; Jérusalem, 13 et 8; Lisbonne, 16 et 8; Londres, 9 et 5; Luxembourg, 10 et 3; Madrid, 15 et 1; Montréal, -12 et -17; Moscou, -4 et -6; Nairobi, 28 et 17; New-York, 0 et -1; Palma-de-Majorque, 16 et 2; Rio-de-Janeiro, 26 et 25; Rome, 13 et 2; Stockholm, -2 et -16; Tozeur, 16 et 6; Tunis, 15 et 8.

PRÉVISIONS POUR LE 1er FÉVRIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3893



HORIZONTALEMENT

I. Ses élèves passent de première en seconde avant d'être parfois recalés. — II. Harmonie n'admettant aucune fausse note. — III. Affluent du Danube. L'instrument dominant de la fanfare. — IV. Honorable famille romaine ou ignoble conspirateur italien. Article étranger. — V. Bain froid pour Eaux-Chaudes. — VI. Article. Juge dans un palais ou reste muette dans un autre. — VII. Contracté. Nourriture *terrestre* évoquant plutôt Marcel Achard qu'André Gide. — VIII. Vient d'être, mais n'est pas encore. Montait chez ceux de qui nous descendons. — IX. Opération de division. Lancé du large par ceux qui n'en mènent pas large. — X. Fait briller des miroirs aux alouettes. Participe passé. — XI. Les roses qu'on y trouve ne peuvent être que celles des sables. Ici l'on tourne, mais le silence n'y est pas exigé.

VERTICALEMENT

1. Art de sauver sa peau en sacrifiant un peu de son épiderme. — 2. Lier, enlier ou relier. Baron dont le nom a brillé dans les salons d'autrefois. — 3. En cette matière, l'ottoman est plus fort que l'Indienne. Endroit où l'on encaisse le produit de certains droits. — 4. Aventurai. En Belgique. — 5. Préposition. Complément d'information. Sans valeur au singulier, il fait souvent défaut au pluriel. — 6. Revenus pour partis. — 7. Grosse machine. Brillent dans l'obscurité. — 8. Divine quand elle est du diable. Préposition. — 9. Mise à prix. Siffle sans goûter.

Solution du problème n° 3892

Horizontalement

I. Trépan. BA. — II. Wagonnier. — III. Epart. NBC. — IV. Epreintes. — V. Dodus. — VI. Sèvres. — VII. Trépied. — VIII. OEA. Sotie. — IX. Subtil. SI. — X. Roméo. Or. — XI. Ost. None.

Verticalement

1. Tweed. Os. — 2. Rapporteurs. — 3. Egard. Rabot. — 4. Porense. Tm. — 5. Antisepsie. — 6. NN. Violon. — 7. Intérêt. — 8. Bébé. Edison. — 9. Arcs. Eire.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 30 janvier 1985 :

DES DÉCRETS

● Du 23 janvier 1985 fixant le taux et la répartition du prélèvement non fiscal sur les sommes engagées au pari mutuel sur les hippodromes et hors des hippodromes.

● Du 29 janvier 1985 portant modification, création et suppression de cantons dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Loire-Atlantique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de l'Indre.

● Du 23 janvier 1985 accordant la concession de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dite « Concession de Trois-Fontaines » (Marne, Haute-Marne, Meuse) à la société Eurafrep et à la Compagnie de participations, de recherches et d'exploitations pétrolières (Coparex), conjointes et solidaires.

DES ARRÊTÉS

● Du 16 janvier 1985 portant création d'un comité d'étude pour l'amélioration du fonctionnement des juridictions.

● Du 23 janvier 1985 fixant le calendrier des épreuves écrites des concours de recrutement de professeurs et de professeurs techniques des écoles normales d'apprentissage pour la session de 1985.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 1er FÉVRIER

« Mobilier du 17e siècle, 14 h 45, métro Sully-Morland, guichet (Approche de l'art).

« Le Marais », 14 h 30, métro Rambuteau (G. Botteau).

« Collège des Bernardins », 15 heures, devant Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de la préfecture de police », 14 h 30, 1 *bis*, rue des Carmes (Mme Ferrand).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité (M.-C. Lasnier).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (M. Pohyer).

« Hôtels du faubourg Poissonnière », 14 h 30, métro Poissonnière (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

DÉMOGRAPHIE

La population française en 1984

Une légère remontée des naissances

Plus de naissances en 1984, mais, pour le reste, une prolongation des tendances antérieures telles sont les grandes lignes du bilan démographique de 1984 que l'INSEE a publié le 30 janvier. On a enregistré 760 000 naissances, soit 11 000 de plus qu'en 1983. On retrouve ainsi des chiffres supérieurs à ceux des années 1975-1979. En décembre, la tendance — corroborée par les déclarations de grossesse — allait même vers un chiffre de 775000 pour cette année. Cette prévision doit cependant être accueillie avec prudence : en décembre 1983, la « tendance » était à 740 000.

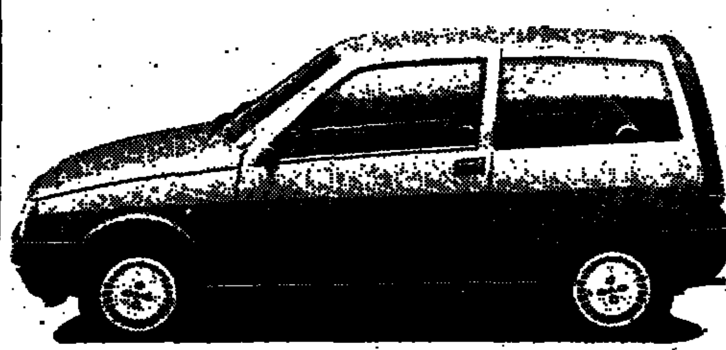
Après les légères augmentations de 1981 et de 1983, dues à des épidémies de grippe, la mortalité est de nouveau en baisse : 545 000 décès en 1984, soit un taux de 9,9 pour 1000. La mortalité infantile, en particulier, est descendue à 8 pour 1000, le taux le plus bas jamais atteint et très proche des « records » scandinaves. Conséquence de ces baisses, l'espérance de vie a encore gagné 0,2 année, elle s'établit à 71,2 ans pour les hommes et 79,3 ans pour les femmes — l'écart ne se réduisant pas entre les sexes malgré le rapprochement des modes de vie.

Au total, la population française s'accroît, quoique à un rythme ralenti. Avec un excédent migratoire évalué à 14000 personnes en 1984 comme en 1983, elle dépassait 55 millions d'habitants (55061000 exactement) au 1er janvier 1985 : un *accroissement* de 0,4 % sur 1983 (229000 personnes), nettement moins élevé qu'au cours des années précédentes. Mais elle vieillit. La proportion des moins de vingt ans a continué de baisser (29,1 % contre 29,4 % en 1983 et 33,8 % en 1968), tandis que celle des plus de soixante ans s'accroissait légèrement, passant à 18,1 % contre 17,9 % en 1983 (et 17 % en 1980, point le plus bas).

G.H.

AUTOMOBILE

Du nouveau chez Lancia-Autobianchi



Trois mètres cinquante-neuf, cabine à deux volumes, avec arrière tronqué, une nouvelle Lancia-Autobianchi va être commercialisée à partir de mars. Baptisée Y 10, cette petite voiture, que l'on dit confortable et qui est distribuée en France par le réseau Chardonnet, prend le moteur de 1 000 cm3 très moderne que Fiat a mis au point avec Peugeot et qui dotera la future 2 CV Citroën. Trois versions sont prévues pour la France, une 45 chevaux-moteur (*Y 10 Fire*), une *55* ch (Y 10 Touring), et une version Turbot qui développera 85 ch. Cette nouvelle venue se placera dans la gamme Lancia-Autobianchi, entre les A 112 qui continueront à être fabriquées et les Delta.

La petite Citroën en 86

Pour sa part, la future petite Citroën, la Cosa, devrait être présentée dans le courant de l'année 1986. Selon les indiscrétions et autres fuites qui circulent (voir à ce propos l'*Auto-Journal*), il s'agit d'un petit véhicule d'aspect assez utilitaire, long de 3,45 m et large de 1,50 m. Cette Cosa prendra, outre le moteur Fire (*le Monde* du 20 septembre 1984) de 1000 cm3 déjà cité, un groupe bien connu fabriqué par PSA, celui de 1124 cm3 que l'on trouve sur certains modèles de 104, 205 et Samba actuelles.

L'arrivée de la Cosa ne mettra pas, dans un premier temps, en cause la fabrication de la 2 CV, toujours bien vendue, notamment en Allemagne.

BREF

LOI AND LAW. — L'Université de Paris-I précise que les candidatures à la maîtrise en droit français et anglais (*le Monde* du 25 janvier) seront recevables jusqu'au 15 février, la date limite pour le retrait des dossiers d'inscription étant fixée au 1er février. (UER 07 Université de Paris-I, 12, place du Panthéon 75231 Paris Cedex 05.)

VISITES A DOMICILE. — Le numéro de téléphone auquel on peut s'adresser pour recevoir la visite d'un agent d'accueil (*le Monde* du 29 janvier) est le 285-40-93 (et non le 285-40-92).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/84)

Le numéro 574266 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille 074266, 174266, 274266, 374266, 474266, 674266 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
504266	570266	574066	574206	574260	10 000,00 F
514266	571266	574166	574216	574261	
524266	572266	574366	574226	574262	
534266	573266	574466	574236	574263	
544266	575266	574566	574246	574264	
554266	576266	574666	574256	574265	
564266	577266	574766	574276	574267	
584266	578266	574866	574286	574268	
594266	579266	574966	574296	574269	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	4266	5 000,00 F
	266	1 000,00 F
	66	200,00 F
	6	100,00 F

TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 30 JANVIER 1985 — 85 — 11e

LOTO — N° 05 — TIRAGE DU MERCREDI 30 JANVIER 1985

4 8 16 26 30 45 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 46

PROCHAINS TIRAGES LES MERCREDI 6 FÉVRIER ET SAMEDI 9 FÉVRIER
VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI POUR LES 2 TIRAGES

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

« El Norte », un film de Gregory Nava

L'exode indien vers un mirage

GREGORY NAVA est né aux États-Unis d'une famille d'origine latino-américaine. Sa femme, Anna Thomas, est issue d'une famille d'origine polonaise. Ensemble, ils ont écrit le scénario d'*El Norte*, dont Gregory Nava avait eu l'idée parce que, élevé à San-Diego, le long de la frontière du Mexique et de la Californie, il était frappé par le contraste très visible entre un pays du tiers-monde et une grande puissance. De la frontière, Gregory Nava est remonté jusqu'au Guatemala, pour raconter l'histoire de deux jeunes Indiens émigrant vers les États-Unis.

Le film n'a pas été facile à monter financièrement. Il devait être en langue indienne et espagnole, sans vedettes américaines. Pendant deux ans, Gregory Nava et Anna Thomas se sont obstinés. Et ils ont réussi. Le responsable d'« American Playhouse », programme de la chaîne publique PBS, leur a accordé la moitié du budget. Des investisseurs privés se sont groupés dans une société indépendante. Le film a été réalisé. Sorti, l'an dernier, dans plusieurs grandes villes américaines, il a été très bien accueilli. Présenté au Festival de Cannes dans la section officielle « Un certain regard », il a, depuis, reçu le Grand Prix des Amériques au Festival de Montréal.

El Norte, le Nord, les États-Unis, c'est, pour Enrique et Rosa, frère et sœur vivant dans un village indien des hauts plateaux guatémaltèques, le rêve d'un pays de liberté et de confort vanté par les magazines que lit leur marraine. Enrique et Rosa sont relativement heureux en famille, mais l'oppression d'un régime militaire pèse sur le village. Leur père participe à un mouvement de rébellion clandestin. Il est arrêté et massacré. Leur mère disparaît. Avec les maigres économies de la marraine, Enrique et Rosa vont tenter de gagner les États-Unis, en passant par le Mexique.

« *Les problèmes d'Amérique centrale*, dit Gregory Nava, *ont été créés par le gouvernement américain pour faire obstacle au développement. Les États-Unis vendent des fusils, sont derrière tous les régimes dictatoriaux de pays comme le Guatemala. Je tenais à montrer le lien entre les guerres et l'exode des émigrants, entre une histoire contemporaine et un voyage qui signifie, pour les Indiens du Guatemala, l'abandon progressif de leurs propres valeurs culturelles. Ils sont attachés à leurs terres, mais très isolés, brimés, exterminés. Alors, ils partent vers la Californie, porte du rêve américain. Ils vont, d'abord, au Mexique, où se mêlent les cultures coloniales espagnoles. Ils sont des milliers à échouer sur une fausse « terre promise ».*

» J'ai voulu, avec ce film, m'écarter du point de vue documentaire, de la démonstration politique, pour faire saisir, humainement, une situation tragique. Nous avons tourné au Mexique, dans des régions rappelant celles du Guatemala. C'était à la fin de l'administration de Lopez Portillo. Tout allait mal, tout était corrompu. Nous nous sommes trouvés dans une situation dangereuse, angoissante. Notre directrice de production mexicaine a été enlevée, retenue une journée par des gens qui prétendaient appartenir à la police secrète. Ils nous ont pris toute la pellicule impressionnée, et il a fallu payer une rançon pour la récupérer. Nous avons eu très peur. Après avoir versé la rançon, nous avons décidé de terminer le film aux États-Unis. Il a fallu retrouver de l'argent. Nous ne pourrions jamais revivre une aventure semblable. »

De cette aventure résulte pourtant, en partie, la tension dramatique d'un film dont la mise en scène reflète des événements vrais, les filtre à travers un cas individuel pour sensibiliser les spectateurs à la condition précaire de tous ces émigrants poussés vers un mirage. On ne voit pas, ici, de personnage américain prenant conscience de la responsabilité de son pays dans le malheur des Indiens du Guatemala. On vit l'histoire, constamment, avec Enrique et Rosa.

Par une narration simple et « classique », Gregory Nava a retrouvé le pouvoir émotionnel du grand cinéma populaire. Un village indien, ses traditions, son acquis culturel (langage, costumes, symboles), le dur travail des champs, un climat de révolte latent et puis, soudain, l'intervention des soldats, le massacre, la répression, une tête coupée pendant à un arbre, le deuil, la fuite des jeunes gens vers le Mexique. Ni trop ni trop peu : l'essentiel.

A l'arrachement forcé du pays natal succèdent les épreuves du voyage : traversée du Mexique, heures pénibles dans un autocar bondé, arrivée à Tijuana où les émigrants croupissent au sein d'un bidonville, en attendant leur chance. Enrique et Rosa tentent de franchir la frontière, mais leur « coyote » (passeur) est un type malhonnête qui voulait les dépouiller. Intervention de la police. Farouchement, le frère et la sœur se prétendent mexicains, car, si on les renvoie au Guatemala, ils sont perdus... La police les relâche. Repris en charge par un « coyote » honnête, ils atteindront San-Diego en rampant dans un tunnel d'égouts désaffectés où ils sont attaqués par des rats. Gregory Nava a su établir un processus d'identification à ses personnages. Quoi qu'il arrive – et on ferait comme eux – Enrique et Rosa ne peuvent pas retourner en arrière. Sans être des héros, ils subissent les rats comme le reste.

On songe alors à la famille Joad des *Raisins de la colère*, de John Ford, dépouillée de tout et cherchant, en remède à sa misère, du travail en Californie. A la sortie du tunnel immonde, les lumières éclatantes de San-Diego dans la nuit viennent, soudain, concrétiser le paradis des magazines. Enrique *et Rosa peuvent penser qu'ils ont* gagné. Bientôt, en effet, ils arrivent à Los Angeles.

La troisième partie du film n'est pas en perpétuel mouvement comme les deux précédentes. C'est la tentative d'adaptation à la société américaine. Un nouvel enracinement semble s'offrir. Mais le mirage s'efface peu à peu, les lignes de chance qui se présentaient cassent. Certains détails humoristiques – la grosse Mexicaine prenant Rosa sous son aile de mère poule ; la confrontation de la jeune fille avec une machine à laver dont elle ne comprend pas le fonctionnement – apportent seulement des moments de détente éphémères.

« *Tel est le sort des clandestins*, dit Gregory Nava. *Mexicains ou Indiens, ils sont tous pareils pour la population non hispanique. On se sert d'eux comme main-d'œuvre au noir. Ils font les tâches les plus rebutantes. Ils sont considérés comme des ombres. Les Américains ne savent pas pourquoi ils sont là. Mais, arrivés illégalement, ils peuvent être renvoyés à n'importe quel moment par les services de l'immigration. Personne, au gouvernement, ne sait ce qu'il faut faire : refouler tous ces immigrants ou les accepter, les intégrer. Si la frontière était ouverte, il y aurait un afflux considérable. Le Mexique ne veut pas non plus des réfugiés d'Amérique centrale.* El Norte *ne prétend par résoudre le problème, mais le film a donné une existence à tous ces parias. L'accueil du public américain nous fait penser que, maintenant, on les voit.* »

Il n'y a pas de fin optimiste à *El Norte*. Ce n'est pas, pour autant, une œuvre désespérée. Gregory Nava, s'il n'a pas voulu tricher avec la réalité, a gardé, jusqu'au bout, le respect de la dignité humaine. Interprétés par David Villalpando et Zaide Silvia Gutierrez, étonnants comédiens mexicains, Enrique et Rosa portent un imaginaire, une sensibilité, une énergie préservant, en dépit de tout, leurs origines, leur identité. La scène finale où Enrique, *serrant les dents*, se remet à lutter sur les ruines de ses espoirs, rappelle celle qui terminait *les Raisins de la colère* : le départ de Henry Fonda vers un avenir difficile.

Comme John Ford autrefois (d'autres exemples se trouveraient dans sa carrière), Gregory Nava se situe tout près des êtres, de la vie, sans délivrer de « message ». Anna Thomas et lui sont des idéalistes qui arriveront peut-être à soulever des montagnes. On en a bien besoin.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

David Villalpando

Les dessins de Roger Blin

UNE exposition Roger Blin (1907-1984) à la maison Renaud-Barrault rend hommage à l'homme de théâtre, comédien et metteur en scène, à l'acteur de cinéma qui fit ses premières armes dans le groupe Octobre à travers des documents, des témoignages assez mêlés de vie pour ne pas donner l'impression d'un salut *nécrologique. Il se peut que la* présence de nombreux dessins pulsionnels qui scandent le parcours y soient pour quelque chose.

Car Blin dessinait, ce qu'on ne sait généralememt pas, et cela depuis l'enfance. Il avait même suivi la filière classique : les plâtres et les nus à l'atelier de la Grande Chaumière – à la fin des années 20, – les paysages, les portraits, avant de laisser faire, le geste libre d'intrigues apparentes, mais non pas de passions, de rêves et de chimères. Le *dessin* était sa *« vie de secours »* forcément plus secrète que sa vie de plateau, a-t-il dit un jour, ajoutant que ce qui sort, s'il était snob, il appelerait ça des *« électrocardiogrammes »*.

Il avait aussi, d'une formule lapidaire, raconté son histoire : *« Je suis un bègue contrarié que cette infirmité a rendu gaucher. Bègue je me suis naturellement tourné vers le théâtre. Gaucher, vers le dessin... »*

Théâtre et dessin : de l'expression, par le mouvement du corps, de la voix, des mots, des sons. Constat de Blin :

« Si vous savez crier, vous savez dessiner. »

Ecriture houleuse qui piège des fantasmes, tendue, nerveuse qui s'agrippe à la page blanche parfois comme à une planche de salut ; tracés d'encres qui déchirent le silence ; pleins et déliés ; alphabet du corps mis à nu... Ces dessins ont à voir avec Masson et Michaux, et Artaud, dont le portrait de Blin figure à l'exposition.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt, 11 heures, 20 h 30, jusqu'au 13 février.

ALEKAN, DIRECTEUR DE LA PHOTO : UNE VIE, UN LIVRE

L'ensoleillé et l'hivernal

« *LA nuit est encore plus richement colorée que le jour, des bleus, et des verts, les plus intenses. Certaines étoiles sont citronnées, d'autres ont des feux roses, verts, bleu myosotis.* » Alekan tire ces deux phrases d'une lettre de Van Gogh à son frère Théo ; en guise de légende minuscule au souvenir d'un tableau de Vincent, *le Café, le soir*, reproduit dant la marge, au chapitre « Eclairage composite » : cet exemple « lumineux » rend *superflue toute explication* boursouflée.

Deux pages plus tôt, juste au moyen d'un ancien croquis de lui, il a proposé une étude des effets lunaires, détaillant les « *Ombres denses et sans grande transparence* », d'un paysage nocturne, quand tout manque de netteté et baigne dans une dominante bleutée. Ces constatations de l'évidence, et la mise en exergue du *Café, le soir*, lui permettent d'enchaîner sur le procédé dit « nuit américaine » — autre leçon miniature. Bientôt, il passe du général au particulier, l'espace de dix demi-lignes en italique, commentaire à un deuxième croquis crayonné lors d'un tournage avec Joseph Losey. Et il accompagne le schéma d'une note technique à la portée du premier venu sur les filtres nécessaires à la simulation en plein jour d'un effet lunaire. Le tour est joué.

Nous prenons là au hasard. Tout le livre chemine ainsi : pas à pas. Maïeutique limpidissime. Guide scrupuleux d'un voyage un peu initiatique au pays de ceux qui ont appris à regarder, Alekan se garde de mêler des états d'âme au suivi de ses souvenirs professionnels. Il met à plat le résultat de cinquante années d'expériences, de trente-cinq années de réflexions notées sur des carnets (celles d'avant 1950 lui ayant été volées, nous a-t-il dit, lors d'un voyage en Italie.)

Il a fait son miel au fil des tournages, au long de visites toujours recommencées dans les musées, au gré des lectures, au hasard des rencontres *toujours dans* la *même* quête. Une obsession frôlant la soif mystique. Il était poussé par le désir de se faire comprendre de ses stagiaires ou de ses élèves à l'IDHEC : « *J'ai eu du mal*, dit-il, à *construire un plan. J'étais sûr, dès le départ, des deux axes de mon livre, un : la lumière solaire ; deux : la lumière artificielle. Sadoul* (1) *m'avait conseillé d'établir comme lui des fiches à partir de mes observations. Mais j'ai eu l'impression de tirer des morceaux prêts chaque fois à s'étirer d'avantage. Tous à récrire. J'ai dû concentrer. Je souffrais de me sentir trop lyrique. Trouvais mon style ampoulé, ou peu clair. Je voulais sans cesse ajouter des choses. Surtout à la fin. J'aurais voulu que le livre se termine comme un déroulant chinois, par un dépliant de mes images de* l'Enfer de Rodin (2). *J'aurais inclus aussi un petit disque, une musique de Pierre Lasry.* » L'éditeur a pris peur. Pas plus de trois cents pages. Il était formel. Du coup, Alekan a donné le dépliant à l'Institut Lumière à Lyon.

Preuves à l'appui

On sent l'envie qui a été la sienne de livrer tout, le tout pour le tout, sa petite tristesse d'avoir dû renoncer à certain additifs en fin de course. La profusion de renseignements, *d'informations en* marge, d'appels de note, d'apparentes digressions (mais qui n'en sont pas), de malins retours en arrière (à la façon des patients professeurs, mais pas... « pédagogues », mieux), le côté poupées russes en somme de « l'Alekan » en constitue le premier attrait. On se balade... Promenade inspirée, et inspirante. Dans le cinéma, dans la nature, et dans les arts, Alekan a *puisé, s'est bâti* un musée imaginaire, le sien. Il en ouvre les portes en philosophe, conscient du fait que rien encore n'avait été vraiment fait sur le sujet. Sa chance.

Et voilà pourquoi les exemplaires distribués se sont vendus comme des petits pains. Dans la littérature des grands du cinéma russe, on ne trouve que de la technique pure ; en Amérique, seul John Alston a consacré quatre lignes à la question de la lumière, techniques *encore. Bien sûr, il* y a le traité de Léonard de Vinci, mais c'était il y a... longtemps. Goethe aussi a écrit sur les couleurs ; et tous les peintres chacun à leur tour, mais par bribes. Au cinéma ? Les directeurs de la photo sont gens à rester dans l'ombre. Ils s'effacent, se refilant des tuyaux sur le tas, ou gardant pour eux leurs recettes. Alekan a voulu exprimer, s'exprimer.

On peut prendre à n'importe quelle page, comme un dictionnaire, cette suite de paragraphes *sur l'aurore, le crépuscule, la non*-couleur de l'avant-vie, les assonances et les dissonances, les rythmes de la lumière mouvante sur les surfaces claires ou obscures, *sur l'ensoleillé et l'hivernal* et sur ce qu'est un éclairage à sources multiples ou au contraire diffus. Alekan s'appuie sur Rembrandt et Kandinski, tout comme *sur les* images des plus grands chefs opérateurs d'aujourd'hui. Traçant des petites flèches directionnelles sur, par exemple, *l'Adoration des bergers* de Georges La Tour, il compare une œuvre de ce peintre à une image d'Hitchcock. Pleines pages face à face, soudain apparentées, se réfléchissant. Plus loin, il met en regard ainsi Mantegna, Magritte et Abel Gance, Gustave Doré et Cocteau, etc., ou rapproche tel portrait d'Emmanuelle Riva, signé par lui, de Lévy-Dhurmer et Fernand Knopff. Toujours en termes d'éclairage, il évoque la comédie américaine, le western et la nouvelle vague, preuves à l'appui. Il échantillonne.

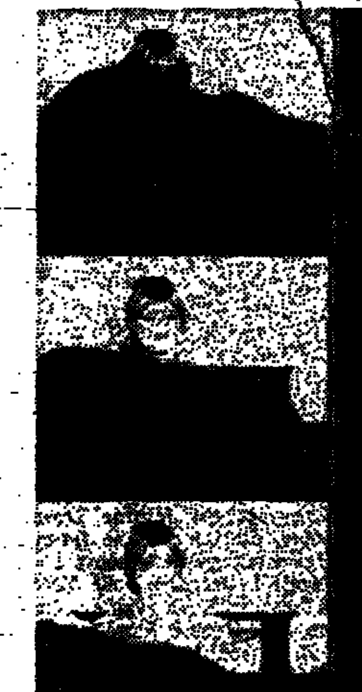
Ce qu'il se demande ? C'est comment on passera enfin d'un certain classicisme de la composition au cinéma à la modernité, pour lui synonyme d'abstraction. Comment les cinéastes pourraient abandonner le modelé, ne plus imiter le relief mais utiliser des formes et des couleurs inspirées *de la vision à plat*. Lui qui est parti d'Anna Karenine aboutit sur les travaux de deux cinéastes avec lesquels il a collaboré, Jean-Louis Leconte et Serge Bard. Pour le *deuxième, il a une tendresse.* « *Avec lui*, dit-il, *les acteurs étaient soumis à la lumière, mangés par elle, dominés.* » Le blanc dévoré par le noir. L'émotion sans description.

Bientôt, dans un film que Michel Dumoulin prépare avec lui consacré à ses anecdotes du cinéma, Alekan racontera peut-être comment Bard, parti avec trois camions de matériel pour filmer une traversée de l'Afrique, n'est jamais revenu. Resté à Tamanrasset, où il s'est converti à la religion musulmane, devenu une sorte de Mollah, de prêtre, il ne produira donc plus jamais d'images. Combie de l'artiste : le rien.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Georges Sadoul, critique et historien du cinéma. Ses *Rencontres Chroniques et Entretiens* viennent d'être publiés chez Denoël (*le Monde* du 20 décembre 1984).

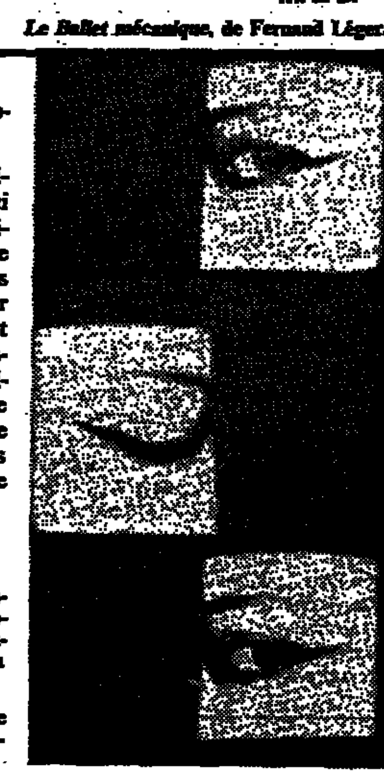
(2) *L'Enfer de Rodin* (1958), est le seul film qu'Alekan ait réalisé lui-même.


Ici et maintenant, de Serge Bard.

Maison de poupée

ALEKAN habite derrière le Parc des princes une maisonnette de conte pour enfants, avec un minuscule perron, une boîte aux lettres en fer et des fenêtres bien sages et symétriques : un pavillon du début des années 50 coincé entre deux immeubles modernes trop élevés. La salle de séjour, au premier étage, ouvre aussi côté jardin — un jardinet où pousse un arbre semé par le vent. On voit, sous le poste de télévision, une carapace de tortue géante, au mur une lithographie signée Picasso, et, à travers les rayonnages, de-ci de-là, aussi bien Dante et Rabelais dans des éditions rares que la comtesse de Ségur (« Bibliothèque rose »), plus, bien sûr, des livres d'art et des ouvrages sur les vitraux des cathédrales. Il y a également un piano droit et une mappemonde en bois peint. Les fauteuils et le canapé crapaud sont recouverts de housses de tissu clair et léger, taches de blancheur sur la moquette grenat : dans la clarté de ce dimanche matin de janvier, jour des Rois où il neigeait, on en aurait presque oublié de regarder de quel genre de lampes Alekan s'entoure (dites-moi de quel bois vous vous chauffez...). Eh bien ! chez lui — peut-être parce que son épouse est d'origine yougoslave — les abat-jour en satin vieillot, larges et volantés, doivent produire une lumière très calme et chaude, à la fois petite-bourgeoise et poétique.

M. L. B.


Le Ballet mécanique, de Fernand Léger.

Quai des brumes, de Marcel Carné.

L'OUVRAGE d'Henri Alekan, *Des lumières et des ombres*, vaste volume de 301 pages, comprenant plus de deux cents photographies (extraites de films) ou reproductions de tableaux de peintre, est une somme précieuse, car la première en son genre : comme en un joyeux *testament, un très jeune monsieur de soixante-seize ans a* ramassé là, résumée, ou plutôt illustrée, sa vie entière de chef opérateur. Alekan commença sa carrière auprès de *Jean Renoir (La vie est à nous, 1936)*, puis de Marcel Carné (*Quai des brumes*, 1938) ; Alekan devint célèbre en 1945, année où il signa l'image de *la Belle et la Bête* pour Jean Cocteau, et celle de *la Bataille du rail* pour René Clément ; à ce jour, le nom d'Alekan figure au générique d'au moins soixante films ; récemment, il a travaillé avec Wim Wenders *(l'Etat des choses)*, Joseph Losey *(la Truite)*, Alain Robbe-Grillet *(la Belle Captive)*.

Ce maître des « climats lumières » n'est pas seulement un expert en flux éclairants, intensités, couleurs et contrastes ; avec son allure d'artisan attentif et persévérant ; il est un artiste de la « lumination », et « luminer », c'est pour lui synonyme de « suggérer » ; c'est jouer d'effets afin d'influencer touche par touche les sentiments de quiconque regarde. Alekan a sans relâche « pensé en lumière ». Architecte jamais lassé de rechercher dans sa palette de *projecteurs encore* d'autres secrets, il propose, après dix ans d'hésitations, de remises en chantier et de remaniements, un livre d'art au sens propre : que l'on a *envie de prendre, de caresser, de retrouver, même simplement* pour le feuilleter quelques minutes, assuré d'un plaisir renouvelé. Or, à la surprise de l'éditeur, qui n'a jamais vu ça, en l'espace de trois mois, cet ouvrage, tiré à 3 000 exemplaires, pourtant vendu 500 F, est quasiment épuisé (1).

Il y a peu, le ministère de la culture patronnait un concours de luminaires (2). Ces jours-ci, la Maison de la *culture de Nevers accueille une exposition consacrée aux* images d'Henri Alekan (3). Le 27 janvier, les responsables du parc de La Villette invitaient à une « mise en lumière » de la grande halle. Au printemps prochain est prévue au Centre Georges-Pompidou une manifestation intitulée « Lumières ». Raisons supplémentaires, s'il en fallait, pour essayer de mettre la main sur les derniers exemplaires du bouquin en attendant la réédition prévue pour le mois d'avril. Au fil du texte, noir sur blanc, sont proposées quelques réponses aux questions que beaucoup savent encore se poser. Alekan donne à voir, à réfléchir, et attise chez le *non-spécialiste une excitante fringale de cinéma, de poésie* et de peinture. Plus d'anciennes curiosités, aussi, pour les sciences dites naturelles.

M. L.-B.

(1) Editions Le Sycomore.

(2) Il s'agissait de créer une lampe de bureau d'un prix unitaire, inférieur à 3 000 F. Comme lors d'un précédent concours pour des meubles de bureau, chaque candidat devait s'associer à un industriel prêt à produire et à diffuser son modèle. Cinq réalisations ont été retenues.

(3) Cette exposition de cent vingt photographies organisée par Claude Trojani, directeur du centre culturel de Vesoul, est ouverte jusqu'au 3 février. Elle a été montrée à la maison de la culture d'Amiens. On la retrouvera au prochain Festival de Cannes, puis elle tournera, notamment à l'étranger.

BIENTOT UNE EXPOSITION

Loupiottes et souvenirs

LES trouvailles des lauréats du récent concours de lampes de bureaux organisé par l'Agence pour la promotion de la création industrielle (APCI) seront montrées du 21 mai et jusqu'au 12 août prochain dans un coin de l'exposition prévue au Centre de création industrielle (Centre Georges-Pompidou), et qui s'intitulera « Lumières », au pluriel.

Lumières plurielles. Un panorama international de la création d'appareils d'éclairage intérieur de la fin du dix-neuvième siècle à nos jours. Il y avait eu, en décembre 1983, on s'en souvient, au Musée d'art moderne l'exposition Electra, un hommage à la fée Electricité, qui rendait sa belle et juste place à l'art du néon. On va voir là des lustres et des suspensions, des lampes de table et des lampadaires, des appliques et des spots, bref, des murs aux plafonds en passant par les sols, une histoire du luminaire à usage domestique, intime.

« *Nous ne rassemblerons pas seulement des pièces rares ou historiques, comme les lampes de Daum ou Makintosh que vont nous prêter divers musées*, explique Jean-François Grunfeld, commissaire général de l'exposition, *mais nous montrerons surtout ce que j'appellerais l'éclairage anonyme. En gros depuis 1930, les créateurs de luminaires, pour la majorité inconnus, ont imposé des archétypes, des qualités de lumière variables selon les classes sociales, les régions. On est tout de suite au-delà de l'objet matériel, de la technique. Ces lampes usuelles, datées, ont une capacité d'évocation propre et chacune incorpore une forte dose d'affectivité. Le point de passage à la part d'ombre est ce qui rattache la lumière au souvenir à la mémoire.*

» *Alekan illustre bien ce lien variable avec le temps entre lumières et états d'âme, et ne parlons pas de Proust, qui n'a cessé d'attacher à ses lieux des lumières, des couleurs. Alors, d'un côté, nous aurons des « éclairages mémorables », une manière de rendre présentes toutes ces lampes de designers (anonymes) que chacun d'entre nous a une fois fabriquées avec une bouteille, un vase, une défense d'éléphant ou un moulin à café, et, de l'autre, ce que j'appellerai les « madeleines », des lieux symboliques, pour moi l'éclairage d'une chambre d'hôtel, pour tel autre le bureau dans un intérieur bourgeois ou la cuisine. Des stéréotypes, en un mot. Nous installerons ces ambiances lumineuses, comme des angles, des fragments de souvenirs, des étincelles.*

» *D'angle en angle se dessinera ainsi un parcours programmé, mais qui semblera aléatoire. Tout ne sera pas éclairé en même temps. Grâce à l'ordinateur Lavab 2001 que les gens de théâtre utilisent beaucoup, on pourra jouer de quarante-huit effets différents. Tantôt ici s'allumeront cinq appliques des années 50, tantôt là des lampadaires. Je voudrais que la chose ressemble à un spectacle, les lumières sont mises en scène. Gérard Poli, qui a travaillé beaucoup au théâtre avec Mesguish, Vitez ou à Berlin, installera d'autre part des ambiances artificielles très simples, un lever de soleil par exemple...* »

Jean-François Grunfeld, installé dans les bureaux luminescents de l'Ecole nationale pour la création industrielle — ancien entrepôt aux vitrages remarquables proche de la Bastille — peut épiloguer des heures. Auteur de trois romans dont il se déclare plutôt content, il rappelle avant tout que Francis Ponge a écrit un texte de commande sur l'électricité paru dans le recueil « Lyre » et suivi d'un texte sur les dispositifs funèbres. Ponge, qui parlait, en 1945, des « mots conducteurs ». Les mots, les fils...

M. L. B.

Toujours la lumière...

Un artiste californien, déjà consacré, James Turell, à la suite d'expériences au-dedans et au-dehors d'un cratère de volcan endormi dans le désert proche du Grand-Canyon, a présenté de par le monde et notamment au Musée d'art moderne de la Ville de Paris une installation d'espaces vides baignés de lumières diffuses follement étudiées : chambres de l'esprit successivement bleutées, orangées ou blanches selon ; atmosphères de la mère nature recréées (le Monde *du 23 décembre 1983).*

Il y a souvent dans les murs de la Saline royale d'Arc et Senans, invité à travailler là par le Centre international de réflexion sur le futur, un photographe français, Georges Fessy, qui passe des nuits et des nuits entières derrière son objectif ouvert à capter en temps réel les trajets lumineux des étoiles, et les variations de l'obscur au gré des lunaisons, ou les stridences géométriques des éclairs en cas d'orage.

« Ombres — Lumières », c'est le titre aussi du numéro 25-26 de la revue de poésie intitulée Solaire. « Après la pluie l'ombre des arbres sur le pré peine à retrouver ses limites », *écrit Jean Vincent Verdonnet. Lire aussi :* « A l'attente la plus démunie comme sied l'éclat de l'obscur », *d'Armel Guerne. Et d'autres choses notées à propos des flaques,* « brusques morceaux de ciel », *ou de* « la chandelle tirant la langue aux solives masquées de suie ». *Le blanc et le noir. Le perçu optiquement et le vécu psychiquement.*

ARSHILE GORKY AU CENTRE CULTUREL PORTUGAIS

La vallée des Arméniens

L'ŒUVRE d'Arshile Gorky (1904-1948) occupe une place privilégiée dans la formation de l'école de New-York. Cela ne l'empêche pas d'être mal connue en France où elle n'avait jamais fait l'objet de la moindre présentation particulière avant cette exposition de la Fondation Gulbenkian qui vient de s'ouvrir à Paris, après avoir été montrée à Lisbonne (1). Aussi celle-ci fait-elle figure d'événement, bien qu'elle ne soit pas d'une ampleur considérable. Elle réunit des dessins — dont quelques-uns de la maturité, entre 1944 et 1948, sont très beaux, — et quelques peintures, tous issus de la collection familiale dont a hérité le neveu de l'artiste, Kerlen Mooradian, et qui sont en dépôt à l'Art Institute de Chicago. Sauf une œuvre : *Table Paysage* (1945), le Gorky des collections françaises, prêté par le Musée national d'art moderne.

En fait, à la faveur de ces œuvres souvent modestes, de celles qu'on ne vend pas, qu'on garde par attaches sentimentales, qui rendent la personnalité d'un artiste plus familière, plus présente, nous découvrons un Gorky qui ne correspond pas à l'image que l'on peut s'en faire à la lecture de l'appareil critique américain. Où les termes si fréquents d'« automatismes psychiques » et de « drips » employés à propos de son style, renvoient plutôt à l'action painting — c'est-à-dire à l'après-Gorky et à Pollock — qu'à ces douceurs écorchées battues par un grand vent de nostalgie venu dont ne sait où. Où l'immédiateté et cette fameuse énergie qui fait généralement foi et loi dans la peinture new-yorkaise expressionniste abstraite à laquelle Gorky (parmi d'autres) a ouvert la voie, n'est pas ce qui domine.

Gorky n'aimait pas ceux qui se servent trop de leurs bras pour peindre. « *Tout le monde utilise beaucoup trop ses bras, trop de coups de pinceau. Je préfère,* disait-il, *voir non pas la force de mon bras dans la peinture, mais la poésie de mon cœur.* »

Le peintre, dont certains se sont posés la question de savoir s'il était le premier des expressionnistes abstraits ou le dernier des surréalistes — ce qui montre l'importance de l'œuvre comme passage obligé dans l'histoire de l'art américain autant que l'impossibilité ou la difficulté de l'y insérer — n'aimait pas non plus le surréalisme, « *un art académique déguisé et anti-esthétique* », et ses peintres : « *Ils sont ivres de spontanéité psychiatrique et de rêves inexplicables.* »



Gorky et sa mère, Van, 1912. La photographie est à l'origine d'un tableau (commencé en 1926, achevé en 1938) très fidèle à cette image et dans lequel la critique n'a reconnu que l'influence de Picasso. « *Les yeux arméniens de ma mère, ils les appellent yeux de Picasso.* »



Biographie tragique

Ses rêves à lui, de quoi sont-ils faits ? De formes inventées, d'images indéfinissables surgies de l'enchevêtrement du dessin et de la couleur, de tracés d'une grande finesse sondant, fouettant, plongeant dans la substance picturale lisse, polie voluptueusement, qui a fait dire (*aussi pour leur* présence sexuelle obsédante) que Gorky était l'« *l'Ingres de l'inconscient* ». André Breton, qui a découvert l'artiste avec enthousiasme, à New-York, pendant la guerre et très bien saisi la complexité et l'épaisseur de son œuvre, a été le premier à employer le terme d'« hybrides » pour qualifier ces formes « *résultant de la combinaison du spectacle de la nature et du flux de l'enfance et d'autres mémoires* ».

D'autres mémoires... Cela nous ramène à l'exposition et au catalogue qui l'accompagne. Celui-ci, établi par Karlen Mooradian lui-même, apporte un éclairage tout à fait inattendu sur l'œuvre de Gorky, qu'il situe exclusivement à partir de la biographie de l'artiste, de ses racines arméniennes, de la culture ancestrale qui l'imprègne, et nous raconte par le menu l'immense tragédie que fut sa courte vie. On n'y apprend pas seulement que le peintre, de son vrai nom Vosdanik Adoian, est né en 1904 dans un village des bords du lac Van-Khorkom, mais aussi qu'il était issu, par sa mère, d'une prestigieuse famille de religieux, de chevaliers et d'artistes, que cette famille fut décimée par les Turcs, que l'enfance du peintre se déroule, jusqu'au départ pour les Etats-Unis (à seize ans), sur fond de génocide, de famine, de drames épouvantables : la mère, celle qui lui avait transmis le savoir et la culture, meurt de malnutrition dans ses bras ; elle n'avait pas quarante ans, lui en avait quinze.

Et le malheur ne s'arrête pas là. L'histoire personnelle de Gorky s'achève aussi dramatiquement qu'elle avait commencée, par un suicide en 1948, après deux années d'enfer marquées par un cancer, un grave accident de voiture, l'incendie de l'atelier dans lequel trois douzaines de tableaux et autant de dessins ont brûlé et, pour couronner le tout, le départ de sa femme avec les deux enfants...

Le catalogue, qui nous apprend encore bien d'autres choses sur sa vie à New-York, celle d'un solitaire qui cultive sa différence, fournit des éléments de lecture de l'œuvre qui ne traînent généralement pas dans les études *made in USA*, peu prolixes sur la vie des artistes, que vient contrarier la mécanique explicative par l'histoire des formes, des familles artistiques et des zones d'influence proches et repérables dans le milieu ambiant (qui manquent ici, surtout pour une première).

Dans le cas de Gorky, il faut toutefois remarquer qu'une exposition en 1978 (2) ainsi que la rétrospective de 1981 au Guggenheim reliaient fort bien le peintre à sa terre d'origine, à laquelle il est resté attaché toute sa vie. « *L'important est l'inspiration arménienne qui guide ma peinture et que les Américains ont du mal à comprendre* », écrivait-il dans une des nombreuses lettres écrites à sa famille en arménien et où il exprime ses vues sur l'art. Plusieurs d'entre elles, traduites, figurent au catalogue.

Voici donc Gorky l'Arménien qui émerge de l'œuvre. Une œuvre carrefour, qui assimile très vite les influences européennes, Picasso, le cubisme dans les années 30, puis Masson, et Miro et Matta, quand elle s'engage sur le chemin d'une abstraction plus spontanée, qui défait les plans et les formes, pour finir par trouver, grâce peut-être à Breton, la légitimité des fantasmes personnels qui l'habitent.

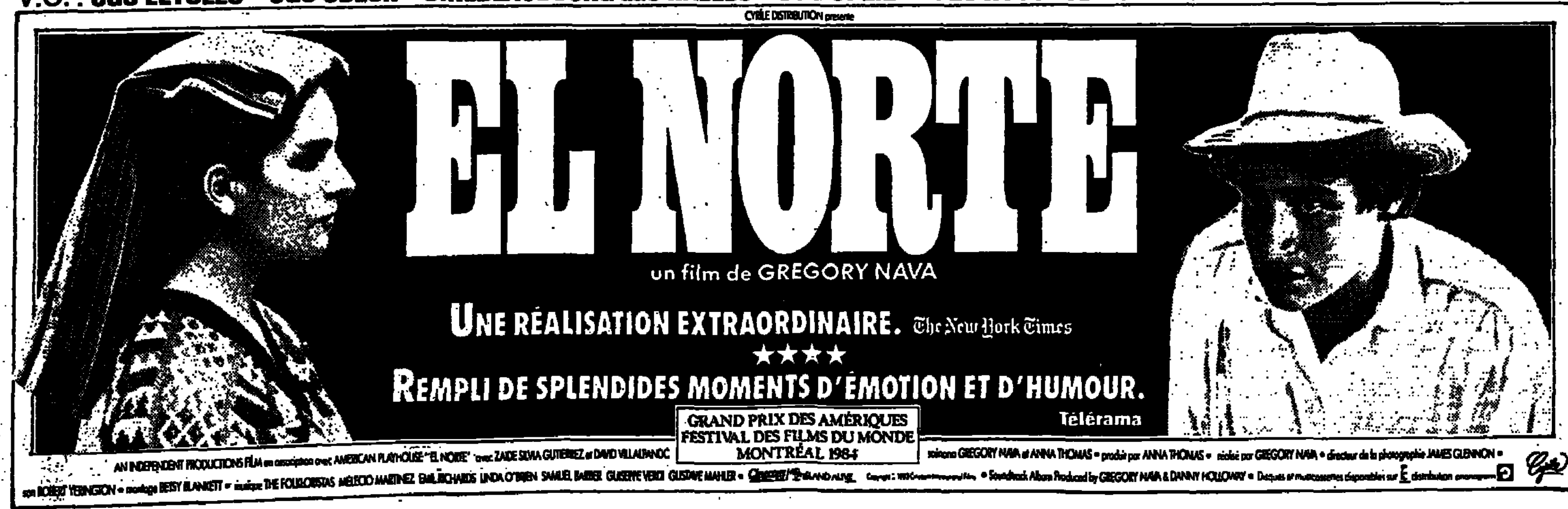
L'exposition montre bien cette évolution, cette conquête d'identité artistique où les réminiscences de constructions cézaniennes (la *Table Paysage* du Musée d'art moderne) et d'anciens maîtres (Uccello que l'artiste admirait et dont il recommandait à son ami De Kooning de méditer la leçon) se mêlent aux impressions directes de la nature, aux souvenirs d'enfance qui se traduisent parfois par une imagerie toute simple, toute bête.

Innocence et pureté, culture et savoir noués par l'angoisse : les forces de Gorky, l'énigmatique et raffiné peintre du jardin de Khorkom, le *Jardin de l'exaucement du souhait* (1944), qui avait une roche bleue contre laquelle les femmes allaient se frotter la poitrine pour accroître leur fertilité, et un arbre — *l'Arbre à la croix* (1966) — un buisson épineux où l'on venait faire des vœux et dans lequel on nouait des lambeaux d'étoffe découpés dans les vêtements. Souvenirs du monastère ancestral du *Saint, signe du démon possesseur* (1946), de la *Vallée des Arméniens*. Souvenir : poudre d'étoiles, mémoire : une danse des paupières, un trouble, une flamme qui vacille, un jaune de blé, un rouge de pantoufles — celles que le père a offertes à l'enfant le jour où il a quitté le pays pour fuir les Turcs. Bribes, des formes effilochées, organiques, des formes d'os, d'os de bassin, qui sont celles de la charrue arménienne dont le peintre a fait trois sculptures en bois, ou celles d'hélices d'avion. Images de la terre retournée, de cimetières, images du vent, de l'air, du temps qui passe et coule et de la vie, dans la tourmente.

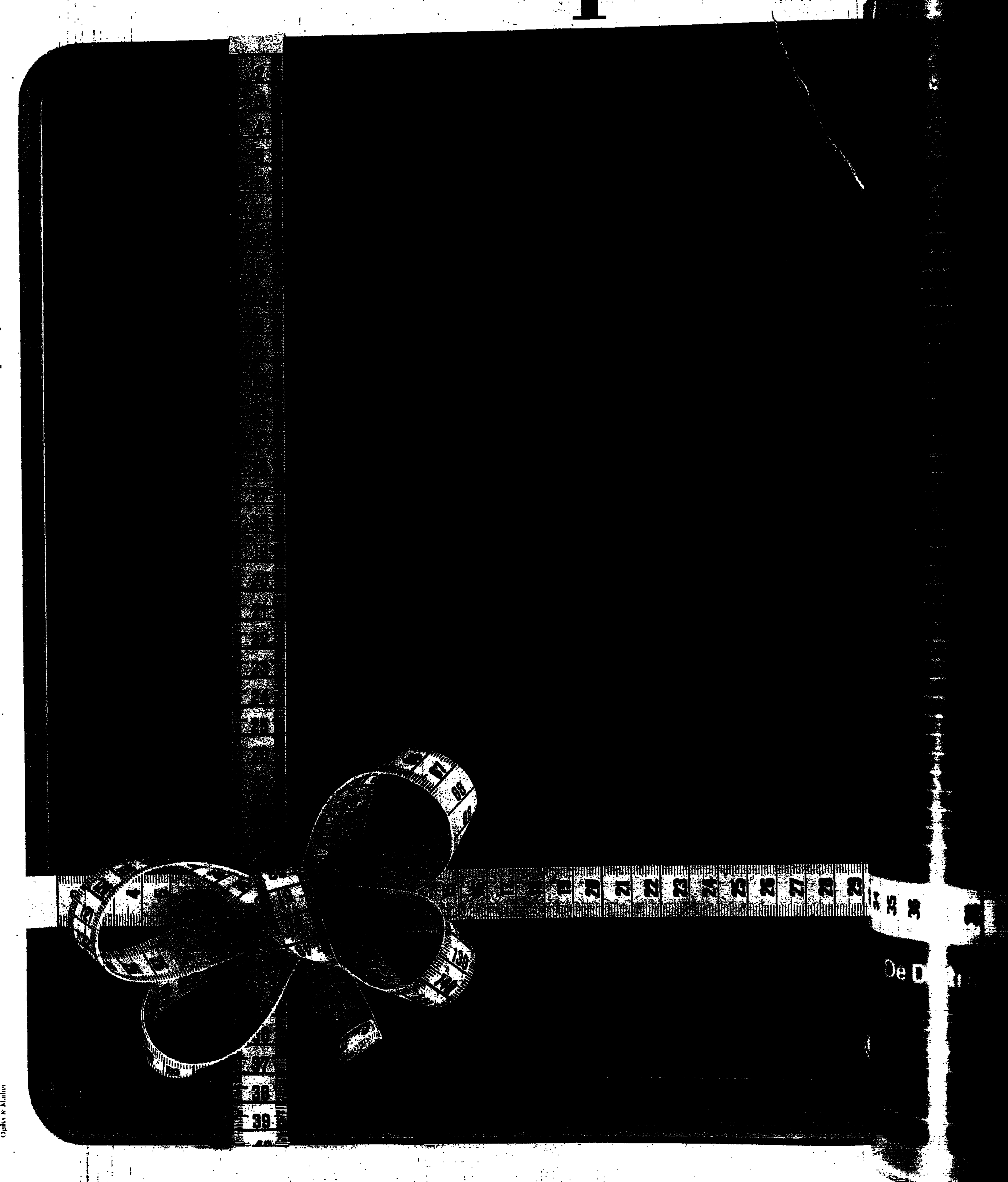
GENEVIÈVE BREERETTE.

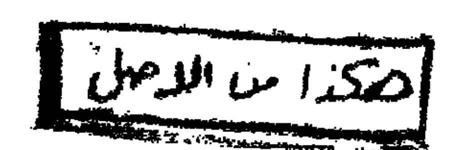
(1) Fondation Calouste Gulbenkian, centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna, jusqu'au 9 mars.

(2) *American Art at Mid-Century : the Subjects of the Artists*, National Gallery of Art, Washington, 1978. *Texte pour Gorky* d'Eliza E. Rathbone.



Le 1er four qui tie dan





ient dans un canard

Peu importe la couleur de votre canard. Le four compact De Dietrich s'intègre à tous les styles car il existe en 3 coloris : blanc, rouge et brun.

Que votre canard prenne position et le four compact suit : il peut être posé, ou encastré ou même... suspendu.

Un canard a deux éditions, le four compact aussi :

—traditionnel, il cuit selon le principe de la convection naturelle.

—multifonctions, il s'utilise de 6 façons différentes (décongélation, chaleur tournante, cuisson combinée, turbogril, grilloir, convection naturelle).

Four compact De Dietrich, il va faire partie de votre quotidien.

Four Compact De Dietrich. Un vrai four en plus petit.

De Dietrich 

SELECTION

CINÉMA

Element of crime

Sous prétexte d'une enquête menée par un inspecteur sous psychanalyse, le cinéaste danois Lars von Trier jette sa vision de la vieille Europe battue par le déluge. Distorsion des formes brouillées dans la pluie, cercles vicieux d'errances inutiles, violence de la dérision. Un film rare.

ET AUSSI : *Je vous salue Marie*, de Jean-Luc Godard (l'amour est scandale) ; *les Amants terribles*, de Danièle Dubroux (tourisme à Rome) ; *Kaos*, des frères Taviani (contes de la terre pirandellienne) ; *les Saints innocents*, de Mario Camus (Prix d'interprétation à Cannes) ; *Stranger than paradise* (toute l'intelligence et l'humour new-yorkais. Beau comme du Chaplin moderne).

THÉATRE

Eté à Créteil

Confrontation de deux mondes, de deux générations, par un poète visionnaire et responsable. Edouard Bond évite toute facilité, tout effet de charme, il ne cesse de pousser l'intensité d'éclairage et de méditation. Un modèle.

ET AUSSI : *Bye bye Show Biz* à Mogador (Savary et le Magic, un must) ; *Le cochon qui voulait maigrir*, à Mogador en matinée (accompagnez-y vos enfants) ; *le Misanthrope*, à l'Escalier d'or (les impatiences de la jeunesse) ; *le Moine noir*, à Déjazet (pour Tchékhov).

MUSIQUE

« Montségur », à Toulouse

Les théâtres français rivalisent d'imagination pour offrir des opéras nouveaux ou peu connus, et cette semaine encore on pourra assister à une création mondiale et à une création française. A *Toulouse*, dans la fameuse Halle aux grains, Michel Plasson dirige le *Montségur* de Marcel Landowski, grand spectacle d'après le roman du duc de Lévis-Mirepoix, mis en scène par Nicolas Joël, avec une brillante distribution : Karen Armstrong, Gino Quilico, J.-P. Lafont, M. Sénéchal, etc., décors d'Hubert Monloup : un Inquisiteur implacable, un *Cathare impavide* devant la mort, et, bien sûr, deux jeunes gens victimes de leurs origines opposées (1, 3 et 5 février ; à Bordeaux, les 15 et 17).

La création en France, c'est celle des ravissantes *Pescatrici* (les Pêcheuses) de Haydn, au théâtre de Metz, une œuvre qui rivalise avec Mozart (1, 3 et 5 février). Mais on pourra également voir à Strasbourg deux œuvres importantes rarement jouées : *les Diables de Loudun*, l'opéra terrible de Penderecki (les 1 et 3), et le fameux *Mefistofele* de Boïto, car le librettiste de Verdi était aussi un compositeur de grand talent (les 4, 6, 8, 10).

ET AUSSI : Quatuor Amadeus (Champs-Elysées, le 31) ; Musique d'Irak (Maison des cultures du monde, du 1er au 9) ; *Salomé* de Strauss (Rouen, les 3 et 5) ; A. de Larrocha (Pleyel, le 4) ; V. Afanassief (Grévin, le 4) ; Hugues Cuénod (Grévin, le 5) ; Falla et Albeniz, par l'Orchestre national, direction Lorin Maazel, avec N. Freire (Champs-Elysées, les 5 et 6) ; *2e et 4e Symphonie* de Brahms, par l'Orchestre de Paris, dir. C.-M. Giulini (Pleyel, les 6, 7, 8) ; Scarlatti, Ravel, Beethoven, Chopin, par la pianiste japonaise Akiko Ebi (Centre Bösendorfer, le 6).

EXPOSITIONS

Hans Holbein au musée du Louvre

Au travers les cinq fameux portraits du Louvre, dont celui d'Erasme, cette allégorie simple de l'intelligence, on découvre la figure d'Holbein, et l'on suit son voyage de Bâle jusqu'à la cour d'Henri VIII, à Londres. Quelques copies, notamment du XIXe siècle, nous renseignent sur la postérité d'un peintre qui n'était pas que cet exceptionnel portraitiste.

ET AUSSI : *Gustav Mahler* (l'œuvre et la vie du musicien) au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; *le Classicisme français* (chefs-d'œuvre de la peinture française du XVIIe siècle), au musée du Petit Palais.

NOTES

Expositions

La joie de peindre

Jean-Pierre Guiot s'éveille à la couleur. Non qu'il lui ait auparavant tourné le dos. Mais elle était, sciemment, si évanescente, mangée par la lumière, que ses richesses risquaient d'échapper au spectateur pressé. Or voici que cette peinture se fait violence : il n'y a pas d'autre mot à l'usage de qui tente de la traduire en paroles, drôle de gageure. Nous voici assaillis par une exubérance contrôlée, végétale, solaire, tellurique, à notre choix, ou plutôt selon les dominantes de ces grands diptyques notamment qui semblent avoir eu pour point de départ un choc émotionnel. Et ce premier contact se recouvre de sensations postérieures. On peut lire ces sortes de palimpsestes recouverts d'alluvions successives, transparentes, toujours provoquées par la joie de peindre. Tant de variations non plus temporelles mais simultanées concourent à des ensembles homogènes, cohérents.

★ Nane Stern, 25, avenue de Tourville. Jusqu'au 2 février.

Blancs et noirs

On conçoit mal une histoire de l'école dite de Pont-Aven où serait omis le nom du docteur Paul-Emile Colin (1867-1949) qui lâcha tôt la médecine pour la peinture et la gravure. En 1890, il avait rejoint Paul Gauguin et son groupe à Pont-Aven et au Pouldu. L'influence s'en fait sentir dans ses premiers bois gravés, voire dans les petits paysages de Bretagne ou d'ailleurs qui nous sont montrés ici. C'est avant tout le bois gravé qui, en son temps, lui a valu sa renommée, une renommée d'illustrateur de beaux livres, qui a peut-être occulté le reste de son œuvre. Puis l'oubli est venu, dont essaie de le tirer cette attachante exposition. Elle permet d'apprécier la maîtrise de P.-E. Colin dans une technique qu'il a contribué à rénover : *puissance du trait*, contrastes vigoureux des blancs et des noirs, lumière irradiante. Qu'on en juge devant *Prière à la nuit*, *Lutte de Jacob avec l'Ange*, *l'Apocalypse*, *la Chèvre aux vignes*. Et quelques eaux-fortes, comme *Inondation en Lorraine*, dont l'artiste était *originaire*.

J.-M. D.

★ Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 16 février.

Théâtre

Solitude du rebelle

La Maison de la culture de Bourges a ouvert sa petite salle, qui porte le nom de Gilles Sandier, avec un spectacle de la compagnie Ivan Morane, *Signé Bobby Sands*, d'après les écrits du député irlandais, mort en 1981 après une grève de la faim de presque deux mois.

La salle est petite, mais l'espace de jeu est vaste. Bobby Sands (Daniel Romand) ne quitte le mur contre lequel il est plaqué que pour s'enfermer dans le carré de lumière qui délimite sa cellule. Sa mère — Laurence Mercier — et sa sœur — Sylvie Ollivier — vont et viennent, impuissantes. Le spectacle parle d'un homme, mais pas d'un pays, ni des révoltes qui le secouent depuis bientôt un siècle. Un révolté engagé tout entier dans une action qui le dévore, qui est devenue sa raison d'être. Il écrit parce qu'il a besoin de lancer des mots, de rappeler ce qu'il représente. Des mots qui peu à peu perdent leur sens, leur densité, se mêlent à des sensations passées. Des mots pour ne pas se laisser tomber dans le trou noir du présent, l'humiliation, la fatigue, le sentiment d'inutilité. Bobby Sands frime, il veut être lu, et c'est son désarroi qui se lit derrière les phrases convenues, entre les lignes, dans le regard brouillé, les gestes ralentis, les attitudes frileuses. Il n'a pas perdu la foi, il se *demande à quoi elle sert*. Il regarde sa vie s'éteindre.

Sa détresse touche plus loin que la compassion, elle brûle comme ce cri anonyme entendu au cours d'un reportage télévisé, la voix d'un chômeur invisible qui craque, et hurle *« Je veux du travail »*.

C. G.

Cinéma

Les surprises de l'Allemagne

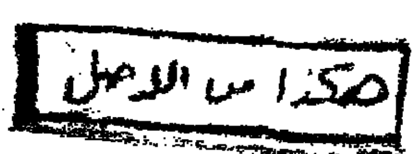
Quelques souvenirs du *Caporal épinglé* de Jean Renoir passent dans ce *Palace* d'Edouard Molinaro, d'après un scénario d'Alain Godard. Mais les rapports difficiles de deux frères (l'un, Robert, prisonnier dans un stalag, l'autre, Lucien, engagé dans les Forces françaises libres) se rattachent à une représentation de l'Allemagne qu'on n'aurait pas pu voir au cinéma il y a vingt ans. Cette Allemagne de 1944 — du moins la région où se situe le film, — troublée par les défaites militaires et les bombardements, est fatiguée du nazisme, au point que le complot du 20 juillet contre Hitler devient un ressort dramatique de l'action.

Les prisonniers français entretiennent avec leurs geôliers et la population civile des relations *plutôt cordiales. Cette attitude*, qui a, chez Molinaro, des raisons psychologiques, supprime presque la notion d'ennemis. Daniel Auteuil, *qui évoluait* vers *les* rôles « sérieux », prend ici une dimension nouvelle dans le personnage de Lucien, l'homme qui *veut aller jusqu'au bout d'une* lutte où il est moralement, idéologiquement — au contraire de son frère, Robert (Claude Brasseur) — partie prenante.

Réalisé avec des moyens importants, le film de Molinaro reconstitue, d'une manière remarquable, les scènes de débarquement et de guerre, la vie allemande déjà crépusculaire à l'approche de la défaite, en un temps où toutes les valeurs sont en train de se brouiller. La mise en scène est à la hauteur des ambitions de cette œuvre qui remet en jeu des comportements humains ballottés par les secousses historiques. Et l'on aime beaucoup les interprètes.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; *lundi et jeudi, 17 h*, galeries contemporaines.

SHARON KIVLAND. Salon Photo. *Jusqu'au 24 février.*

CCI

DES OBJETS SANS PROBLÈME. *Jusqu'au 4 février.*

BPI

NOUS N'AURONS PAS TOUJOURS CENT ANS. Hommage à Jean Paulhan. Jusqu'au 7 février.

QUELS LIVRES POUR NOEL ? Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 4 février.

Musées

L'AGE D'OR DE LA PEINTURE DANOISE, 1800-1850. Grand Palais, place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; samedi : *15 F.*

ZHONGSHAN : Tombes des rois oubliés. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 février.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de *12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.*

LE CLASSICISME FRANÇAIS, chefs-d'œuvre de la peinture du XVIIe. Musée du Petit Palais, avenue Winston Churchill. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 20 février.

LES PEINTURES DE HANS HOLBEIN LE JEUNE AU LOUVRE. Musée du Louvre, Pavillon de Flore, entrée Porte Jaujard (260-39-26), sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche) jusqu'au 15 avril.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. État actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). *Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.*

COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES : Accrochages n° 1 (Boubat, Brassaï, Cartier-Bresson, Charbonnier, Doisneau, Kertesz). Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11 avenue du président-Wilson (723-61-27), sauf lundi de 10 h à 17 h 30 : mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 février.

GUSTAV MAHLER (1860-1911). Un homme, une œuvre, une époque. Musée d'art Président-Wilson (723-61-27) d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 mars.

NEW-YORK. Ailleurs et autrement – *5/5 FIGURATION LIBRE* FRANCE/USA. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 février.

DONATION REDON-TOULOUSE-LAUTREC : la baraque de la Goulue – L'ART DU VANNIER – ASPECTS DE L'ART EN TERRE D'ISLAM. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

HIPPOLYTE, AUGUSTE ET PAUL FLANDRIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. *Entrée : 12 F ; sam. : 8 F (gratuite le* 25 janvier). Jusqu'au 10 février.

EUGÈNE DELACROIX. Dessins inédits du musée du Louvre. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (354-04-87). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 6 F ; samedi : 3 F. Jusqu'au *25 février.*

DESSINS DE RODIN. Premier volume de l'inventaire. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 18 mars.

ROBERT JACOBSEN. Musée Rodin (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 avril.

MONTMARTRE, ses origines, ses habitants célèbres. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). Sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h 30 à 17 H 30. Entrée : 10 F. Jusqu'en juin.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars.

ESTIENNE POST'ESTIENNE. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf. dim., de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 février.

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf *lundi, de 10 h à 17 h 40.* Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA METEO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) *(747-69-80). Sauf* mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le *20 février). Jusqu'au 15 avril.*

AFFICHES DU CINÉMA FRANÇAIS. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09), sauf mardi ; de 12 h à 18 h.

ACQUISITIONS RÉCENTES, 1982-1984. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-20). Du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

FERDINAND BERTHOUD (1727-1807), horloger mécanicien de la marine. Musée de la Marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 mars.

SALON DE LA MARINE 85. Musée de la Marine, Palais de Chaillot (553-31-70). Du 1er février au 1er avril.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

Centres culturels

LIVRES MIS EN SCÈNE par Araki, Guillermain, Hunziger, etc. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 22 février.

PARCOURS DE ROGER BLIN. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-60-70). Sauf lundi, de 11 h à 20 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 13 février.

HOMMAGE A RENÉ MAGRITTE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 février.

DEGAS. Le modèle et l'espace. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 3 mars.

TRENTE-SIX ARTISTES D'AUJOURD'HUI pour Médecins sans frontières. Chapelle de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. De 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 février.

VILLES D'EAUX EN FRANCE. ENSBA, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars.

LES PREMIERS ÉLÈVES DE PERRET. VITTEL 1854-1936, CRÉATION D'UNE VILLE THERMALE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 16 mars.

BERNARD MOUGIN. Sculptures, dessins. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (874-85-24). Sauf dimanche et lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 23 février.

LE MONDE RENVERSÉ. Morale et non-sens dans l'imagerie satirique. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 6 février.

EDMUND KUPPEL. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 13 h à 20 h. Jusqu'au 14 février.

PEINTURE : LA VOIE ABSTRAITE. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.

ARSHILE GORKY. Peintures et dessins. Centre culturel portugais, 51, avenue *d'Iéna* (720-85-94). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 9 mars.

CAREL VISSER. Dessins et collages. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 10 février.

BESTIAIRES ET LÉGENDES. M. Camponeschi-H. Delprat. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 2 mars.

JIMENEZ-BALAGUER (peintures) ; GRACIELA MAZON et TIBOR BAK GELER (sculptures). Paris, Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dimanche *et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 2 mars.*

PRÉSENCE DE LA PEINTURE CANADIENNE. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 24 février.

CLAUDE BERNARD. Point mort, sculptures. Services culturels de Québec, *117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au* 1er mars.

ERIK et THORE AHLSÉN - RALPH ERSKINE : Soixante ans d'architecture. Centre culturel suédois, Hôtel de Marle, 11, rue Payenne (271-82-20). Les lundi et vendredi de 12 h à 18 h ; les samedi et dimanche, de 14 h à 18 h. Du 1er février au 3 mars.

VASQUEZ DE SOLA. Caricatures. Centre culturel « Casa de Espana », 7 rue Quentin-Bauchart (723-97-17). Sauf mardi, de 16 h à 20 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 24 février.

19 PEINTRES MEXICAINS. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile, (278-25-49). Sauf le lundi, de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 2 mars.

TIRELIRES : OBJETS D'ART. De l'Antiquité au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.

VITRAIL RHONE-ALPES. Hall d'honneur du CNRS, 15, quai Anatole-France (555-92-25). Sauf sam. et dim., de 9 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 mars.

CRÉATIONS, mot féminin pluriel. MJC les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrego (364-68-13). T.l.j. de 15 h à 21 h ; dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 7 février.

L'ÉCOLE DE PARIS A MONTPARNASSE. Rose-Croix Amorc, 199 bis, rue Saint-Martin (271-99-17). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 mars.

GRAU/GUTIERREZ / ALVES / DEDIOS. Galerie Debret, 28, rue La Boétie (563-46-55). Jusqu'au 8 février.

VICTOR HUGO, grandes œuvres, grandes causes. Affiches. Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-38-69).

HOMMAGE A JEAN PAULHAN. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au *23 février.*

SAINT-EXUPÉRY, 1900-1944. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au *25 février.*

DU NŒUD AUX NOUAGES : le macramé. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 mars.

Galeries

***DE LA PEINTURE A L'ÉCRIT.* Centenaire de Jean Paulhan.** Le Bateau-Lavoir, 18, rue de Seine (325-13-87). Jusqu'au 4 février.

EAST VILLAGE, NEW-YORK : Albert, Fralley, Sandrow. Galerie V. Esders, 12, rue Saint-Merri (271-03-12). Jusqu'au 10 février.

VOIR ET REVOIR : Bitoune, Bost, Esteban, Gutherz, etc. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 23 février.

CORNEILLE. Œuvre graphique et peintures. – GÉRARD VOISIN. Sculptures. Syn'art, 26, rue de Breteuil (566-*63-50). Jusqu'au 13 février.*

BRIGGS, BRISSE, BOUCHONY, GALLO, GRANDJEAN, LE PLOC'H, FROLET, THADEN. Espace C. Breguet, 10, passage Turquetil (379-14-43). Jusqu'au *23 février.*

HOUSHIARY, ALLINGTON. Sculptures. – TATAFIORE, BROWN, HARING, AUTARD, peintures. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 17 février.

A PROPOS DE DESSIN. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du bac (548-45-15. Jusqu'à fin février.

BARRY, KAWARA, LEWITT, MARDEN, RYMAN, TORONI. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33).

BLOCHET/ROUDENKO - BERTIN. Galerie Nouveaux Artistes, 184, avenue Jean-Jaurès. Jusqu'au 9 février.

STEPHEN PRINA, MARK STAHL, CHRISTOPHER WILLIAMS. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix, (887-60-81). Jusqu'au 18 février.

PETER COLE, ANDREW DUNSTONE, TOM RISLEY. Galerie Baudoin-Lebon, 34, rue des Archives (272-09-10). Du 31 janvier au 2 mars.

JOSEPH BEUYS. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 19 février.

FRANÇOIS BONNOT. Sculptures. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 17 février.

CHRISTIAN BOUILLÉ. Galerie C. Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au *23 février.*

GEORGE BRECHT. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). *Jusqu'au 12 février.*

PIERRE BRUN, marbres et bronzes. Galerie Régine Lussan, 7, rue de l'Odéon, (633-37-50). Jusqu'au 14 février.

CHARLES COTTET, 1863-1925. Galerie Bernheim-Jeune, 27, avenue Matignon (266-60-31). Jusqu'au 5 février.

JEANNE DUMESNIL. *Galerie Erval,* 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au *16 février.*

FRANÇOISE GIANNESINI, tapisseries. La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Du 31 janvier au 2 mars.

RAMON HERREROS. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 17 février.

ÉRIC HOFFMANN. Galerie Jean-Yves Noblet, 73, rue Saint-Denis (296-65-84). Jusqu'au 20 février.

ALAIN HUBERT. Jupes. Galerie de Nesle, 8, rue de Nesle (325-25-41). Jusqu'au 6 février.

KOMET. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 8 mars.

LANSKOY. Peintures. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 28 février.

LOUTTRE B. (20 ans de gravure). *Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte* (326-56-79). Du 31 janvier au 23 février.

PIERRE MABILLE. Poursuites. Galerie G. Lavrov, 42, rue Beaubourg (272-71-19). Jusqu'au 20 février.

JEAN-DENIS MACLES, (peintures, gouaches, pastels). Galerie des Orfèvres 66, quai des Orfèvres (326-81-30). Jusqu'au 16 février.

CARLO MARIA MARIANI. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (326-36-54). Jusqu'au 29 mars.

MIROIRS ET REFLETS. Peintures et dessins. Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 23 février.

MAYO. Cinquante ans de peinture. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 20 avril.

SERGE PLAGNOL. Galerie Pierre-Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 28 février.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue *Saint-Gilles* (278-43-21). Du 31 janvier au 31 mars.

JUDIT REIGL. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 2 mars.

REINHOUD. Les cinq sens. La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au *6 février.*

DENIS RIVIÈRE. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Jusqu'au 23 février.

GUILLERMO ROUX. Le corps projeté. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 2 mars.

HEDVA SER. Mouvances de la tapisserie. Galerie R. Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 28 février.

TALANSIER. Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 9 février.

HARALD WOLFF, *galerie G. 19,* rue de l'Abbé-Grégoire (548-10-22). Jusqu'au 23 février.

WONG MOO-CHEW, huiles, aquarelles, gravures. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au *28 février.*

En région parisienne

BRÉTIGNY. Barrie Hastings - Yannis Kottis. Centre G. Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au *9 février.*

CERGY-PONTOISE. CHARLES SEMSER, (sculptures polychromes). Centre culturel André Malraux, place des Arts (030-33-33). Du mercredi au samedi, de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 mars.

CORBEIL-ESSONNES. Christian Jaccard. Papiers calcinés. CAC Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au *13 février.*

CRÉTEIL. Vera Szekely. Maison des arts André-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Sauf lundi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

POISSY. Le jouet animal. Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye (965-06-06). T. l. j. (sauf fêtes), de 9 h 30 à 12 h et de *14 h à 17 h 30.* Jusqu'au 24 février.

PONTOISE. Images de la mer : les bateaux de Paul-Emile Pajot. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février. – **Camille Pissarro. Dessins, gravures.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février. **Le Facteur Cheval. Images pour un palais imaginaire.** Théâtre des Louvrais, place de la Paix (030-33-33). Du mercredi au samedi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 25 mars.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS. Le cirque dans la boucle. Musée, villa Médicis, 5, rue Saint-Hilaire à La Varenne-Saint-Hilaire (886-33-28). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h ; dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 février.

SÈVRES. Richesses de la céramique dans les musées de Picardie. Musée national de la céramique, place de la Manufacture (534-99-05). Sauf mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; Dim. : 4,50 F. Jusqu'au 6 avril.

En province

BEAUVAIS. Acquisitions 84 et autres pièces. Galerie nationale de la tapisserie, place de la Cathédrale.

BORDEAUX. Art minimal n° 1, la ligne jusqu'au parallélépipède ; Frank Stella ; Richard Long. Musée d'art contemporain, Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Sauf lundi, de 11 h à 19 h ; mardi jusqu'à 22 h. Du 2 février au 21 avril.

CALAIS. Le nord de la France de Théodose à Charles Martel. Jusqu'au 11 mars. **Modes en dentelles. XVI-XXe siècle.** Jusqu'au 10 février. **Dessins/dentelles, créateurs stylistes contemporains.** Cabinet des dessins. Jusqu'au 10 février. Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). **Duchêne Gérard. Introspective. Ernest Pignon-Ernest. Dessins et photos.** Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au *15 février.*

CASTRES. *Fashion Moda, Fun Gallery, Tony Shafrazi.* Musée Goya (59-12-43). Jusqu'au 17 février.

CHOLET. Venise. Musée municipal, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 4 mars.

FIRMINY. Le Corbusier. Exposition *permanente et évolutive.* Maison de la culture, route de Saint-Just-Malmont.

FLAINE. De l'épluchure à la peinture. Tableaux de P. Dereux. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 10 février.

GRENOBLE. Juxtapositions III. Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (25-05-45). Jusqu'au 23 février. **Pontoreau, sculptures.** Musée de Grenoble, place de Verdun (54-09-82). Du 31 janvier au 25 mars.

JOUY-SUR-EURE. Salon d'hiver : Agofroy, Brunschwig, Castagna, etc. Centre d'art contemporain (36-61-55). Jusqu'au 24 février.

LA ROCHELLE. Jouets 1870-1955, Made in USA. Musée du Nouveau-Monde, 10, rue Fleuriau (41-37-79). Jusqu'au 3 mars.

LE CREUSOT. Fortifications : sculptures, maquettes et projets de J. Perrault. Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'à fin février.

LE HAVRE. Les images peintes de J.-M. Alberola. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 25 février.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Regards sur la Provence au XIXe siècle. Œuvres du musée Calvet d'Avignon. Hôtel Donadei de Campredon, 20, rue *du Docteur-Tallet* (38-17-41). Jusqu'au 28 février.

LYON. Vingt sculpteurs et leurs fondeurs. Hommage à la fonderie. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). **René van den Broek, René Daniels, Fortuyn, O'Brien, Kees Smits, Henk Visch.** Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 13 février. – **Dessins du XVIe au XIXe siècle de la collection du Musée des arts décoratifs de Lyon.** Musée historique des tissus, 30-34, rue de la Charité (837-03-92). Jusqu'au 17 mars.

MARSEILLE. Ricardo Stein. Peintures et dessins. Galerie et chapelle de la Charité, 2, rue de la *Charité (90-26-14).* Jusqu'au 15 février. – **Archéologie des lacs et des rivières. Vingt ans de recherches subaquatiques en France.** Musée d'histoire, centre Bourse (90-42-22). Jusqu'à fin février. – **Judith Bartolani. Sculptures récentes.** Arca, 61, cours Julien (42-18-01) Jusqu'au 23 février.

METZ. L'école en Moselle, autrefois. Musée d'art et d'histoire, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Jusqu'au 25 février.

MONTBÉLIARD. Charles Belle. Dessins. Jusqu'au 10 février – **John Batho. Photographies.** Hôtel Rossel. Jusqu'au 27 février.

NANCY. Günter Grass, gravures. Galerie Lillebonne, 12, rue de la Source (335-57-74). Du 1er au 23 février.

NICE. Marie Bashkirtseff et ses amis, 1860-1884. Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 28 février.

PAU. Ernest Gabard, 1879-1957. Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02). Jusqu'au 15 février.

POITIERS. Henry Chapront, 1876-1965. Bernard Piffaretti. Tableaux 1983-1984. Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (41-07-53). Jusqu'au 25 février.

PONT-A-MOUSSON. Jack Tirel, sculptures. Centre culturel des Prémontrés. Jusqu'au 10 février.

QUIMPER. De peintres et de livres : Alechinsky, Baraglio, Sam Francis, Mitchell, Van Velde, Viallat. Chapelle de la Tour d'Auvergne. Jusqu'au 10 février.

RENNES. Dessins du musée d'Alençon, XVIe-XIXe siècle. Musée des beaux-arts, 20, quai Émile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 22 avril.

ROANNE. Le paradis du musée d'Autun. Sculptures de bois du XVe au XVIIIe siècle. Musée J. Déchelette (71-47-41).

SAINT-ÉTIENNE. Art du XXe siècle, collection du musée. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'à fin février.

TROYES. De Daumier à Lars Bo. Peintres-graveurs de la collection Jacques Frapier. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 11 février. – **Michèle Zaza. Œuvres 1978-1984.** Passages, 3, rue Vieille-Rome (80-59-42). *Jusqu'au 7 février.*

VALENCIENNES. Autour de Watteau : Peintures, dessins, sculptures. Musée des beaux-arts, boulevard Watteau (46-21-09). Jusqu'au 30 mars.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Picasso. L'œuvre gravé 1899-1972. Jusqu'au 24 février. – *Espaces* : **Marie Marchand Anselmi ; Françoise Paressant ; Marie-Pierre Roubin.** Du 2 février au 10 mars ; **Porcelaine de Jean Girel.** Musée d'art moderne, autoroute Lille-Gand, sortie Château (05-42-46).

VILLEURBANNE. Richard Deacon. Sculpture 1980-1984 - 1965 to 1972. When attitudes became forms. Le Nouveau Musée, 11, rue Léon-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 17 février.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TOI ET TES NUAGES : Porte de Gentilly (580-20-20) 20 h 30 (30).

CORNEILLE : Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16) 20 h 30 (30).

HERNANI : Chaillot (727-81-15) 20 h (31).

LA MAISON DE BERNARDA : Cartoucherie de l'Épée de Bois (808-39-74) 20 h (31).

LES BONNES : Théâtre de Paris (280-09-30) 21 h (31).

VEILLÉE IRLANDAISE : Petit Odéon (325-70-32) 18 h 30 (31 au 5).

DU SANG DANS LE COU DU CHAT : Studio Bertrand (783-99-16) 20 h 30 (31).

LA PERLE DE LA CANEBIÈRE : Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45) 20 h 30 (31 au 10).

DERNIÈRE LETTRE D'UNE MÈRE JUIVE : Poche (548-92-97) 18 h 30 (1).

LE RODEUR : Théâtre 13 (588-16-30) 20 h 30 (1).

MAX GERICKE : Saint-Denis, TGP (243-00-59) 20 h 30 (1).

LA HOBERAUTE : Saint-Maur, Rond Point Liberté (899-99-10) 21 h (1).

LES FANTASMES DU BOUCHER : Mathurins (266-90-00) 18 h 30 (4).

MA VIE, MA MORT, DE PASOLINI : Bastille (357-42-14) 19 h 30 (5).

LE TOMBEAU D'ATRÉE : Bobigny MC (831-11-45) 20 h 30 (5 au 10).

LA MOUETTE : Boulogne, TBB (603-60-44) 20 h 30 (5).

ONCLE VANIA : Saint-Denis, TGP (243-00-59) 20 h 30 (5).

HORS PARIS

AIX-EN-PROVENCE : Ministère et boule de gomme, de Pierre Beziers, par le Théâtre du Maquis, aux Ateliers, (42) 96-10-45, les 1er et 2 février à 21 h ; le 3 à 18 h 30.

BÉTHUNE : Les jeux de l'amour et de la raison, sur des textes de Marivaux, par le Centre dramatique du Nord-Pas-de-Calais (21) 01-52-39, du 4 au 14 février et tournée dans la région.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), les 1er et 5 janvier à 18 h 30 : Tristan et Isolde.

SALLE FAVART (296-06-11), les 30 janvier, 1er, 4 février à 19 h 30 : le Convive de pierre.

☞ **COMÉDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), (ven.), le 30 à 14 h 30 ; le 31 janvier, le 3 février à 20 h 30 : Bérénice ; le 30 à 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline ; le 3 à 14 h 30 ; les 2, 4, 5 à 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.

☞ **CHAILLOT** (727-81-15), Grand Foyer : Spectacle pour enfants : le 30 janvier à 14 h 30 ; le 2 à 15 h : le Violon violet ; Poésie : le 4 à 20 h 30 : Rendez-vous avec Pierre Lartigue ; Grand Théâtre (lun.), le 31 janvier à 20 h ; les 1er, 2, 5 à 20 h ; le 3 à 15 h : Hernani.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), les 30, 31 janvier ; le 1er février à 20 h 30 : Temporale (Orage, en langue italienne).

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32) (mer., lun.), le 31 janvier ; les 1er, 2, 3, 5 à 18 h 30 : Veillée irlandaise, de R. Maguire.

☞ **TEP** (364-80-80) (lun.), le 30 janvier ; les 1er, 2, 5 février à 20 h 30 ; le 3 à 15 h : Clair d'usine ; Cinéma : le 31 janvier à 20 h : la Nouvelle de G. Buisson, A. Grasset, D. Letessier ; le Destin de Juliette, d'A. Issermann ; le 2 à 14 h 30 ; le 3 à 20 h : Joseph Killian, de Juracek et Schmidt ; Deux hommes et une armoire (v.o.), de R. Polanski.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.), le 30 à *18 h 30* : Le monde existe-t-il, ou comment comprendre la physique ; le 31 à 19 h : Télévisions brésiliennes (rencontre avec *Hans Donner*) ; Concerts/Animations : le 31 à 20 h 30 : Forum de la création. Singcircle : Ensemble vocal de Grande-Bretagne (œuvres de D. Smalley, J. Harrisson, J. Cage ; le 1er à 20 h 30 : concert de l'Itinéraire (S. Giraud, A. Louvier, C. Miereanu, T. Murail ; dir. F. Mechkat ; le 4 à 20 h 30 : Forum de la création l'Accroche-Note. Collectif de Strasbourg (B. Ferneyhough, G. Aperghis, F.-B. Ansgater, M. Kagel...) ; Cinéma-Vidéo : les 30, 31 janvier ; 1er, 2, 3, 4 février à 13 h : Nestoriens et Syriaques, de P.-J. Callebaut ; Sous les décombres, de J. Chamoun et M. Masri ; à 16 h : Dark Circle, de C. Beaver, J. Irvin, R. Landy ; 19 h : Hitler et consorts ; Frans Masereel : Aspects de son œuvre, de F. Buyens ; le 30 janvier à 14 h 30 : Ecran des enfants ; Le cinéma chinois : le 30 à 14 h 30 : Deux frères, de Y. Jizhou ; 17 h 30 : le Grand Li, le petit Li et le vieux Li, de *X. Jin* ; *20 h 30 : la Cloche du vieux temple*, de Z. Wenshun ; le 31 à 14 h 30 : le Village des acacias, de W. Ping ; 17 h 30 : la Forêt des neiges, de L. Peiran ; 20 h 30 : Reconnaissance à travers le Yangzi, de X. Tang ; le 1er *février* à 14 h 30 : Printemps précoce, de X. Tieli ; 17 h 30 : Lei Feng, de D. Zhaoqi ; 20 h 30 : Quinze ligatures de sapèques, de T. Jin ; le 2 février à 14 h 30 : la Mère, de L. Zifeng ; 17 h 30 : les Frissons du petit jour, de Y. Jizhou ; 20 h 30 : une Graine rouge, de L. Yang ; le 3 février à *14 h 30 : la Dot en carton, de S. Hu* ; 17 h 30 : la Ville sans nuit, de T. Xiaodan ; 20 h 30 : les Sentinelles sous les néons, de W. Ping ; le 4 à 14 h 30 : l'Epreuve par le fer et par le feu, de W. Weiyi ; 17 h 30 : Sha jia bang, de W. *Zhaodi* ; 20 h 30 : Avec le vent en poupe, de S. Yu ; les 30, 31 janvier, 1er, 2, 3 février à 15 h : Donation Louise et Michel Leiris ; les 30, 31 janvier ; les 1er, 2, 3 février à 18 h : Images morcelées.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), le 30 janvier ; le 1er février à 20 h 30 ; le 3 à 14 h 30 : la Chauve-souris ; *le 31 janvier à 20 h 30* ; *le 2 février* à 14 h 30 et 20 h 30 : la Fille de Madame Angot ; Concert : le 4 à 20 h 30 : The Academy of Saint-Martin-in-the Fields (K. Sillito, violon et dir.), (Haendel, Albinoni, Rossini, etc.).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), (lun.), les 30, 31 janvier, les 1er, 2, *5 février* à 20 h 30 ; le 3 à 14 h 30 : Richard III ; les 30, 31 janvier, 1er, 2 février à 18 h 30 : *Herman Van Veen* ; le 5 à 18 h 30 : Lazar Berman, pianiste soviétique (Schubert, Liszt, Prokofiev).

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), (lun.), les 30, 31 janvier ; les 1er, 2, 5 février à 20 h 30 ; le 3 à 16 h : la Milliardaire, de G.-B. Shaw.

Les autres salles

☞ **A DEJAZET** (887-97-34) (mer, D. soir), 21 h, dim. 16 h : le Moine noir (dern. le 5).

☞ **AMERICAN CENTER** (335-21-50), les 31, 1er, 2 à 21 h : D. Stein.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17) (D., L.), 20 h : Piedigrotta ; 21 h : la Vie came de mort.

☞ **ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 17 h : le Damné.

☞ **ARTS-HÉBERTOT** (387-23-23), les 30, 1er, 2 à 21 h : le Chandelier ; le 2 à 15 h : la Vie unanime ; le 3 à 15 h, le 4 à 21 h, le 5 à 15 h et 21 h : Asmodée ; le 30 à 15 h : Dom Juan ; le 1er à 18 h 30 : Une heure avec Jammes.

ASILE CULTUREL (574-56-58) (V., D. soir, L.), 21 h : Arsène, mange ta soupe (dern. le 3).

ASTELLE-THÉATRE DU XIXe (238-35-53) (D. soir, lun.), 20 h 30, dim. 15 h : Vue Soli.

ATALANTE (606-11-90) (D. soir, mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Journal d'un chien.

☞ **ATELIER** (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

☞ **ATHÉNÉE** (742-67-27), Mer., Mar. *19 h, Jeu., Ven, Sam. 20 h 30 : les Serments* indiscrets ; Mer., Ven., Mar. 18 h 30, Jeu., Sam. 20 h 30 : Voyages d'hiver.

☞ **BASTILLE** (357-42-14) (D., L.) 19 h 30 : Ma vie, ma mort, de Pasolini (à partir du 5) ; (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Still Life.

BATACLAN (700-30-12), le 28 à 20 h 30 : Ligue d'improvisation française.

☞ **BOUFFES PARISIENS** (296-60-24) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) (D. L.), 21 h, sam. 18 h : Théâtre de Bouvard.

☞ **CARTOUCHERIE**, Epée de Bois (808-39-74), mer. 20 h : le Paradoxe sur le comédien (dern. le 30) ; jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h30 : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L. et le 1er), 20 h 30, dim. 16 h : Rêves.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) (D., L.) 20 h 30 : Un rite pour le dire.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), *Grand Théâtre* (D., L., Mar. soir) 20 h 30, mar. 14 h : Mille francs de récompense ; La Resserre (D., L.), 20 h 30 : Le train était à l'heure ; Galerie (D., L.) 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

☞ **CITHEA** (357-99-26) (D., L.), 22 h : le Crime anglais (dern. le 2).

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

☞ **COMÉDIE DE PARIS** (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. (D. soir, L.) 22 h 30, Dim. 17 h 30 : Lili.

CONCIERGERIE (359-63-01), 19 h : la Semaine de la comète (dern. le 31).

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Mystère bouffe (dern. le 2) ; à partir du 9 : Victor Hugo en chansons ; les 31, 2 à 21 h : Et si je mettais un peu de musique ?

DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

☞ **EDEN-THÉATRE** (356-64-37) (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Architruc.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 17 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

ÉPICERIE (272-23-41) (D., L.) 20 h 30 : la Drôlesse.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir, L.) 21 h, sam. et dim. 17 h : le Misanthrope.

ESPACE ACTEUR (262-35-00) les 31, 1er, 2 à 20 h 45, le 3 à 15 h : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D.), 20 h 30 : Cœlina ou l'enfant du mystère.

☞ **ESPACE MARAIS** (271-10-19) (D. soir, L.), *18 h 30, dim. 16 h : les Hivernants*.

ESSAION (278-46-42), I. (D., L.), 12 h 30 : Pour tranche de contes ; 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30, sam. 17 h : Un habit d'homme. II. (D., L.), 21 h : Caméléon ; mer. 17 h : Chant dans la nuit.

☞ **FONTAINE** (874-74-40) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 17 h, 21 h 30, dim. 16 h : Orphée aux enfers.

☞ **GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-*16-18) (D. soir, L.) 20 h 45, dim.* 14 h 30 et 17 h 30 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 18 h 30 : les Prénoms effacés.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ **JARDIN D'HIVER** (255-74-40) (D., *L.) 21 h, sam. 16 h : Usinage.*

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ **LIERRE-THÉATRE** (586-55-83) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra nomade.

☞ **LUCERNAIRE** (544-57-34) (D.). I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : Jonas. — II. 20 h : Pour Thomas ; 21 h 45 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français n° 2 ; 21 h 30 : *Cocktail Bloody M.*

☞ **LYS-MONTPARNASSE** (327-88-61) (J., D. soir) 19 h 30, dim. 16 h : Hedda Gabler ; (J., D.) 21 h 30 : la Plus Forte.

☞ **MADELEINE** (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 15 h : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80) (D. L.) 22 h, sam. 19 h et 22 h : Savage Love ; (D., L.) 20 h 30 : Hold up.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon ; Salle Gabriel (225-20-74) (D., *L.) 21 h, sam. 21 h 30 : la Berlue.*

☞ **MATHURINS** (265-90-00) (J., D. soir), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau. Petite salle (D. soir, J.) 20 h 45, dim. 15 h 30 : les Fantasmes du boucher (à partir du 4).

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ ***MOGADOR*** (285-28-80), mer. 14 h. et 16 h 30, sam. et dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser Cochonnette.

☞ **MONTPARNASSE** (320-89-90). Grande salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle (D. soir, L.) 21 h. Dim. 16 h : Arbres de vie.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir, L., Mar.) 20 h 45, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Chat de la Saint-Sylvestre ; (D., L.) 18 h 30 : Théâtre à la mode (à partir du 31).

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J. D. soir), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Louloute.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

POCHE MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils) (à partir du 1er).

PORTE-DE-GENTILLY (580-20-20) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Toi et tes nuages.

☞ **PORTE-SAINT-MARTIN** (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : la Fille de Rappaccini.

RANELAGH (288-64-44), le 30 à 14 h 30 : Coccinel est dans la lune (spect. pour enfants).

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h et 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ **SAINT-GEORGES** (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TAI-THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. (D. soir, L., M.) 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos.

☞ **TEMPLIERS** (278-91-15) (D., L.), 20 h 30 : Evasion.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., lun., mar., 21 h, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'empire ; mer., jeu., ven. 20 h 30 : Pièces détachées.

☞ **THÉATRE DU MARAIS** (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Rôdeur (à partir du 1er).

☞ **THÉATRE 14** (545-49-77) (D.), 20 h 45 : le Malentendu.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Games. — Grande salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : les Bonnes (à partir du 31).

☞ **THÉATRE DE LA PLAINE** (842-32-25) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 17 h : Exil.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-*09-16) (D., L.), 20 h 15 : Rattraper le* temps ; dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique.

☞ **THÉATRE DU ROND-POINT** (256-70-80). Grande salle (D. soir, L.) 19 h, dim. 15 h : Cinq Nô modernes.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48) (D.), 20 h 30 : Calamity Jane (dern. le 2) ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : Chacun pour moi.

☞ **VARIÉTÉS** (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54) (D. soir, V., S.), 20 h 30, dim. 18 h : Deux sous pour tes pensées.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) (D. L.), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (*278-52-51*) (*D.*), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) - I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : Le président.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15) (D. soir, L., Mar.), 21 h 30 : dim. 16 h : Armistice au pont de Grenelle.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), les Dames de sœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + Sam. 0 h : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : les Ironies de l'amour.

En région parisienne

ASNIERES, CCA (790-63-12), le 5 à 20 h 45 : Cartomanciennes.

ANTONY, Résidence J. Zay (661-33-04), le 1er à 21 h : M. Cannonge.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), le 30 à 20 h 30, les 2, 3 à 17 h : Melite ; le 31 à 20 h 30, le 2 à 20 h . la Galerie ; le 1er à 20 h 30, le 2 à 23 h : la Place royale.

BAGNOLET, ATEM (364-77-18), (D. soir, L., Mar., Mer.) 21 h, dim. 17 h : Conversations.

BLANC-MESNIL, Cinéma L. Daquin, le 2 à 20 h 30 : Marvelous Band, S. Lacy.

BOBIGNY, MC (831-11-45), le 5 à 20 h 30 : le Tombeau d'Atrée.

BONDY, Espace M. Chagall, le 1er à 20 h 30 : J.-M. Padovani Quintet.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (*604-60-44*), le 5 à 20 h 30 : la Mouette ; Conservatoire (604-73-93), le 31 à 20 h 30 : Chœurs et orchestre du CNR, di. : Y. Lestang (Mozart).

CERGY, Th. des Arts (038-74-22), le 2 à 21 h : A. Ionatos ; Th. des Louvrais (030-33-33), le 2 à 21 h : Une lune pour les déshérités ; Petit Théâtre, le 5 à 21 h : l'Homme qui rit ; Auditorium du Conservatoire, le 1er à 20 h 45 : Atelier musical de Tours (Debussy, Prokofiev).

CHELLES, CAC (421-20-36), le 1er à 20 h 45 : Zouc.

CHEVILLY-LARUE, CCC (686-62-74), le 31 à 21 h : Blue Big Band.

CLAMART, CC J. Arp (645-11-87), le 31 à 20 h 30 : les Trois Jeanne ; le 3 à 15 h : Chants et danses de l'Ensemble national de Sibérie.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, Salle des fêtes (972-57-19), le 3 à 15 h : A. Ionatos.

LA COURNEUVE, CC J. Houdremont (836-54-10), le 2 à 20 h 30 : Kajdan Wideman Group.

CORBEIL-ESSONNES, CC P. Neruda (089-00-72), le 1er à 20 h 45 : H. Diasnas.

☞ **CRETEIL**, Maison des Arts (899-94-50), Petite salle (J., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Eté ; Grande Salle, les 1er, 2, 5 à 20 h 30 : l'Ormindo ; MJC Mont-Mesly (377-58-60), le 2 à 21 h : VAN 606 — EXO 7.

FONTENAY-LE-FLEURY, CC (460-*20-65), le 2 à 21 h : M. Hermon.*

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30). (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : le Songe d'une nuit d'été (dern. le 3).

LONGJUMEAU, Th. A. Adam (909-60-14), le 2 à 21 h : J. Todaro.

MAISONS-LAFFITTE, Château, le 1er à 20 h 45 : Y. Hernadez, M. Iaschine (Rachmaninov, Strauss, Tchaïkovski).

MAISONS-ALFORT, Th. Cl. Debussy (375-72-58), le 2 à 20 h 45 : Grand ballet classique de Kyoto.

MALAKOFF, Théâtre *71* (*655-43-45*) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Perle de la Canebière.

MELUN, Gymnase de l'Almont (452-10-95), le 1er à 21 h : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. : R.-P. Chouteau, chorale M.-A. Charpentier de Melun, E. Ferrer (Beethoven).

☞ **NANTERRE**, Th. des Amandiers (721-18-81), le 31 à 20 h 30 : Musique du Soudan ; le 1er à 20 h 30 : Muezzins d'Alep ; le 2 à 20 h 30 : Cérémonie de la confrérie soufi de *l'ordre Chazili* ; *le 3 à 15 h 30* : Cheikh Abdel Basset Abdel Samad.

NOGENT Pavillon Baltard (872-63-69) le 30 à 20 h : Spandau Ballet.

RIS-ORANGIS, CC R. Desnos (906-30-95), les 30, 1er, 2 à 20 h 30 : Il était une fois dans l'S ; II : le 2 à 20 h 45 : Ensemble instrumental J.-W. Audoli, A. Ponce (Mozart, Chaynes, Lekeu) ;

LE PLAN (943-11-14), le 30 à 20 h 30 : Sugar Ray Ford, le 1er à 20 h 30 : Betty Z Boop, le 2 à 20 h 30 : Inmates.

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22), le 1er à 20 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; le 2 à 20 h 45 : A. Révérend.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), le 5 à 20 h 30 : Oncle Vania ; Salle J.-M. Serreau, les 1er, 2, 5 à 20 h 30, le 3 à 17 h : Max Gericke.

SARCELLES, OCM (419-54-30), le 2 à 20 h 30 : F. Tusques.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 5 *à 21 h* : l'Amore delle tre melarance.

SEVRAN, Salle des Fêtes, le 5 à 20 h 30 : Tito Puente.

SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), le 1er à 21 h : Momix Dance Theatre.

LES ULIS, CC (907-65-53), le 1er à 20 h 30 : les Forbans.

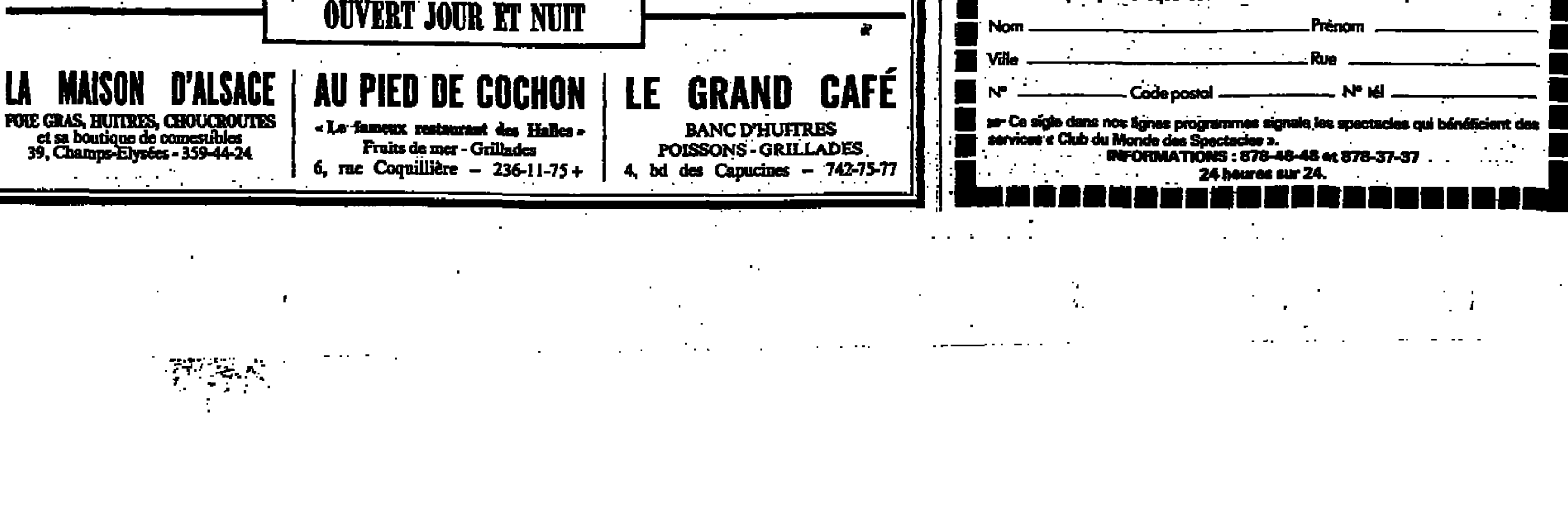
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), les 1er et 2 à 21 h : Sarah et le cri de la langouste.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 1er à 21 h : Grand ballet classique de Kyoto.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), le 1er à *21 h* : K. Kacel, le 2 à *21 h* : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : Y. Prin (Mozart, Schubert, Bartok).

VINCENNES, Tour du Village (365-63-63) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : l'Enchanteur pourrissant ; Th. D.-Sorano (374-81-16) (Sam., D. soir, Mar.) 21 h, dim. 18 h : la Demoiselle de Tacna.

VIRY-CHATILLON, Eglise Saint-Denis, le 1er à 21 h : R. Aussel (Weiss, Sor, Ponce...) ; le 2 à 21 h : Ensemble instrumental la Follia (*Mouret, Vivaldi, Molter...*).



Le Monde Informations Spectacles

281 26 20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Pour adhérer au Club du Monde des Spectacles envoyez le bulletin ci-dessous au journal Le Monde, service publicité, 5 rue des Italiens 75009 Paris.

Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal Le Monde.

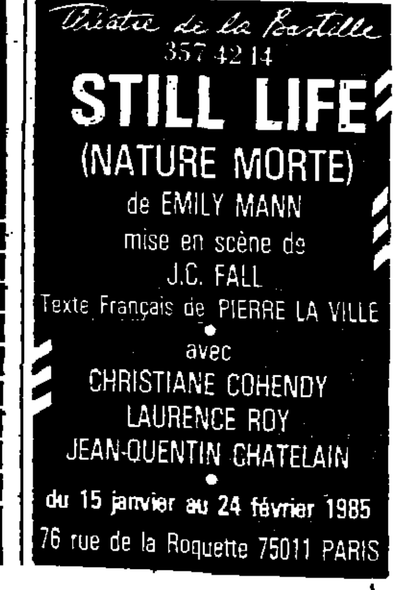
Nom .... Prénom ....

Ville .... Rue ....

N° .... Code postal .... N° tél. ....

☞ Ce sigle dans nos lignes programmes signale les spectacles qui bénéficient des services « Club du Monde des Spectacles ».

INFORMATIONS : 878-48-48 et 878-37-37. 24 heures sur 24.



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 30 JANVIER

16 h : Hommage à Simone Berriau : Divine, de M. Ophuls ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Joies et chagrins de l'âge mûr, de S. Hu ; 21 h : 70 ans d'Universal : les Ailes de l'espérance, de D. Sirk.

JEUDI 31 JANVIER

16 h : Hommage à J. Gaynor : Une étoile est née, de W. Wellman ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : San Mao, de Z. Ming et Y. Gong ; 21 h, 70 ans d'Universal : Faux monnayeurs, de J. Arnold.

VENDREDI 1er FÉVRIER

16 h : Hommage à Herta Thiele : Ventres glacés, de S. Th. Dudow ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Corbeaux et moineaux, de Z. Junli ; 21 h : 70 ans d'Universal : les Forbans, de J. Hibbs.

SAMEDI 2 FÉVRIER

15 h : Hommage à P. Ogier : le Pont du Nord, de J. Rivette ; Cinéma chinois : Florilège : 17 h, Ma vie, de S. Hui ; 19 h, Avec le vent en poupe, de S. Yu ; 21 h : 70 ans d'Universal : les Amants de Salzbourg, de D. Sirk.

DIMANCHE 3 FÉVRIER

15 h, Hommage à Magdalena Montezuma : la Mort de Maria Malibran, de W. Schroeter ; Cinéma chinois : Florilège : 17 h, la Légende de Luban ; 19 h : Une crise, de X. Jin et L. Nong ; 21 h : 70 ans d'Universal : le Salaire du diable, de J. Arnold.

LUNDI 4 FÉVRIER

Relâche.

MARDI 5 FÉVRIER

16 h : Hommage à Denise Vernac : la Danse de mort, de M. Cravenne ; 19 h : Films des étudiants de l'IDHEC : Grange rouge, de P. Revelard ; le Contrat, de J.-M. Boulet ; les Amantes de l'absolu, de V. Deschesnes ; Green Rush, de L. Getreau ; Noces de sable, de V. Loiseleux ; 21 h : l'Homme aux mille visages, de J. Pevney.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 30 JANVIER

15 h : Des pas vers la lune, d'I. Popescu Gopo ; 17 h : le Viol d'une jeune fille douce, de G. Carle ; 19 h : Cinéma japonais - le documentaire : Un certain cheminot, de N. Tsuchimoto ; Chronique d'un coureur de Marathon, de K. Kuroki.

JEUDI 31 JANVIER

15 h : Dimanche d'août, de L. Emmer ; 17 h : Quand je serai mort et livide, de Z. Pavlovic ; 19 h : Cinéma japonais - le documentaire : les Enfants en classe ; les Enfants qui dessinent ; la Classe des jumeaux ; le Temple Horyuji, de S. Hani.

VENDREDI 1er FÉVRIER

15 h : la Grève, de S.M. Eisenstein ; 17 h : Psaume rouge, de M. Jancso ; 19 h : Cinéma japonais - le documentaire : Minamata, les Victimes et leur monde, de N. Tsuchimoto.

SAMEDI 2 FÉVRIER

15 h, La cinémathèque de la danse présente : Danses et ballets, par les pionniers du cinéma muet (1897-1907) ; 17 h : la Salamandre, d'A. Tanner ; 19 h, Cinéma japonais - le documentaire : Iri et Toshi vont à Minamata, de N. Tsuchimoto ; 21 h, Lotna, d'A. Wajda.

DIMANCHE 3 FÉVRIER

15 h, l'Esprit du vent, de R. Liddle ; 17 h, le Bois de bouleaux, d'A. Wajda ; Cinéma japonais – le documentaire ; 19 h, Narita : le Ciel de mai, de S. Ogawa ; 21 h, Narita : la Deuxième forteresse, de S. Ogawa.

LUNDI 4 FÉVRIER

15 h : la Fête et les invités, de J. Nemec ; 17 h : la villeggiatura, de M. Leto ; 19 h, La cinémathèque créatrice présente : la diffusion du film expérimental : hommage au collectif jeune cinéma à la Paris film coop, à l'ARCEF et à Light Cone (films de M. Maze, G. Fihman, N. Villodre, D. Noguez et Y. Beauvais).

MARDI 5 FÉVRIER

Relâche.

Les exclusivités

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), *République Cinéma, 11e (805-51-33).*

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'APOCALYPSE DE L'OCEAN ROUGE (Fr.-it., v.o.) : Ermitage 8e (563-16-16) ; V.f. : Rex 2e (236-83-93).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Parnassiens, 14e (320-10-19).

A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Gaîté-Boulevard, 9e (233-67-06) ; Normandie, 8e (563-16-16).

L'AUBE ROUGE (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e, (742-56-31).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté 14e (327-95-94).

BOLÉRO (A., v.o.) (*) : UGC Marbeuf 8e (561-94-95) ; V.f. : UGC Boulevard 9e (574-95-40).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC-Normandie, 8e (563-16-16) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC-Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC-Convention, 15e (564-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; *Gambetta, 20e (636-10-96).*

LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE (Canadien-français) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE DÉFI DU TIGRE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

EMMANUELLE IV (Fr.) George V, 8e (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e, (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

GLAMOUR (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

GREMLINS (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Champs-Elysées, 8e (563-16-16) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Marylin, 14e (544-43-14) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

PALACE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (247-49-07).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

RENDEZ-VOUS A BROAD STREET (A. v.o.) : Colisée, 8e (359-29-45).

LES RUES DE L'ENFER (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (561-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Lumière, 9e (246-49-07).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

Les festivals

CHEFS-D'ŒUVRE DE L'OPÉRA RUSSE (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), mer., 15 h 30 ; jeu., 18 h ; ven., 14 h ; dim., 15 h 30, lun., 21 h : Katherina Ismailova ; mer., 18 h ; sam., 22 h ; lun., 16 h : la Dame de Pique ; mer., 20 h ; dim., 22 h ; mar. 14 h : Don Juan ou le Convive de pierre ; mer., 22 h ; ven., dim., 20 h ; mar. 16 h : le Prince Igor : jeu., 14 h ; dim., 18 h ; mar., 22 h : Yolenta ; jeu., 16 h ; ven. 22 h ; sam., 20 h ; lun., 14 h ; mard., 18 h : Boris Godounov ; jeu., 21 h ; vend., 17 h ; sam., 15 h 30 ; lun., 18 h : la Kovantchina ; sam., 18 h ; mar., 20 h : la Fiancée du tsar.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., dim., mar. 12 h : le Camion ; jeu., sam., lun. 12 h : Aurelia Steiner.

G. GRANT (v.o.), Action-Écoles, 5e (325-72-07), mer : Honeymoon ; jeu., lun. : Sylvia Scarlett ; ven. : Soupçons ; sam. : Chérie, je me sens rajeunir ; dim. : l'Impossible M. Bébé ; mar. : Allez coucher ailleurs.

S. GUITRY (v.o.) : Le Latina, 4e (278-47-86), mer., sam., mar : TOA ; jeu., dimanche : Tu m'as sauvé la vie ; ven., lun. : Donne-moi tes yeux.

A. KUROSAWA (v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer., 18 h 30 ; ven. 16 h 30 : Dersou Ouzala ; ven., 21 h 30 ; mar., 19 h 15 : Rashomon ; lun., 21 h, mar., 17 h : la Forteresse cachée ; sam., 18 h 30 : Barberousse ; mer., 21 h ; lun., 19 h : le Château de l'araignée.

LOSEY-BOGARDE (v.o.), Champo, 5e (351-51-60) ; mer., ven., dim., mar. : Accident ; jeu., sam., lun. : The Servant.

ROBBE-GRILLET / ROHMER / ROUCH / RESNAIS : Les Moi en R ou l'émoi en l'R ; République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; ven., dim., 20 h : Trans-Europ Express ; mer., 22 h ; sam., 20 h : L'Eden et après ; lun., 20 h : l'Homme qui ment ; ven., 16 h 30 ; jeu., 16 h ; lun., 22 h : Glissements progressifs du plaisir ; mer., 18 h : la Collectionneuse ; jeu., lun. 18 h : le Genou de Claire ; mar. 16 h : la Marquise d'O ; lun., 16 h : la Carrière de Suzanne ; dim., 18 h : Muriel ; ven., 18 h 30 : Chronique d'un été.

J. RENOIR Studio 43, 9e (770-63-40), mer., 18 h ; ven. et lun. 22 h : les Bas-Fonds ; mer., 20 h ; jeu. 18 h ; dim., 14 h : la Femme sur la plage ; mer., 22 h : la Règle du jeu ; jeu., 20 h ; sam., 14 h ; dim., 18 h : le Crime de M. Lange ; jeu., 22 h : la Grande Illusion ; ven., 18 h : la Marseillaise ; ven., 20 h 30 : la Nuit du carrefour ; sam., 16 h : l'Homme du sud (v.o.) ; sam., 18 h : la Bête humaine ; sam., 20 h : le Journal d'une femme de chambre ; sam., 22 h : le Testament du docteur Cordelier ; dim., 16 h : le Déjeuner sur l'herbe ; dim., 20 h : Vivre libre ; dim., 22 h ; lun ; 18 h : le Carrosse d'or ; lun., 20 h : la Vie est à nous.

HOMMAGE A TRUFFAUT : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05), mer., dim. : les Quatre Cents Coups ; jeu., sam., mar. : Jules et Jim ; ven., lun. Vivement dimanche ; Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., dim. : Jules et Jim ; jeu., sam., mar. : Tirez sur le pianiste ; ven., lun. : la Peau douce.

Les grandes reprises

ALL THAT JAZZ (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H.sp), 1er (508-94-14) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ARTHUR RUBINSTEIN, L'AMOUR DE LA VIE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BEAT STREET (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BLANCHES COLOMBES ET VILAINS MESSIEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA CORDE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A. v.o.), Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LOULOU (All., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (A.), Contrescarpe, 5e (325-78-37).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTEREY POP (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (527-77-55).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*). Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., *v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).*

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

TRASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

YOYO (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim. 20 h 30.

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h (en sem.).

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 18 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 50 ; Templiers, 3e (272-94-56), 22 h, sam. 16 h.

EASY RIDER (*) (A. v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 10, sam. 23 h 55.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. 16 h 15.

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h (en sem.).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 45, ven. 0 h 10.

JOHNNY GOT HIS GUN (A. v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 21 h 50.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 55.

MASH (A. v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 13 h.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A. v.o.) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 18 h 30.

MISSING (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 30 + ven. 23 h 55.

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), t.l.j. sauf mer, 18 h.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., mar. 11 h 50.

OUTSIDERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) : 12 h et 24 h.

LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) 12 h et 24 h.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim. et mar. 11 h 40.

QUERELLE (*) (All., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) mer., ven., dim. et mar. 18 h 10.

SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 20 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., 17 h 45 ; lun., mar. 15 h 30 ; jeu., ven., 17 h 45, 20 h 30.

TESS (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 50.

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) mer., 16 h ; dim. 14 h.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), mer., jeu., ven., dim., mar. 21 h 45.

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h.

LES FILMS NOUVEAUX

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI, film français de Francis Perrin : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

DESPERATE LIVING, film américain de John Waters, v.o. : Action Christine, 6e (329-11-30).

EL NORTE, film américain de Gregory Navas, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

HORROR KID, film américain de Fritz Kiersch, v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES NANAS, film français d'Annick Lanoë : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

NI AVEC TOI, NI SANS TOI, film français d'Alain Maline : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES ORGIES DE CALIGULA (**), film italien de Lawrence Webber, v.o. : Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

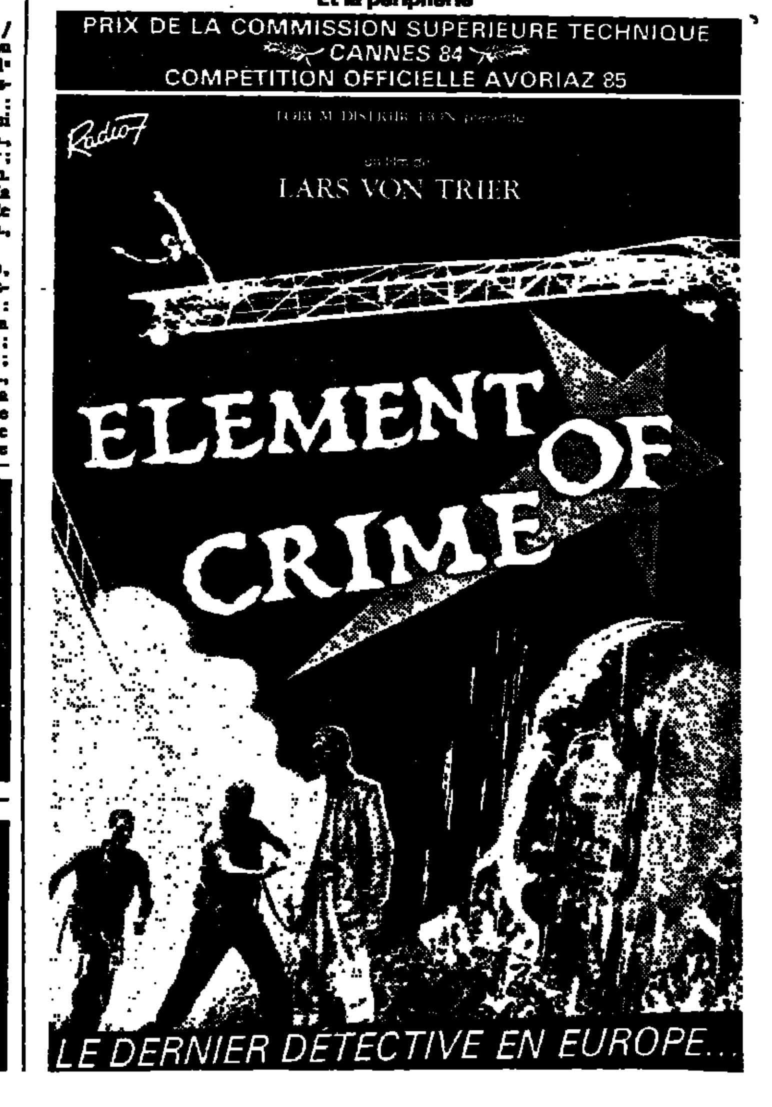
PROFESSION : MAGLIARI, film inédit de Francesco Rosi, v.o. : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

RAZORBACK, film américain de Russel Mulcahy, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SŒURS DE SCÈNE, film chinois de Xie Jin (1965), v.o. : Action Christine, 6e (329-11-30).

THE ELEMENT OF CRIME, film danois de Lars von Trier, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Olympic, 14e (544-43-14). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

URGENCE, film français de Gilles Béhat : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra (742-56-31) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramout-Orléans (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).



LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 30

Eglise Saint-Roch, 21 h : Ensemble instrumental A. Stajic, dir. A. Stajic (Schubert, Mozart).

☞ Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. E. Krivine (Gershwin).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Myung Whun Chung (Beethoven, Dussek, Kodaly).

Th. de la Renaissance, 18 h 30 : H. Billaut (Chopin, Liszt).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Meltzer, Chœurs de R.-F., chef de chœur : J. Jouineau (C. Ph. E. et J.-S. Bach).

JEUDI 31

Lucernaire, 20 h : Trio d'Aix-en-Provence (Beethoven, Fauré).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J. Bolet (Liszt, Schubert).

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 30.

☞ Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Quatuor Amadeus (Beethoven).

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : Y. Henry.

Eglise St-Médard, 20 h 30 : Ensemble Offrande musicale, B. Verlet (Bach).

VENDREDI 1er

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : Quintette de cuivres G. Touvron (Monteverdi, Locke, Grieg...).

Lucernaire, 20 h : voir le 31.

Crypte Ste-Agnès, 21 h : Ch. Tardieu, J. Frisch (Bach, Haendel, Couperin...).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : G. et B. Picavet (Poulenc, Schubert, Beethoven...).

SAMEDI 2

☞ Salle Gaveau, 17 h : D. Erlih, G. Fremy (Beethoven).

Eglise St-Merri, 21 h : E. Baranowska (Bach, Fauré).

☞ Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Girard (Casanova, Poulenc, Dukas).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 21 h : Ensemble vocal Magadis, dir. J. Valmiere (Vivaldi, Delalande).

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : F. Wicklam, D. Allayrangue, H. de Vogue (Dvorak, Janacek, Bartok...).

Radio-France, Auditorium 106, 15 h : R. Streich, P. Cohen (Mozart).

Eglise St-Gervais, 16 h 30 : J.-B. Courtois (Titelouze, Grigny, Boëly).

Musée Guimet, 18 h 30 : Trio Arcanche (Beethoven, Glinka, Brahms).

DIMANCHE 3

Eglise St-Merri, 16 h : Ph. Sauvage, S. Estelles (Bach, Haendel, Martini).

Lucernaire, 17 h 30 : Horizons sonores XXI (Deneuve, Kremski).

Eglise des Billettes, 10 h : M. Leclerc (Frescobaldi, Bach, Boëly) ; 17 h : Quatuor Parisi (Haydn, Beethoven, Latoslawski).

Th. du Rond-Point, 11 h : H. Dreyfus, J.-P. Wallez, A. Marion (Bach).

Eglise St-Thomas-d'Aquin, 17 h : G. Guillard (Bach).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. R. Boutry (Mozart).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. M. Suarez (Beethoven, Brahms, Chausson...).

A Dejazet, 21 h : A.-M. Berthoux, A. Delfa, Ph. Loli, F. Szoni (Sor, Merz, Bach...).

LUNDI 4

A Dejazet, 18 h 30 : voir le 3.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre des Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Ravel, Franck).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J.-L. Gil, Chœurs de R.F., chef de chœur : J. Jouineau (Schmitt, Lenot, Vaillant...) ; Auditorium 106, 19 h : B. Berstel, A. Stella-Schic (Rameau, Debussy, Bach).

Th. du Musée Grévin, 20 h 30 : V. Afanassiev (Bach, Beethoven, Schönberg).

Th. du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Britten, Françaix).

Cité internationale, 20 h 30 : F. Lengelle, M. Muller (Bach).

MARDI 5

A Dejazet, 18 h 30 : voir le 3.

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Szegedi (Beethoven).

☞ Th. des Champs-Elysées, 18 h 30 : E. Rogler, P. Danais, D. My (Fauré) ; 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Falla, Debussy, Ravel).

Eglise St-Roch, 20 h 30 : Ensemble orchestral Harmonia Nova, dir. D. Bouture (Bach, Pergolèse).

Salle Cortot, 20 h 30 : Ensemble Espace musique (Hurel, Dallapiccola...).

Grande Galerie du Louvre, 21 h : Orchestre de chambre de Paris (Mozart, Bach, Haydn...).

Eglise St-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Orchestre de chambre Vuillermoz, dir. F. Vuillermoz (Pergolèse).

Th. du Musée Grévin, 20 h 30 : H. Cuenod, D. Abramovitz (Haydn, Satie, Duparc...).

Salle A. Marchal, 20 h 45 : S. Kudo, S.-I. Fukuda (Ravel, Schubert, Saint-Saëns).

Eglise des Billettes, 21 h : Chœur d'Etat de Plovdiv (chants polyphoniques).

Opéra

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (602-12-11), les 23, 25 à 20 h 30 : Barbe-Bleue.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80) (mer. soir, D. soir, L.), 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (723-61-27), 20 h 30, le 31 : A. Illouz.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : Blues F. Alysse ; 22 h 30 : E. Mell ; jeu., 20 h 30 : C. Arnaud ; ven. 20 h 30 : J. Ardow ; 22 h 30 : G. Gil Umbellina ; sam. 20 h 30 : Duo Cobra ; 22 h 30 : Ban of Human Being ; mar. 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : Dunes.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Selli, B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30, le 30 : Gazoline, P. Rozier ; les 31, 1er, 2 : La Manigua ; le 5 : Charanga Sazon.

DUNOIS (584-72-00), les 1er, 2, 3 à 20 h 30 : H. Beckett, D. Levallet, T. Marsh ; le 4 : Joue contre joue.

ÉGLISE AMÉRICAINE, le 1er à 20 h 30 : Trio American Jazz (Clarence Peters, Steve Potts, Armistead).

L'ÉCUME (542-71-16), le 2 à 24 h : G. Menousek, Jane X.

FIAP (707-25-69), le 2 à 20 h 30 : Minigruel.

FITZCARALDO (236-13-14), lun. 21 h : F. Someday ; (L) 24 h : F. Someday, R. Troadec.

FORUM (297-53-47), 21 h, le 2 : Chevaliers Brothers, J. Garon ; le 3 : Vulcain/Attentat rock ; le 4 : Herois do Mar/Radio Futura ; le 5 : Certain Général + Fatidic Second.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., lun. 22 h, sam. 4 h : Mattew et Tao ; 22 h : jeu., dim. : Y. Chelala ; ven. : mar. : Roy Lega, sam. : H. Gulbay ; 0 h 30 : mer. : N. Bienvenu ; jeu. : A. Lowman ; sam. : Worthy ; lun., mar. : J. Bonard ; dim. : M. Battlefield.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 23 h, le 30 : F. Lockwood, A. Cullaz, T. Rabeson ; les 31, 1er : D. Leloup, F. Lockwood, A. Cullaz, T. Rabeson.

MUTUALITÉ (329-12-99), le 4 à 20 h : Chaka-Khan.

☞ NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 30 : Martin Saint-Pierre ; le 31 : T. Gubitsch, O. Calo ; les 1er, 2, 3 : J. Pastorius ; le 4 : Brian Melkin's Night Food ; le 5 : M. Edelin.

☞ PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer. : Jazzoloque ; jeu. : Cl. Bolling Big Band ; vend. : Preissac Jazz Quintet ; sam. : Swing at Six ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : J. Turner.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : N. Pereira.

LE SAINT (325-50-04), le 4 à 21 h 30 : A Popular History of Signs ; le 5 : les Rois fainéants.

SLOW CLUB (233-84-30) (D.), 21 h 30 : F. Guin Swing Quintet (dern. le 2) ; à partir du 5 : B. Waters.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), mer., jeu., ven., sam. 22 h : La Velle.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30, le 30 : G. Marais, D. Pifarely, D. Levalet ; le 31 : G. Gaumont Quintet.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

L'ÉCUME (542-71-16), les 30, 31 à 20 h 30 : P. Fernandez, Ph. Cune ; à 22 h : E. Crombez.

☞ MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), les 1er, 2 à 20 h 30, le 3 à 18 h : Chants liturgiques syriaques.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (222-97-60), le 31 à 20 h : O. Manzano et M. Picon.

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h 30 : L. Klein.

☞ MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. et dim. 16 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

OLYMPIA (742-25-49), (D. soir, L), 20 h 30, dim. 17 h : G. Bécaud ; le 4 à 20 h 30 : P. Personne.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), le 30 à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D soir, L), 20 h 30, dim 16 h : M. Jonasz.

☞ THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), les 1er, 4 à 20 h 30, les 2, 3 à 14 h 30 : Hollywood Paradise.

TROU NOIR (570-84-29), les 1er, 2, 3 à 21 h 30 : M. Arbatz ; le 4 à 21 h 30 : F. Maika, Beto ; à 22 h 30 : R. Vilas.

ZÉNITH (245-44-44), les 31, 1er, 2 à 20 h 30 : J. Hallyday.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (mer), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

La danse

☞ A DEJAZET (887-97-34), les 1er, 2, 3 à 18 h 30 : Cie S. Rochon.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 3 à 18 h : Danses de Corée ; le 4 à 20 h 30 : Bharata Natyam.

GRAND PALAIS (251-11-93), le 1er à 20 h : L. Roquin, M. Vossen, S. Kessler, Lunel, L. Nykopp, A.-A. Corydon, J. Voguet, Severo, J. Ménager ; le 2 à 20 h : E. Berty, Cie Multitude, I. Dumitrescu, Ensemble Hyperion, S. Koseki, Groupe Eidos, J. Pell ; le 3 à 15 h : D. Tosi, Cie O. Cougoule, R. Barbanti, L. Leong, J. Voguet, S. Flechet, F. Rosse.

18 THÉATRE (226-47-47), (D. soir, L.), 20 h 30, dim 16 h : Miss Kaputt ; 22 h, dim 17 h 30 : First on Ritual (à partir du 5).

MUSÉE GUIMET (723-64-85), le 30 à 20 h 30 : Danses de Corée.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Cie A. Germain.

TH. NOIR (346-91-93), les 30, 31, 1er, 2 à 19 h : T. Kressel.

☞ TH. PRÉSENT (203-02-55) (D soir, L), 20 h 30, dim 17 h : Au port de Grece « Eurydice à l'instant du regard (dern. le 31) ; à partir du 1er fév. : A. Rumani, C. Dudan, Cie Le Pont des arts.

CULTURE

FERMETURE PROCHAINE DE L'ESPACE ARTS PLASTIQUES DE VILLEPARISIS

L'Espace arts plastiques du Centre d'action culturelle Jacques-Prévert à Villeparisis doit fermer ses portes après l'exposition annuelle des « travaux sur papiers », qui aura lieu du 2 février au 21 avril. Cette décision du maire, M. Claude Duchemin (sans étiquette), est intervenue au moment même où le centre recevait un prix de la région Ile-de-France, justement pour les activités de son secteur art.

Créé en 1968 par la municipalité (communiste jusqu'aux dernières élections), le centre culturel s'est en effet fait connaître par un programme régulier d'expositions d'artistes renommés, notamment Matta, Tapiès, Alechinsky, Erro, Kermarrec, et de jeunes créateurs pour qui il est devenu un tremplin.

Les adhérents de l'Information arts plastiques Ile-de-France (IAPIF), association qui regroupe une dizaine de centres, ont été les premiers à s'élever contre cette décision du maire, « *dictée*, selon eux, *par le mépris de la population et des artistes* », en regrettant de n'avoir pas été soutenus par le ministère de la culture « *au moment opportun* ».

De son côté, M. Claude Duchemin nous a déclaré que l'endettement catastrophique de la ville l'avait obligé à demander des efforts à tout le monde, à établir des priorités, et qu'il avait décidé de « *mettre en sommeil la culture qui ne profitait pas aux Villeparisiens* ». Comme il estime à cinq ou six ans le temps nécessaire au redressement de son budget, il y a tout lieu de croire que les choses ne s'arrêteront pas là. M. Duchemin trouve d'ailleurs le centre culturel démesuré par rapport à l'importance de la ville.

G. B.

Selon un sondage

UNE MAJORITÉ DE PARISIENS SONT HOSTILES AU GRAND LOUVRE

Un sondage réalisé pour le *Quotidien de Paris* par l'Institut français de recherches économiques et sociales (IFRES) sur la question du Grand Louvre indique que 53 % des Parisiens sont hostiles à ce projet, 21 % lui étant favorables et 26 % ne se prononçant pas. Le sondage a été réalisé du 25 au 28 janvier 1985, auprès d'un échantillon représentatif de Parisiens et de Parisiennes de 710 personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Il révèle également que 75 % des personnes interrogées sont au courant du projet, et 35 % des Parisiens déclarent n'être « *jamais* » allé au musée du Louvre.

Ce sondage paraît alors que l'ouvrage *Paris mystifié, ou la grande illusion du Grand Louvre*, de Sébastien Loste, Antoine Schnapper et Bruno Foucart (Editions Julliard, 70 francs) doit sortir en librairie (*le Monde* du 19 janvier).

■ **MORT DU COMÉDIEN CLAUDE TITRE.** — Le comédien Claude Titre est mort mardi dernier, 29 janvier, à Paris. Il était âgé de cinquante-quatre ans. Il avait participé à de nombreux téléfilms comme *les Hauts de Hurlevent, les Blancs Pâturages, l'Ennemi, Hugues et le Loup, l'Homme de Suez* ; plus récemment, on l'a vu tenir le rôle d'un médecin dans *Chateauvallon*. Claude Titre était aussi un acteur de théâtre : *la Petite Hutte, Ainsi va le monde, le Prince travesti, Hélène de Troie*, etc.

■ **UNE EXPOSITION GUITRY.** — A l'occasion d'une nouvelle sortie de trois films de Sacha Guitry, *Donne-moi tes yeux* (1943), *Toa* (1949) et *Tu m'as sauvé la vie* (1950), le cinéma Le Latina présente jusqu'au 26 février, une exposition sur le thème « *Guitry et le cinématographe* », réalisé par la revue *Cinéma 85 (20, rue du Temple, Paris 75004, tél. : 278-47-86).*

COMMUNICATION

A VOIR

« Le Monde » à cœur et à cri

« Le Monde, *ce n'est pas un journal, c'est une Eglise, c'est le fric, le capital.* » Alexandre Ignatov, correspondant à Paris de l'agence soviétique Novosti, n'y va pas de main morte. Il est l'un des journalistes étrangers interrogés par Jean-Charles Deniau et Antoine Léonard-Maestrati pour l'émission d'une heure que FR 3 consacre vendredi 1er février à notre journal, avec ce titre-espoir : « Il sera une fois *le Monde* ».

Notre « *sacrée dose d'autosatisfaction* » — c'est le mot d'un élève du Centre de formation des journalistes — *ne va quand* même pas sortir trop affaiblie par les témoignages recueillis en plein cœur des difficultés que *le Monde* a connues ces derniers temps : « *Indispensable* », déclare Scott Sullivan (*Newsweek*) ; « *Exact et complet* », ajoute Diana Geddes (*The Times*) ; il sait traiter l'information « *de manière internationale* », constate Sennen Andriamirado (*Jeune Afrique*)...

Et, plus près de nous, dans ce monde politique qui, depuis quarante ans, vit au rythme de l'équipe de la rue des Italiens (ou est-ce l'inverse ?) Ceux qui l'égratignent le font presque avec regret. Les autres... « *Comme la baguette de pain du matin. Un outil indispensable pour devenir intelligent* » (Alain Krivine). « *Un journal sérieux. Une certaine autorité morale* » (François Léotard). « *Un apporteur d'informations fondamental, irremplaçable* » (Michel Rocard). Plus de distance avec Roland Leroy, directeur de *l'Humanité* : « *Un journal qui exprime une position dominante.* » Davantage encore chez Michel Noir (député RPR du Rhône), qui constate que « *la vieille dive ne supporte pas la ménopause* » et fustige « *cette sorte de neutralité soporifique* » qui le fait penser à « *l'huile de foie de morue de sa jeunesse* ». Brrr ! Quant à Daniel Cohn-Bendit, l'affaire est entendue, « le Monde *est un has-been qui fait partie d'une culture politique d'avant les années 60* ». Pan !

La disparition du Monde ? Impensable ! « *Une catastrophe* », assure Krivine. « *Un cas d'urgence nationale* », renchérit Rocard. Pour le fondateur du journal, Hubert Beuve-Méry — dont c'est la première interview télévisée en France depuis qu'il a quitté la direction en 1969 — *le Monde* a été, et reste, « *une aventure* », beaucoup plus qu'une « *institution* ». Sa nécessaire indépendance demeure un combat. Sa vocation, insiste André Fontaine, est toujours le journal « *de référence* ».

Le Monde, dit-on, n'intéresse plus — ou moins — les jeunes. « *Vous semblez confondre mode et modernité* », reproche un élève journaliste, pour qui « *la société étant un spectacle* » le journal doit l'être aussi. Une autre école.

YVES AGNÈS.

★ « Magazine Vendredi », FR 3, 1er février, 20 h 35.

L'enquête sur la mort d'Hélène Roger-Viollet

L'enquête de police menée après la mort d'Hélène Roger-Viollet, quatre-vingt-trois ans, retrouvée égorgée, le 27 janvier, à son domicile de la rue des Beaux-Arts, à Paris (6e), s'est achevée mercredi soir 30 janvier. Son mari, M. Jean Fischer, quatre-vingts ans, retrouvé le lendemain après une tentative de suicide au siège de leur entreprise, la Documentation générale photographique, rue de Seine (Paris 6e), a été entendu par la police à l'Hôtel-Dieu, où ses jours ne semblent plus en danger. Rien, pour l'instant, n'a filtré de l'enquête.

Un monument d'histoire

La Documentation générale photographique, autrement dit l'agence *Roger-Viollet, représente aujourd'hui* une masse de sept à huit millions de documents photographiques « *sur tous sujets, toutes les époques et tous les pays du monde* ». Un véritable *monument historique dont* les premiers clichés remontent au Second Empire.

A l'origine, un jeune Parisien, Henri Roger, qui, dès l'âge de onze ans (1880), se passionne pour la photographie et qui, surtout, collectionne avec un soin maniaque tous ses négatifs. Le premier fonds de l'agence est constitué par une collection de dix mille clichés (*sur plaque de verre*) représentant les épisodes d'une vie familiale bourgeoise et parisienne. Sa fille aînée, Hélène Roger-Viollet, se lance dans le journalisme *et, avec un autre reporter* photographe, Jean Fischer, fait, par hasard, le premier reportage sur la guerre d'Espagne en 1936.

Les affaires marchent si bien que *la famille rachète, rue de Seine, une* boutique spécialisée dans les photos d'œuvres d'art. L'agence Roger-Viollet démarre donc en 1937 avec les collections du père (famille, *vacances, sujets scientifiques, montages* humoristiques), des reproductions d'œuvres d'art et des photos d'actualité prises à l'occasion de divers reportages.

Après la guerre, la discrète boutique de la rue de Seine remplacera les agences compromises pendant l'occupation, Hélène et Jean Roger-Viollet courent les pays méditerra*néens et accumulent documents* archéologiques, reproduction de musées et photos de voyages. Au total, quelque deux cent mille clichés 6 × 6.

A partir des années 60, les Roger-Viollet rachètent des collextions entières : fonds Branger (60 000 plaques de verre) concernant les actualités parisiennes de 1905 à 1925) : fonds Boyer (35 000 plaques et *négatifs consacrés aux sciences et* aux techniques avec d'innombrables portraits de savants) ; fonds Harlingue (100 000 plaques sur la vie littéraire mondaine et politique entre *1900 et 1939 en France mais aussi* à l'étranger) ; la collection de Laure Albin-Guillot (*une série de portraits* allant de Ho Chi Minh en 1920 au mariage de Valéry Giscard d'Estaing) ; *le fonds des frères Lipnitzki* (tout le théâtre parisien de 1928 à 1970, comprenant plusieurs millions de 6 × 6, y compris opéras, ballets et variétés).

En 1970, l'agence rachète pour 1 franc symbolique 110 tonnes de plaques de verre vouées à la destruction : une collection de fabricant de cartes postales comprenant des vues de France et du monde, dont les plus anciennes remontent à 1858 (fonds Levy-Neurdein) ; un trésor qui sera entreposé dans les sous-sol du Petit Palais contre la promesse, à terme, d'une cession à la Ville de Paris. On y découvre aussi bien les grandes marées à Biarritz que le Palais des papes, à Avignon, les fameux Salons de Paris (chefs-d'œuvre du style pompier) et les trésors des musées d'Europe, le tout sur plaques de verre de 24 × 30 centimètres et parfois plus. Le dernier grand rachat est une collection de 40 000 clichés pris en France pendant la dernière guerre par une équipe de reporters professionnels et oubliés pendant trente ans dans une grange d'Auvergne.

Ce fonds, aujourd'hui géré par une vingtaine d'employés seulement, représente un patrimoine exceptionnel. Nul doute que l'État français, la Ville de Paris et les grandes agences photographiques vont suivre attentivement ce qu'il en adviendra. La succession Roger-Viollet est ouverte.

ROGER CANS.

● *Liquidation d'une SCOP-imprimerie à Mulhouse.* — La chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse ayant prononcé, vendredi 25 janvier, la liquidation des biens de la société coopérative ouvrière de production (SOP) des Arts graphiques, imprimerie mulhousienne, les salariés de cette entreprise (48) ont décidé d'occuper les locaux, pour « *maintenir en état et sur place l'outil de travail* », dans l'espoir d'une reprise par un acquéreur. La SCOP des Arts graphiques avait été fondée en juillet 1983, au terme d'un conflit social qui avait suivi le dépôt du bilan de l'imprimerie du même nom. La SCOP avait elle-même déposé son bilan la semaine dernière.

COMMUNICATION

Jeudi 31 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Droit de réplique.
Avec Alain Bocquet (PC) et Michel Charzat (PS).

20 h 45 Feuilleton : Maria Chapdelaine.
D'après L. Hémon, réal. G. Carle, avec C. Laure, N. Mancuso, C. Rich...
Dernier épisode d'un conte boréal, classique, mais un peu lent. Belle fin...

21 h 35 Les jeudis de l'information : Infovision. La traite des jaunes.
Magazine d'information d'Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert et Jacques Decornoy.
Des agences matrimoniales se sont spécialisées dans les mariages mixtes. De nombreuses femmes asiatiques, venues en Europe « pour trouver le bonheur » se retrouvent dans des établissements de prostitution de Hambourg, Francfort... Un vaste trafic humain, un reportage de M. Chambon et J.-C. Fontan. Au sommaire également : mutations antillaises ; bousculade sur les ondes (les télévisions hertziennes).

22 h 45 Journal.

23 h 20 Etoiles à la une.
Emission de Frédéric Mitterrand.

23 h 25 Cinéma : A bout de souffle.
Film français de J.-L. Godard (1959), avec J. Seberg, J.-P. Belmondo, D. Boulanger, H.-J. Huet, R. Hanin, Van Doude (N.).
Un jeune voyou, traqué dans Paris, par la police, à cause d'un meurtre, s'obstine à se faire aimer d'une jolie américaine, au lieu de se mettre à l'abri. Ce premier long métrage de Godard est resté célèbre comme manifeste de la « nouvelle vague » (par les méthodes de tournage) et comme étude de comportement d'un mauvais garçon romantique. Belmondo y est formidable, auprès de Jean Seberg.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : L'amour en héritage.
Réal. D. Hickox, avec S. Powers, L. Remick, S. Keach...
Cinquième épisode : Kate cherche à convaincre Mercuès de partir pour les Etats-Unis, mais ce dernier ne veut pas s'y rendre. De son côté, Darcy veut partir en Europe.

21 h 35 Edition spéciale : Afghanistan, les combattants de l'insolence.
Un reportage de C. de Pontilly et B. Gallet.
Depuis cinq ans que l'armée soviétique est entrée en Afghanistan, Ahmad Shah Massoud organise avec ses moudjahidines la résistance. En juin 1984, Antenne 2 envoyait deux équipes sur le terrain, la première, celle de Jacques Abouchar tombait dans une embuscade, la seconde, après vingt jours de marche, rapportait des images.

22 h 40 Histoires courtes.
Le Ciel saisi, de M. Herre ; *Un amour plein d'arêtes*, de J.-L. Philipon.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le polar du soir : Vidéo-crimes
De Terence Feely, avec B. Etienne, D. Quilter, N. Slater...
Anne, propriétaire d'un petit pavillon de banlieue, abrite, depuis la mort de son mari, un homme âgé qui s'occupe du commerce des livres. Anne découvre dans la cave son beau-frère évadé de prison, et la chambre de son locataire sens dessus dessous. Une nuit de cauchemar commence.

21 h 35 Journal.

22 h Cinéma : l'Américain.
Film français de M. Bozzuffi (1969), avec J.-L. Trintignant, B. Fresson, M. Bozzuffi, T. Lopert, S. Signoret, Rufus, J. Perrin (Rediffusion).
Un homme revient à Rouen, après dix ans passés aux États-Unis, où il a fait fortune. Il recherche ses amis d'autrefois. ils ont changé, comme la société. Chronique d'une génération perdue confrontant les rêves de jeunesse à la réalité de la France transformée par le général de Gaulle. Un ton un peu amer, un regard lucide sur les hommes et les choses.

23 h 20 Folies ordinaires : Charles Bukowski.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Musique au château de Lascours. Concerto nº 3 pour piano et contrebasse, *de F. Rabbath, interprété par L. Petitgérard, piano, F. Rabbath, contrebasse.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Ding, Dang, Dong ; 17 h 11, Le cueilleur de venin ; 17 h 42, A l'enseigne de la Gasconette ; 17 h 52, Les pianos Klein ; 18 h 6, Dynastie ; 18 h 53, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 6, Atout Pic ; 19 h 15, Journal.

CANAL PLUS

20 h 30, Cinéma : Flics de choc, de J.-P. Desagnat ; 22 h 4, Cinéma : une Chambre en ville, de J. Demy ; 23 h 30, SLAM ; 0 h 18, Cinéma : la Scarlatine, de G. Aghion ; 1 h 50, Les ateliers du rêve : Egypte.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Squatt, de J.-P. Milovanoff.
21 h 30 Musique : Vocalyse.
22 h 30 Nuits magnétiques : Mais à quoi pensent donc les intellectuels new-yorkais ?
0 h Le rendez-vous de minuit.
1 h Les nuits de France-culture.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Debussy) : *Harold en Italie*, de Berlioz ; *le Désert*, de David par l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. C. Diederich et les Chœurs de l'orchestre de Lyon, dir. B. Tetu, sol. R. Golani, alto.
23 h Les soirées de France-Musique : Jazz-Club (en direct du Club O6), le groupe Cheops.

Vendredi 1er février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
11 h 55 Ski : championnat du monde.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
Série : Sloane agent spécial ; 14 h 45, La maison de TF 1 : 15 h 15, Temps libres... la mode (et à 16 h 50) : 16 h, Série : Aventures dans les îles ; 17 h 30, La chance aux chansons.
18 h Nounours.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 40 Série : Papa et moi..
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Porte-Bonheur.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Hervé Vilard, Annie Cordy, Catherine Lara, Daniel Balavoine, Petula Clark...
21 h 50 Feuilleton : Ballerina.
D'après Vicky Baum, réal. D. Haugh, avec C. Auger, N. Kunz...
Suite des mésaventures d'une danseuse autour du monde. Ses prouesses en tutu et ses polissonneries amoureuses.
22 h 50 Histoires naturelles.
Daniel, François, le Blavet et les autres.
23 h 20 Journal.
23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.
8 h 30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 5 Jeu : l'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie : La mort subite et inexpliquée du nourrisson.
14 h 50 Série : Magnum.
15 h 40 La télévision des téléspectateurs.
16 h 10 Reprise : Lire c'est vivre (diffusé le 22).
17 h Itinéraires.
De Sophie Richard.
Siddharta et Shantala sur les bords du fleuve Seine.
17 h 45 Récré A 2.
Poochie ; Anim'A 2 ; Latulu et Lireli, Les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon et S. Friedman, avec J. Davy, P. Hatet, G. Marchal...
L'enquête menée par André Travers met en cause, notamment, Philippe Berg... qui s'enfuit, laissant Emilie à Châteauvallon. Fournier ayant pris le chemin de l'Espagne, les deux tueurs engagés par lui, Machefer et Gamel, s'en prennent à Emilie. Mais la police a découvert leur planque...
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « A cette époque... », sont invités : Marie Chaix (Juliette, chemin des cerisiers), *Emile Copfermann* (Pêcheurs d'ombres), *Frédérique Hébrard* (la Citoyenne), *Patrick Modiano* (Quartier perdu), *Simone Signoret* (Adieu Volodia).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Leo McCarey) : la Brune brûlante.
Film américain de L. McCarey (1958), avec P. Newman, J. Woodward, J. Collins, J. Carson, T. Weld, D. Hickman (v.o. sous-titrée).
Une femme, toujours occupée de la défense des droits civiques, délaisse son mari, qui lorgne la voisine, une superbe brune. A la suite de l'achat d'un terrain par l'armée, l'époux frustré est envoyé en mission à Washington. Comédie de mœurs extrêmement satirique à l'égard de la bourgeoisie américaine et des militaires. Réalisation et interprétation étourdissantes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Vendredi : Il était une fois « le Monde ».
Magazine d'information d'André Campana. Reportage de J.-C. Deniau et A. Léonard Maestrati.
(Lire notre article.)
21 h 35 Décibels de nuit.
Une nouvelle émission de rock de J.-L. Jancir.
Nouvelle émission qui parlera de rock, bien sûr, mais aussi de sujets périphériques, la mode, le cinéma, les arts, en bref tout ce qui touche aux jeunes et à leur vie.
22 h 20 Journal.
22 h 45 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Musique à Monaco. Sonate en ré majeur, *de Telemann, interprétée par J. See et R. Claire, flûte traversière, S. Cunningham, basse de viole, D. Moroney, clavecin.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 Michel Denisot ; 9 h, Cinéma : Itinéraire bis ; 10 h 20, Documentaire : L'héritage des samouraïs ; 11 h 20, Série : Hill street blues ; 12 h 5, Série : Soap ; 12 h 30, Cabou Cadin (Sherlock Holmes) ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 13 h 55, Cinéma : le Grand Pardon, 16 h 5, Cinéma : Horizons perdus ; 18 h 4, Rock concert ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Série : Ellis Island ; 21 h 50, Cinéma : la Chute de la maison Usher ; 23 h 5, Cinéma : Emmanuelle IV ; 0 h 35 ; Cinéma : Une chambre en ville ; 2 h 5, Documentaire : The Everly Brothers ; 3 h, Cinéma : Contamination ; 4 h 30, Série : Hille street blues ; 5 h 15, Documentaire : L'héritage des samouraïs ; 6 h 10, Série : Batman.

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Robert Desnos ou le rêveur lucide ; (et à 10 h 50 : Alexandre Csoma de Koros, fondateur de la tibétologie) ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : La crise insolite 1974-1984 ; 10 h 30, Musique : Miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs ; 11 h 30, Feuilleton : « Han d'Islande » ; 12 h, Panorama : Entretien avec Ionesco ; 13 h 40, On commence : Le théâtre d'auteurs, avec V. Haim, P. Laville, C. Prager ; 14 h, Un livre, des voix ; 14 h 30, Sélection prix Italia ; 15 h 30, L'échappée belle : A Djibouti ; à 16 h 20, télex ; à 16 h 35, Terre des merveilles ; 17 h 10, Le pays d'ici : En direct de Rennes et Saint-Brieuc ; 18 h, Subjectif : Agora, avec F. Grendel ; à 18 h 35, Chroniques, « Tire la langue », la surprise du texte, espace libre ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : les immigrations ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Autour de J. Mattheson.
20 h 30 Jean Ferry, du surréalisme à la pataphysique : La chaire de doxographie n'est pas triste.
21 h 30 Musique : Black and blue.
22 h 30 Nuits magnétiques.
24 h Le rendez-vous de minuit.
1 h Les nuits de France-Culture.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu : magazine de l'actualité musicale ; 9 h 8, Programme musical : œuvres de Stravinski, Mozart, Heinemith, Beethoven, Haedenl, Schoenberg ; 12 h 35, Concert (en direct de la salle A) : œuvres de Weber, Schubert par le Quator Rosamonde, A. Sulem, T. Tercieux, J. Sulem, R. Kuhn ; 13 h 30, Musique : œuvres de Forqueray, Mendelssohn, Mozart ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : en scène ; 15 h, Programme musical : œuvres de Beethoven, Haydn, Einedi, Granados, Borodine, Mozart ; 18 h 30, Concert (en direct des Ambassadeurs) : œuvres de Gorecki, Krauze, Serocki, Panni, Williams, Albright par le Warsaw Music Workshop, dir. et piano Z. Krauze, V. Galazka, violoncelle, E. Borowiak, trombone, C. Palkowski, clarinette ; 19 h 30, Jazz d'aujourd'hui : dernière édition ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30 Concert (en direct de la salle Debussy) : *Symphonie nº 13 en sol majeur*, deux airs de *l'Ambizione superata della virtu*, extraits de la tragédie *Menet*, *symphonie nº 3 en ré majeur*, de Sammartini par l'Ensemble 415, dir. et violon solo C. Banchini, sol. R. Jacobs.
23 h Les soirées de France-Musique : musique traditionnelle d'Inde du Nord.

MIDEM : LE MARCHÉ DES PROGRAMMES

Comment séduire les radios locales ?

Qui pouvait croire que les nouveaux médias allaient négliger la musique ? En pleine phase de transition, le dix-neuvième MIDEM, organisé à Cannes, jusqu'au 1er février, témoigne des bouleversements en cours au sein de l'industrie musicale. Et les radios sont là, les nationales et les locales, venues de Londres ou du Qatar, de Finlande ou de Los Angeles, de Paris, de Nantes ou de Saint-Tropez...

L'explosion des stations françaises, leur désordre, leur insolence et leur dynamisme n'ont pas fini de fasciner et d'intriguer les étrangers.

Cannes. – Les radios locales privées n'ont vraiment pas froid aux yeux. Sans fausse pudeur et sans complexe, elles ont conquis leur place dans les milieux du spectacle, du show-business et des médias. Lucides et informées, elles ont capté très vite les discours et usages de leurs aînées, pour mieux les maîtriser... ou pour les dénoncer. Elles parlent de leur « format » (type de station) comme aux États-Unis, et établissent des plans de développement qui passent tantôt par la création d'une nouvelle station (d'un format différent), tantôt par l'amorce d'un réseau, voire par le lancement d'une télévision locale. Décidément, rien ne les arrête, et leur aisance dans le circuit des affaires témoigne de l'évolution qu'a connue leur mouvement depuis les balbutiements du premier marché des programmes radio en janvier 1984. La tornade de la publicité a tout bouleversé.

Leur présence paraît curieusement discrète. Rares sont en effet les stations locales ayant jugé utile la location d'un stand (environ 50000 F) dans le sous-sol du Palais des festivals. Elles ont préféré laisser la place aux sociétés prestataires de services (production et vente de programmes, activité de conseils et de régie) et aux stations nationales : RTL, Radio-France, Europe 1, RMC. TDF (Télédiffusion de France) est là aussi, chargée aujourd'hui de la diffusion de plus d'une centaine de radios ; sa récente mutation ne cesse de surprendre

De notre envoyée spéciale

celles des radios qu'elle a un jour brouillées. Exit à grands pas le passé !

Le motif d'un voyage à Cannes concerne bien sûr les programmes. En permettant aux radios de diffuser jusqu'à 20% de programmes extérieurs, la loi laisse en effet aux initiatives des producteurs privés une part d'espace non négligeable. Un espace où la concurrence joue pleinement, des agences de presse qui visent le créneau information aux sociétés diverses comme Offredia, Rive Ouest ou Actuel son. Les plus intrigués par le tout jeune marché français restent cependant les étrangers. *« Comment ne pas être excité par ce nouveau marché sur lequel déboule avec fracas un millier de radios libres*, déclare Mme Suzanne Olson, la directrice du Westwood One International, le plus gros producteur et distributeur de programmes radio (trois mille trois cents clients aux Etat-Unis). *Les radios commerciales françaises prennent du poids, acquièrent du métier, et cela nous intéresse diablement. Comme vendeurs et comme acheteurs.*

L'histoire récente des radios libres trouble beaucoup M. Paul Bloncowe, l'un des responsables de la plus importante radio privée de Londres, Capital. L'épopée le fascine, mais le bouillonnement le déconcerte : *« Comment faire pour proposer aux stations un stock étonnant de concerts enregistrés lors du festival de musique qu'organise Capital depuis une dizaine d'années ? « Comment savoir si nos produits les intéressent ? Comment même entrer en contact avec elles ? Impossible d'aller les démarcher toutes ! »* Le prix ne saurait être un problème. *« Tout est négociable*, affirme M. Bloncowe, *et chaque contrat dépend de la taille et de l'audience de la station. »* Un concert peut ainsi se vendre de 500 à 1 000 livres. Plus s'il s'agit d'enregistrements rares comme ceux de Miles Davis.

M. Tom Rounds, le président d'ABC Watermark, n'éprouve pas les doutes de son collègues anglais. Comment ses programmes pourraient-ils ne pas séduire le public français alors que son hit-parade des quarante albums les plus vendus de la semaine est diffusé depuis vingt ans par des radios dans le monde entier ? Le classement, réalisé par un hebdomadaire, est communiqué à sa société chaque mercredi, enregistré et mixé le jeudi, pressé sous disque et expédié le vendredi dans tous les coins du globe. Rien d'étonnant alors à ce qu'ABC recherche ardemment une alliance avec une société ou un réseau de radios françaises. *« L'Europe de l'Ouest est actuellement l'endroit le plus passionnant du monde pour faire de la radio*, déclare M. Rounds. *On peut inventer, créer des styles, bousculer des horaires, imaginer en toute liberté. C'est désormais trop tard aux Etats-Unis. »*

Reste, pour les radios, la nécessité de moyens plus importants à consacrer aux programmes, et donc de publicité. Trois régisseurs nationaux, Philippe Legris de la Salle (Régie FM), Philippe Hutinel (Modulation) et Gérard Morax (Fréquence régie), tombaient d'accord dans un débat pour estimer à 100 millions de francs le montant prévisible des investissements publicitaires sur la FM pour 1985. Le démarrage, cette fois, est tangible, faisant oublier les déceptions de 1984. Miles Davis pourrait alors être à portée de bourse de quelques radios leaders...

ANNICK COJEAN.

Les vidéo-clips à prix coûtant

En attendant la loi Lang

De notre envoyé spécial

Cannes. – La décision des firmes discographiques, prise mardi 29 janvier au MIDEM (*le Monde* du 30 janvier), de bloquer toute utilisation non rémunérée du vidéo-clip français ou étranger sur les trois premières chaînes de télévision ainsi que sur les canaux périphériques a été une surprise pour beaucoup.

Le Syndicat national des éditeurs phonographiques (SNEP) réclame pourtant depuis longtemps la reconnaissance à son bénéfice du fait que toute forme de consommation d'un produit mérite rémunération. Cette revendication a pour objet d'harmoniser la situation française avec celle prévalant dans la plupart des pays industriels.

En République fédérale allemande, une société civile (GVL) représentant les producteurs phonographiques et les artistes-interprètes est habilitée, depuis 1965, à percevoir les sommes sur les droits dérivés. Cette société a signé un accord avec l'ensemble des télévisions allemandes il y a six mois, avec effet rétroactif pour l'année 1983 : la diffusion de tout vidéo-clip est soumise à une redevance correspondant actuellement à 4 000 francs la minute. Aux États-Unis, les négociations ont eu lieu suivant le système américain habituel, société par société, et des contrats annuels de plusieurs millions de dollars ont été conclus entre, par exemple, la chaîne musicale MTV et une grande multinationale d'édition phonographique comme CBS.

Dans chaque pays où le droit d'utilisation du vidéo-clip a donné lieu à un accord, les intérêts des musiciens et des interprètes ont été préservés.

En France, l'entente, en novembre dernier, entre l'industrie phonographique et Canal Plus a tenu compte du caractère particulier de la chaîne et d'un public limité à moins de cinq cent mille téléspectateurs : le tarif a été fixé à 1 000 francs la minute de diffusion jusqu'au 1er avril et à 1 250 francs jusqu'au 1er novembre, échéance à partir de laquelle une nouvelle négociation devra s'engager.

Avec les trois chaînes publiques, les négociations entamées il y a quelques mois avaient été interrompues par suite des réticences des services juridiques des télévisions. Dans la perspective de l'application de la loi Lang sur les droits d'auteur, qui devrait être approuvée en deuxième lecture par le Parlement avant l'été, une société civile des producteurs devrait être créée en France sur le modèle allemand et serait fédérée à la Société des droits et reproduction mécanique (SDRM, liée à la SACEM).

Contrairement à l'opinion généralement admise, le vidéo-clip est un élément de programme sur une chaîne de télévision, plus qu'un moyen de promotion. Un bon vidéo-clip ne participe pas forcément au succès commercial d'un disque. Il peut donner un coup de pouce à la vente. Il peut aussi, par sa diffusion multiple ou par la copie sur magnétoscope, susciter un phénomène de saturation et réduire considérablement la vente du 45 tours ou de l'album.

Depuis deux ans, le vidéo-clip a offert le moyen de constituer des émissions sans bourse délier. Désormais, les chaînes télévisées devront payer avec ce qu'il est convenu d'appeler, en jargon de production, de l'« argent frais ». Ce qui change du tout au tout. Et fera réfléchir nombre de promoteurs de projets de télévision privée.

CLAUDE FLÉOUTER.

ÉCHECS

LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Kasparov gagne avec les Noirs

Perceptible depuis quelques jours, l'ascendant pris par Kasparov sur Karpov s'est enfin traduit par une victoire. En remportant la 47e partie du championnat du monde, mercredi, le jeune challenger a ramené le score de 5-1 en faveur du champion du monde à 5-2. On le voit, la marge dont dispose Karpov est encore confortable : un seul point à marquer pour conserver son titre contre quatre à Kasparov pour conquérir la couronne.

Rien ne dit d'ailleurs que, après cette deuxième défaite, le champion du monde ne se sentira pas débarrassé par l'obsession d'écraser son adversaire, obsession qui, depuis le 24 novembre 1984, date à laquelle il avait porté le score à 5-0, à l'issue de la 27e partie, ne lui a rapporté que dix-huit parties nulles et deux défaites.

Il faudra toutefois que Karpov joue autrement que dans la 47e partie. Revenant au gambit de la dame – et surprenant par là Kasparov, qui prit onze minutes de réflexion pour jouer son... premier coup – le champion du monde est apparu timoré et sans réaction. Dans une position très technique où il excelle d'habitude, il subit l'attaque de Kasparov sans avoir l'air d'y croire. Ce dernier, *« acéré et énergique »*, comme le note Taïmanov, sentit bien qu'il tenait la première victoire de sa vie, avec les Noirs, contre Karpov. En quelques coups précis (19 : ç5 ; 23 : Cç5+) et aidé par la dernière « gaffe » du champion du monde (31 : Cb1), il forçait Karpov à l'abandon, et les trois cents spectateurs de la partie applaudissaient Kasparov quand le champion du monde, signant sa défaite, lui a tendu la main au lieu de jouer son 33e coup. Vendredi : 48e partie.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Quarante-septième partie
Gambit de la dame
Variante Cambridge-Springs

1. Cf3	Cf6	18. Rxd3	Tf é8
2. ç4	é6	19. Taç1	ç5
3. d4	d5	20. Ff4	Taç8
4. Cç3	ç6	21. dxç5	Cd7
5. Fg5	Cbd7	22. ç6	bxç6
6. é3	Da5	23. Thd1	Cç5+
7. cxd5	Cxd5	24. Rç2	f6
8. Dd2	Cd7b6	25. Cf1	Cé6
9. Cxd5	Dxd2+	26. Fg3	Ted8
10. Cxd2	éxd5	27. Ff2	ç5
11. Fd3	a5	28. Cd2	ç4
12. a4	Fb4	29. bxç4	Cç5
13. Ré2	Fg4+	30. é4	d4
14. f3	Fh5	31. Cb1	d3+
15. h4	0-0	32. Rb2	d2
16. g4	Fg6	Abandon.	
17. b3	Fxd3+		

LE CARNET DU Monde

Décès

– Mme Jean-Louis Bouquier,
M. et Mme Jean-Marie Bons
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Philippe Gross
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis BOUQUIER,
ingénieur ESE,

survenu le 27 janvier 1985 à Brive.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale à Boisset (Cantal).

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue Max-de-Vars,
19100 Brive.
40, rue de Fontenay,
94300 Vincennes.
2 *bis*, boulevard du Château,
92200 Neuilly.

– Mme Martial Bourgeon,
M. et Mme Pierre Bourgeon
et leur fils Laurent,
M. Jean-Claude Bourgeon,
M. et Mme François Bourgeon,
leurs fils Gaël et Grégoire,
M. Henri Bourgeon,
Mme Simone Chaloppe,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Martial BOURGEON,
dit Claude MARTIAL,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec Palmes,
médaille de la Résistance avec rosette,

survenu le 27 janvier 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mercredi 30 janvier, au cimetière du Père-Lachaise.

3, rue de Casablanca,
75015 Paris.

[*Né en 1902, Martial Bourgeon – dont l'action clandestine sous l'occupation devait lui valoir la médaille de la Résistance – est nommé directeur général de l'Agence France-Presse d'août 1944 à avril 1945. Il collabore ensuite au journal Libération, issu de la Résistance, à Paris-Match et au Progrès de Lyon, quotidien dont il devient le directeur du bureau parisien et éditorialiste sous le pseudonyme de Claude Martial.*]

– M. Pierre Louis Chaumeil,
M. Jean-François Chaumeil
et Mlle Christine Laprugne,
Le docteur et Mme Jean Baré,
leurs enfants et petits-enfants,
Bernard et Isabelle Guéguin-Chaumeil,
Les familles Baré, Roucarie et Roche,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre Louis CHAUMEIL,
née Nicole Baré,

survenu le samedi 26 janvier 1985, à l'âge de cinquante-deux ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le mercredi 30 janvier 1985 à Saint-Etienne-de-Chomeil (Cantal).

9, villa Brune,
75014 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès du

médecin général inspecteur
DEMARCHI,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu au Mali le 26 janvier 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église du Val-de-Grâce à Paris, le vendredi 1er février 1985, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Jules-Verne,
92290 Châtenay-Malabry.

– Le président et les membres de l'Association Jean-Lachenaud
ont la douleur de faire part du décès *accidentel de leur secrétaire général,*

le médecin général inspecteur (CR)
DEMARCHI,
commandeur de la Légion d'honneur.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église du Val-de-Grâce, le vendredi 1er février, à 14 heures.

– M. Pierre Denis,
son époux,
Mme Annette Denis,
M. et Mme Francis Vanoye,
ses enfants,
Julien, Marie et Jeanne Revel,
Hélène et Camille Vanoye,
ses petits-enfants,
M. et Mme Raymond Adda
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Adda
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Denis
et leurs enfants,
ses frères, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre DENIS,
née Lucienne Adda,
ancienne interne des hôpitaux de Paris,
médaille d'argent
de la Ville de Paris,

survenu *le 30 janvier 1985*, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 2 février, à 15 h 45, en l'église *Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las-Cases*, à Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

52, rue Boileau,
75016 Paris.

– Le groupe des Forges de Strasbourg a *la tristesse* d'annoncer le décès, survenu le 21 janvier 1985, de

M. Robert DIEUDONNÉ,
administrateur des Forges
de Strasbourg,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu le 24 janvier en l'église d'Obernai.

– Mme Maurice Duault,
Patrice et Brigitte Duault
et leurs enfants, Blaise et Paul,
Isabelle Duault
et ses enfants, Alexandre et Sébastien,
Nicolas et Eric Duault,
Mme Charles Maignan,
ses enfants et petits-enfants,
M. Paul Bossard
et Mme, née Marie-Paule Duault,
M. Dominique Duault,

ont la très grande tristesse de faire part de la mort, le 5 janvier 1985, à l'âge de soixante-trois ans, de

Maurice DUAULT,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 11 janvier 1985, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 25, rue Dareau.
75014 Paris.

– M. et Mme Boris Ravier
et leurs enfants,
Michel et Hélène,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Netty Schiller,
sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre EMANOIL,

survenu le 30 janvier 1985, dans sa quatre-vingt-huitième année, en son domicile, 42, rue Campo-Formio, Paris-13e.

L'inhumation aura lieu *le mercredi 6 février* au cimetière parisien de Bagneux dans le caveau de famille.

On se réunira à la porte principale à *16 h 15.*

– Mme Joseph Furginé,
Josiane Furginé,
font part du décès de

M. Joseph FURGINÉ,

enlevé à leur affection le 15 janvier 1985, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 17 janvier 1985 à Wattwiller (Haut-Rhin).

3, rue du *Général-de-Gaulle,*
Wattwiller, 68700 Cernay.

– On nous prie de faire part du décès de

la comtesse
de la GOUBLAYE de MENORVAL,
née Eliane Basse,

directeur scientifique de recherches
au Centre national
de la recherche scientifique,
professeur agrégé de l'Université
sciences physiques et naturelles,
docteur ès sciences (de la Terre),
membre titulaire de l'académie
des sciences d'outre-mer,
officier des Palmes académiques,
membre de l'Association
des écrivains scientifiques de France.

De la part de
Le comte et la comtesse de la Goublaye de Menorval,
Le comte et la comtesse Nominoë de la Goublaye de Menorval
et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Bertrand de la Goublaye de Menorval,
Mme Robert Jehl,
Et toute sa famille,
Et amis,

survenu le 28 janvier 1985, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse a lieu le jeudi 31 janvier, à 10 h 45, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Clamart (Hauts-de-Seine).

Elle sera suivie de l'inhumation à 14 heures, au cimetière de Bonnières-sur-Seine (Yvelines).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Le Seigneur a accueilli dans sa joie et sa lumière

Maurice HANNART,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

décédé accidentellement à Tignes, le 29 janvier 1985, à l'âge de soixante-trois ans.

De la part de

Mme Maurice Hannart-Mulliez,
son épouse,
Marie-France Gospodarowicz,
Elisabeth et René Lemeare,
Jeannette et Pierre Lemaire,
Béatrice et Paul Meurette,
Colette Hannart,
Maurice et Pascaline Hannart,
Christian Hannart,
Brigitte et Nicolas Flipo,
ses enfants,
Ses quatorze petits-enfants,
Mme Marcel Mulliez-Lestienne,
sa belle-mère,
Les familles Hannart-Leclercq
et Mulliez-Lestienne.
La messe des obsèques sera célébrée le samedi 2 *février* 1985, à 11 heures, en l'église Saint-Martin, à Croix.

326 bis, rue Verte,
59170 Croix.

– MM. les membres des bureaux, des conseils d'administration, des assemblées,
Du Syndicat patronal textile de Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys,
Du Groupement régional des industries textiles du Nord, Pas-de-Calais,
De l'Union patronale de la métropole Nord,
Du Comité interprofessionnel social et économique du Nord - Pas-de-Calais,
Du Comité économique et social de la région Nord - Pas-de-Calais,
De l'Union des industries textiles,
Et ses collaborateurs,

ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu à Tignes (Savoie), le 29 janvier 1985, de

M. Maurice HANNART,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

leur président, vice-président ou président d'honneur.

La messe de funérailles sera célébrée le samedi 2 février, à 11 heures, en l'église Saint-Martin de Croix, sa paroisse.
Comme l'aurait *souhaité* M. Maurice Hannart, une offrande au Secours catholique pourrait remplacer les fleurs.

– La famille Khoury-Hélou
a la douleur de faire part du décès du regretté

Jean KHOURY-HÉLOU,
ingénieur chimiste,

survenu le 25 janvier 1985.

Les obsèques auront lieu le samedi 2 *février* en l'église Notre-Dame du Liban, 17, *rue* d'Ulm, à 10 h 30, Paris-5e, suivies de l'inhumation au cimetière Montmartre, 15, avenue Rachel, Paris-18e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme André Mondot,
M. et Mme Didier Clavier
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Mondot
et leurs enfants,
M. et Mme Perrotin,
Françoise Perrotin,
Michelle Perrotin,

ont la douleur de faire part du décès de

André MONDOT,
professeur honoraire
de l'enseignement secondaire,
ancien secrétaire général du SNES,

survenu le 23 janvier 1985.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Bordes (64).

42, rue Charles-Gounod,
33400 Talence.

– Le directeur de l'Architecture,
Le président
Et le conseil d'administration de l'école d'architecture de Nantes,
Le président
Et le conseil d'administration du Centre de recherches (CERMA),
Le directeur
Et le personnel de l'école de Nantes,

ont la tristesse de faire part du décès de

Charles MOYON,
professeur d'architecture,

à l'âge de quarante-neuf ans.

La sépulture a eu lieu le mardi 29 janvier, au cimetière de Saint-Joachim en Loire-Atlantique.

– Le docteur et Mme Marcel Parienté
et leurs enfants,
Mme André Parienté
et ses enfants,
Mlle Suzanne Parienté,
Mme Roger Méchali
et ses enfants,
Mme Jean Dayan
et ses enfants,
Le docteur et Mme Jacques Parienté
et leurs enfants,
Mme Léon Cohen
et ses enfants,
Le docteur et Mme Henri Cohen
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice PARIENTÉ,
née Julia Cohen,

survenu le 29 janvier 1985.

Les obsèques auront lieu le mardi 5 février au cimetière parisien de Bagneux.

Réunion à la porte principale à 9 heures.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Nous apprenons le décès de

Maurice-Jean SERE,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques sont célébrées ce jeudi 31 janvier 1985, à 16 h 15, au cimetière de Bordeaux-Caudéran (Gironde).

[*Né le 24 mai 1904 à La Réole (Gironde), et enseignant à Bordeaux avant la dernière guerre mondiale, Maurice-Jean Sere, alias Sanche dans la Résistance, organise le passage des frontières, comme officier de réserve entré en 1941 dans l'organisation Armée secrète. Il réussit à échapper à la Gestapo et, en avril 1943, il prend le maquis dans le Bordelais où il participe au recrutement des corps francs en regroupant de nombreux instituteurs résistants. A la mort de son chef, il prend le commandement du groupe franc Marc, qui est responsable de nombreux sabotages dans le Sud-Ouest. Il sera fait compagnon de la Libération, le 17 novembre 1945, comme chef de bataillon (commandant) de réserve dans la Résistance.*]

– Marianne Souvtchinsky a la douleur de faire part du décès de son mari,

Pierre SOUVTCHINSKY,

le 24 janvier 1985.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

15, rue Saint-Saëns,
75015 Paris.

– Mme Louise Thine,
son épouse,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis THINE,
administrateur en chef
de classe exceptionnelle
des colonies en retraite,
ancien inspecteur
des affaires administratives
de la République de Côte-d'Ivoire,
ancien combattant
de la guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
commandeur
de l'ordre national de la Côte-d'Ivoire,

survenu le 23 janvier 1985, dans sa quatre-vingt-septième année.
La levée du corps a eu lieu 23, rue de Chaligny, Paris-12e, le vendredi 1er février, à 10 h 15.
La cérémonie religieuse a été célébrée à 10 h 30 en l'église Saint-Eloi, place Maurice-de-Fontenay, 56, rue de Reuilly, Paris-12e.
L'inhumation aura lieu au Carzet (Martinique).
7, rue de Chaligny, 75012 Paris.

– Anne Vincendon,
Eric Vincendon,
François et Laurence Bensimon-Vincendon,
Sibylle Vincendon,
ont la profonde douleur de faire part du *décès* de

Jean-Marc VINCENDON,

survenu le 26 janvier 1985, à l'âge de trente et un ans.

Une cérémonie aura lieu le vendredi 1er février, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, 88, rue de l'Assomption.

L'inhumation suivra le jour même au cimetière de Souvigné-sur-Sarthe (72).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme Roger Duveau
a trouvé un réel réconfort dans les très nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

M. Roger DUVEAU.

Que tous ceux, parents ou amis, qui se sont associés à son épreuve trouvent ici l'expression de sa vive gratitude.

– **Mme Arpad SZENES**
dite Vieira da Silva,

remercie tous ceux qui ont bien voulu *témoigner leur sympathie* lors du décès de son époux.

Anniversaires

– *Le 1er février 1885 naissait*

Camille CHAUTEMPS,
ancien président du conseil.

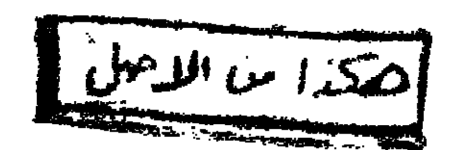
En ce jour anniversaire, ceux qui l'ont connu, admiré, aimé sont invités à s'unir dans le souvenir et le recueillement.

– En ce triste anniversaire, que tous ceux qui ont connu et aimé

Marianne Annie VILLOUTREIX,
née Bureau,
aient pour elle une pensée émue.

Communications diverses

– L'Institut d'études occitanes, 6, rue René-Villermé, à Paris, organise, vendredi 1er février, à 20 heures, une conférence sur Jasmin (poète occitan du dix-neuvième siècle) par Maïté Bouyssy, agrégée d'histoire.



EXPOLANGUES 85
SÉJOURS LINGUISTIQUES

Le Salon des échanges

« Les Français ne savent pas les langues. » Jamais sans doute cette formule n'a été aussi contestable. Jamais, en tout cas, la soif de langues n'a été aussi intense. La démocratisation et l'allongement de la scolarité ont généralisé depuis vingt ans l'apprentissage des langues vivantes. La multiplication des échanges économiques, culturels et touristiques internationaux a donné une dimension planétaire à ce « nouvel espace linguistique ». Le rôle du sytème scolaire ne peut être d'apprendre à tous les Français à parler « tous azimuts » plusieurs langues étrangères mais de donner aux élèves une base large et de qualité, qu'ils approfondiront ensuite au gré de leurs besoins professionnels ou personnels. D'où le constat serein d'un haut fonctionnaire de l'éducation nationale : *« Je ne sais pas si les Français savent les langues, mais beaucoup de Français savent de la langue. »* De nombreux organismes de formation, publics et privés, proposent d'ailleurs aux étudiants et aux adultes d'approfondir et de spécialiser leurs connaisances.

L'informatique et les nouveautés technologiques (vidéo notamment) bouleversent le monde des langues, remettant en cause les méthodes traditionnelles, autorisant des avancées pédagogiques dont personne ne mesure encore globalement les conséquences.

Cette floraison de nouveaux outils d'apprentissage peut servir à renforcer encore la place des langues dominantes ; elle peut aussi être l'occasion d'une redistribution au profit des langues minoritaires.

Les enjeux culturels, commerciaux et économiques, de cette bataille sont lourds. Une minorité (41 %) des habitants de la planète parle anglais, français et espagnol. Son poids économique est, certes, plus considérable mais, déjà, l'ensemble des pays où sont parlés l'arabe et les langues dites « rares » totalise 28,6 % du PNB mondial. En dix ans, précise même le Centre d'information et de recherche pour l'enseignement et l'emploi des langues vivantes (CIREEL), organisateur d'Expolangues, la France a multiplié par 7,9 ses échanges avec les pays de langues dites « rares » et par 8,7 ceux avec les pays arabes (contre respectivement 4, 5 et 6 avec les zones francophones, hispanophones et anglophones).

Toutes ces questions, entre autres, sont expliquées, commentées et débattues au Salon Expolangues qui réunit quelque deux cent cinquante exposants venus de France et de quatorze pays étrangers (éditeurs, fabricants de matériels pédagogiques, organismes de formation et de voyages linguistiques) du 1er au 5 février au Grand Palais à Paris.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, doit visiter le Salon le 5 février, après avoir procédé le même jour à l'installation officielle de l'Observatoire des langues vivantes étrangères créé par M. Savary voici un an. Cette nouvelle structure de concertation officielle est chargée notamment d'étudier une meilleure répartition des différents enseignements de langues. D'autre part, des textes définissant de nouveaux objectifs et programmes en langues vivantes pour le collège sont préparés au ministère ; ils s'appliqueront dès la rentrée prochaine.

Et si l'informatique « déliait » les langues...

La marée informatique submerge aussi l'enseignement des langues. Dans l'éducation nationale, la vague d'enthousiasme se heurte pourtant aux faiblesses des logiciels proposés. Car l'enseignement assisté par ordinateur (EAO) ne peut se contenter, là comme ailleurs, d'une simple transcription sur informatique des méthodes classiques. Il exige et permet une profonde transformation de la pédagogie des langues.

« *VIVE l'ordinateur !* ». L'inspecteur général et l'élève de seconde poussent la même exclamation. « *L'informatique nous oblige à penser autrement ; elle peut aussi permettre une individualisation des apprentissages* », explique M. Marc Nicolaï, doyen de l'inspection générale de langues vivantes. « *Avec l'ordinateur,* confirme Carine, au sortir d'un cours d'anglais, *on fait plus attention car il nous met en confiance ; on se fiche de ce qu'il peut penser de nous.* »

Cet égal engouement pour un nouvel instrument d'enseignement aux deux extrémités de la pyramide éducative ne peut être négligé. L'informatique apporte une nouvelle dimension à l'apprentissage des langues vivantes.

Seul ou avec un camarade devant écran et clavier, l'élève chemine à son rythme à travers la leçon qui lui est proposée ; la machine insistera éventuellement sur un point de grammaire défectueux et pourra donner, à la demande, une précision de vocabulaire dont l'utilisateur voisin, plus avancé, n'a aucunement besoin. La fameuse hétérogénéité des classes, véritable casse-tête des professeurs, n'est qu'un jeu d'enfant pour l'ordinateur, presque une aubaine.

Face à la machine, tous les élèves sont actifs et autonomes. Elle leur révèle de façon impartiale l'étendue de leurs acquis et de leurs faiblesses.

Dessin de SERGUEL

Aux meilleurs élèves, ce dialogue paraît souvent inefficace parce que trop froid et artificiel, même si le professeur en chair et en os n'est jamais très loin ; les éléments moins brillants voient en revanche dans l'ordinateur un instrument de travail objectif et libérateur.

Pour les enseignants de langues, l'informatique offre l'occasion d'une nouvelle approche des problèmes linguistiques. La confection d'un programme exige une analyse rigoureuse de toutes les réponses possibles à un problème donné, et donc de toutes les erreurs potentielles commises par les élèves, puis de la manière de leur expliquer comment y remédier.

Celle typologie des fautes est d'une grande richesse pédagogique. Elle se heurte cependant à des obstacles techniques, de moins en moins incontournables il est vrai.

PHILIPPE BERNARD.

(Lire la suite page 30.)

POUR ADULTES SEULEMENT
My tutor is rich

VIVE le cours particulier et vive le tutorat ! La célèbre formule pédagogique des grandes universités britanniques s'applique avec bonheur à l'enseignement de l'anglais aux adultes. Elle est même la formule idéale – encore qu'un peu onéreuse – pour tous ceux qui, après avoir ânonné Shakespeare pendant leur scolarité, se retrouvent incapables de soutenir une conversation en anglais. A ce jour, seule l'association Oxford Intensive School of English (OISE) a fait du tutorat la base de son enseignement. Elle a été considérablement aidée pour y parvenir par le cadre des cours qu'elle dispense : Oxford, qui concentre une bonne partie de la vie culturelle et intellectuelle britannique.

Le séjour d'une semaine commence par un test de cent cinquante questions destiné à déterminer le niveau du futur élève et donc ses lacunes. Il débute aussi par la location d'un vélo, qui est le meilleur moyen de se déplacer depuis le domicile de la famille d'accueil jusqu'au centre OISE situé au cœur de la cité, juste au-dessus d'un très ancien marché couvert.

L'élève se voit affecter un ou plusieurs « tuteurs ». Chaque tuteur est responsable de deux heures de cours. Ainsi, celui qui a choisi la formule intensive comportant six heures de cours par jour et trente heures par semaine sera suivi par trois professeurs. Première surprise : le cours particulier peut être donné au domicile du professeur. Au centre même, il se tient dans une salle monacale où l'enseignant et l'enseigné se retrouvent face à face. Deuxième surprise, l'enseignement n'a rien de magistral. Le tuteur adapte les sujets qu'il aborde à la profession et aux besoins linguistiques de l'élève.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 31.)

Et si l'informatique « déliait » les langues...

(Suite de la page 29.)

Sans compter les difficultés matérielles et intellectuelles nombreuses : déséquilibre entre les crédits affectés à l'équipement en machines et à la recherche sur les logiciels (1), barrières juridiques, industrielles et administratives à la diffusion de ces derniers en grande quantité dans les établissements scolaires, coordination insuffisante entre enseignants, linguistes et informaticiens.

Le premier écueil consiste à *« traduire »* en informatique les manuels de langues existants, avec le risque d'une régression pédagogique. *« Certains logiciels interrogent sur les verbes irréguliers alors qu'on a cessé depuis longtemps de les faire réciter par cœur »*, s'indigne Mme Françoise Demaizière, chercheur au département de linguistique à l'université de Paris VII et spécialiste de l'informatique à l'association des professeurs de langues vivantes (APLV). Elle assure que les programmes confectionnés par les enseignants du secondaire ont *« plus d'envergure »* même s'ils disposent de *« faibles moyens »*. L'insuffisante sophistication de certains langages et les difficultés d'*« adaptabilité »* d'une marque à une autre ralentissent et limitent la diffusion des programmes les plus élaborés.

Pour l'heure, la plupart des logiciels de langues proposés par le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) (2) s'inspirent d'exercices classiques — questionnaire à choix multiple, mots croisés — portant sur des points de grammaire limités (adjectifs possessifs, verbes forts, etc.). L'ordinateur peut tester la compréhension écrite et même orale s'il est couplé à un magnétophone. La vérification de l'expression écrite et *a fortiori* orale se révèle beaucoup plus aléatoire. L'EAO, dans sa forme actuelle la *plus courante, peut aider à consolider* et à mettre à l'épreuve des connaissances acquises par ailleurs. Mais les programmes disponibles sont loin de posséder toutes les finesses des langues et ne peuvent prétendre empiéter sur la compétence des enseignants qui les ont d'ailleurs eux-mêmes imaginés.

Libérer l'expression

Pourtant, une nouvelle génération de logiciels est mise au point. Les tout premiers exercices proposés portaient sur un mot (ou un groupe de mots). A toute réponse non exactement conforme (tournure équivalente ou synonyme), l'ordinateur, borné, répondait par la négative. Aujourd'hui, des outils plus puissants permettent le travail sur l'ensemble d'une phrase et *« comprennent »* les formes non exactement orthodoxes. On est passé de la vérification de l'orthographe ou de l'exactitude d'un mot (reconnu lettre à lettre par la machine) au contrôle du sens lui-même. *« Notre grande idée consiste à libérer l'expression des élèves jusqu'à présent bridée, à travailler sur la reconnaissance de phrases entières par l'ordinateur »*, précise Mme Elisabeth Bredin, professeur d'allemand, chercheur et formatrice en informatique dans l'académie d'Amiens.

Dans la classe d'anglais de Mme Thérèse Flaschner, au lycée Jacques-Decour à Paris, ce rêve est en partie réalité. Le programme expérimental sur l'utilisation du prétérit, à la confection duquel ce professeur a participé, pose aux élèves des questions ouvertes auxquelles on peut répondre par une véritable phrase. *« Pourquoi cette phrase est-elle au prétérit ? »*, demande ainsi l'écran en anglais. *« Parce que la date est indiquée »*, répond Antony en tapant sur le clavier dans la même langue. *« Tu sembles avoir très bien compris »*, acquiesce prudemment la machine.

Les progrès parallèles de la pédagogie et de la technique ont permis à l'EAO de dépasser le stade des simples « exercices à trous », qui peuvent aussi bien être réalisés sur un support papier. L'informatique affirme ainsi sa spécificité à travers des programmes inédits qui utilisent à plein ses capacités d'interrogation et de dialogue individuels. Couplé à titre expérimental avec un vidéodisque, le micro-ordinateur « transporte » l'élève par l'image dans le pays dont il apprend la langue et engage avec lui une conversation interactive située dans un contexte très concret.

Comme le souligne avec enthousiasme M. Marc Nicolaï, les auteurs de programmes et les constructeurs d'ordinateurs se livrent à une « course-poursuite » dont la pédagogie des langues peut profiter, à condition que les enseignants y soient étroitement associés. *« Les professeurs,* insiste-t-il, *ne peuvent accepter d'être de simples distributeurs d'informatique. »* Ils n'en ont certes pas l'intention, eux qui utilisent à plein les possibilités de formation offertes par l'éducation nationale et fabriquent souvent eux-mêmes de façon « sauvage » leurs propres programmes. Mais la conception de nouveaux logiciels, véritable enjeu pour l'éducation nationale, exige des équipes permanentes et soudées, donc des décharges horaires suffisantes pour les enseignants. *« Sinon,* assure Mme Françoise Demaizière, *on restera au stade des exercices-gadgets, et les utilisateurs finiront par se lasser. »* Les programmes sont aujourd'hui trop complexes pour être conçus pédagogiquement puis transcrits en langage informatique par la même personne. Aux enseignants et linguistes la première tâche ; aux programmeurs la seconde. La création, début 1985, d'un groupement d'intérêt public (GIP) associant secteur public (CNDP et universités) et secteur privé (éditeurs et sociétés de services en ingénierie informatique) est un premier grand pas vers la rationalisation de la recherche et de la distribution des logiciels et l'ouverture sur l'extérieur de l'éducation nationale.

Il est temps. Les milliers d'ordinateurs qui arrivent ces temps-ci dans les établissements scolaires réclament de nouveaux programmes dans toutes les langues vivantes — même celles dites « rares » — pour en faire progresser l'apprentissage.

Faute de cette indispensable « nourriture », les nouvelles machines pourront certes continuer de faire les belles heures des cours de mathématiques ou de programmation. Mais, en salle de langues, elles risquent de connaître le sort funeste et injuste du matériel audiovisuel parachuté voici quinze ans seulement.

PHILIPPE BERNARD.

(1) En 1985, l'éducation nationale consacre 200 millions de francs à l'équipement en informatique des établissements, 250 millions de francs à la formation des enseignants (dont une partie travaille à la création de programmes) et 30 millions à l'achat de logiciels.

(2) Vingt-cinq titres disponibles, dont les trois quarts en anglais, le reste en allemand. Un logiciel de portugais est en cours de diffusion.

En version originale

DEPUIS plusieurs années, deux professeurs d'anglais du lycée Corneille de Rouen avaient l'habitude d'utiliser des films en version originale comme support à leur enseignement. *« Nous nous étions aperçus que cela représentait un travail plus difficile, mais que les élèves aimaient cette façon de prendre mieux contact avec une langue étrangère »*, explique M. Jean-Pierre Chéron. Devant une scène de *Room-Service* (*« Panique à l'hôtel »*) des Marx Brothers, les élèves réagissent aux situations comiques, cherchent à mieux comprendre les dialogues, à saisir les expressions des personnages... lorsqu'ils ne sont pas muets.

Forts de leur expérience, les enseignants rouennais ont cherché à utiliser les moyens modernes de la vidéo pour réaliser un ensemble nouveau : livre et film utilisables par tous leurs collègues. Au printemps dernier, les éditions Bordas en collaboration avec Cinéthèque, proposaient une *« méthode en quatre éléments »*, appelée *l'Anglais en VO*, pour les élèves de seconde. Un manuel, un guide pédagogique pour le professeur, une cassette vidéo de cent quarante minutes et deux cassettes audio reproduisant la bande sonore, composent l'arsenal de *l'Anglais en VO*. *« Nous avons visionné plus de trente films anglais et américains pour parvenir à faire notre sélection »*, commente le second enseignant, M. Jean Autret. Un choix difficile, puisque les auteurs souhaiteraient proposer aux élèves des dialogues simples mais non dénués d'intérêt extraits de neuf films.

Les comiques sont présents bien sûr, *« ils permettent une bonne transition avec des élèves qui arrivent du collège »*, mais les films adaptés d'œuvres littéraires ne sont pas oubliés. Alors, après Laurel et Hardy, les Marx Brothers, les élèves retrouvent ou découvrent Robert Mitchum *(le Poney rouge)*, Robert Ryan *(le Garçon aux cheveux verts)*, Garry Cooper *(Le train sifflera trois fois)*, et même la belle Fay Wray de *King Kong*. *« Nous avons tenté une progression dans la difficulté,* précise M. Chéron. *A la partie révision succèdent des films, comme* le Portrait de Dorian Gray *d'après Oscar Wilde, qui permettent une approche littéraire. »*

L'écrit n'est jamais absent, car une partie des dialogues sont reproduits dans le livre des élèves. L'étude des textes se fait donc dans la classe de façon presque habituelle, mais, *« une leçon sur six environ, je vais en salle vidéo pour visionner avec les élèves la séquence du film correspondant »*, explique M. Chéron, lui-même utilisateur cette année de son invention. Les deux enseignants rouennais notent que cette méthode apporte *« des progrès au plan de la motivation des élèves et aussi de la compréhension »*. Les seize mille ouvrages et les cinq cents cassettes vendues cette année par les éditions Bordas prouvent que nombre de leurs collègues sont intéressés par cette nouvelle forme d'apprentissage des langues vivantes. Ils souhaitent comme eux utiliser les progrès techniques (l'arrêt image) ou faire cohabiter l'écrit et l'oral.

Les deux amateurs de VO rouennais ne se contentent pas de ce premier succès. Ils terminent une méthode pour la classe de première *« des extraits de douze films de Shakespeare à Stach-coatch »*, avant de visionner ce qu'ils ne connaissent pas encore dans le cinéma anglais ou américain, à la recherche d'extraits pour les classes de troisième. — S. B.

★ *L'Anglais en VO* édité par Bordas et Cinéthèque. Un manuel de seconde (63 F), une cassette vidéo (600 F) et deux cassettes audio (136 F).

My tutor is rich

(Suite de la page 29.)

De cours, point, mais une conversation en anglais de deux heures qui aborde aussi bien le fonctionnement de la BBC et la grève des mineurs britanniques que la tonte du gazon et les vacances. Chaque erreur de l'élève est gentiment relevée par le tuteur, qui écrit sur une feuille les constructions correctes. Par exemple, avec Marcus on écoutera une cassette en américain pour familiariser l'oreille avec cette prononciation ; avec Nicole, ce sera le bon usage de *much* et *many* (beaucoup). Quant à Charles, il abordera la difficulté des mots avalés ou déformés qui déroutent tant les Français, *of* se prononçant *ouv*, par exemple, et *going to* devenant *gonna*.

Le résultat le plus spectaculaire de cette conversation est de dissiper très vite le complexe d'infériorité que l'étudiant éprouve au moment de parler une langue étrangère. L'absence de formalisme et de tiers lui permet de se laisser aller et de ne pas craindre les fautes de vocabulaire et de grammaire. Pas question non plus de relâcher l'attention une seconde ; le cours peut se prolonger dans les rues d'Oxford ou, si le temps le permet, sur la pelouse du Trinity College, il n'empêche que le tuteur ne cessera à aucun moment de questionner et de reprendre son disciple.

Six heures de cours par jour représentent un maximum. Si l'on y ajoute une heure de laboratoire pour travailler les accents et les contractions de mots, plus une conversation sur les roses et la météo avec l'hôtesse et une émission de télévision *at home*, on voit que l'emploi du temps de l'élève est rempli au point de ne lui laisser guère de temps pour profiter des charmes de la ville : les vêpres chantées chaque soir par les chorales étudiantes dans les chapelles des collèges, les jardins et les bibliothèques séculaires, les très vieilles pierres à visiter. Sans oublier le travail à la maison, révisions et exercices, donné par le tuteur.

Goutte à goutte, mot à mot, ce bain linguistique finit par produire ses effets. L'oreille se forme. *« Notre principe est d'enseigner au maximum par l'oreille*, explique M. Christopher Doel, directeur du centre d'Oxford. *D'abord, former la compréhension auditive, ensuite confirmer cet acquis par la lecture et par l'expression orale et s'exercer par l'écriture. C'est pour cela que nous demandons que nos étudiants parlent seulement l'anglais à l'intérieur de nos locaux. Nous sélectionnons nos professeurs, tous diplômés en langue moderne, au niveau du troisième cycle. Ils sont alors capables de s'adapter à celui qui prépare le concours d'entrée à HEC, comme au cadre de la société Honeywell-Bull en partance pour les Etats-Unis, ou au futur agrégé. »*

L'organisation du centre ne laisse rien à désirer. Chaque matin, un « café-biscuit » est servi vers 11 heures pour ranimer les énergies. Le laboratoire de langues et la bibliothèque proposent bandes et livres nécessaires à l'approfondissement du travail. La responsable du bureau des loisirs aide l'un à réserver une place pour une pièce de Shakespeare et inscrit l'autre pour une visite des vieux pubs d'Oxford.

Tête-à-tête

L'inventeur de ce séjour linguistique « haut de gamme » pour adultes est M. Till Gins, maître ès lettres de la Sorbonne et diplômé en gestion, qui a créé OISE en 1973, année au cours de laquelle il a accueilli ses premiers élèves. Il a mis sur pied des séjours plus classiques pour les scolaires, mais c'est la formule oxfordienne qui reste sa préférée. *« Pour l'avoir expérimentée, j'ai toujours été persuadé que la leçon individuelle était plus efficace que le cours collectif. Le système du « tutoring » en vigueur dans l'université d'Oxford a fait ses preuves. Dans chaque matière, l'étudiant reçoit en tête à tête les conseils et les critiques d'un répétiteur-précepteur-tuteur. Celui-ci se concentre sur l'élève, et l'élève sur la leçon. Pour nos étudiants, dix heures de cours par semaine représentent un optimum. A la demande des hommes d'affaires et des adultes, nous avons augmenté le nombre des leçons jusqu'à quarante-cinq heures. Honnêtement, ce rythme est intenable ; au-delà de six heures de cours par jour, l'assimilation se fait mal. »*

OISE pousse le « sur-mesure » jusqu'à adresser à l'élève revenu en France un bilan de séjour. Sous la forme d'un diplôme, l'association lui établit une radioscopie sans complaisance. Tout y passe : M. Untel s'exprime clairement, mais ne pense pas en anglais. Il commet des fautes grammaticales et ne dispose pas d'un vocabulaire très étendu. Avec un tel compte rendu établi par ses tuteurs, le client sait exactement à quoi s'en tenir sur sa virtuosité et ses lacunes, s'il a progressé, et les matières qu'il devra travailler. Lorsque la formation a été demandée et financée par l'employeur du stagiaire, celui-ci reçoit une appréciation sur le niveau, l'assiduité et les capacités d'adaptation linguistique de son salarié.

Si l'on fait remarquer à M. Gins que la formule du « tutorat » est onéreuse, il rétorque aussitôt que OISE organise tout dans les moindres détails en laissant à ses clients une grande possibilité de choix. *« Ça se paie*, conclut-il, *mais je rappelle que notre slogan commercial est « Value for money »*, autrement dit « en avoir pour son argent ».

ALAIN FAUJAS.

★ Les prix pratiqués comprennent les cours particuliers, le logement dans une famille avec chambre individuelle et repas (demi-pension en semaine, pension complète le week-end). 10 heures : 2 400 F ; 20 heures : 3 660 F ; 30 heures : 4 930 F.

OISE, 21, rue Théophraste-Renaudot, 75015 Paris, tél. (1) 533-13-02.

L'accent de Cambridge

DERRIÈRE la grande verrière barrée de croisillons, des gradins de bois clair descendent vers une petite scène. L'Eurocentre de Cambridge est tout entier bâti autour de cette agora, et ce n'est pas un hasard. Le bâtiment inauguré en juillet 1984 a été construit pour être ce qu'il est : une école de langues où la rencontre et le dialogue doivent surgir à n'importe quel moment.

La chaleur des bois de pin et de sycomore se retrouve jusque dans les classes, qui ouvrent par de larges baies sur un jardin botanique. Les tables, en forme de trapèzes, peuvent être disposées en étoile, en cercle et même... en papillon. Des panneaux d'affichage de liège tapissent les murs. L'endroit « sent » le propre, l'efficace, avec un brin de luxe, mais évite le tape-à-l'œil. Les origines suisses de la fondation Eurocentres (1) — créée par la chaîne de magasins Migro — se retrouvent dans l'ambiance très « british » de la prestigieuse ville universitaire anglaise.

L'école des langues a emprunté aux « collèges » ancestraux leur atmosphère studieuse et distinguée en la situant dans un cadre hyperfonctionnel mais qui reste humain. Heureusement, car les quelque deux cent vingt-cinq élèves qui la fréquentent ne font pas que passer, et payent 1 400 F par semaine, hébergement en famille anglaise compris. Leur séjour dure généralement entre dix et vingt semaines (trois semaines seulement pour les « compact courses ») et comprend une trentaine de séquences d'enseignement par semaine par groupes de quinze élèves maximum.

L'emploi du temps hebdomadaire se partage entre des cours de langue générale (vingt heures) et des ateliers optionnels spécialisés (civilisation et littérature, commerce, sciences et techniques), choisis en fonction des visées professionnelles ou culturelles.

Apprendre *« la langue dans le pays »* est la devise de l'école de Cambridge comme des vingt autres *Eurocentres répartis dans sept pays* d'Europe et à New-York. Le centre de Paris, par exemple, est réservé aux étudiants non francophones qui désirent se perfectionner dans notre langue. A Cambridge, seuls sont accueillis des « étrangers », dont une minorité de Français et de Suisses francophones.

Les cours d'anglais ne forment qu'un aspect du « bain linguistique » proposé. Des conférences, des sorties, des activités culturelles et sportives encadrées par un corps enseignant à la disposition permanente des étudiants sont proposées presque quotidiennement. Une bibliothèque et une médiathèque propices au travail individuel fonctionnent en libre accès, tout comme le « listening centre » (laboratoire de langue) et la salle d'informatique.

Sur l'utilisation de cette dernière, la religion d'« Eurocentres » est prudente. *« Tout ce qui fait pratiquer l'anglais est bon à prendre*, entend-on en substance. *Nous ne pouvons ignorer les promesses de l'informatique. »*

Isabelle, vingt-deux ans, ressasse les verbes irréguliers que lui présente l'ordinateur. Dès que l'infinitif apparaît sur l'écran, elle doit taper le prétérit et le participe passé. Future hôtesse de l'air de la Swissair, elle a été envoyée à Cambridge pour perfectionner son anglais pendant sept semaines.

Côté hébergement, Isabelle est déçue, comparant sa famille hôtesse à *« un hôtel sans les étoiles »* mais elle apprécie l'ambiance studieuse et cosmopolite de Cambridge, les « parties » entre étudiants et les cours d'anglais spécialisés, où l'on met en scène une situation concrète professionnelle pour favoriser la spontanéité. Les séances de vidéo et d'informatique lui permettent en plus un travail individuel actif.

En fait, Eurocentres n'a pas privilégié l'une ou l'autre des techniques d'apprentissage de l'anglais ; ses enseignements s'appuient sur une méthode classique assistée éventuellement par des outils modernes et diversifiés. Thierry pense ainsi que *« les ordinateurs, c'est joli, mais ça ne va pas loin. Le travail solitaire en bibliothèque est beaucoup plus efficace »*. Depuis qu'il a quitté Roanne pour Cambridge, voici près de cinq mois, il a découvert le squash et la campagne anglaise. Avec son « landlord » et sa « landlady » (le couple qui l'accueille), il sort *« en boîte »* et regarde la télévision. Il ingurgite des listes de vocabulaire et suit des conférences universitaires. Ses parents lui ont donné une année après son bac pour apprendre les langues. Après l'Angleterre, il *séjournera à Cologne*. Pour l'heure, il est l'un des 15 000 étudiants de Cambridge (2). L'overdose de langues ne lui fait pas peur.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Eurocentres en France : 13, passage Dauphine, 75006 Paris — Tél. : 325-81-40.

(2) Pour environ 100 000 habitants au total.

Sept cents millions d'anglophones

EXPOLANGUES a un petit frère. Il est anglais, s'appelle English Language Fair et a prononcé ses premiers mots le 22 octobre dernier, à Londres. Pendant trois jours, *tout ce que* l'Angleterre compte d'écoles, d'éditeurs et de diffuseurs de matériel pédagogique tournés vers l'apprentissage de la langue de Shakespeare *a été réuni* dans un même centre d'exposition. Le duc d'Edimbourg *lui-même* patronait cette célébration du triomphe de l'anglais, parlé par sept cents millions de personnes sur la planète. Ce nouveau Salon britannique, en réunissant près de deux cents exposants, a confirmé la bonne santé du *marché de l'enseignement* de l'anglais *as a foreign language (comme langue étrangère)*. Une multitude d'écoles privées proposaient *des séjours spécialisés* : pour enfants, étudiants, hommes d'affaires, mettant en relief le sérieux de leur méthode, le confort de leur accueil, la qualité de leur *environnement*. La verdure, les courts de tennis et l'équipement vidéo venaient *pêle-mêle nourrir* l'argumentaire de vente. Chaque stand avançait des écrans vidéo, des micro-ordinateurs. Mais cette féerie technologique ne créait pas *d'illusion* auprès des exposants eux-mêmes. *« Il y a vingt ans,* confiait *l'un d'eux, on a cru que l'audiovisuel était la panacée. Aujourd'hui, nous sommes méfiants. Nous craignons pour la richesse du contact humain. »* Mais l'informatique attire le visiteur ; on lui en sert donc.

Exception au stand de l'école Brighton Polytechnic qui a adapté *le populaire « cours d'anglais par la vidéo »* de la BBC sur un vidéodisque interactif couplé à un micro-ordinateur. Sur l'écran défile un paysage de bidonville. Vous êtes au cœur des favelas d'une grande ville d'Amérique du Sud. Vous dé*couvrez la réalité de la misère sur* le terrain en compagnie d'un responsable d'organisation humanitaire qui vous décrit la situation, s'arrête pour vous poser des questions. Si votre *réponse* est erronée, le vidéodisque repasse la séquence *précise que vous n'avez pas saisie.* Des explications complémentaires peuvent apparaître si vous persistez dans l'erreur. La machine « choisira » alors un passage plus simple. Ce système sophistiqué sera diffusé par la BBC dès cette année (1). Il allie la performance technique aux préoccupations pédagogiques de mise en situation de l'élève. Oubliant précisément sa qualité d'élève, ce dernier doit quitter progressivement ses appréhensions, ses hésitations, et « entrer *en scène* » après avoir mis entre parenthèses les schémas de sa langue maternelle. Avec cet outil ambitieux, l'ordinateur est peut-être en train de devenir convivial. Comme *le dit la démonstratrice* de ce vidéodisque interactif, *« language is relationship ». « Apprendre une langue, c'est tisser des liens. »*

Ph. Be.

(1) BBC English by television, PO Box 76 Bush House, Strand, London WC2B 4PH (Grande-Bretagne).

Quand le chinois s'éveillera...

LE chinois compte parmi les onze langues vivantes étrangères enseignées dans l'éducation nationale. Avec moins de 2 000 élèves et une quarantaine d'enseignants dans le secondaire, il reste ultra minoritaire et limité à quelques établissements où la personnalité d'un professeur, la pression de parents d'élèves l'ont imposé. *Une langue rare ? « Non,* répond M. Marc Nicolaï, doyen de l'inspection générale des langues vivantes, une langue *« hélas peu enseignée en France »*, comme le sont par exemple le russe, le japonais, l'hébreu ou le portugais. Pour sensibiliser le public et l'administration à l'importance du chinois et favoriser les recherches sur la pédagogie, des enseignants de chinois du secondaire et du supérieur ont créé l'Association française des professeurs de chinois *(le Monde* du 12 juillet 1984) (1). A Expolangues, l'AFPC doit présenter un tout nouveau terminal d'apprentissage de l'écriture chinoise ouvert aux 3 000 caractères existants et capable de reconnaître le graphisme de l'élève, le clavier ordinaire étant évidemment inutilisable. Cet instrument spectaculaire veut symboliser l'ouverture du chinois aux méthodes modernes d'apprentissage.

Le premier obstacle pour l'association est la réputation de « langue difficile » qui entoure le chinois. En fait, assure M. Philippe Kantor, l'un des animateurs de l'association, *« les structures grammaticales sont très simples ; il n'existe pas de déclinaison et les mots sont invariables. C'est une langue très dépaysante qui fait réfléchir sur le français ».* L'écriture, la prononciation et la technique gestuelle, en revanche, exigent de gros efforts mais ne découragent définitivement que 10 à 15 % des élèves du secondaire.

La Chine est à la mode, et cet engouement favorise l'ouverture de classes de chinois. A l'attirance pour la civilisation et pour la langue elle-même *se mêle chez les élèves* le désir d'acquérir un « plus », une corde supplémentaire à leur arc éventuellement utilisable dans la vie professionnelle (seule une minorité poursuit des études supérieures de langues orientales). Ce nouveau « créneau » est la grande chance des défenseurs de l'enseignement du chinois, dont l'éventuel développement dépend néanmoins d'une politique *volontariste de l'éducation* nationale. Depuis sa création, le CAPES de chinois a produit seulement une vingtaine de diplômés, auxquels s'ajoutent environ autant de maîtres auxiliaires. Le chinois est enseigné comme seconde langue vivante en région parisienne et dans les académies de Lyon, Bordeaux, Rouen, Rennes et Aix-Marseille. Un collège de Lyon le propose même en *première langue. Pour préparer* l'avenir des relations avec la Chine, *l'inspection générale* est *favorable* à la création d'une agrégation qui existe déjà en japonais depuis 1984. Les professeurs de l'AFPC, pour leur part, craignent que cette mesure ne s'accompagne de la suppression du CAPES et ne profite davantage au prestige des relations extérieures qu'à l'enseignement du secondaire.

(1) AFPC département d'études chinoises. Université de Provence, 29 avenue Robert Schuman, 13621, Aix-en-Provence.

COFORMA : contrôler la qualité linguistique dans les médias

Une « table ronde » sur le thème : « Le contrôle de la qualité linguistique dans les médias », aura lieu le samedi 2 février, de 11 heures à 12 heures, au stand C 75 du ministère des relations extérieures. Présidée par M. F. Donzel, responsable de COFORMA (Communication-formation-Correction-formation), elle comprendra notamment des interventions de : M. P. Berger, PDG de Télémapresse ; M. M. Canceill, vice-président de l'Association des usagers et des professionnels de l'information-communication (AUPIC) ; M. C. Kowal, consultant en informatique graphique ; M. J. Maugars, directeur du Syndicat de la presse parisienne ; M. P. Fillioud, directeur de Radio-Gilda.

COFORMA présentera, d'autre part, sur son stand (D 57) ses activités et ses programmes de formation : français tous niveaux ; français écrit pour étrangers ; réécriture ; correction en langues étrangères ; anglais technique pour les professionnels du Livre ; informatique appliquée aux industries graphiques et de la communication ; utilisation des outils informatiques.

★ COFORMA, *49, rue Pigalle, 75009 Paris. Tél. : 285-89-98.*

Libres échanges

Irlande

Recevoir un jeune Irlandais de treize à dix-huit ans pendant trois semaines en juillet et partir chez lui le mois suivant (ou inversement). C'est ce que propose l'organisation Homestay. Le prix de 2 500 F comprend l'organisation de l'échange, le transport aérien Paris-Dublin, le retour et l'assurance.

★ Homestay, 5, rue Boudreau, 75009 Paris. Tél. : 265-50-40.

Home to home

Depuis trente-sept ans, Mr et Mrs Robertson organisent des séjours linguistiques. Ils proposent des échanges de jeunes pendant les vacances scolaires (deux fois trois semaines). Les frais d'échange s'élèvent à 1 400 F comprenant le voyage aller-retour accompagné Paris-Londres, les taxes et les frais d'organisation. Les familles anglaises candidates pour ce type d'échanges étant rares, l'organisation propose aussi des séjours dans la région de Londres à titre payant à Pâques ou cet été.

★ Organisation Robertson, 51, rue de la Harpe, 75005 Paris. Tél. : 633-12-89.

Paris-Etats-Unis et retour

Pour amortir le coût prohibitif des séjours aux Etats-Unis, un organisme californien, Franco-american Cultural Exchange (FACE) propose une formule simple d'échange ouverte aux élèves et étudiants de douze et trente-cinq ans, aux parents qui désirent accompagner leurs enfants et aux personnes du troisième âge. Le principe est l'accueil dans une famille américaine suivie d'une invitation réciproque en France. L'organisateur propose de prendre en charge les étudiants à Paris, Montpellier et Londres, à moins qu'ils ne voyagent avec leurs parents. Prix pour un mois (juillet ou août) à Los Angeles : 4 900 F, comprenant séjour et trajet aller-retour.

★ FACE, 1081 Westwood Boulevard, Suite 216, Los Angeles, California 90024, Etats-Unis.

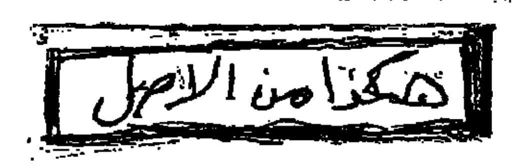
Par-dessus les frontières

Des centres de rencontre franco-allemands sont organisés cet été par le Bureau international de liaison et de documentation (BILD). Ils fonctionnent dans les deux pays ainsi qu'en Autriche et sont ouverts, par tranches d'âge séparées, aux jeunes de douze à vingt-cinq ans. Des séjours en famille et des rencontres à thème (écologie, radios locales par exemple) sont également proposés. Exemple de prix : 4 300 francs environ pour trois semaines au bord du lac de Constance.

• BILD, 50, rue de Laborde, 75008 Paris, tél. : 387-25-50.

A Bagnoles-de-l'Orne, Foreign Study in Living (FSL) organise à Pâques et cet été un camp international multisports. Soixante jeunes de onze à seize ans venus d'Europe et du Canada vivront dans un cadre forestier *aménagé pour* la pratique de plusieurs activités sportives : tennis, équitation, golf, pêche, natation, etc. Une formule intéressante avant de « plonger » dans un séjour à l'étranger. D'autres camps internationaux existent en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Prix de trois semaines multisports à Bagnoles-de-l'Orne : 5 780 F.

• FSL, 13, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. : 544-62-20.



Comment choisir un séjour linguistique ?

COMMENT choisir parmi les dizaines d'associations et organismes commerciaux qui organisent des séjours à l'étranger dans un but linguistique ?

D'abord savoir qu'aucune réglementation spécifique ne s'applique aux voyages de ce genre, mais seulement les normes assez vagues des centres de vacances et de loisirs. Ni l'agrément du ministère du commerce de l'artisanat et du tourisme, ni celui du ministère de la jeunesse et des sports ne constituent de véritables garanties de qualité pédagogique. Le premier, obligatoire pour tous les organisateurs de voyages garantit la moralité et la solvabilité du responsable. Les organismes commerciaux, eux, ont un statut d'agent de voyages et doivent être titulaires d'une licence de tourisme. L'agrément de « Jeunesse et sport » n'est délivré qu'aux associations et n'est pas obligatoire, il vise à donner aux parents des garanties de sérieux concernant la gestion de l'association, les modalités d'hébergement et d'encadrement, la santé et la sécurité. Mais il n'est pas délivré aux associations, dont l'activité unique est les séjours linguistiques, puisque les contrôles administratifs sont impossibles à l'étranger.

Deux chartes

Devant ces incertitudes, les organismes de séjours eux-mêmes tentent de mettre en place leurs propres normes et d'écarter les éventuelles « brebis galeuses ». Deux chartes existent, assez semblables, qui définissent un minimum d'engagements de la part des signataires.

L'union nationale des organisations de séjours linguistiques (UNOSEL) (1) regroupe une trentaine d'organismes qui assurent leurs clients de certaines prestations : permanence assurée en France pendant tous les séjours, présence de responsables sur place, présence d'un seul jeune francophone par famille, communication de l'adresse de la famille d'accueil au moins huit jours avant le départ.

Sur des bases similaires, l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT) (2) regroupe huit organismes appartenant au secteur associatif exclusivement. Dans les deux cas, les garanties proposées sont en fait assez vagues et ne constituent qu'un engagement moral dont le contrôle est malaisé. L'UNOSEL dispose cependant d'un inspecteur recruté en dehors d'elle, chargé de vérifier sur place l'application de la charte. Il appartient en tout état de cause aux parents d'interroger à leur guise les organismes, notamment sur le mode de choix des familles d'accueil, la qualification des enseignants et la gratuité des activités sportives par exemple. Non sans avoir interrogé en premier l'intéressé, c'est-à-dire le jeune. Sans son accord, le bénéfice linguistique du séjour risque d'être très limité.

(1) UNOSEL, 69, avenue du Maine, 75014 Paris. Tél. : (1) 321-29-74.

(2) UNAT, 8, rue César-Franck, 75015 Paris. Tél. : (1) 783-21-73.

Des formules multilangues...

● Studieux

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP, fédération Schleret) pose depuis longtemps le problème de la qualité des séjours linguistiques. Elle l'a résolue à sa manière en proposant à ses adhérents des formules dont elle garantit certaines prestations, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, à Pâques et en été. Les élèves de collèges et lycées sont regroupés par groupes de huit et bénéficient de quinze heures de cours par semaine dispensés par des professeurs anglais expérimentés.

★ **Service linguistique PEEP, 91, boulevard Berthier, 75017 Paris.**

● Stylo au poing

Interview, reportage, rédaction... en anglais et en Angleterre. C'est ce que propose Eurolangues avec sa formule « Euroreporter » qui s'adresse aux lycéens de la seconde à la terminale. Deux enseignants spécialisés supervisent le travail, en classe comme dans la rue. Les jeunes, hébergés en famille, produisent un véritable journal. La qualité de ce dernier permet de mesurer les progrès en anglais. Tarif pour trois semaines : 5 175 F, voyage non compris.

★ **Eurolangues, 35, boulevard des Capucines, 75002 Paris, tél : (1) 261-53-35.**

● Espagnol et sport

A Santander, sur la côte cantabrique, Aquitaine service linguistique (ASL) propose des séjours en famille, d'une durée de trois semaines. Des cours ont lieu par classe de quinze élèves maximum (8 heures par semaine). Des activités sportives et culturelles sont incluses dans le tarif. On peut aussi pratiquer, moyennant des suppléments, le tennis, la voile, la planche à voile et le ski nautique. Prix : 3 790 F au départ d'Irun, en pension complète. Assurance annulation et rapatriement compris.

★ **ASL, 15, allée des Genêts, Domaine de Terre rouge, 33127 Martignas, tél : (56) 21-40-96.**

● Kings Road

Chelsea College appartient à l'université de Londres et est situé dans le quartier central et vivant de Kings Road. L'association De vraies écoles de langues propose cet été un séjour de quinze jours composé de cours (trois heures par jour) et d'un logement en résidence universitaire. Il est ouvert aux plus de dix-sept ans. Prix : 3375 francs, repas et voyage non compris. Options conversation (350 F) et micro-informatique (900 F).

★ **De vraies écoles de langues, 36, rue de Chézy, 92200 Neuilly. Tél. : 637-35-88.**

● English only

Spécialiste de la Grande-Bretagne et d'elle seule, English Home Holidays (EHH) innove cette année en mettant gracieusement à la disposition des parents une cassette vidéo tournée sur les lieux mêmes de ses séjours. Sur la côte sud de l'Angleterre, au pays de Galles ou en Ecosse, la formule « English only » d'EHH a été étudiée pour ne surtout pas favoriser les contacts avec d'autres francophones. Un professeur anglais établit le programme de travail de l'élève et le visite individuellement une fois par semaine. Ce type de séjour est recommandé aux élèves très motivés et auxquels les parents pensent pouvoir donner une assez grande liberté.

★ **EHH, 30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-54-20.**

● En musique

Angleterre mais aussi Irlande, Espagne, Allemagne, URSS et USA : la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente propose sept formules différentes de séjour, avec le soutien de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE-Fédération Andrieu). Pour les enfants, les étudiants ou les familles, avec ou sans cours de langues, avec ou sans sports et activités scientifiques. Un séjour en famille pour adolescents en Forêt-Noire avec trois heures de pratique musicale par jour coûte 5 250 F pour trois semaines en juillet au départ de Paris. Un séjour à Leningrad avec cours de langues et hébergement en hôtel (trois semaines cet été) revient à 8 300 F tout compris.

★ ***Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, 21, rue Saint-Fargeau, 75989 Paris Cedex 20. Tél. : 358-95-66.***

● Allemand en famille

A Oldenburg, au nord d'Hanovre (RFA), les élèves de douze à dix-huit ans parlent allemand en pratiquant le tennis, la voile ou l'équitation. Accueillis en familles, ils suivent aussi des cours, participent chaque semaine à des excursions et pratiquent un sport intensément. Les options sportives doivent être choisies pour deux semaines au minimum. L'Office français d'action culturelle internationale et de langues (OFACIL) propose ce séjour d'été de trois semaines pour 5245 F, voyage et assurance compris. Les sports font l'objet de suppléments (930 F pour trois semaines pour l'équitation, par exemple).

★ **OFACIL, 12, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : 268-01-23.**

● Perfectionnement graduel

Près de Francfort, Düsseldorf et Hanovre, Loisirs culturels à l'étranger (LEC) propose pour les jeunes à partir de dix ans sa formule de « perfectionnement graduel » encadré par un enseignant et un organisateur local. Les après-midi sont consacrés à des activités sportives comprises dans le prix, à des visites culturelles et des excursions. La note moyenne donnée par les jeunes qui ont participé à ce genre de séjour s'élève globalement à 15,96/20 et atteint même 17,52 pour l'appréciation des familles-hôtesses. Tarifs pour les vacances de printemps : 2895 F et 4275 F pour trois semaines en été, voyage non compris. LEC possède des correspondants dans toute la France.

★ LEC, 52, rue de Londres, 75008 Paris. Tél. : 522-28-11.

Première langue : l'anglais, numéro un

Répartition des effectifs d'élèves dans les classes de première langue vivante des collèges en 1983-1984 (classes de sixième à troisième).

	ANGLAIS %	ALLEMAND %	ESPAGNOL %	ITALIEN %	AUTRES (1) %	EFFECTIFS (en milliers)
Enseignement public	83	14,2	1,7	0,25	0,74	2 486,3
Enseignement privé	91,9	7,4	0,6	0,01	0,08	627,8

(1) Arabe littéral, chinois, hébreu moderne, néerlandais, polonais, portugais, russe et autres langues vivantes étrangères (y compris langues vivantes étudiées par correspondance).

L'espagnol en première ligne comme seconde langue

Répartition des effectifs d'élèves dans les classes de seconde langue vivante en quatrième (1983-1984):

	ANGLAIS %	ALLEMAND %	ESPAGNOL %	ITALIEN %	RUSSE %	ARABE LITTERAL %	AUTRES (1) %
Enseignement public	28,3	26,3	45,5	7	0,4	0,25	0,2
Enseignement privé	9,7	31,4	55,2	2,7	0,2	0,26	0,8

(1) Chinois, hébreu moderne, néerlandais, japonais, polonais, portugais et autres langues vivantes étrangères (y compris enseignement par correspondance).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

LES EDITIONS BORDAS
recherchent pour le DEPARTEMENT SCOLAIRE

RESPONSABLE D'EDITION
des ouvrages de langues étrangères

Il (ou elle) aura :
- un niveau universitaire élevé,
- une experience de l'enseignement des langues,
- le sens de l'animation d'une équipe.

Une expérience de la profession sera appréciée mais non obligatoire.

Adresser CV et prétentions à Denise HIRLEMANN
11, rue Gossin - 92543 MONTROUGE Cedex.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.19.85

Constructeur informatique recherche
INGÉNIEURS
ELECTRONICIENS connaissant 8086.
Très urgent. - 784-74-52.

PETROCONSULT E.T.T.
recherche pour poste fixe PARIS
INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

Formation ingénieur. Électromécanique. Débutant ou 1 an d'expérience.

Envoyer c.v., prétentions à :
PETROCONSULT.
16, rue Auber, 75009 Paris ou tél. pour r.-v. 742-60-37.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche
PROTHÉSISTE
DENTAIRE
Diplômé, fixe, mobile, stellite, non céramique, pour son centre de santé. Des épreuves techniques départageront les candidats.
Adresser C.V. détaillé à :
M. LE CHEF DU PERSONNEL
17/19 rue de Flandre
75395 Paris Cedex 19.

emplois internationaux

TERRE DES HOMMES cherche pour son programme au NORD BANGLADESH
DIRECTEUR
responsable de l'ensemble de nos activités dans cette région rurale. Travail fascinant mais exigeant. Notre programme comporte un volet médical, un MÉDECIN serait souhaité (25 % méd., 75 % social et gestion).
Date d'entrée : dès que possible.
Durée du contrat : 2 ans, renouvelable.
Préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience dans un pays en voie de développement, si possible du sous-continent indien.
Les personnes intéressées qui en feront la demande à l'adresse ci-dessous recevront une notice détaillée ainsi qu'un formulaire de candidature.
TERRE DES HOMMES
Case postale 388,
référence 6.100
CH-1000 Lausanne 9/Suisse.

emplois régionaux

CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATIQUE HOSPITALIÈRE DE BASSE-NORMANDIE recherche
- ANALYSTES.
- ANALYSTES PROGRAMMEURS.
- CHEF D'EXPLOITATION.
- PUPITREURS.

Rens. et candidatures à la Direction du Personnel du C.H.R.U. de Caen (tél. 94-81-12, poste 49-79).

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291 - 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402 09 PARIS.

traduction demande

Traductions techniques, angl., franç., allem., par traductrice expérimentée.
Tél. : 341-35-56.

DEMANDES D'EMPLOIS

RESP. INFORMATIQUE ET ORGANISATION
Gestion et CFAO

- Ingénieur 36 ans.
  - Schéma Directeur,
  - Système d'information,
  - Architecture de système hétérogène,
  - Gestion de production,
  - Méthodologie : MERISE, AXIAL, MIMOSA.
- IBM 43 XX et 30 XX, BULL, D E C VAX, HP (Moyens et gros systèmes).

Recherche poste responsabilité région parisienne.

Ecrire sous nº 1.833, le Monde Pub., Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Si vous êtes débordé, faites-vous aider par un spécialiste de la fabrication dans l'édition (de la bibliophilie à la littérature générale), qui, de son domicile, pourra préparer les manuscrits, évaluer les calibrages, relire en première, faire ou contrôler les montages, superviser la qualité, vérifier les B.A.T. ou les tierces, éventuell. à l'imprimerie.
Tél. au 255-43-89 de 9 h à 21 h.

Couple 50 ans, cherche gardiennage camping, immeuble ou propriété.
Tél. : (16-87) 73-60-36.

INGÉNIEUR II
Nation. franç., 15 ans expér. électron., informat., électrotech., automat., microprocess. Intel, Motorola. PDP 11/RSX. Assembl. Basic, Fortran, Pascal. Anglais, allem., espagn. Cherche poste petite société mi-temps ou temps complet. Etudie toutes propositions. Libre actuellement.
Ecr. s/nº 1.895 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 37 ans, 7 ans expérience de Dessinateur-Maquettiste en imprimerie, plus connaissance photo N et B, 1 C.A.P. de peintre en lettres, cherche emploi dans publicité, imprimerie ou création graphique.
Faire offre à : Eric Aubry, 12, rue Frédéric-Chopin, 76000 ROUEN.
Tél. : (35) 61-20-47.

J.F. 24 ans, niveau B.E.P., dactylo, cherche emploi de bureau.
Ecr. s/nº 6 721 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JURISTE
41 ans, maîtrise en droit privé, mention droit DES, affaires internationales, ancien traducteur interprète reconverti. Licence anglais, licence allemand, maîtrise espagnol. Goût des contacts et libre de voyager. Cherche poste vivant. Orienté vers l'international.
Tél. : 326-33-90.

JF 30 ans, maîtrise droit public, sciences politiques, CES bilingue anglais, expér. pédagogique, stage attachée direction, étudie ttes propositions.
Ecr. s/nº 1870 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

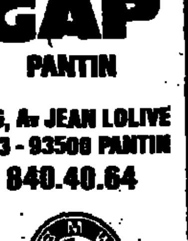
automobiles

divers

BMW SÉRIE 3 - 5 - 7
84 et 85 peu roulé garantie
Auto Paris XV, 533-69-95
63, rue Desnouettes, Paris 15e.



BMW
CONCESSIONNAIRE
GAP
PANTIN
216, Av JEAN LOLIVE
N. 3 - 93500 PANTIN
840.40.64







OCCASIONS BMW
exceptionnelles
très récentes
voitures de direction et ex T.T.
320 i - 323 i
2 ou 4 portes
(modèles 84 et 85).
518 - 524 td -
525 e - 528 i
728 i - 735 i - 745 iA
G.A.P.
WAGRAM
CONCESSIONNAIRE
25, RUE CARDINET
75017 PARIS
267.31.00

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

BEAUBOURG. Petites surfaces à rénover. Immeub. bon état. A. STOOPS 825-49-15 et 42-17.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
dans HOTEL PARTICULIER NOMBREUSES SURFACES A RÉNOVER - 236-63-62.

6e arrdt

Prox. Odéon, 90 m². 703-32-44.
TRAVAUX

RASPAIL, BEL IMM. PIERRE 5 P., 130 m², 6e, ascenseur LITTRE. 544-44-45.

7e arrdt

BAC
4 P., caract., soleil, état impec. BRANCION. 575-73-94.

9e arrdt

500 m. TRINITÉ, rue Pigalle B. imm. 2/3 p. ref. nf, 90 m² A. STOOPS - 825-49-15 et 42-17.

10e arrdt

ÉCHIQUIER
5/6 P. EN DUPLEX, dans imm. XIXe, 4e ét., balc., pl. soleil. R.C.I., 758-12-21.

12e arrdt

PICPUS
IMMEUBLE RÉCENT
Double séjour + 2 chambres, 2 bains, gds balcons, 2 boxes. GARBI - 567-22-88.

13e arrdt

PRÈS PARC MONTSOURIS
3 P., tt cft, 9e ét., soleil, imm. 61. 550.000 F. 589-49-34.

RUE TOLBIAC
Dans imm. pierre de taille, 3 P., 65 m², entièrement refait neuf. STANDING. 2e étage. CLAIR. RCI. 758-12-21.

GOBELINS
Pptaire vd plusieurs beaux 2 p., cuis., bains, refait nf, à part. 360.000 F. 526-99-04.

LOFT
329-58-65.

15e arrdt

LOURMEL
DBLE LIV. + CHBRE, cuis. aménagée, bns: TT CONFORT, REFAIT NEUF. Téléphone : 526-99-04.

16e arrdt

MAISON DE LA RADIO
SUR SEINE SOLEIL
6 p. en duplex, tt cft. 3.680.000 F.
Serge KAYSER, 329-60-60.

21, rue de la Faisanderie, living + chbre, 5e ét. S/pl. 13 h à 18 h. Tél. : 604-53-94.

SUCHET-COLOMBIE
Beau dble liv. + 2 chbres. LUXUEUSE DÉCORATION. DORESSAY - 624-93-33.

PTE ST-CLOUD, récent 2 P., tt cft, asc., soleil, refait. 475 000 F. — 322-61-35.

17e arrdt

Ternes, At. artistes. 703-32-31.
200 m² SUR JARDIN.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e
53, rue du Simplon
dans immeuble neuf, standing (habitable de suite)
Reste quelques
STUDIOS, 2, et 3 Pces
avec parking
Prix bénéficiant pour certains de prêts conventionnés.
Sur pl. du mardi au samedi, de 14 à 19 h ou tél. 258-44-96.
CECOGI s.a. (1) 575-62-78.

SACRÉ-CŒUR, pr. pl. du Tertre, 3 P., cuis., bns, stand., tt cft. 1.000.000 F. - 380-19-55.

PRÈS RUE LAMARCK - 2 P. Tt cft, imm. pierre de t. ravalé, 3e étage, CLAIR, CALME 290.000 F. - 296-14-38.

19e arrdt

100 m. Buttes-Chaumont, rez-de-chaussée, entrée indépendante, rue calme, 38 m². 2 pièces, kitchenette, s. de bns, chambre sur jardin, au S., 2 grandes penderies, porte blindée, grande cave, parking aisé. Beaucoup de charme. 240.000 F. T. 205-65-36.

92 Hauts-de-Seine

Part. vend : bel appt à Bagneux (300 m RER et 1.500 m Porte d'Orléans) de pet. imm. résid. 150 m² : 7 P., 2 s. bns, 1 cuis. équipée. Etat impec., rangements, penderies, 3e étage sans ascenseur. Activités commerciales et/ou libérales autorisées par le règlement de copropriété. Prix : 900.000 F. Tél. 546-10-13, 10 h à 12 h sauf mercredi. Sur place les samedis matin 26 janvier et 2 février, de 10 h à 12 heures.

95- Val-d'Oise

St-Gratien, 3 pièces duplex, imm. récent, cuisine équipée, parking. 320.000 F. Tél. : 783-45-67.

Province

LES MENUIRES (73) 3 Vallées, part. vd urgt plein centre station, bel appt 48 m², 10e et dern. ét., balc. pl. sud, meublé. Px inter. Tél. (74) 67-04-31, ou Bur. (7) 842-62-76.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75 rech. pour clients sérieux APPTS 200 m², 15e-7e arrdts.

MICHEL BERNARD
RECH. A VENDRE OU LOUER APPTS, H. PART., RÉG. PARIS BON QUARTIER, BON STAND. TÉLÉPHONE : 502-13-43.

Retour France ach. appt, beau quartier, dispose 1.200.000 F. VAL, 29, boulevard Voltaire. Téléphone : 805-58-70.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER
NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES
HESTIA - 296-58-46
91, rue de Richelieu (2e).

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs et personnel cours mutation pour SOCIÉTÉ EUROPÉENNE INFORMATIQUE recherche Appts 2 à 8 P., Studios, Villas, Paris-Banlieue — 504-48-21.

Journaliste Monde cherche appt 3 chambres centre Paris. Prix max. 6.500 C.C.
Ecr. s/nº 6.720 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. cherche location Paris grand studio ou deux pièces. Agences s'abstenir. Accepte reprise si bas loyer. Sérieuses références. 2.000 F maximum. Tél. : 553-78-82.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS
Téléphone : 227-44-44.

immeubles

COURCHEVEL 1650
Pptaire vend en direct IMM. de 12 appart. aménagés (cuis., mobilier réserve skis) sur 4 niveaux avec asc., libre d'occupation. Etudierait toute proposition et montage financier, adress. à Nº 35 994, COFAP, 40, r. de Chabrol, 75010 Paris.

maisons individuelles

COMMUNE DE MASSILLARGUES ATUECH GARD (prox. d'Anduze)

Vend 2 maisons :
1) Maison ancienne (sans terrain) dans village. 120.000 F.
2) Ancienne Poste, année 1930, 5 pièces, petit terrain. 350.000 F.

Possibilité débattre prix.
S'adresser : Mairie de Massillargues-Atuech, 30140 Anduze, ou tél. : (66) 61-71-65.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM DE Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

BOIS-D'ARCY
au calme, prox. gare, s/446 m², jolie maison, séj. dble, cuis., 2 chbres, s. de bns, ss-sol complet. 525.000 F. I.N. Téléphone : 045-29-09.

DANS LE 91 - CHEVRY GIF-SUR-YVETTE
5 mn R.E.R., 30 mn PARIS par autoroute
Centre commercial, écoles, C.E.S., tennis, golf, etc.
MAISON A VENDRE, avec cuisine, gd séjour, 4 chambres, 2 bains, garage double, terrasse s.-ouest, barbecue, cave, terrain clos de 840 m², le tout en excellent état. Prix : 1.200.000 F. T. : 012-43-57.

villas

ÉTRETAT
VILLA TYPE F 6
Situat. centre ville, construct. anc. sur 200 m² terr. clos, compr. 6 p. princ., chemin., cuis. amén., s. de b., s. d'eau, 2 w.-c., ch. centr. gaz, s/sol amén. en buand., salle de jeux, gar. Prix : 460.000 F à déb. Tél. : (16.35) 29-88-11. M. Clozeaud, Hameau de Bihorel, 76114 GERVILLE-LES-LOGES.

terrains

Recherche TERRAIN à BATIR, banlieue SUD Paris, même av. petite maison. 938-87-27.

viagers

SAINT-CLOUD PARC BEARN SÉJOUR + CHAMBRE, 75 m² PARKING. 567-22-88.

F. CRUZ, 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil, 47 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

bureaux

Locations

Siège social R. ST-HONORÉ. Constitutions Stés tous serv. PARIS-ILE-DE-FRANCE. INITIATIVES - 280-91-63.

GARE DE LYON, dans imm. indépend., petits burx meublés, entièrem. installés et décorés. Direct pptaire 329-58-65.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex.
Téléphone : (1) 727-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92
Burx meublés, domiciliation secrét., tél., télex Boulogne ACTE 92 - Tél. 603-38-32.

locaux commerciaux

Achats

Ach. 500 m² hôt. part., r.-de-ch. ou 1er ét. FORMAT. PROFESS. Préf. 1er, 2e, 7e, 8e, 9e, 17e, même si travx import. Ecr. s/nº 8.887 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Locations

Communauté catholique traditionnelle recherche un local à louer dans Paris. Tél. 228-07-76.

PARIS-13e, à louer-local, 300 m² au sol (possible 150 m² en plus). 6 m sous plafond. Idéal hall d'exposition, atelier de fabrication, bureaux, stockage. Tél : 329-58-65.

l'agenda du Monde

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE reçoit sur rendez-vous au 735-26-85.

Particuliers (offres)

Vends cause départ travailleuse XIXe siècle. Prix 8.000 F à débattre. Tél. 829-82-15, le soir 20 h-22 heures.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, Occasions, Echanges.

Cours

Cours d'anglais très moderne. Relax, rentable. Petits groupes ou individuels. Avec prof. britannique, 15 ans expér., traduct. aussi. Tél. 278-25-50 ou 274-65-19, répondeur.

CNAM
COURS OUVERTS EN FÉVRIER 1985
Informatique appliquée A (soir).
Informatique générale A (jour et soir).
Mathématiques pour informatique A (soir).
Techniques de la statistique A (soir).
Cours du soir : 300 F.
Cours de jour : 50 F/heure.
CENTRE OUEST PARISIEN ASSOCIÉ AU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
14, rue Mars-et-Roty, 92800 PUTEAUX.
Tél. : 506-37-74.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
Pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-81-12.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 180 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais, aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£17.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).

écrire: **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel: 843-51212. Telex: 96454
ou Mme. Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel: (3) 959.26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10e Pte Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF.
Tél. : (1) 726-89-63, (1) 638-34-14.

Répondeurs téléphoniques

Vends répondeur téléphonique Sanyo neuf avec interrogation à distance. PRIX 2.100 F. Téléphone : 206-53-33.

Vacances - Tourisme - Loisirs

JURA
Secteur MÉTABIEF au pied des pistes de ski de fond
A louer studio 4 personnes tt cft. Tél. (81) 49-00-72.

SKI DE FOND
HAUT-JURA
TGV, 3 HEURES DE PARIS. Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIe siècle confortablement rénovée. 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limité à 12 personnes, calme, repos. Formule tout compris. (Pension, accompagnement, matériel de ski). Du dimanche au samedi soir. Prix : de 1.750 à 2.000 F selon période.
LE CRET-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT.
Téléphone : 16-81 38-12-51.

— 20 % sur location NEIGE ALPES CORSE été (1) 636-36-14.

SPORT MICRO-INFORMATIQUE
Enf. ado. (mixte), pts groupes, 16-24 février, Pâques et ts congés scolaires. Selon dates : SKI, TENNIS, ÉQUITATION, ESCRIME, TIR A L'ARC.
LE CLUB VERT (6) 903-50-80.

Loue chalet, conft, 11 pers., pied des pistes, CAMURAC (11). 3.000 F la sem. (61) 81-34-80 et 27-08-79.

CARROZ-D'ARACHES (Haute-Savoie)
Reliée Flaine-Samoëns (250 km de pistes). Studio 4 pers. tt cft. à louer à la semaine.
Téléphone : 304-42-41.

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 55 par semaine, adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1.
Tél. : 01-703-4175.

Le Monde
Emplois Cadres
L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOIS
CHAQUE MERCREDI PRIX 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro : ______

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Nombre d'exemplaires ______ x 7 F (frais de port inclus) ______

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

économie

ÉNERGIE

LA LIBÉRATION DU PRIX DES CARBURANTS

Large mouvement à la baisse

Sous l'impulsion des grandes surfaces et des magasins Leclerc, le litre de supercarburant est tombé à 5,30 F à certaines pompes, alors qu'il restait à 5,82 F sur les autoroutes le 30 janvier, quelques heures après l'annonce de la libération des prix des produits pétroliers. A Orange, une pompe affichait même 54 centimes de moins que les prix officiels deux jours plus tôt.

Les grandes compagnies, qui ont perdu ces dernières années des parts du marché (5 % au dernier semestre) au profit des grandes surfaces, n'ont pas été les dernières à réagir. Esso annonçait la vente, par un millier de stations-service, de carburant à un prix compétitif avec celui offert par les grandes surfaces.

Une laborieuse mise en place

Quant à Shell, qui aurait perdu, selon elle, 15 % de ses ventes en 1984 du fait des rabais des hypermarchés, elle décidait de jeter les deux mille huit cents stations de son réseau dans une bataille de promotion. Pendant douze semaines, à l'instar de ce qu'a fait Shell en Grande-Bretagne, les stations offriront gratuitement un bulletin de participation à un loto conçu sur le modèle du Tac-o-tac. En Grande-Bretagne, les ventes ont ainsi progressé de 40 %. C'est dire que les raffineurs-distributeurs ont bien l'intention de bénéficier de leur liberté nouvelle pour reprendre des parts de marché.

Alors que la guerre des prix commençait, le dispositif de liberté surveillée était laborieusement mis en place. Les raffineurs ont été les derniers à signer, dans la soirée du 30 janvier, un engagement de modération — car ils ne voulaient pas être contraints à une politique des prix quasi uniformes — bloquant ainsi la publication des textes réglementaires nécessaires.

Les réactions à cette nouvelle politique sont diverses. Si le président du CNPF, M. Gattaz, se réjouit, la CGC pétrole « craint pour la liberté des approvisionnements », l'une des principales organisations de pompistes (la FNCAA) dénonce « une opération de caractère électoral » et le CID-Unati réclame « des mesures de protection des pompistes indépendants ».

Alors que 1 400 pompes disparaissent chaque année, le mouvement devrait s'accélérer (il y a un peu plus de 38 000 points de vente en France contre 22 500 en Allemagne fédérale). Mais les pouvoirs publics, s'ils n'excluent pas cette évolution, pensent que le réseau traditionnel pourra sauvegarder une partie de ses positions en offrant de meilleurs services (la nuit, les week-ends), payés plus cher.

C'est dire, que si les prix vont baisser là où joue la concurrence, il est vraisemblable que dans certaines circonstances les prix des carburants seront relevés. Un véritable bilan ne pourra d'ailleurs être établi que lorsque les prix seront de nouveau orientés à la hausse.

Le dispositif adopté

● **LES PRIX LIBÉRÉS**

Ce sont ceux de l'essence, du supercarburant et du gazole. En revanche, les tarifs du fuel domestique restent déterminés par l'évolution de divers paramètres, dont le dollar et les prix du brut. « *Le prix de vente des carburants sera librement déterminé de la raffinerie à la station-service* », souligne le communiqué du gouvernement. Cela signifie que sont supprimés les prix de reprise (prix plafonds), comme les marges et, par conséquent, les rabais. Mais cela ne veut pas dire que chacun est libre de toutes concraintes.

● **LES CONTRAINTES**

Parce que « *la liberté n'est pas l'anarchie* », la concurrence doit être organisée. De nombreux garde-fous sont donc prévus :

— **Publication de barèmes :** les raffineurs et les importateurs dits A 3 doivent déposer, chaque fois qu'ils modifient leurs prix, des barèmes auprès de la direction des hydrocarbures comme de la direction de la concurrence.

— **Frais de mise en place :** les différences de facturation aux détaillants entre les pompes les plus proches des raffineries et celles qui sont les plus éloignées ne doivent pas dépasser leur niveau actuel, c'est-à-dire 14 centimes par litre toutes taxes comprises.

— **Engagements de modération :** les raffineurs, les importateurs revendeurs de produits et les grossistes, par l'intermédiaire de leurs syndicats, doivent signer des engagements de modération, principalement pour limiter l'écart maximal de prix entre les différents points du territoire.

— **Transparence du marché et concurrence :** la commission de la concurrence a été saisie d'un avis sur les contrats d'approvisionnement en produits pétroliers. Tout le système repose, en outre, désormais, sur la facturation et l'affichage des prix réels (il n'y a plus de prix-plafond). Pour éviter la concurrence déloyale enfin, au sein d'un même département, les prix à la pompe ne pourront pas être supérieurs de 5 % à 10 % (selon les arrêtés préfectoraux) à la moyenne des prix pratiqués localement. Les commissaires de la République auront un pouvoir de sanction en cas d'abus.

— **Mesures d'accompagnement :** le Fonds de modernisation des stations-service — doté de 50 millions de francs — devra permettre aux propriétaires-gérants de se moderniser ou d'aider au départ des travailleurs de ce secteur (1 400 pompes sont fermées chaque année depuis 1980, et le rythme devrait s'accroître sous le poids de la concurrence).

— **Approvisionnement :** la loi de 1928 reste en vigueur ainsi que ses décrets d'application. Les raffineurs devront encore s'approvisionner pour 90 % en pétrole brut (avec possibilité pour les 10 % restants d'importer des produits). Quant aux importateurs de produits (dits A 3), ils peuvent acheter sur le marché libre 20 % des carburants qu'ils destinent à la consommation, les autres 80 % devant provenir par contrat de raffineries européennes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,6910	9,6925	+ 147	+ 157	+ 300	+ 328	+ 725	+ 825
$ can.	7,2958	7,2986	+ 23	+ 41	+ 55	+ 87	+ 188	+ 279
Yen (100)	3,8026	3,8047	+ 122	+ 132	+ 242	+ 258	+ 739	+ 787
DM	3,8557	3,8568	+ 104	+ 112	+ 215	+ 226	+ 612	+ 654
Florin	2,7015	2,7027	+ 80	+ 94	+ 184	+ 193	+ 523	+ 559
F.B. (100)	15,2759	15,2818	− 69	− 29	− 129	− 61	− 347	− 96
F.S.	3,6160	3,6180	+ 132	+ 144	+ 281	+ 296	+ 858	+ 910
L (1 000)	4,9558	4,9591	− 171	− 154	− 365	− 337	−1 086	−1 001
£	10,9314	10,9428	− 271	− 211	− 478	− 397	− 891	− 681

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/8	8 5/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 5/8	8 3/4
DM	5 7/16	5 11/16	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16	6 1/8	6 1/4
Florin	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6 1/16	5 15/16	6 1/16	6 3/16	6 5/16
F.B. (100)	11	11 1/4	10 11/16	11	10 11/16	11	10 11/16	11
F.S.	1 3/8	1 7/8	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16
L (1 000)	14	15	14 1/2	15	14 5/8	15 1/8	14 3/4	15 1/8
£	14 1/8	14 3/8	13 1/4	14 3/8	12 7/8	13	12 1/8	12 1/4
F. franç.	10 1/4	10 1/2	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 3/4	10 7/8	11 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Neuf des treize pays de l'OPEP réduisent leurs prix

• Pétrole de référence à 28 dollars le baril
• Baisse moyenne jusqu'à 0,50 dollar

De notre envoyée spéciale

Genève. — Après trois mois de résistance vaine, l'OPEP s'est résignée, mercredi 30 janvier, à réduire ses prix officiels, pour les adapter à la réalité du marché. Mais, pour la seconde fois en moins d'un mois, elle n'est pas parvenue à dégager une unanimité.

Neuf pays sur treize seulement ont approuvé la nouvelle grille de prix, qui implique une baisse limitée des tarifs. Le prix traditionnel de référence de celui de l'« arabe léger » saoudien, diminue, de fait, de 1 dollar, passant de 29 à 28 dollars par baril. Mais cette baisse n'est pas répercutée à l'ensemble de la grille, l'écart maximum existant entre les différentes qualités étant fortement réduit (de 3,75 dollars à 2,40 dollars). L'un dans l'autre, selon les estimations, la moyenne pondérée des prix diminue de 0,39 dollar à 0,50 dollar par baril, ce qui équivaut, pour l'OPEP, à une perte de revenus de près de 3 milliards de dollars par an.

Quatre pays, l'Algérie, l'Iran, la Lybie et le Gabon (qui s'est abstenu) n'ont pas approuvé la nouvelle grille, se réservant le droit de fixer unilatéralement leurs tarifs. « *Le marché déterminera leurs prix* », a déclaré M. Subroto, le ministre indonésien, président de l'OPEP. Jugeant cette grille « *injuste et inéquitable* », M. Nabi, le ministre algérien, a précisé que l'Algérie « *fixera ses tarifs prochainement en fonction de la situation internationale* ». Le ministre gabonais, de son coté, a expliqué sa décision par les « *réserves qu'* [il] *formule sur l'efficacité de cet accord, dans la mesure où il n'a pas fait l'objet d'un consensus* ».

Si on ajoute à ces quatre pays l'Equateur, qui n'applique plus de fait depuis plusieurs mois les prix officiels et vend son brut aux cours du marché, cinq pays sur treize se soustraient désormais à la discipline collective.

Comme déjà à plusieurs reprises dans le passé, l'OPEP se retrouve désormais avec deux structures de prix et deux prix de référence : l'ancien prix de 29 dollars, purement fictif mais seul valable selon les statuts — car approuvé à l'unanimité, — et le nouveau prix officiel de l'« arabe léger », qui, selon M. Yamani, « *devrait être le brut de référence* ». Le ministre saoudien a ajouté qu'une nouvelle conférence serait nécessaire pour définir un prix de référence, qui pourrait être soit une autre qualité soit un panier de bruts. Pour compliquer encore la situation, M. Subroto a assuré que « *théoriquement 'il n'y a plus de référence* ».

C'est donc peu dire que constater qu'une grande confusion règne désormais dans les tarifs de l'organisation. Ce résultat peu brillant était prévisible compte tenu de l'écart qui séparait les positions, d'une part, des pays du Golfe proches de l'Arabie saoudite qui souhaitaient une baisse limitée de la plupart des bruts, et, d'autre part, celles des producteurs farouchement opposés pour des raisons diverses, y compris politiques (pour l'Iran), à toute diminution du prix de référence.

« *Ce n'est pas un échec, je ne peux pas dire que ce soit un succès* », expliquait mercredi M. Subroto. Le fait que la nouvelle grille « *officielle* », plus réaliste que la précédente compte tenu du marché, doive réduire les distorsions de concurrence existantes, et donc limiter la pratique quasi générale des rabais déguisés, qui était à l'origine de la crise, peut être considéré comme positif.

Positif également le retour du Nigeria à la discipline collective. Ce pays africain qui, depuis octobre 1984, avait diminué unilatéralement ses tarifs pour contrer la baisse de prix des producteurs de la mer du Nord, ses principaux concurrents, a, en effet, accepté de relever légèrement ceux-ci, de 28 à 28,65 dollars par baril, soit un niveau encore inférieur aux bruts concurrents de l'OPEP, mais aligné sur le prix officiel de la Grande-Bretagne.

A condition que le Nigeria puisse effectivement appliquer ces nouveaux tarifs. Ce qui n'est pas évident. En concurrence vive avec la Grande-Bretagne, qui vend son pétrole à des prix réels bien inférieurs à ses tarifs officiels — « *J'ai mes deux pieds dans l'OPEP, mais mes deux yeux fixés ver le Royaume-Uni* », a répété le ministre nigérian — Lagos se trouve également en compétition avec trois des pays qui ont refusé d'approuver la nouvelle grille : l'Algérie, la Libye et le Gabon. S'il y a peu de chances que ceux-ci abaissent fortement leurs tarifs officiels, ils sont, la Libye surtout, passés maîtres dans l'art des rabais déguisés (1). « *Il est exclu que le Nigéria puisse vendre tout son pétrole à ce nouveau prix* », estimaient deux responsables des achats de compagnies pétrolières.

Réactions négatives

Aussi, en dépit de l'assurance exprimée par M. Yamani quant aux conséquences de cet accord, la plupart des réactions des opérateurs pétroliers, à l'annonce des résultats, restaient-elles fortement négatives, comme en témoignait d'ailleurs la retombée des cours du marché libre en fin de journée à Londres et à New-York. Tous soulignaient l'absence de consensus. « *Je ne crois pas que ce soit de nature à renforcer la crédibilité de l'OPEP* », assurait un responsable d'une compagnie. La plupart des spécialistes estimaient qu'après une brève reprise technique, due au retour sur le marché des acheteurs qui avaient interrompu leurs opérations en attendant la baisse des prix de l'OPEP, les prix allaient continuer de s'effriter.

La principale question concerne désormais l'attitude que vont adopter les pays producteurs non membres de l'OPEP au vu de ces décisions. Comme les compagnies, la plupart de ces pays attendaient la fin de la conférence pour fixer leurs tarifs pour le mois prochain. Déjà, l'Egypte a annoncé qu'elle reprenait sa liberté de manœuvre après trois mois de coopération avec l'OPEP. Le Mexique, soumis à de fortes pressions, offre, lui aussi, des rabais déguisés. L'URSS, curieusement absente du marché depuis le début de l'hiver, attend de voir l'évolution du marché pour fixer de nouveaux tarifs.

Surtout, les producteurs de la mer du Nord, dont la marge de manœuvre vis à vis des compagnies est faible, hésitent à abandonner définitivement la fixation de tarifs officiels. La Norvège a négocié pour les mois de décembre et janvier avec chacun de ses clients des prix proches des cours au jour le jour.

La Grande-Bretagne vend tout son brut au prix du marché en maintenant à grands frais un prix officiel nettement supérieur. Si ces concurrents, doutant de la capacité de l'OPEP à respecter la discipline en matière de prix et de production, abaissent à nouveau leurs tarifs, l'organisation se trouvera ramenée à la case départ, dans la même situation qu'à l'automne dernier et, cette fois, à l'amorce du printemps, période de l'année traditionnellement défavorable.

« *Cet accord ne peut marcher qu'à deux conditions*, reconnaissait, un membre d'une délégation du Golfe, *que tous les pays cessent de tricher sur les prix, et qu'ils respectent la discipline sur la production* ». L'ennui pour l'OPEP est que la discipline jusqu'ici a toujours été ce qui manquait le plus. Les désaccords de la dernière réunion en sont bien la preuve.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Les prix des bruts lourds restent inchangés à 26,50 dollars, tandis que la plupart des qualités légères ou extra-légères voient leurs prix réduits.

(2) La Libye par exemple a multiplié depuis un an les accords d'échange et de trocs en tous genres, ainsi que le raffinage à façon, tandis que l'Algérie pratique, entre autres des ventes groupées de brut et de condensats.

Une bonne nouvelle pour l'économie

(Suite de la première page.)

Dans bien des pays, l'érosion monétaire a atténué les inconvénients de la hausse des prix, tout au moins pour les utilisateurs domestiques. C'est vrai naturellement pour les Etats-Unis, qui n'ont pas eu à subir le choc « dollar » et où le prix du baril, en monnaie constante, est revenu de 35 dollars à 22 dollars environ, soit un fléchissement de plus de 30 %. C'est le cas du Japon, où grâce aussi à la hausse du yen, le prix du pétrole calculé en yens, a également chuté d'environ 30 %. En Allemagne, en Angleterre, un phénomène analogue a été observé. Même en France, où les pouvoirs publics depuis 1981 dénoncent régulièrement les effets ravageurs de la hausse du pétrole et du dollar (selon M. Jacques Delors, une augmentation de 10 % du prix du brut ajoutait 0,2 point au taux d'inflation, et un point pour une ascension de 10 % sur le dollar) on s'aperçoit que ces effets sont, en outre, atténués par des phénomènes de substitution : pour payer l'essence des automobiles et le fuel des chaudières, les ménages économisent sur le reste.

Plus généralement parlant, comme l'observait la revue américaine *Fortune* dans son numéro du 26 novembre 1984, les conséquences d'une diminution du prix du pétrole sont et seront beaucoup moins spéctaculaires que celles de la hausse intervenue depuis 1973. Aux États-Unis, par exemple, la consommation de mazout par les centrales électriques ne représente plus 5,5 % du combustible utilisé au lieu de 16,5 % en 1978 (en France, on le sait, EDF n'utilise presque plus de pétrole pour ses centrales, 1 million de tonnes contre 14 millions de tonnes en 1973, grâce au nucléaire).

Toujours aux États-Unis, la part, en coût réel, des produits pétroliers utilisés par l'industrie chimique est revenue, en dix ans, de 10,3 à 3,5 % et de 9,8 à 2,1 % pour l'industrie sidérurgiques en raison des progrès techniques. Quant aux véhicules automobiles, aux États-Unis, comme ailleurs, leur consommation moyenne a été réduite d'au moins 30 % en dix ans.

Tous ces facteurs expliquent qu'à l'heure actuelle les effets d'une variation du prix du pétrole à la baisse comme à la hausse soient plus « amortis » qu'auparavant. En fait, la conséquence la plus importante d'un fléchissement du prix du pétrole, quelle que soit son importance, est la quasi-disparition des anticipations inflationnistes que nourrissaient auparavant les bonds successifs du prix du baril : tout flambait en même temps, l'or (au plus haut début 1980 et qui a chuté de 50 % depuis), l'immobilier, les métaux non ferreux, etc. Or, l'an dernier aux États-Unis, les prix du pétrole n'ont pratiquement pas augmenté, et le prix de l'essence a même baissé. Quant aux cours des matières premières, notamment les métaux, non seulement ils n'ont pas bougé, mais ils ont même fléchi.

C'est la première fois, depuis la seconde guerre mondiale qu'une « grande » reprise économique américaine n'est pas accompagnée par une hausse ou même une explosion des prix des matières premières. On le doit, pour une bonne part, à une baisse en valeur réelle, des prix du pétrole. Ce phénomène explique que de grands experts comme le professeur Milton Friedman, prix Nobel d'économie, se soient lourdement trompés en prophétisant, au début de l'an dernier une inflation de 10 % aux États-Unis pour 1984, alors qu'elle a été inférieure à 4 %. A cet égard, il est patent que le gouvernement américain est favorable à une nouvelle baisse de ces prix, jusqu'à 25 dollars le baril, dit-on, de nature à contenir l'inflation. Il estime au surplus, que les compagnies pétrolières des États-Unis n'en seront guère affectées, puisque depuis 1980, elles versent au Trésor les deux tiers de leurs super-profits au-dessus de 22 dollars le baril.

En conclusion, on peut affirmer que toute baisse même minime, des prix du pétrole est favorable à l'économie mondiale, mais qu'avec le temps les pays consommateurs ont appris à vivre avec un brut « cher », sauf dans les pays où une fiscalité supplémentaire efface les effets d'une diminution de ces prix, et finit par peser sur la consommation et même sur l'économie.

FRANÇOIS RENARD.

REPÈRES

Livre sterling : vif raffermissement

L'accord, même boiteux, conclu à la réunion de l'OPEP, a entraîné un vif raffermissement de la livre sterling, dont le cours est passé de 1,1150 dollars à près de 1,13 dollars, et, à Paris, de 10,85 F à 10,93 F. En outre, les taux d'intérêt à Londres à toutes échéances sont revenus de 14 % à 12 %, le taux de base des banques restant fixé à 14 %. Ce raffermissement est attribué au soulagment des opérateurs, qui craignaient un éclatement de l'OPEP, et au rachat des livres sterling vendues à découvert huit jours auparavant, dans l'attente de cet éclatement. Le dollar est resté stable à 3,17 DM et 9,68 F environ.

Commerce extérieur : déficit record aux États-Unis

Le déficit commercial des Etats-Unis a atteint en 1984 le niveau record de 123,31 milliards de dollars, contre 69,39 milliards en 1983, soit une progression de 77,6 %. En décembre, le déficit était pourtant revenu à 8,2 milliards de dollars (en données corrigées) après 9,94 milliards en novembre et 9,18 milliards en octobre. Pour l'ensemble de l'année, les exportations se sont élevées à 217,87 milliards de dollars (+ 8,7 %) et les importations à 341,18 milliards (+ 26,4 %). Les automobiles, l'acier, les équipements électriques et ceux de télécommunication ont particulièrement contribué à l'augmentation des importations.

Électroménager : bonne tenue du marché intérieur

Le marché intérieur des appareils électroménagers n'a régressé en volume que de 0,8 % en 1984. La rigueur semble avoir épargné ces biens durables, alors qu'elle a durement frappé l'automobile en chute de 12,9 % en volume. La croissance des importations (+ 8 %), plus faible que celle des exportations (+ 16 %) pour la première fois depuis quatre ans, a permis une légère reconquête du marché intérieur et une progression de 6 % du chiffre d'affaires de la profession (13,9 milliards de francs). Les industriels réclament néanmoins une libération totale de leurs prix (la moitié est encore contrôlée) et des «*mesures sectorielles d'urgence*» pour lutter contre les importations «*déloyales*» en provenance d'Espagne et des pays de l'Est.

Prix : + 6,7 % en un an en France

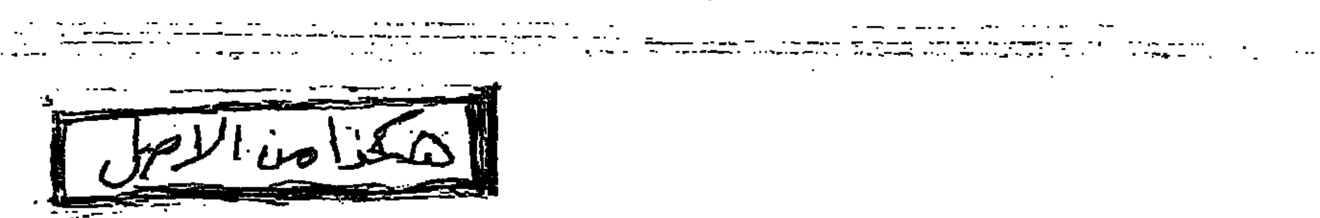
L'INSEE a confirmé, mardi 29 janvier, que la hausse des prix en France a bien été de 0,2 % en décembre. En un an, de décembre 1983 à décembre 1984, la hausse a été de 6,7 %. C'est le meilleur résultat obtenu depuis 1971. Les viandes de boucherie (+ 1,7 %) ont le moins augmenté, tandis que les hausses les plus fortes ont été enregistrées dans le secteur de l'énergie (+ 10,3 %) et dans celui du textile-habillement (+ 9,4 %). Le gouvernement prévoit pour 1985 une hausse de 4,5 % sur douze mois.

+ 0,6 % au mois de janvier en RFA

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,6 % au cours du mois de janvier en Allemagne fédérale, après 0,1 % en décembre. Sur douze mois, de janvier 1983 à janvier 1984, la hausse des prix a été de 2,1 %.

PTT : bénéfice de 3,4 milliards de francs

Les PTT ont réalisé un bénéfice net de 3,4 milliards de francs en 1984, la poste ayant perdu 3 milliards et les télécommunications en ayant gagné 6,4. En 1983, les télécoms avaient enregistré un déficit de 500 millions de francs. Le redressement est dû, selon les PTT, à des «*efforts de gestion*» et à la hausse de 10,5 centimes intervenue le 1er août. Toutefois, cette majoration n'avait rapporté que 1,8 milliard contre 3 ou 4 prévus, du fait d'une réticence des usagers. Le trafic, en octobre et en novembre, n'a progressé en effet que de 3 % au lieu des 8 % habituels.



CONJONCTURE

M. BÉRÉGOVOY CONFIRME UNE NOUVELLE BAISSE DES IMPOTS EN 1986

Feu d'artifice

L'année commence de bien agréable façon. Nous avons appris cette semaine que les impôts sur le revenu de tous les contribuables seraient abaissés de 3 % l'année prochaine (coût pour l'Etat, 7 milliards de francs) et que l'emprunt de juin 1983 serait remboursé plus tôt que prévu, c'est-à-dire avant juin 1986. M. Bérégovoy a confirmé l'une et l'autre nouvelles (1).

La semaine dernière, le gouvernement nous avait annoncé des déductions fiscales supplémentaires pour l'année prochaine si nous empruntons pour acheter un logement ou si nous réalisons des travaux économisant l'énergie. Coût pour l'Etat : quelques centaines de millions en 1986, plus les années suivantes.

La semaine dernière également, et toujours pour soutenir le bâtiment, nous avions appris qu'il serait possible d'utiliser l'épargne-logement (dont les intérêts sont exonérés d'impôts sur le revenu) pour acheter une résidence secondaire. Dans le même temps, le ministère des finances s'est engagé à ne plus couper dans les dépenses inscrites au budget et, en tout cas, pas dans celles imputés aux travaux publics. Exit le Fonds de régulation conjoncturelle qui, trois années durant, a fait souffrir les ministères dépensiers.

Dans les prochains jours, assure-t-on, pourrait être annoncée une petite relance de l'investissement et peut-être — *« vous savez, la question n'est pas enterrée »* — une réduction des charges sociales des entreprises de construction et de travaux publics, *« la meilleure méthode avec une baisse de l'impôt sur les sociétés pour stimuler l'activité »*.

Bien entendu, le CNPF ne devrait pas tarder à rappeler que M. Mitterrand s'est engagé à supprimer progressivement la taxe professionnelle payée par les entreprises aux collectivités locales, *« un impôt imbécile et antiproductif »*. Cette année, un allégement de 10 milliards de francs de cet impôt va s'ajouter à la réduction de 7 milliards de francs acquis automatiquement — *au titre d'un mécanisme* d'allégement mis en place en juin 1982. Difficile de faire moins l'année prochaine.

Un choix fondamental

Reste encore l'impôt sur les grandes fortunes à alléger ou même à supprimer : selon nos dernières informations, il n'en était pas encore question...

Nous allions oublier : le budget de 1985 prévoit une réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu, la suppression du 1 % social (20 milliards de francs en tout) et deux mesures fort intéressantes de réduction de l'impôt sur le revenu pour les personnes entreprenant de grosses réparations dans leurs logements et pour celles achetant un appartement ou une maison destinés, à la location.

Qui avait bien pu mettre en doute la réalité de la baisse des prélèvements obligatoires ?

Il y a quelques jours, un haut fonctionnaire raisonnant tout haut nous confiait avec beaucoup d'à-propos que la préparation du budget de 1986 — on en est encore aux prémices — devrait commencer sur un choix fondamental : réduction du déficit des finances publiques ou poursuite de la réduction des impôts et des charges sociales. M. Mitterrand n'avait pas pris d'engagement formel sur ce deuxième point, lors de sa célèbre déclaration du jeudi 15 septembre 1983 à la télévision, se contentant de promettre que les prélèvements obligatoires *baisseraient d'un point en 1985*.

Cette promesse a été tenue — ou plutôt va l'être — et ne lie donc plus le président, qui, en revanche, avait affirmé que le déficit budgétaire ne devrait pas dépasser 3 % de la richesse nationale. Promesse, qui elle, n'a pas été tenue alors que presque tous les pays industrialisés rétablissent l'équilibre de leurs finances publiques. Modèle dans ce domaine jusqu'en 1980, la France fait maintenant figure de mauvais élève (2).

Le feu d'artifice de ces derniers jours montre que le grand choix — réduction des impôts ou réduction du déficit — est peut-être déjà fait. Pour une fois, les contribuables n'auront pas à attendre les premiers jours de septembre pour être fixés. Mais ils devront tout de même patienter jusqu'aux lendemains du deuxième tour des élections législatives de mars 1986 pour connaître le contenu du nouveau plan de rigueur qui, au train où vont les choses...

ALAIN VERNHOLES.

(1) La surtaxe progressive de 5 % et 8 % disparaît en partie cette année du fait de la réduction générale de 5 % des impôts sur le revenu décidée l'année dernière. Subsiste donc une surtaxe de 3 % pour les gros contribuables que *M. Fabius s'était engagé à supprimer* complètement en 1986 (déclaration faite en septembre 1984). *Mais rien n'indiquait* jusqu'à présent que cette suppression — qui était un retour à la normale — bénéficierait à tous les contribuables au travers d'une baisse générale de 3 % de l'impôt que M. Bérégovoy a annoncé cette semaine.

(2) En pourcentage du produit intérieur brut, le déficit budgétaire de la France avait atteint 0,43 % en 1974, 2,63 % en 1975 (relance Chirac), 1,21 % en 1976, 0,97 % en 1977, 1,60 % en 1978, 1,54 % en 1979, 1,10 % en 1980. Il est passé à 2,60 % en 1981, 2,77 % en 1982, 3,28 % en 1983, et environ 3,3 % en 1984 (chiffre avancé par M. Bérégovoy). En RFA, le déficit budgétaire qui atteignait 4,3 % en 1980 a été ramené à 2,6 % en 1984 (2,2 % prévus pour cette année).

Les pensions de retraite mensualisées annonce M. Fabius

Au cours de son quart d'heure *mensuel sur TF 1*, le premier ministre, M. Laurent Fabius a annoncé mercredi 30 janvier deux mesures qui toucheront le grand public : la mensualisation du paiement des pensions de la Sécurité sociale et la fin de l'anonymat des fonctionnaires. Auparavant, il s'était félicité de l'évolution des *prix et avait estimé que, après un* premier semestre 1985 moins favorable, le second semestre devrait *enregistrer une nouvelle baisse*.

La mensualisation des retraites intéresse près de 5,4 millions de personnes qui reçoivent, à un titre ou à un autre (pensions directes, de réversion, allocation aux vieux travailleurs salariés, etc.), une pension du régime général de la Sécurité sociale. Elle était réclamée depuis longtemps par les syndicats de salariés et par les associations de retraités. Mais son coût, évalué jusqu'à une date récente à 10 milliards de francs — en trésorerie, puisque une fois l'opération faite, concentrant plusieurs paiements à la fois, il n'y a plus de dépenses nouvelles — en avait jusqu'ici empêché la réalisation. Or les études menées montrent que l'on peut, en opérant plus progressivement, le réduire de façon considérable (peut-être à moins de 2 milliards).

Cette mensualisation doit être achevée à la fin de 1986, a indiqué M. Fabius. C'est la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, dont le conseil devait être saisi ce jeudi, qui en déterminera les modalités et la date de mise en œuvre, car il faut modifier à la fois des programmes informatiques et des dispositions réglementaires. En attendant, il est possible que dans certaines régions — une expérience a eu lieu dans le Bordelais depuis 1975 — on puisse verser des acomptes mensuels avant la fin de 1985.

« Un contact plus personnel »

La levée de l'anonymat des fonctionnaires se fera, a indiqué M. Fabius, *« d'ici trois mois »*. Il s'agit de *« rendre plus personnel le contact entre l'administration et l'usager »*. Chaque fonctionnaire aurait ainsi sur son guichet ou sur son bureau un écriteau portant son nom afin que les usagers sachent à qui ils s'adressent, cette mesure ne s'applique pas aux policiers. Le premier ministre a précisé qu'il ne s'agissait pas de favoriser la dénonciation des fonctionnaires peu aimables avec le public mais de *« nouer des relations plus humaines »*.

Afin de simplifier les démarches administratives et améliorer la qualité du service public, M. Jean Le Garrec, *secrétaire d'Etat* chargé de la fonction publique et des simplifications administratives, avait lancé une campagne « service public = service du public ». Il devrait présenter dans les prochains jours les propositions retenues et rapidement applicables.

AGRICULTURE

Rigueur accrue pour les agriculteurs européens

(Suite de la première page.)

Les services bruxellois tablent ainsi sur une baisse moyenne des prix d'au moins 0,6 % en Italie, 0,4 % en RFA et 0,3 % au Royaume-Uni. *Bref, succédant* à l'instauration des quotas laitiers en avril 1984, la seconde phase de la réforme de la politique agricole commune (PAC) se *présente sous un jour au moins aussi* sombre que la première. Surtout si l'on ajoute à ces propositions de prix la révision de la réglementation du *marché du vin décidée par les chefs* d'Etat et de gouvernement en décembre à Dublin, qui impose une distillation obligatoire à bas prix en *cas de vendanges excédentaires*.

« Nous n'avions pas le choix », a *expliqué mercredi 30 janvier* sur tous les tons M. Frans Andriessen, le nouveau commissaire chargé des affaires agricoles. Le souci de la Commission *d'enrayer le dérapage de la production*, de limiter l'accumulation d'excédents coûteux à stocker ou à exporter, est d'autant plus vif que la *contrainte* budgétaire est lourde. Les Dix se sont engagés — ce que M. Rocard avait qualifié en son temps d'*« imbécillité collective »* — à ce que les dépenses agricoles n'augmentent pas plus vite chaque année que les ressources mises à la disposition de la Communauté.

Pari difficile à tenir. Les prévisions des dépenses de soutien des marchés doivent sans cesse être révisées à la hausse : les crédits inscrits pour 1985 (2) s'élevaient à 19,3 milliards d'ECU, soit 133 milliards de francs. Or, même avec la politique d'austérité qui est maintenant proposée, il faut tabler, selon M. Andriessen, sur 20 milliards d'ECU, soit 138 milliards de francs.

Les produits les plus frappés sont ceux dont la production a le plus augmenté. Ainsi 1985 apparaît-elle comme l' «année des céréales» : moins 3,6 % pour les prix en ECU. Les Allemands, s'ils réduisent leurs montants compensatoires monétaires (MCM), comme le demande la Commission, devraient diminuer leur prix du blé de plus de 4 %. Beau tollé en perspective, dans un pays où depuis les premiers jours de l'Europe verte, les gouvernements — tout en dénonçant l'inflation des dépenses agricoles — se sont constamment battus pour obtenir un prix du blé élevé !

Nouvelle réduction de la production laitière

Autre secteur sinistré, les fruits et les légumes, *frais* et transformés. Il est vrai qu'ici les abus devenaient intolérables, surtout en Italie. Les tomates destinées aux conserveries *bénéficient d'une aide financière* substantielle du Fonds européen. Elle était accordée jusqu'ici, quelles que soient les quantités produites. Afin de faire des économies, cette aide avait été diminuée l'an passé d'environ 25 %. Du coup, les agriculteurs, soucieux de *ne rien perdre, ont fortement augmenté* les quantités, ou au moins celles qu'ils ont déclarées... Celles-ci sont passées de 4,7 millions de tonnes en 1982-1983 à 7,5 millions de tonnes en 1984-1985. *La Commission propose*, non *seulement* de réduire une nouvelle fois l'aide, mais de la limiter à un quota de 4,7 millions de tonnes. Même évolution dramatique pour les fruits et *légumes frais* : de plus en plus souvent, les agriculteurs, parfaitement conscients qu'ils ne parviendront pas à commercialiser leur récolte, produisent pour le retrait, c'est-à-dire pour la décharge publique. Le coût du retrait pour le Fonds européen, qui était de l'ordre de 2 *milliards de francs* en 1983, se rapproche de 4 milliards en 1984.

Les Italiens et les Grecs, mais aussi, dans une moindre mesure, les Français, risquent maintenant de payer cher cette politique irresponsable. *L'an passé, c'était* les producteurs *de lait qui se trouvaient* en première ligne. La Commission ne leur donne guère le loisir de souffler. Conformément aux décisions prises en 1984, *les quantités pouvant être produites* seront réduites d'environ un million de tonnes, le quota global pour la Communauté étant ramené à 98,2 millions de tonnes. En contrepartie, la taxe de coresponsabilité sera ramenée de 3 % à 2 % du prix indicatif. L'augmentation proposée pour le prix du lait, soit 1,5 % en ECU, 2,4 % *en francs français* et seulement 0,5 % en Deutschemark, équivaut à une baisse du prix réel.

Les producteurs de viande ne seront guère mieux lotis. Là aussi, les stocks atteignent des niveaux records, *malgré un développement* spectaculaire des exportations. La Commission propose le gel du prix en ECU (plus 1,925 % en francs) et préconise *la suppression de primes* dont bénéficiaient principalement les éleveurs italiens et britanniques.

La pilule est amère. M. Andriessen, qui en est parfaitement conscient, estime nécessaire, pour échapper *au pessimisme que ne peut manquer* de susciter dans les campagnes un horizon apparemment bloqué, de provoquer avant la fin du semestre, *dans le cadre des institutions communautaires* et avec le concours des organisations professionnelles, un débat sur les perspectives d'avenir pour l'agriculture européenne.

PHILIPPE LEMAITRE.

(2) Le budget de 1985 est rejeté par le Parlement européen, si bien que les sommes pour l'instant disponibles, en application du régime des douzièmes provisoires, sont inférieures.

AJUSTEMENT DES PRIX EN FRANCS FRANÇAIS PROPOSÉS PAR LA COMMISSION

	%
● *Céréales*	
Blé tendre, orge, sorgho, maïs. Prix indicatif et prix d'intervention et, dans le cas du blé, prix de référence du blé panifiable qualité moyenne	− 1,675
Seigle, prix indicatif et prix d'intervention	− 2,575
Blé dur, prix indicatif et prix d'intervention	+ 1,925
Riz, prix d'intervention, riz paddy	+ 1,925
Sucre, prix de base de la betterave	+ 1,925
Prix d'intervention du sucre blanc	+ 3,225
Huile d'olive, prix d'intervention	+ 1,925
Huile d'olive, aide à la production	+ 3,925
Colza et navettes, prix indicatif et prix d'intervention	− 1,675
Tournesol, prix indicatif, prix d'intervention	+ 0,425
Soja	+ 2,925
● **Productions animales**	
Lait, prix indicatif	+ 2,407
Prix d'intervention du beurre	− 3,093
Poudre de lait écrémé, prix d'intervention	+ 7,707
Viande bovine, prix d'orientation et prix d'intervention	+ 1,925
Viande de mouton	+ 1,925
Viande de porc	S. C.
● **Fruits et légumes, prix de retrait**	
Tomates	− 4,075
Pêches	− 1,075
Abricots	− 1
Raisin de table, pommes, poires	+ 1,925
Choux-fleurs et aubergines	+ 2,925
Vin de table	S. C.

Plusieurs milliers de viticulteurs ont clamé à Montpellier leur opposition à l'accord de Dublin

De notre correspondant

Montpellier. — Les manifestations commencées dans le calme finissent dans des excès. Les viticulteurs rassemblés mercredi 30 janvier à Montpellier n'ont pas échappé à la règle. Pourtant, la foule, dans sa quasi-totalité, est restée paisible et bon enfant. Le désarroi des viticulteurs était visible depuis l'accord de Dublin le 4 décembre 1984, qui prévoit une importante diminution de la production de vin par la distillation obligatoire. En se rendant nombreux à Montpellier, ils exprimaient à la fois leur solidarité et leur mécontentement.

Naguère, toute manifestation aboutissait devant les grilles de la préfecture, où la colère éclatait. Depuis la décentralisation, les cortèges se dirigent vers le conseil régional. C'est là que les vignerons du Languedoc-Roussillon ont crié leur « non » ferme et définitif aux accords de Dublin.

« Dublin, disait M. Maffre-Beaugé, un de leurs patrons, *c'est signé Mitterrand et, évidemment, ses valets d'écurie Dumas, Guidoni, qui veulent à tout prix l'Espagne dans le Marché commun ».*

M. Maffre-Beaugé exprimait l'avis des plus nerveux, mais tous les groupements et syndicats sans exception avaient répondu présents au comité régional d'action viticole, qui appelait à la manifestation.

Ce nouveau rendez-vous avait réuni de 7 000 à 10 000 manifestants, moins que les grands rassemblements du passé où ils se comptaient par dizaines de milliers, mais la participation est néanmoins significative du malaise régional. Les vignerons étaient venus de tout le Languedoc-Roussillon, mais aussi des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et de l'Ardèche.

Lorsque M. Jean Huillet, du comité d'action viticole de l'Hérault, donna la liste des télégrammes de soutien, l'appel de celui des élus socialistes régionaux fut accueilli par des huées.

Les viticulteurs, comme le soulignait M. Michel Lallemand, du comité d'action viticole du Gard, dans un discours constructif et modéré, sont favorables aux disciplines, mais ils estiment que seuls les Français les appliquent. A l'appel de M. Jean Huillet, les manifestants exprimèrent leur accord, notamment, pour transformer en aide directe l'aide temporaire octroyée l'an dernier, et pour s'opposer à l'arrêt des plantations. *« La distillation exceptionnelle de 1984 est inique, car seuls les viticulteurs du Languedoc-Roussillon vont en supporter les conséquences dramatiques »*, ajouta M. Huillet, qui dénonça avec violence les *« excédents baladeurs »* des Italiens.

Tous les orateurs ont insisté sur l'union des viticulteurs, réelle si l'on en juge par l'ampleur de cette manifestation, mais une union qui n'est peut-être que de façade.

M. Huillet a lancé un appel aux divers responsables économiques et politiques de la région. *« On ne raye pas quatre-vingt mille familles de viticulteurs d'un coup de gomme »*, a-t-il dit. Puis, s'adressant au président de la République, il déclara : *« Union, tolérance, courage, je suis d'accord... Relisez, M. le président, les textes de l'histoire de la viticulture. Nous resterons mobilisés. Prenez garde à la colère qui gronde ».*

Une douzaine d'agents de ville et quelques barrières bloquaient l'accès du conseil régional. Celles-ci furent promptement ouvertes par les manifestants. Pendant qu'une délégation était reçue par le président du conseil régional, M. Robert Capdeville, en présence des présidents des groupes politiques de l'assemblée (PC, PS et opposition), le ton montait dans la foule : *« Capdeville au balcon ! »*. Un képi de gardien vola ; quelques œufs s'écrasèrent sur la porte de l'assemblée régionale. M. Maffre-Baugé voulut s'adresser du balcon aux manifestants. Il en fut empêché.

La délégation sortit à temps pour calmer les esprits. *« Un envoyé du président Capdeville,* déclara M. Huillet, *va négocier avec le premier ministre. »* Une bronca de corrida accueillit ces propos. *« C'est du cinéma »*, cria-t-on dans les premiers rangs de la foule.

Un groupe de jeunes garçons arracha le drapeau occitan qui flottait au balcon à côté des drapeaux français et catalan.

Un autre petit groupe bloqua une porte du conseil régional à l'aide de barrières. C'est alors que des CRS, dissimulés aux abords de l'immeuble, intervinrent. Des incidents éclatèrent, parfois vifs. Ils restèrent isolés et cessèrent après la lente dispersion de la foule la nuit venue.

ROGER BECRIAUX.

BANQUES

Le GAN prend la place de Suez au sein du CIC

L'assurance prend pied dans la banque : après l'UAP, première compagnie française qui, en septembre dernier, a pris le contrôle de la banque Worms pour la renflouer après de très lourdes pertes, c'est le GAN, au troisième rang dans le secteur, qui va prendre la suite de la Financière de Suez comme actionnaire minoritaire du Crédit industriel et commercial (CIC). Cette opération, préparée depuis plusieurs mois (*le Monde* du 4 octobre 1984), *s'effectuera en deux temps*.

Dans l'immédiat, le GAN va apporter au CIC 700 millions de francs à l'occasion de deux augmentations de capital, en avril et en décembre 1985, ce qui lui permettra de détenir 21,87 % de la Compagnie financière coiffant la banque, et ramènera la part détenue par Suez de 40,5 % à moins de 30 %. Ensuite, au cours d'une période expirant à la fin de 1989, le GAN portera à 34 % sa participation dans le CIC en rachetant le complément à Suez, qui cédera à l'Etat le reliquat de ses intérêts, la puissance publique conservant 67 % du capital de la banque.

Une telle opération a deux objectifs. Le premier est d'affecter de l'argent frais au groupe CIC, qui a un besoin urgent de renforcer ses *fonds propres, devenus insuffisants*, et de se procurer, au total, 3,5 milliards de francs de capitaux permanents supplémentaires, pour se mettre en règle avec le nouveau régime de contrôle du crédit. Par ailleurs, ce groupe, avec ses filiales (Lyonnaise de Banque, CIAL, Nancéienne, Scalbert-Dupont, BRA, BRO, CIO, CIN) et ses 1 200 guichets, doit développer ses investissements, notamment dans l'informatique. Il lui fallait donc trouver un partenaire diposant de capitaux disponibles, ce qui est le cas du GAN, préféré à l'UAP, déjà lotie avec Worms et considérée comme un peu trop « grosse » par rapport à la taille du CIC.

Le second objectif est de permettre à la Financière de Suez de se dégager de sa participation dans le CIC. En 1971, elle en avait pris le contrôle, à plus de 70 %, au terme d'une bataille mémorable avec Paribas, dans le but de la marier avec sa filiale bancaire Indosuez, riche de son réseau étranger mais dépourvu d'un réseau de collecte français. Le mariage ne fut jamais consommé et, après la nationalisation de février 1982, la Financière de Suez vit sa participation revenir à 40,5 %, ce qui ne faisait pas l'affaire de ses dirigeants. En novembre dernier, son président, M. Jean Peyrelevade, déclarait : *« Je ne comprends pas, depuis longtemps, ce que la Suez fait au CIC en actionnaire minoritaire »* et s'affirmait *« prêt à négocier sa sortie progressive »*.

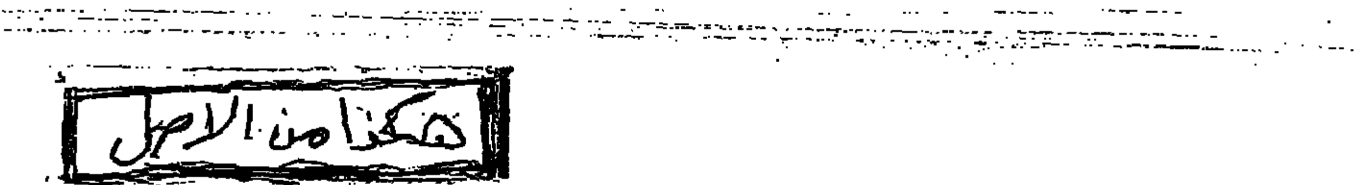
Pour le GAN, selon son président, M. Bernard Attali, une *« très bonne affaire financière »*, qui, en outre, lui permettrait, éventuellement, d'utiliser les 1 200 guichets du groupe bancaire pour écouler certains de ses produits.

Offensive

L'opération GAN-CIC, intervenant après l'opération UAP-Worms, s'inscrit dans une offensive de l'assurance pour entrer dans les banques et leurs réseaux. Au début des années 70, c'était le contraire : on voyait les banques prendre le contrôle des compagnies d'assurances afin d'avoir un œil sur l'emploi de leurs énormes réserves techniques et de pouvoir diffuser leurs SICAV par le canal des courtiers et des agents généraux. Successivement, la Préservatrice et la Foncière passèrent dans l'orbite du groupe Worms, la France dans celle de la banque Lazard, et la Providence se rapprocha étroitement de Paribas, déjà maison mère du Secours.

Aujourd'hui, les banques s'appauvrissent, tandis que les compagnies d'assurances disposent de très importants capitaux. Leur situation financière, notamment dans la branche automobile, s'est rétablie depuis deux ans, et la forte hausse de leur portefeuille d'actions et d'obligations en 1983 et 1984 leur a permis d'enregistrer de très fortes plus-values. C'est à leur tour de jouer, d'autant plus que l'Etat, propriétaire des banques, n'a plus les moyens de tenir son rôle d'actionnaire et leur demande de le faire à sa place.

F. R.



OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vte sur saisie Pal. Just. Évry (91), r. des Mazières, mardi 5 février à 14 h.

MAISON A RIS-ORANGIS (91) LIBRE DE LOCATION et D'OCCUPATION

3, rue E.-Delacroix avec *TERRAIN de 722 m²* **MISE A PRIX : 150 000 F**

Consign. préalable pr enchérir. S'adr. pr renseig. à **Corbeil-Ess. (91100).**

Mes ANDRÉ AVOCATS, 19, rue Féray. Tél. : 496-01-12.

Vente Palais Justice CRÉTEIL. Jeudi 14 février 1985, 9 h 30

PAVILLON LE PERREUX-sur-Marne (94), 12 bis, rue du Canal

vide, R.-de-Ch. à Usage

GARAGE et ATELIER. 1er étage : 2 Pces. Cuis. Ent. 2e ét. : 2 ch. Cab. toil. WC.

ATELIER. JARDIN. Sup. tot. 403 m² LIBRE DE LOCATION

MISE A PRIX : 300 000 F S'adr. **Me COPPER ROYER**

Avocat Paris (17e), 1, rue G.-Berger. T. 766-21-03 et 622-26-15

DOMAINES (D.N.I.D.), Bureau 218, 11, rue Tronchet, Paris-8e.

Tel. : 266-91-40, Poste 1815. A tous avocats pr Trib. Gde Inst. CRÉTEIL.

Greffe criées Trib. Gde Inst. CRÉTEIL où cahier des charges est dép.

Sur place pour visiter le 8 février 1985 entre 14 et 15 heures.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à PARIS

le JEUDI 14 FÉVRIER 1985, à 14 heures, EN UN LOT

UN LOCAL sur rue et sur cour au r-de-ch. et une partie du ss-sol sous la cour couv., à usage commercial

4, RUE JACQUES-CARTIER - PARIS (18e)

M. à P. : 200 000 F — S'adr. SCP BRUN et ROCHER

avocats à PARIS (8e), 60, rue de Londres. Tél. : 293-50-40. A tous avocats postulants. Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS où le cahier des charges est déposé.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de PARIS

le JEUDI 14 FÉVRIER 1985, à 14 H. EN CINQ LOTS

1°) UN APPARTEMENT 4 P. PRINC. à us. BUREAU

au 1er étage, Bâtiment A

2°) UN STUDIO au 4e étage. Bâtiment A

UNE CAVE pour chacun des autres lots

7, RUE ROCHECHOUART - PARIS (9e)

MISES A PRIX : 100 000 F – 30 000 F – 500 F.

S'adr. : S. C. P. BRUN et ROCHER, avocats associés, à PARIS (8e), 60, rue de Londres. Tél. : 293-50-40. Tous Avocats postulants.

Au Greffe du Trib. Gde Inst. Paris où le cahier des charges est déposé.

(Publicité)

NATIONAL WATER AND SEWERAGE AUTHORITY
P.O. BOX 104, SANAA, YAR, TELEX 2346 NWSA YS

DHAMAR WATER SUPPLY AND SEWERAGE PROJECT
IBB WATER SUPPLY AND SEWERAGE PROJECT

PREQUALIFICATION NOTICE

The National Water and Sewerage Authority proposes to invite international tenders for :

– Dhamar water supply, sewerage system and sewage treatment plant ;

– Ibb water supply, sewerage system and *sewage treatment plant.*

The components each project comprise :

– Construction of complets water supply systems including pumping stations, main transmission lines, reservoirs, trunk mains, distribution network for projected population of approximately 84000 inhabitants in Dhamar and 64000 inhabitants in Ibb ;

– Construction of sewerage system including sewage treatment plants for each of the two towns.

The project will be financed by the YAR Government, the International Development Association, the Government of the Federal Republic of Germany (Kreditanstalt fuer Wisderaufbau), the Arab Fund for Economic and Social Development, and the Government of the Netherlands.

For each project the following three lots are envisaged :

a) Civil works ;

b) Supply and erection of mechanical/electrical equipment ;

c) Supply of pipes and appurtenances.

Interested civil work firms or codsortium experienced in this type of work and being able to coordinate their work with suppliers of pipes and mechanical/electrical equipment acting as their sub-contractors either proposed by *them or selected by the* NWSA (*nominated subcontractors*), should request prequalification.

The prequalification documents will be available in January 1985 and can be obtained by applying in writing or by telex from NWSA (address see above) or *from DORSCH CONSULT, Postfach 210243, D- 8000 Muenchen 21* or Telex 5212862 dors d.

Prequalification documents should be submitted not later than February 28, 1985. Notification of invitation for tenders is expected to be published during the second quarter 1985.

La publicité ci-dessus concerne un avis d'appel d'offres pour la République arabe du Yémen au sujet de la construction d'un système d'eau courante et d'épuration des eaux.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Moët-Hennessy

Chiffre d'affaires en progression de 28 %

Le conseil d'administration réuni le 24 janvier 1985 a décidé de mettre en paiement, à partir du lundi 4 février 1985, un acompte sur dividende de 9 F, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,50 F, soit un total de 13,50 F. Cet acompte sera payé contre présentation du coupon n° 40.

Le conseil a pris connaissance de l'activité du groupe pour l'exercice écoulé, dont le chiffre d'affaires provisoire s'élève à 6 840 millions de francs.

Le groupe Moët-Hennessy présentant pour la première fois des comptes consolidés selon les normes américaines, le chiffre d'affaires 1983 reconstitué selon ces mêmes normes se serait élevé à 5 337 millions de francs. La progression d'une *année* sur l'autre atteint donc 28,2 %.

Le secteur champagne et vins a fortement accentué son développement commercial avec une progression de 18 % en volume pour le champagne. Le chiffre d'affaires du secteur s'élève à 3 070 millions de francs, en hausse de 21,6 % sur l'année précédente.

En 1984, les expéditions de la société Jas Hennessy et Co. ont représenté un volume de 2 040 000 caisses, en progression de 9,7 %. C'est la première fois qu'Hennessy franchit le cap des deux millions de caisses de cognac *expédié en* bouteilles. Le chiffre d'affaires du secteur, en hausse de 46,6 %, s'élève à 2 140 millions de francs.

D'un montant de 1 530 millions de francs, le chiffre d'affaires du secteur parfums et produits de beauté s'est accru de 21,4 %, la progression étant de 22,4 % pour Dior et de 17,2 % pour les laboratoires Roc.

La réorganisation de la société Armstrong s'est poursuivie au cours de l'année 1984 dans la limite d'un chiffre d'affaires constant en dollars.

Les résultats de l'exercice ne sont pas encore définitivement connus, mais il est assuré qu'ils seront en progression très sensible sur ceux de l'exercice précédent.

VOLVO

RÉSULTATS PROVISOIRES 1984

Les ventes du groupe VOLVO 1984 ont été évaluées à SEK 87,2 milliards (contre SEK 99,46 milliards en 1983). La diminution des ventes est due principalement à la réduction volontaire de l'activité de courtage pétrolier de STC (Scandinavian Trading Company) et à la sortie de AB Catena et Will Sonesson AB du périmètre de consolidation du groupe VOLVO en 1984. *Les ventes* à l'exclusion du secteur Energie et de Catena et Sonessons, ont augmenté de 22 % par rapport à 1983.

Le résultat provisoire du groupe avant dotations, impôts et part des actionnaires minoritaires, a été évalué à environ SEK 7,63 milliards (contre 3,78 en 1983), soit une progression de 101,9 %.

L'accroissement du résultat consolidé après amortissement reflète principalement la progression des résultats des secteurs voitures et camions ainsi *qu'une forte réduction des pertes du secteur énergie.*

Le résultat de 1984 fait apparaître un taux de rentabilité de 23 % (18,1) sur les capitaux investis, compte non tenu des profits exceptionnels.

Le résultat estimé par action est de SEK 46,40 (24,30) (après doublement des actions par réduction du nominal puis attribution gratuite à raison de une action pour dix).

A la fin de 1984, le nombre d'employés du groupe VOLVO s'élevait à environ 68.200 personnes, en progression de 4.500 personnes à structure comparable.

DIVIDENDE

Le Conseil proposera la distribution du dividende maximum autorisé, soit SEK 5,30 par action ; il estime que la situation financière du groupe et de ses bénéfices permettrait la distribution d'un dividende plus élevé.

Les résultats définitifs pour 1984 seront publiés fin mars prochain.

VOLVO en France

VOLVO FRANCE S.A., *principale filiale* du groupe VOLVO en France, a réalisé un chiffre d'affaires 1984 de 2,6 milliards de francs, en progression *de 17 % sur l'exercice 1983.*

En 1984, la société a livré 17.550 voitures (contre 15.050 en 1983), 4.150 camions de 5 t et plus (contre *4.100), 74 autocars de tourisme* (contre 75) et 6.317 moteurs marins ou industriels (contre 5.790).

Pour la septième année consécutive, VOLVO FRANCE S.A. dégage un profit.

En France, l'année 1984 a *été* marquée pour VOLVO par l'introduction du titre AB VOLVO à la Bourse de Paris, le renforcement des achats de VOLVO à la France et la création de VOLVO BM Matériels TP SA.

A ce jour, quelque 130.000 actions AB VOLVO non réservées ont été échangées depuis l'introduction du titre en décembre 1984.

Les achats du groupe VOLVO en France restent supérieurs aux ventes de Volvo à la France, laisant donc un *bénéfice à l'avantage de la balance française* du commerce extérieur.

TORAY INDUSTRIES INC.

Résultats du 1er semestre
(1er avril-30 septembre 1984.)

La société annonce un chiffre d'affaires net consolidé de 397,553 millions de yen (1 623 millions de dollars US) et un *bénéfice net consolidé de 8 178* millions de yen (33 millions de dollars US) pour les six mois clos le 30 septembre 1984, soit repectivement + 7,9 % et + 35,7 %.

Les ventes de fibres synthétiques, fibres spéciales et textiles ont progressé de 2,9 %, les ventes de tissus en fibre de polyester ont été ternes.

Les ventes de bandes magnétiques et de plastiques industriels ont progressé de 19,6 %, du fait d'une forte demande. *On note un bon démarrage* des nouveaux produits (le Toray's RO, nouvelle membrane, les lentilles de contact souples à usage prolongé).

Un chiffre d'affaires net consolidé de 810 milliards de yen (3 300 millions de dollars US) et un bénéfice net consolidé de 15 milliards de yen (61 millions de *dollars US) sont prévus* pour l'exercice clos le 31 mars 1985.

SILIC

Le conseil d'administration, réuni le 25 janvier sous la présidence de M. Louis Moreau, a constaté que 52 886 actions nouvelles, créées jouissance du 1er janvier 1984, avaient été émises en 1984 au titre des conversions d'obligations à intérêt progressif 1974, dont le nombre était ainsi ramené au 31 décembre 1984 à 79 189, le capital se trouvant porté de 141 002 400 F à 146 391 000 F. Le conseil a constaté également que cette augmentation du nombre des actions était sans incidence significative sur le résultat par action attendu pour 1984, qui devrait permettre, comme prévu, un taux de progression du dividende au moins aussi important que celui constaté entre 1983 et 1982 (14 %).

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations 15,30 % janvier 1983

Les intérêts courus du 7 février 1984 au 6 février 1985 sur *les obligations* Caisse nationale de l'énergie 15,30 % janvier 1983 seront payables, à partir du 7 février 1985, à raison de 688,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 76,50 F (*montant global : 765 F*).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 114,70 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % *calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit* 7,65 F faisant ressortir un net de 566,15 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Nota

En application de la loi du 30 décembre 1981, article 94, alinéa II et du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, nous précisons *que* :

– Les porteurs qui ont déposé leurs titres ainsi que la loi le prescrit, le montant des sommes qui leur sont dues (paiement de l'intérêt, amortissement du capital) sera porté au crédit de leurs comptes tenus par les intermédiaires habilités choisis par eux ;

– Les porteurs qui n'auraient pas déposé leurs titres à la date du 3 novembre 1984 sont tenus de satisfaire à cette obligation légale afin de pouvoir exercer leurs *droits (paiement de l'intérêt, amortissement du capital).*

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
OBLIGATIONS JANVIER 1984
13,70 %

Les intérêts courus du 6 février 1984 au 5 février 1985 sur les obligations *Caisse nationale de l'énergie 13,70 % janvier 1984 seront* payables, à partir du 6 février 1985, à raison de 616,50 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 68,50 F (montant global : 685 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 102,70 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 6,85 F faisant ressortir un net de 506,95 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

— Taux révisable, soit 13,80 % pour 1985.

Les intérêts courus du 6 février 1984 au 5 février 1985 sur les obligations *Caisse nationale de l'énergie à taux révisable janvier 1984 seront payables, à partir* du 6 février 1985, à raison de 621 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 69 F (montant global : 690 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 103,45 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 6,90 F faisant ressortir un net de 510,65 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Il est rappelé qu'en application de l'article 94-2 de la loi n° 81-1160 du 30 décembre 1981 et du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, les deux emprunts ci-dessus mentionnés ne sont pas matérialisés par la création de titres ; en conséquence, le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

GROUPE POMINI FARREL



POMINI FARREL RELANCE LES RECTIFIEUSES "GIUSTINA"

Turin, janvier 1985 - Les rectifieuses Giustina, marque parmi les plus prestigieuses pour ce genre de machines-outils, sont entrées dans une phase de relance et de développement à la suite *de l'intervention de Pomini Farrel de Castellanza (Varèse) qui en a relevé la technologie en assurant* à la gestion une situation financière solide.

Pomini Farrel, à cet effet, a spécialement constitué une société affiliée, Giustina International, avec un capital social de 1.500 millions de lires italiennes. Et elle en a confié la direction opérationnelle à M. Massimo Pomini, l'un des membres de la famille qui a le contrôle de Pomini Farrel, afin de souligner l'importance que la société accorde à cette opération ainsi que sa détermination de *s'imposer sur le marché.*

Dans ce but, la nouvelle Giustina International a engagé le personnel de la société préexistante, le plus qualifié et le plus expérimenté, s'assurant ainsi une capacité de projet et de construction de qualité excellente suivant la technologie de pointe et la haute précision opérationnelle propres aux rectifieuses Giustina.

Une attention toute particulière a été accordée au renforcement du service après-vente, pour garantir aux clients une assistance technique, en cas d'urgence aussi, même pour les machines qui ont été fournies par la gestion précédente.

En plus, Giustina International a déjà signé un contrat de licence avec la société américaine Emhart Corporation, Division Farrel, qui a une participation de minorité dans Pomini Farrel, pour la production de rectifieuses et de tours destinés à l'industrie lourde en général, aux industries de l'acier et du papier et, enfin, aux centrales nucléaires.

Parallèlement, la nouvelle société a rédigé un programme très serré de recherche et de développement pour imposer sur les marchés internationaux une technologie italienne qui entend se maintenir d'avant-garde par rapport à la concurrence étrangère la plus acharnée.

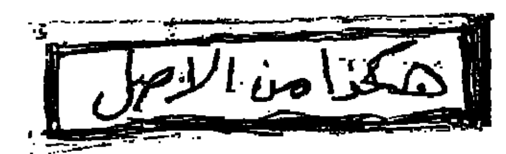
L'opération financière et technique réalisée à Turin par Pomini Farrel permet de lier la validité des technologies et de la marque Giustina à la fiabilité économique et financière de la maison de Castellanza qui figure parmi les producteurs italiens les plus importants et les principaux exportateurs de machines et d'installations pour le laminage de l'acier et le travail du caoutchouc ainsi que des matières plastiques.

La validité de cette opération a été immédiatement appréciée par des clients aussi qualifiés et attentifs que Fiat, Renault, Ford, Citroën, Alfa Romeo, Italsider, Spie Batignolle qui ont déjà assuré à Giustina International un carnet de commandes de 20 milliards de lires italiennes environ. Entretemps des négociations sont en cours pour un volume d'affaires plus consistent encore.

Enfin il est important de remarquer que 80 pourcent des affaires déjà conclues ou bien en cours de négociation concerne les fornitures de pays étrangers très avancés du point de vue technologique, tels que l'U.R.S.S., la France, la Grande Bretagne, l'Allemagne, la Suède, et que les accords avec Emhart Corporation ouvrent les portes du vaste et prestigieux marché americain.

Avec l'introduction dans le marché de ses machines-outils, le groupe Pomini Farrel compte *arriver à la clôture de l'exercice 1985 avec un chiffre d'affaires de 100 milliards de lires italiennes.*

GIUSTINA INTERNATIONAL S.r.l.
Casella Postale 130 - 10036 SETTIMO TORINESE Statale 11 (TORINO)



AFFAIRES

LA STRATÉGIE DE M. BERNARD ARNAULT, NOUVEAU PATRON DU GROUPE

1,16 milliard de francs pour redresser Boussac

M. Bernard Arnault, président du groupe Férinel, a pris en main, au début janvier et après de longues péripéties financières et juridiques, l'empire Boussac. Il nous explique dans l'interview ci-dessous ses projets.

« Est-il vrai que vous éprouvez des difficultés à rassembler les actions des frères Willot, ce qui permettrait au groupe Férinel d'exercer le contrôle de l'empire Boussac ?

– Les informations qui circulent à ce sujet sont complètement fausses. Il n'y a aucun nantissement sur les titres. Ils ont tous été levés, et l'opération juridique prévue dans l'accord signé avec les Willot en novembre 1984 a été réalisée. C'est une campagne de déstabilisation.

– L'augmentation de capital de la Société foncière et financière Agache Willot (SFFAW) se déroulera-t-elle selon les modalités fixées, à savoir sur une valeur de reprise de 375 millions de francs ?

– Vous voulez savoir combien vaut Boussac aujourd'hui... Les commissaires aux comptes préparent un rapport. La banque d'affaires, qui s'occupe du projet, c'est-à-dire la banque Lazard, fait aussi une étude. Le montant auquel nous arrivons actuellement tourne entre 150 à 200 F par titre.

– Pouvez-vous fixer les grandes étapes qui, à terme, conduiront le groupe Férinel à exercer pleinement son rôle d'actionnaire majoritaire ?

– Nous allons convoquer une assemblée générale courant mars, qui soumettra aux actionnaires le pacte concordataire, c'est-à-dire le document dans lequel nous définirons comment vont être remboursés les créanciers de la société et selon quelles échéances. Nous mettrons au vote la décision d'augmenter le capital de 400 millions, et de reconstituer les organes sociaux de la SFFAW, c'est-à-dire le conseil de surveillance. Deuxième étape : le concordat sera présenté aux créanciers chirographaires, à savoir un certain nombre d'organismes sociaux et parapublics, des banques et des fournisseurs de la société. Ils devront voter pour l'accepter. Ce vote devrait avoir lieu dans le courant de l'été.

– De quel montant sera ce concordat ?

– De l'ordre de 2,8 milliards de francs. Il s'agit de dettes à rembourser sur douze ans. Actuellement, le montant global des dettes atteint 3,7 milliards.

– Quelles ont été les pertes du groupe Boussac pour le dernier exercice ?

– Pour 1984, de l'ordre de 200 millions.

– Quelles mesures de restructuration envisagez-vous de prendre sur les plans social et industriel ?

– Nous avons déjà décidé de fermer le siège parisien le 31 janvier. Il n'y restera plus qu'un bureau, que j'utiliserai, et les services commerciaux de deux branches d'activité. Résultat : 30 millions de francs d'économies.

» Quant à la restructuration sociale, notre plan prévoyait dès le départ de conserver un certain nombre de secteurs cohérents avec l'activité globale de Boussac, c'est-à-dire l'industrie textile, et d'en céder d'autres ou de trouver des partenaires adéquats. Nous nous efforcerons de réaliser ce plan sans trop de conséquences graves sur l'emploi. Nous avons passé des accords avec la société DMC pour une coopération technique qui permette de redresser le secteur textile.

Moderniser les usines vosgiennes

– Le conseil de DMC a mandaté son président, M. Julien Charlier, pour vous assister. Quel rôle va-t-il jouer exactement ?

– M. Charlier aura le rôle de conseiller technique et travaillera à mi-temps dans le groupe durant la période nécessaire au redressement de la branche textile. Il s'occupera des secteurs du tissu de l'habillement et du linge de maison. D'une façon plus générale, DMC nous apportera son savoir-faire en matière d'organisation et de technique. Dans le cadre de cette coopération, qui vient également d'être approuvée par le conseil de la Compagnie Boussac Saint-Frères (CBSF), nous nous efforcerons d'harmoniser les gammes de produits, ce qui devrait être bénéfique aux deux sociétés. »

« Dans le linge de maison – une activité sinistrée, – une rationalisation est-elle possible ?

Le plus gros concurrent de notre groupe dans le linge de maison n'est pas DMC. Ce sont actuellement les Belges. Notre objectif est de faire un front commun contre la concurrence pour repartir ensemble. C'est un secteur très difficile dans lequel beaucoup de décisions ont été mal prises chez Boussac, ce qui a contribué à augmenter les prix de revient. On a multiplié à l'excès les références et le nombre de produits différents, ce qui a provoqué un gonflement des stocks. Il faut rationaliser cette activité au niveau de la production et harmoniser nos gammes avec celles du DMC.

– Dans quelles régions allez-vous faire les investissements de modernisation les plus importants ?

– Déjà des investissements importants ont été lancés ou programmés soit quelque 170 millions de francs. Les usines textiles des Vosges ont fait l'objet de quelques gros investissements qui seront achevés cette année, notamment pour la filature de l'usine de Thaon (20 millions de francs). D'autres investissements sont à l'étude pour moderniser l'usine alsacienne d'impression de Wesserling (500 personnes), qui mesure 1 kilomètre de long et dont le niveau de qualité est, je crois, le meilleur du marché français. C'est le secret de la marque Boussac.

» Pour la partie linge de maison, on vient d'équiper l'usine d'Aumontzey (Vosges) avec des métiers à jets d'air ; dans les industries plastiques, on prévoit d'investir 9 millions de francs en 1984 pour faire de la ficellerie synthétique à Flixecourt (Somme). Cet investissement est engagé. Nous étudions également la possibilité d'investir dans l'activité « couches pour bébé » (Peau douce).

– Avec quels moyens financiers ?

– D'abord avec les fonds qu'on retirera de l'augmentation de capital, soit 400 millions de francs, et ensuite avec les aides publiques qui seront mises à notre disposition : 300 millions de francs sous forme de subventions avec clause de retour à meilleure fortune, et 100 millions de prêts à long terme, à quoi s'ajoutent un certain nombre de concours bancaires que nous négocions. Ces concours seront mis en place dès l'obtention du concordat pour un montant de 360 millions de francs. Au total, nous disposerons donc de 1,16 milliard de francs.

– Quelle est votre stratégie à l'étranger ?

– Nous voulons intensifier nos ventes sur le marché des tissus d'habillement et du tissu d'ameublement. Il faut avoir des bureaux sur place, aux Etats-Unis, au Japon, d'une façon générale en Extrême-Orient, car le contrôle des représentants est difficile. Le potentiel de vente des tissus Boussac est considérable dans ces pays en raison de leur renommée.

» Pour le linge de maison, la percée à l'étranger sera plus difficile. Mis à part le tissu éponge, les concurrents européens sont extrêmement virulents. Un problème se pose pour les draps. Les lits n'ont pas la même dimension à l'étranger qu'en France. L'exportation sera donc difficile. Nous sommes très exportateurs pour le lin. Nous vendons à l'étranger 70 % de notre production, surtout en Italie.

» Ce sont les exportations de couches pour bébés qui se développent actuellement le plus. Nous sommes devenus en trois ans « leader » sur le marché britannique. Cette année, nous devrions y réaliser 800 millions de chiffre d'affaires avec une part de marché de l'ordre de 30 % et passer ainsi à la première place devant Procter and Gamble. En retard, le marché britannique démarre à toute allure.

Le rôle des frères Willot

– Quelle part du budget consacrez-vous à la recherche ?

– Difficile de donner un chiffre précis. Nous devrions y consacrer cette année entre 1 % et 2 % de notre chiffre d'affaires. Mais la recherche passe aussi par l'étude des produits que fabriquent tous nos concurrents mondiaux, par exemple dans les couches pour bébés. Nous avons rencontré la semaine dernière des fabricants japonais (société Unicharm). Ils sont technologiquement très avancés et nous ont proposé de construire avec eux une usine de couches pour bébés en Espagne. Une idée d'alliance ne me semble pas saugrenue du tout...

– Avez-vous l'assurance que, par un biais ou par un autre, les frères Willot ne reprendront pas un jour le pouvoir, chez Boussac ?

– La situation des frères Willot est connue. Après le concordat, ils détiendront 16,5 % du capital et seront actionnaires minoritaires, un point c'est tout. Ni les uns ni les autres n'auront de rôle à la direction. Deux des frères Willot étaient déjà salariés, ce n'est pas moi qui les ai repris. Je compte utiliser M. Antoine Willot comme conseiller technique pour les activités à l'étranger.

– Quel sort réservez-vous aux fleurons du groupe, Christian Dior, Bon Marché, Conforama ?

– Nous nous sommes engagés à conserver Christian Dior pendant cinq ans. En ce qui concerne le Bon Marché et Conforama, nous en vendrons probablement une partie pour payer le concordat. Nous envisageons d'introduire 49 % des actions Conforama à la Bourse de Paris. »

Propos recueillis par
ANDRE DESSOT.

CONSOMMATION

Le cercle vicieux des hormones

Irresponsable, l'Union fédérale des consommateurs ? En lançant un nouveau mot d'ordre de boycottage de la viande de veau, l'UFC prend effectivement le risque de provoquer une chute des cours et d'aggraver la situation d'une profession qui ne manque pourtant pas de sujets de préoccupations.

Pourquoi ce boycottage ? Parce qu'il y a des substances dans la viande consommée qui ont été « implantées » pour faire grossir artificiellement les animaux, ou bien parce que les consommateurs veulent pouvoir acheter de la viande en connaissance de cause ? La seconde réponse est la bonne et le ministère de l'agriculture vient de le comprendre. Il a proposé une réunion de concertation, entre les éleveurs et les consommateurs, dans les prochaines semaines.

Il s'agira en quelque sorte d'étiqueter la viande et de renseigner l'acheteur sur son origine et sa qualité. On pourra savoir si elle a été traitée et « enrichie » avec des substances anabolisantes ou non. C'est, à tout le moins, une exigence élémentaire.

Mais les pouvoirs publics ont la mémoire courte. Les organisations paysannes aussi, du moins la FNSEA, qui condamne sans appel l'action de l'UFC renforçant ainsi l'image d'une agriculture « industrielle », peu soucieuse de la qualité de sa production.

Tous les consommateurs et tous les paysans n'ont pas des points de vue aussi tranchés que l'UFC d'un côté ou la FNSEA de l'autre. Ainsi, la Confédération syndicale des familles (CSF), qui était d'accord avec l'UFC pour réclamer une information sur la qualité des viandes, reconnaît-elle que le gouvernement n'a pas tenu ses promesses, mais elle ajoute : *« Il y a des hormones dans la viande, parce que, pour vivre, les éleveurs doivent produire toujours plus. Le vrai problème, c'est celui de la politique agricole commune, qui provoque la surproduction, le gaspillage et l'assistanat pour les paysans. »*

Ainsi, la Confédération nationale syndicale des travailleurs paysans (CNSTP), tout en dénonçant le boycottage, estime-t-elle que les vrais responsables sont ceux qui ont légalisé l'utilisation des hormones et les laboratoires pharmaceutiques qui en vivent. La CNSTP refuse les hormones, car elles aggravent la surproduction et contribuent donc à provoquer une baisse des prix. Laquelle justifie, pour compenser la baisse du revenu, le recours aux hormones, et aux subventions... Cercle parfaitement vicieux.

J. G.



Si le affai[illegible] info[illegible] OF[illegible]

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 janvier

Plus résistant

Après avoir été quelque peu secouée par les problèmes pétroliers (difficiles négociations de l'OPEP, suspense sur la libération des prix en France), la Bourse de Paris a retrouvé, mercredi, un peu de la vigueur perdue la veille. Malgré la persistance d'une assez forte irrégularité, le marché a repris son avance, et, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,18 % au-dessus de son niveau précédent. Un moment même, en cours de séance, il avait progressé de 0,4 %. Notons que l'indice CAC s'est élevé à son plus haut niveau de toujours.

Toutes les craintes n'avaient pas disparu autour de la corbeille. Si Elf et CFP se sont redressés, BP et Esso ont continué de glisser. Mais le marché a été sensible à l'encouragement venu de Wall Street. Cependant, les opérateurs ont surtout concentré leur attention sur les valeurs d'entreprises, dont les résultats ou les perspectives sont prometteuses. L'annonce par Ski Rossignol de distribuer une action gratuite pour cinq a fait monter le titre de 4,7 %. De son côté, bien placé pour monter une station de télévision privée, Europe 1 (+ 4,1 %) a profité de ce qu'en Bourse les professionnels appelaient joliment « la dérégulation médiatique ». *L'amélioration de la situation de Poliet a eu aussi un effet favorable (+ 3,2 %).*

Une assez forte activité a régné.

La devise-titre s'est raffermie et s'est échangée entre 10,63 F et 10,68 F, contre 10,52 F et 10,67 F.

Effritement de l'or à Londres : 303 dollars (– 25 cents). A Paris, le lingot est revenu à 94 100 F (contre 94 550 F), après 94 050 F. Le napoléon a regagné 1 F à 584 F.

Le volume des transactions a diminué : 8,41 millions de francs, contre 9,22 millions.

NEW-YORK

Pause

Parvenu vingt-quatre heures auparavant au sommet de son histoire, Wall Street a plafonné mercredi. Des ventes bénéficiaires se sont produites. Mais elles ont été généralement bien absorbées.

A la clôture, l'indice des industrielles n'accusait qu'un léger repli de 4,75 points à 1 287,87, après avoir, en cours de séance, passé, pour la première fois, depuis toujours la barre des 1 300 (1 305,10).

Le bilan de la journée est resté positif. Sur 2 046 valeurs traitées, 975 ont progressé, 670 ont baissé et 401 n'ont pas varié.

Plus significatif encore de la vitalité du marché, le volume d'activité. Au total, 170,02 millions de titres ont changé de mains, contre 115,73 millions la veille. C'est en importance le septième meilleur résultat enregistré à New-York.

Un optimisme inébranlable régnait autour du « Big Board ». « *Vous assistez à une simple pause* », déclarait un analyste réputé, qui assurait que la hausse n'allait pas tarder à reprendre.

L'annonce d'un déficit commercial record, en 1984 (123,3 milliards de dollars), n'a eu aucun impact particulier. En revanche, l'accord intervenu à Genève, entre les ministres de l'OPEP, a fait bonne impression.

VALEURS	Cours du 29 janv.	Cours du 30 janv.
Alcoa	38 3/4	38 5/8
A.T.T.	21 1/8	20 1/2
Boeing	62	62 5/8
Chase Manhattan Bank	50 7/8	51 1/8
Du Pont de Nemours	51 3/4	51 3/4
Eastman Kodak	74 3/4	73 1/4
Exxon	47	47 3/4
Ford	48 3/8	48 7/8
General Electric	64 3/4	63 7/8
General Foods	54 3/8	55 1/4
General Motors	84 5/8	83 3/4
Goodyear	28 1/2	28 5/8
I.B.M.	136 3/4	136 1/2
I.T.T.	31 1/8	30 3/8
Mobil Oil	27 1/2	27 5/8
Pfizer	41 1/8	40
Schlumberger	38 1/2	39 3/8
Texaco	34 7/8	34 1/4
U.A.L. Inc.	46 3/8	45 5/8
Union Carbide	39 1/8	38 3/4
U.S. Steel	27 7/8	27 1/8
Westinghouse	30 5/8	30 5/8
Xerox Corp.	43 5/8	42 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AKZO. – Le bénéfice net du groupe chimique néerlandais a augmenté de 75 % en 1984 pour s'élever à 750 millions de florins (contre 428 millions en 1983). Le porte-parole de la firme a fait état de « *la meilleure année de l'existence d'Akzo* ». Le chiffre d'affaires s'est accru, pour sa part, de 10 % pour atteindre 16,54 milliards de florins (contre 15,08 milliards).

CLUB MÉDITERRANÉE. – La part du Club dans le bénéfice net consolidé du groupe, pour l'exercice clos le 31 octobre 1984, serait de l'ordre de 256 millions de francs, soit une progression supérieure à 20 %, pour un chiffre d'affaires de 5,37 milliards de francs (+ 19,25 %).

COMPAGNIE FINANCIÈRE MICHELIN. – La compagnie, dont le siège est à Bâle, va émettre, du 1er au 7 février, un emprunt 5 1/2 % de 120 millions de francs suisses (environ 437 millions de francs), dont le produit servira à financer les activités de ses filiales. La durée de l'emprunt est de dix ans maximum. Le prix d'émission est fixé à 99,50 %.

La CFM est une société holding, qui assure la gestion de toutes les sociétés du groupe Michelin hors de France.

RHONE-POULENC. – Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a, pour la première fois, en 1984, passé la barre des 50 milliards de francs, pour s'élever à 51,25 milliards de francs (chiffre provisoire). A structure comparable, la progression ressort à 17,3 %. Les bénéfices ne sont pas encore connus. Les prévision portaient sur 1,5 milliard de francs (98 millions en 1983).

DU PONT DE NEMOURS. – Le *bénéfice net du « numéro un » de la chimie américaine* pour 1984 atteint 1,13 milliard de dollars (+ 26,5 %) pour un chiffre d'affaires de 35,9 milliards (+ 1,4 %). Le groupe cherche à réduire ses effectifs aux États-Unis et va favoriser les départs à la retraite anticipée. Ses dirigeants estiment que 4 500 à 6 500 personnes demandent à profiter de cette facilité. Ce plan entraînera, *pour 1985, une charge supplémentaire de* 125 millions de dollars, mais permettra, en 1986, de faire plus de 225 millions de dollars d'économies. A fin 1984, les effectifs de Du Pont de Nemours dans le monde s'élevaient à 157 000 personnes.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	29 janv.	30 janv.
Valeurs françaises	105,7	106
Valeurs étrangères	107,7	109,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 janv.	30 janv.
Indice général	195,6	196,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 31 janvier .... 10 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 janv.	31 janv.
1 dollar (en yens)	254,25	254,78

BOURSE DE PARIS Comptant 30 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	27 70	1 003	Escaut-Meuse	700	700	Senelle Maubeuge	305 10	305
5 %	43 80	4 986	Eurocom	827	825	S.E.P. (M)	200	199
3 % amort. 45-54	71	1 504	Europ. Accumul.	32 90	33 10	Serv. Equip. Véh.	32 75	34 05 d
Emp. 7 % 1973	7545	..	Eternit	590	580	Sici	40 10	....
Emp. 8,80 % 77	115 98	6 100	Exor	1550	1550	Sicotel	360	356
9,80 % 78/93	96 50	5 450	Ferm. Vichy (Ly)	105 50	105 50	Sintra-Alcatel	546	....
8,80 % 78/86	97 50	1 206	Finalens	144 80	145	Sinvim	161	161
10,80 % 79/94	99 65	4 409	FIPP	110 40	110 50	Siph (Plant. Hévéas)	247 50	248
13,25 % 80/90	103 90	8 785	Fonc	465	465	SMAC Aciéroïd	125	130
13,80 % 80/87	108 20	4 045	Focep (Chât. eau)	1050	....	Sté Générale (c. inv.)	598	598
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1783	....
Calberson	362 40	360
C.D.M.E.	690	690
C. Equip. Elect.	302	300
Dafsa	305	300
Dauphin O.T.A.	1985	2000
Filipacchi	558	560
Guy Degrenne	700	700
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
B.G.I. (ex Sogepal)	....	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	51	50 50
C.G.M.	10	....
Cochery	19 80	23 d
C. Sabl. Seine	115	....
Copirex	529	523
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 30/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	....	....	....	....	515	Esso S.A.F.	516	505	506	– 1 93
4100	C.N.E. 3 %	4076	4082	4086	– 0 24	1260	Eurafrance	1312	1330	1330	+ 1 37
1460	Electricité T.P.	1467	1467	1462	– 0 34	920	Euromarché	920	930	930	+ 1 08
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
117	Gencor	112 50	115 10	115 10	+ 2 31	83	Shell transp.	81 70	84 30	84 30	+ 3 18
285	Gén. Belgique	285	286	285 50	+ 0 17	1680	Siemens A.G.	1664	1690	1696	+ 1 86
680	Gén. Electr.	683	690	692	+ 1 31	184	Sony	166 30	171 50	172 50	+ 3 72
885	Gen. Motors	882	899	897	+ 1 70	220	T.D.K.	222	227 50	228	+ 2 70
59	Goldfields	58 70	59 90	59 90	+ 2 04	18	Toshiba Corp.	17 55	17 55	17 55	....
37	Gd Metropolitain	34 90	35 80	35 80	+ 2 58	1000	Unilever	991	995	995	+ 0 40
135	Harmony	134 20	139 80	139	+ 3 57	420	Unit. Techn.	443 50	452	458	+ 3 26
38	Hitachi	36 50	37 15	37 30	+ 2 19	860	Vaal Reefs	843	860	860	+ 2 01
625	Hoechst Akt.	614	614	611	– 0 48	375	West Deep	364	365	367	+ 0 82
99	Imp. Chemical	95 40	98 50	98 50	+ 3 24	300	West Hold.	289	292 20	292 20	+ 1 10
145	Inco. Limited	146	148	148 80	+ 1 91	460	Xerox Corp.	454	461	460	+ 1 32
1390	IBM	1410	1440	1431	+ 1 48	1 81	Zambia Corp.	2 24	2 28	2 28	+ 1 78

COTE DES CHANGES / **COURS DES BILLETS AUX GUICHETS**

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/1	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 673	9 681	9 370	9 870
ECU	6 790	6 791	....	....
Allemagne (100 DM)	305 730	305 880	294	314
Belgique (100 F)	15 290	15 284	14 800	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	270 400	270 340	260	280
Danemark (100 krd)	85 700	85 640	80	89
Norvège (100 k)	105 660	105 660	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	10 817	10 873	10 400	11 300
Grèce (100 drachmes)	7 490	7 480	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 956	4 958	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	384	382 170	365	376
Suède (100 krs)	106 950	107 050	103	110
Autriche (100 sch)	43 520	43 470	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 521	5 517	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 585	5 590	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 289	7 297	7 070	7 420
Japon (100 yens)	3 809	3 808	3 690	3 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/1
Or fin (kilo en barre)	94600	94600
Or fin (en lingot)	94550	94100
Pièce française (20 fr)	583	584
Pièce française (10 fr)	440	.....
Pièce suisse (20 fr)	556	580
Pièce latine (20 fr)	557	556
Souverain	691	691
Pièce de 20 dollars	3985	4005
Pièce de 10 dollars	2002 50	2002 50
Pièce de 5 dollars	1290	.....
Pièce de 50 pesos	3535	3515
Pièce de 10 florins	578	575

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Jeudi 31 janvier, 19 h 25
Dessins et politique
PLANTU et SERGUEI
répondent aux questions
des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par
FRANÇOIS KOCH

A B C D E F G

LES DIFFICULTÉS DE LA PRESSE

Grèves du Livre au « Monde » et en province

Pour la seconde fois en moins de trois semaines, *le Monde* n'a pu paraître, mercredi 30 janvier, en raison d'une grève des ouvriers et cadres techniques du Livre CGT. Cet arrêt de travail a précédé une réunion entre la direction du journal et les différentes organisations syndicales portant sur la réduction de la masse salariale et le treizième mois.

La grève au *Monde*, mercredi, s'inscrivait dans le cadre plus général d'une manifestation devant le siège du journal patronnée par le Comité intersyndical du Livre parisien CGT et destinée à exiger le respect des accords signés dans la région parisienne. Un millier de personnes environ, dont des délégations du *Figaro*, du *Matin*, de *l'Humanité*, de *France-Soir*, participaient à ce rassemblement, au cours duquel M. Roger Lancry, secrétaire du « Comité inter », a notamment affirmé qu'il « *devenait nécessaire de s'exprimer haut et fort sur la place publique* ». Il lançait ainsi un « *avertissement à tous ceux qui ne font que rêver de nuire aux ouvriers de la presse parisienne, tant sur leur place dans la production, que sur leurs droits acquis. (...) Le combat du* Monde *devient, à partir d'aujourd'hui, le combat de toute la profession* ».

Plusieurs arrêts de travail ont aussi eu lieu ces derniers jours en province, à la suite de l'échec des négociations salariales entre la Fédération française des travailleurs du Livre CGT et l'Union syndicale de la presse quotidienne régionale, cette dernière refusant de prendre en compte la notion de « rattrapage » pour 1984. Ces grèves successives ont déjà empêché la sortie, la semaine dernière, de tous les titres du groupe le Progrès, dans la région Rhône-Alpes, de *la Dépêche du Midi*, à Toulouse, le samedi 26 janvier, du *Midi libre*, à Montpellier, le mercredi 30 janvier, et, enfin, du *Républicain lorrain*, à Metz, ce jeudi 31 janvier.

UN COMMUNIQUÉ COMMUN DE LA SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS ET DE LA SOCIÉTÉ DES EMPLOYÉS

Deux des sociétés de personnel du *Monde* (rédacteurs et employés) tiennent à réaffirmer leur attachement aux structures spécifiques de participation existant dans l'entreprise, fondement et garantie jusqu'à ce jour de l'indépendance du titre. Elles s'étonnent que, dans les circonstances financières graves que connaît l'entreprise, des actions intempestives soient déclenchées par une organisation syndicale représentant une seule catégorie de personnel et visant à entraver la diffusion du journal. Elles saisissent cette occasion pour réaffirmer leur confiance dans la nouvelle direction et exprimer leur volonté de contribuer à œuvrer à la recherche d'une solution à la crise actuelle.

Membre du bureau politique

M. SOLOMENTSEV REPRÉSENTERA LE PC SOVIÉTIQUE AU CONGRÈS DU PCF

Moscou (AFP). – M. Mikhaïl Solomentsev, membre du bureau politique du Parti communiste d'Union soviétique, conduira la délégation soviétique au vingt-cinquième congrès du Parti communiste français, du 6 au 10 février, a-t-on appris, le mercredi 30 janvier à Moscou, de bonne source. La désignation, pour ce voyage, de l'un des onze membres titulaires du bureau politique, centre de décision du PCUS, donne à penser que, pour l'heure, l'état de santé du secrétaire général, M. Constantin Tchernenko, n'est pas considéré comme critique, estime-t-on de source diplomatique à Moscou.

De source soviétique non officielle, on croit savoir qu'il avait été envisagé de désigner M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique, pour assister au congrès du PCF au cas où la condition du secrétaire général aurait nécessité la présence à Moscou de la haute direction au grand complet. M. Tchernenko avait dirigé la délégation soviétique au vingt-quatrième congrès du PCF, en février 1982.

● *Le conseil suprême de justice militaire espagnol favorable à l'amnistie du général Armada.* – Le conseil suprême de justice militaire s'est prononcé, ce jeudi 31 janvier, *en faveur de l'amnistie du* général Alfonso Armada, condamné à trente ans de prison pour sa participation au putsch manqué de février 1981. La décision finale appartient au gouvernement et au roi. – *(AFP.)*

Sur le vif

Tendres bureaucrates

Sur le moment ça m'a renversée, la proposition de Fabius mercredi soir à la télé. Rendez-vous compte ! Tous ces fonctionnaires planqués derrière leurs comptoirs, leurs grilles et leurs bureaux, tous ces représentants anonymes d'un Etat sans visage vont être obligés de nous livrer le secret bien gardé de leur identité. On va enfin savoir comment ils s'appellent. Ça va être marqué sur des cartons, des panonceaux.

Non, mais c'est fou ! Chaque fois qu'ils me casseront les pieds aux PTT, chaque fois qu'ils refuseront de me verser un mandat sous un prétexte ou sous un autre – ça ne manque pas ! – au lieu de m'écraser en pleurnichant : je vous en prie mademoiselle, soyez mignonne, donnez-le-moi quand même, je pourrai me rouler à leur pieds, en suppliant : allez Mme Rabèche, ne *m'obligez pas à revenir pour la* quatrième fois, fermez les yeux, soyez gentille, je vous revaudrai ça.

Entre nous, je vois d'ici les réactions des syndicats. C'est là-dessus qu'ils vont jouer, sur les risques de corruption, pour engueuler comme des putois contre une mesure prise depuis belle lurette dans tous les pays industrialisés. On connaît le nom de son percepteur. Et celui de la surveillante à l'hôpital.

Ça ne change d'ailleurs rien, ou pas grand-chose, aux rapports, des rapports de force, qui s'instaurent entre les malades et les infirmières. Le fait de pouvoir répondre, je vous demande pardon Mlle Cravachon à une jeune femme en blanc qui vous fait remarquer sur ce ton particulier à la fois pète-sec et enjoué : alors M. Mouillard, on a encore oublié de *demander son pistolet ce matin*, ajoute plutôt à la confusion. On a bonne mine de toute façon.

On a tellement l'habitude de se faire rembarrer, on est tellement impressionné par la décision sans appel, froide, impersonnelle de l'ordinateur dont l'oukase vous est asséné par un employé goguenard, qu'on n'ose pas piper.

Il faudrait peut-être penser à *nous révéler son nom*, à l'ordinateur. Et même son petit nom, ça mettrait de l'intimité, de la chaleur, du liant dans les relations. Parce que question circuit, vous avez beau tapoter sur le guichet, le préposé, lui, il est souvent *branché sur un autre terminal* : permettez, une minute. Bon alors, hier à la cantine, je vais te dire...

CLAUDE SARRAUTE.

● *Mission indonésienne en Nouvelle-Calédonie.* – Le gouvernement indonésien va envoyer un délégué officiel en Nouvelle-Calédonie afin de donner des instructions et des explications à la communauté indonésienne, forte de cinq mille personnes, qui y réside, a annoncé, le jeudi 31 janvier à Djakarta, le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmadja. *Le ministre a précisé* que deux mille des Indonésiens vivant en Nouvelle-Calédonie possédaient toujours la nationalité indonésienne mais que les trois mille autres pouvaient prendre part à la vie politique. M. Mochtar a exprimé le souhait que les aspirations du peuple de Nouvelle-Calédonie puissent être comblées « *sans effusion de sang* ». – *(AFP.)*

Au Liban

LES MINISTRES MUSULMANS SE SONT RENDUS A DAMAS

(De notre correspondant.)

Beyrouth. – Après une courte pause, les troubles ont repris, ce jeudi 31 janvier, à Beyrouth sous forme de salves d'obus matinales dirigées contre le secteur chrétien, qui ont fait six blessés, dont un écolier. A Beyrouth-Ouest (secteur musulman), en revanche, l'amélioration relative enregistrée la semaine dernière avec un nouveau retour en scène de la 6e brigade de l'armée – théoriquement rattachée au commandement central mais prenant effectivement ses consignes de la milice Amal se maintient. Des attentats ou des tentatives d'attentat ont visé des banques dont la raison sociale faisait état de liens avec la France : la Libano-française, la banque Trad-Crédit lyonnais, la Fransa bank. Ils sont imputés à l'armée secrète arménienne de libération. Par ailleurs, *la nervosité croît ici* à l'approche du retrait israélien du 18 février. Pour mieux faire face aux troubles qui pourraient survenir à cette échéance, les membres musulmans gouvernement libanais (le président Karamé, MM. Hoss, Berri et Joumblatt) se sont retrouvés mercredi à Damas et, sous l'égide des autorités syriennes, se sont employés à reconstituer un minimum de cohésion gouvernementale.

L. G.

BAGDAD ANNONCE AVOIR LANCE UNE NOUVELLE OFFENSIVE

La radio de Bagdad a annoncé ce jeudi matin 31 janvier une nouvelle offensive sur le front central de la guerre du Golfe. Selon un porte-parole irakien des unités du 2e corps d'armée ont lancé une attaque frontale contre les positions iraniennes situées dans le secteur central du front infligeant de lourdes pertes aux forces iraniennes.

Lundi, Bagdad avait annoncée une attaque dans le secteur sud du front. – *(Reuter, AP.)*

FIN DU SÉJOUR DU PRINCE HÉRITIER D'ARABIE SAOUDITE EN FRANCE

Le prince Abdallah, héritier au trône d'Arabie saoudite, a achevé mercredi soir 30 janvier sa visite de trois jours en France par une réception à la Sorbonne. Dans la matinée, *il avait visité le quartier général du* commandement aérien stratégique nucléaire français à Taverny.

Mardi, il avait déclaré à l'issue de sa rencontre avec le président Mitterrand qu'il avait eu avec le chef de l'État « *un entretien d'un ami avec son ami* ».

LES NÉGOCIATIONS SALARIALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

M. Le Garrec et les syndicats tentent d'aboutir rapidement à un compromis

A première vue, c'est dans un climat difficile que devraient reprendre, ce jeudi 31 janvier dans l'après-midi, les négociations salariales dans la fonction publique. Le versement retardé des traitements et l'annonce de la levée de l'anonymat des fonctionnaires ont irrité les syndicats. Toutefois, un optimisme prudent dominait avant ce face-à-face entre *M. Jean Le Garrec, secrétaire* d'Etat chargé de la fonction publique, et les sept fédérations de fonctionnaires. Les entretiens bilatéraux avec chaque fédération qui ont suivi la réunion de négociation du 17 décembre 1984 « *ont porté leurs fruits* », confiait un syndicaliste. Ils ont permis de déblayer le terrain, au point que certains imaginent une séance au finish ce 31 janvier, avec un accord à la clef.

A l'exception de la CGT, dont une signature – la première sur un relevé de conclusions salarial dans la fonction publique – est d'autant moins imaginable qu'elle n'entend pas cautionner la politique de rigueur du gouvernement, toutes les fédérations sont désireuses d'aboutir à un accord pour 1985. Volonté d'autant plus forte qu'il n'y a pas eu d'accord en 1984, pour la première fois depuis 1977, ce qui a provoqué deux grèves nationales. A partir de là, les difficultés commencent. *M. Le Garrec a, politiquement, intérêt* à renouer avec la politique contractuelle, mais il a clairement précisé dès le 17 décembre que « *l'entente ne pourra se faire que sur le terrain de la rigueur* ».

Les pouvoirs publics pourraient donc proposer aux sept fédérations trois augmentations en niveau de 1,5 % chacune au 1er mars, 1er juillet et 1er novembre, soit environ 2,25 % en masse et 4,5 % en niveau, plus *quelques mesures catégorielles.* Un tel schéma est-il susceptible de recueillir un accord ? Il y a encore de sérieux obstacles. Tout dépendra de la façon plus ou moins habile avec laquelle M. Le Garrec présentera ses propositions. Autre obstacle : la clause de sauvegarde permettant de maintenir le pouvoir d'achat si l'inflation est supérieure aux prévisions. Le secrétaire d'Etat a déjà accepté le principe d'une clause de sauvegarde, mais en masse. Il reste encore à *définir* les conditions de son application.

M. N.

● *La mort du général Auvigne.* – Le corps du général René Auvigne a été retrouvé mercredi 30 janvier dans un champ, à Faverolles (Haute-Marne). Agé de soixante-douze ans, le général d'aviation en retraite avait disparu le 23 décembre dernier dans les bois de Rolampont (*le Monde* du 27 décembre 1984). *Les gendarmes ont découvert* le corps à 3,5 kilomètres de l'endroit où la victime avait garé sa voiture.

Le numéro du « Monde » daté 30 janvier 1985 a été tiré à 442 178 exemplaires

